

RAPPORT ANNUEL

2008



L'EXPÉRIENCE DE LA LOCATION OPÉRATIONNELLE

L'expérience de la location opérationnelle

TOUAX est un Groupe de services aux entreprises, spécialisé dans la location opérationnelle de matériels mobiles et standardisés : les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons de fret.

Le Groupe se singularise par son expérience plus que séculaire de la location de matériels dotés d'une longue durée de vie (15 à 50 ans).

Implanté sur les cinq continents, TOUAX a doublé son chiffre d'affaires depuis 5 ans, réalisant 364,9 millions d'euros de revenus d'exploitation en 2008 dont 91 % en dehors de la France.

Une offre adaptée à l'externalisation

TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et leurs recours à la location qui permet d'offrir :

- ➔ des contrats flexibles de courte ou de longue durée,
- ➔ l'absence d'investissement pour le locataire,
- ➔ une sous-traitance de la maintenance,
- ➔ une rapidité de mise à disposition.

Au 31 décembre 2008, le Groupe gère plus de 1,2 milliard d'euros de matériels pour son propre compte et pour celui d'investisseurs institutionnels ou privés.

Une performance mondiale

Les conteneurs maritimes : spécialisé dans le conteneur sec standard (20 ou 40 pieds de long), TOUAX est 1^{er} en Europe continentale et 8^e mondial (Source : *Containerisation International*).

Les constructions modulaires à usage de bureaux, écoles, hôpitaux, cantonnements de chantier placent TOUAX comme 2^e loueur européen et 4^e mondial auprès des industries, des collectivités territoriales et du secteur de la construction (Source : TOUAX).

Les barges fluviales destinées à la location et au transport de vrac sec : TOUAX présent à l'international, tient en Europe la 1^{re} place (Source : TOUAX).

Les wagons de fret pour les réseaux de chemin de fer et les grands groupes industriels en Europe et aux États-Unis permettent à TOUAX de s'affirmer comme 2^e loueur européen de wagons intermodaux (Source : TOUAX).



SOMMAIRE

Le mot des gérants	1
Historique	3
Stratégie	4
Organigramme	5
Conteneurs maritimes	6
Constructions modulaires	7
Barges fluviales	8
Wagons de fret	9
Chiffres clés	10
Vie du titre	11
Sommaire général	13

Le mot des gérants

« La situation actuelle pourrait être résumée ainsi : très belle année 2008 suivie d'une année 2009 pleine de défis mais aussi d'opportunités avec une forte résilience de nos activités.

En 2008 votre entreprise a augmenté ses actifs en propriété de 103,2 millions d'euros, ses actifs gérés pour compte de tiers de 175,6 millions d'euros, atteignant un total sous gestion de 1 229 millions d'euros à fin Décembre soit une progression de 30,1 %.

Ces succès commerciaux ont permis en 2008 d'augmenter le chiffre d'affaires locatif de 20,7 %, le chiffre d'affaires vente de 48,11 % pour un total de 364,9 millions d'euros et de faire progresser le résultat net à 16,8 millions d'euros (3,72 euros par action en progression de 23,6 %).

L'année 2008 a donc été excellente et créatrice de valeur.

Elle conforte notre stratégie :

- Nous investissons dans des matériels standardisés et mobiles, bénéficiant d'une durée de vie longue entre 15 ans et 50 ans ce qui permet de générer des rentabilités locatives sur le long terme et récurrentes. Nous y associons l'ensemble des prestations de services annexes au métier de location (entretien, gestion pour compte de tiers, et vente de matériels neufs ou d'occasion).
- Nous sommes une entreprise résolument tournée vers l'international pour optimiser et diversifier notre croissance (91 % du chiffre d'affaires est réalisé en dehors de la France).
- Nous privilégions les métiers bénéficiant d'éléments structurels forts sur le long terme : mondialisation des échanges favorables aux conteneurs maritimes malgré le récent ralentissement, libéralisation du fret ferroviaire européen favorable aux offres de location de wagons de fret, besoin de flexibilité et de coûts attractifs favorisant les constructions modulaires par rapport aux constructions traditionnelles, et prise de conscience environnementale favorable au transport fluvial.
- Par nos différentes actions, nous renforçons nos parts de marché, ce qui permet de réaliser à la fois d'importantes économies d'échelles, mais aussi d'améliorer constamment la qualité de nos services et de nos produits. TOUAX a ainsi consolidé sa place de leader européen continental en conteneurs maritimes et en barges fluviales et 2^e en constructions modulaires et en wagons de fret (wagons intermodaux).

La conjoncture internationale s'est dégradée à partir du mois d'août 2008, et le Groupe anticipe une croissance organique plus faible mais aussi des opportunités de croissance externes plus fortes :

Activité location de conteneurs maritimes :

La croissance annuelle des échanges conteneurisés est prévue à + 3 % en 2009 contre + 5 % en 2008 (Source Clarkson - février 2009). Néanmoins, nous anticipons une probable contraction des échanges pour 2009, avec un retour à la croissance en 2010. Nous pensons cependant que l'effet combiné des ventes de conteneurs d'occasion, et l'arrêt des productions d'usines chinoises depuis septembre 2008 permettra de limiter la surcapacité. Par ailleurs, dès qu'un redémarrage sera annoncé, les armateurs feront davantage appel à la location opérationnelle qui constitue une solution de financement alternative avantageuse dans un environnement de crise financière (externalisation des investissements, flexibilité des contrats et rapidité de mise à disposition).





Activité location de constructions modulaires :

Le besoin en constructions modulaires devrait connaître une évolution honorable mais néanmoins contrastée selon les secteurs et les zones géographiques. La diversification de la clientèle et des zones géographiques ainsi que le lancement de nouveaux produits dédiés à la vente devraient contribuer positivement au développement de cette division.

Activité location de barges fluviales :

Le marché des barges fluviales devrait faire face à une réduction du volume transporté en Europe de l'Ouest et aux USA sans toutefois présenter de surcapacités importantes de matériels. La contribution des nouveaux contrats (notamment en Amérique du Sud) et les perspectives favorables dans le transport de céréales devraient compenser ces éventuelles réductions.

Activité location de wagons de fret :

La division wagons de fret, malgré la faiblesse de la demande attendue sur le 1^{er} semestre 2009, devrait continuer de profiter de la dérégulation du fret ferroviaire, de la libéralisation des échanges en Europe, et du succès de la location opérationnelle auprès des opérateurs publics ou privés. La durée moyenne des contrats de location existants étant supérieure à 5 ans, le Groupe aura une bonne capacité de résistance.

En conclusion, la diversification du Groupe TOUAX, son positionnement sur des marchés structurellement porteurs pour l'avenir, et la récurrence de ses contrats long terme, devraient permettre de limiter les effets de la récession mondiale.

Le Groupe a pérennisé ses financements court terme fin 2008 en négociant 110 millions d'euros de lignes de crédit revolving (55 millions d'euros pour le préfinancement de wagons, et 55 millions d'euros pour le Groupe).

Cette crise sera faite aussi d'opportunités. Nous avons déjà repris en gestion un parc de 16 350 conteneurs en octobre 2008. Des opérations de croissance externe ou des reprises de parcs en gestion seront analysées au cas par cas et avec prudence et nous réaliserons celles qui feront sens et permettront d'augmenter le résultat net par action du Groupe TOUAX.

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel du Groupe qui nous permet par son travail de qualité d'envisager l'avenir très sereinement.

Paris, le 20 mars 2009

Fabrice et Raphaël WALEWSKI
Gérants



- 1855** Création de la Compagnie de Touage de la Basse Seine et de l'Oise
- 1898** Création de TOUAX (sous le nom de SGTR, société de touage et de remorquage), société née de la fusion de la Compagnie de Touage de la Basse Seine et de l'Oise (TBSO) et de la Société de Touage et de Remorquage sur la Seine et sur l'Oise (TRSO) : TOUAX possédait alors 14 toueurs et 11 remorqueurs
- 1906** Cotation au Marché Comptant de la Bourse de Paris le 17 mai
- 1926** Acquisitions significatives et prises de participations minoritaires dans de nombreuses sociétés de transport fluvial (Compagnie fluviale du midi sur la Garonne, Société de Traction de la Meuse et de la Marne)
- 1946** Augmentation de capital pour financer la restauration du matériel
- 1955** Premiers investissements dans l'activité Wagons
- 1973** Lancement de l'activité Constructions Modulaires
- 1975** Lancement de l'activité Conteneurs Maritimes
- 1981** Développement international avec la création de TOUAX Corporation aux États-Unis
- 1985** Acquisition de la société de gestion de conteneurs maritimes Gold Container Corporation
- 1995** Démarrage du financement par titrisation et décision d'augmenter les programmes de gestion de matériels pour investisseurs. À partir de cette année, et sous l'effet de la mondialisation, le développement du Groupe s'accélère
- 1999** Admission sur le Second Marché de la Bourse de Paris
- 2001** Création de la filiale TOUAX RAIL Ltd à Dublin pour le développement de l'activité Wagons
- 2005** Augmentation de capital et Rachat de 100 % de l'activité Wagons
- 2006** Centenaire de cotation boursière et plus de 150 ans de distribution de dividendes sans discontinuité
- 2007** Création de la première unité d'assemblage de modules en France (à Mignières près de Chartres). TOUAX rachète également WAREX Sro et devient le premier assembleur – loueur de constructions modulaires en République Tchèque
- 2008** Augmentation de capital pour accompagner le développement. Intégration de l'indice SBF 250

Une stratégie de création de valeur commune aux quatre divisions

Créer une rentabilité durable autour de ses activités de location...

... en pondérant ses investissements en propres, ...

Sa politique d'investissements en propriété apporte des résultats locatifs récurrents et valorise le Groupe à terme en créant des opportunités de plus-values de cession.

TOUAX pondère ses investissements en propres entre les équipements à durée de vie plus courte et plus rentables (notamment les constructions modulaires) et les équipements patrimoniaux à très longue durée de vie (wagons et barges fluviales). Ainsi, le Groupe optimise la rentabilité de ses fonds propres : **le bénéfice net par action a été multiplié par 3,29 en 5 ans.**

... en optimisant ses ressources financières avec la gestion pour compte de tiers, ...

TOUAX gère des matériels pour le compte d'investisseurs tiers contre des commissions de gestion qui s'ajoutent aux revenus des actifs en propre. Ces investissements externalisés permettent de générer du résultat supplémentaire et d'améliorer la rentabilité des fonds propres sans immobiliser de capitaux.

Ces contrats de gestion sont de longues durées (en moyenne sur 10 ans) et garantissent la récurrence des *cash flows*.

... grâce à son métier unique de location, ...

TOUAX est spécialisé dans la location opérationnelle de **matériels mobiles et standardisés** (Conteneurs Maritimes, Constructions Modulaires, Barges Fluviales et Wagons de fret) présentant des qualités complémentaires :

- ☉ la mobilité, permet d'optimiser les taux d'utilisation,
- ☉ la stabilité des revenus générés par des contrats de durée,
- ☉ la standardisation et la longue durée de vie des actifs (15 à 50 ans) permettant d'optimiser les prix de cession des matériels.

... et sa politique de développement international.

TOUAX poursuit sa croissance internationale pour continuer à prendre des parts de marché et réaliser des économies d'échelle.



Organigramme



Conteneurs maritimes

FRANCE
(Paris)

Zone Europe / Afrique
(bureau administratif)

CHINE
(Hong Kong, Shanghai)

Zone Asie du Nord

ÉTATS-UNIS
(Miami)

Zone Amériques

SINGAPOUR

Zone Asie du Sud

AGENTS

AFRIQUE du SUD. Durban

AUSTRALIE. Melbourne

BELGIQUE. Anvers

CORÉE du SUD. Séoul

INDE. Chenay

ITALIE. Gènes

JAPON. Tokyo

TAÏWAN. Taïpei



Barges fluviales

FRANCE
Seine, Rhône

PAYS-BAS
Rhin, Main,
Meuse, Moselle

ROUMANIE
Danube

ÉTATS-UNIS
Mississippi

AMÉRIQUE DU SUD
Paraná-Paraguay



Wagons de fret

FRANCE
(bureau technique)

IRLANDE
(Zone Europe
Occidentale)

ÉTATS-UNIS
(Zone Amérique du Nord)

ROUMANIE
(Zone Europe de l'Est)

AGENTS
ALLEMAGNE
ITALIE
SLOVÉNIE



Constructions modulaires

FRANCE

ALLEMAGNE

BELGIQUE

ESPAGNE

ÉTATS-UNIS
(Floride & Géorgie)

PAYS-BAS

POLOGNE

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

SLOVAQUIE

Le Groupe TOUAX
Côté sur Euronext à Paris
NYSE Euronext compartiment C

Code ISIN : FR0000033003 – Reuters TETR. PA
Bloomberg TOUPFP equity



Conteneurs maritimes

Un service en pleine expansion avec la mondialisation des échanges et approprié au besoin de flexibilité des compagnies maritimes

Voies maritimes
Commerce international
Standardisation
Parc récent

14 bureaux et agents répartis en Asie, Europe, Amérique du Nord, en Australie et en Inde

3,8 ans : âge moyen de la flotte

Sur un marché en forte croissance, ...

Le conteneur est un matériel logistique standardisé au plan mondial qui s'adapte idéalement à tous les modes de transports maritimes, fluviaux, ou terrestres. Il a révolutionné les transports internationaux depuis le début des années 1970 et a connu une très forte croissance liée à la mondialisation des échanges et du commerce international. Le marché du conteneur est en expansion de près de 8,2 % par an avec une flotte mondiale de 26,2 millions de TEU dont 10,6 millions de TEU sont gérés par les loueurs.

Le Groupe TOUAX, via sa filiale américaine Gold Container Corporation, a vu sa flotte multiplier par environ 5 en dix ans pour atteindre près de 510 000 TEU en 2008. La société est aujourd'hui le 8^e loueur au niveau mondial et le premier en Europe continentale avec 4,4 % de part de marché mondial (Source : *Containerisation International ; Market analysis : Container leasing market 2008*).

... Le service GOLD Container...

Le Groupe s'est spécialisé dans le conteneur sec standard (20 pieds ou 40 pieds de long) qui peut se louer indifféremment à l'ensemble des compagnies maritimes mondiales.

Sa flotte est constamment renouvelée et possède ainsi un âge moyen inférieur à quatre ans.

Gold Container propose une famille très étendue de contrats :

- ➔ location opérationnelle de courte durée (contrat renouvelable annuellement de type « *Master lease* »),
- ➔ location opérationnelle de longue durée (3 à 5 ans) avec ou sans option d'achat ; ces contrats représentent 80 % de la flotte gérée par Gold Container Corporation,
- ➔ programme de « *sale and lease back* » et de location-vente.

Gold Container travaille avec plus de 120 compagnies maritimes dans le monde, et compte notamment parmi ses clients les sociétés Maersk Lines, Evergreen, Mediterranean Shipping Company, CMA - CGM, China Shipping, etc.

... offre une couverture mondiale.

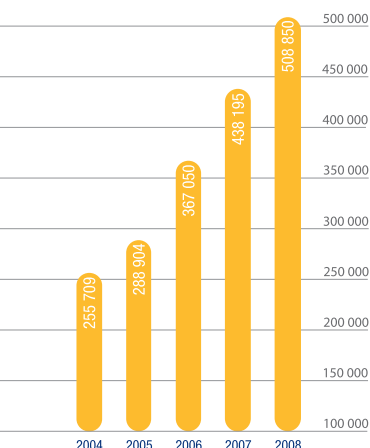
Implanté à l'international, le Groupe offre une couverture globale à l'ensemble de ses clients grâce à son réseau :

- ➔ 5 bureaux (Paris, Miami, Hong Kong, Shanghai, Singapour),
- ➔ 8 agences réparties en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Australie et en Inde,
- ➔ 150 dépôts environ situés dans les principales zones portuaires mondiales sur les cinq continents.

Pour assurer une vision d'ensemble de ses services, TOUAX a mis en place un système informatique élaboré accessible par Internet : www.gold-container.com. Ses clients peuvent ainsi connaître à tout moment la situation des conteneurs loués, leurs spécificités techniques, les disponibilités de conteneurs à louer dans le monde entier et des informations facilitant toutes les opérations de prise en charge ou de restitution de conteneurs.

Le Groupe a pour ambition d'atteindre à moyen terme une flotte de 800 000 de TEU pour répondre à la demande de ses principaux clients, et conforter ainsi sa place parmi les huit premiers loueurs mondiaux de conteneurs maritimes.

FLOTTE GÉRÉE PAR LE GROUPE





Constructions modulaires

Un service performant et des solutions de constructions très... modulaires

Des clients tous différents, exigeants et fidèles...

Fabricant et distributeur de ses produits, TOUAX réalise des espaces modulaires qui respectent toutes les normes et réglementations en vigueur, pour des usages tels que bureaux, salles de classes, hôpitaux, agences commerciales, bases de vie, cantonnements de chantiers, vestiaires sportifs...

Ses principaux clients sont issus des secteurs de l'industrie, du tertiaire, de la construction et des collectivités. TOUAX compte ainsi parmi ses clients fidèles Sanofi, Bouygues, ENBW, Siemens, Alstom, Urbaser, EADS, Total, EON, RWE, le Conseil général du Rhône, la région PACA, Skanska, Hochtief, Ferrovial, etc.

... des avantages indéniables, ...

Les solutions modulaires TOUAX, disponibles à la location comme à la vente, offrent :

- ➔ Des opportunités **d'économies** significatives sur la construction traditionnelle allant jusqu'à 50 % de différentiel,
- ➔ une garantie de **flexibilité** pour agrandir, réduire, déplacer ou réagencer son espace en fonction de son activité,
- ➔ de la **réactivité** avec de l'assurance de réceptionner son bâtiment en quelques semaines,
- ➔ de la **modernité**, du **confort** et des **économies d'énergie** avec un produit plébiscité et primé au Janus de l'industrie 2007,
- ➔ un **service homogène et performant** pour des entreprises en quête de développement rapide en Europe comme à l'échelle mondiale.



... une activité en forte croissance en France comme en Europe.

2^e acteur européen, 4^e mondial, la division Solutions Modulaires est présente au 31 décembre 2008 dans 9 pays avec ses 40 agences, 2 unités d'assemblage et près de 40 000 constructions modulaires (Source : TOUAX).

Bureaux

Salles de classe

Hôpitaux

Locaux collectifs

2^e Européen

4^e mondial

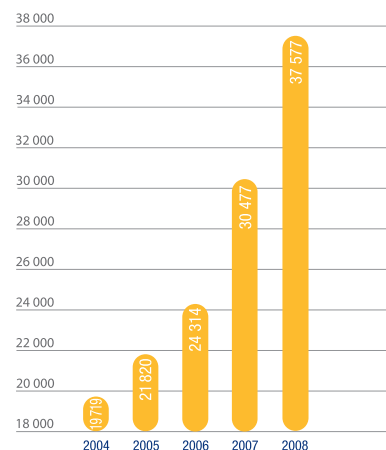
9 pays

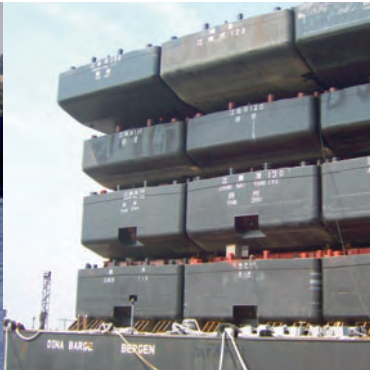
40 000 constructions modulaires

Produit primé au Janus de l'industrie 2007

Partenaire du Stade Français (PARIS)

PARC GÉRÉ PAR LE GROUPE





Barges fluviales

Un service qui se développe grâce à ses atouts économiques et écologiques

Écologique

Compétitif

Location

Transport

172 barges, automoteurs et pousseurs

1^{re} place en Europe pour les barges vrac sec

Une forte notoriété de service auprès des industries et opérateurs de transport...

Le transport fluvial reste le mode de transport intérieur le plus compétitif, le moins coûteux pour la collectivité, le plus écologique et contribue à désencombrer les réseaux routiers.

Les clients ont recours à TOUAX pour externaliser une partie de leur flotte en propriété ou pour sous-traiter leurs transports fluviaux.

Le Groupe assure deux types de services :

- ➔ le transport et l'affrètement (40 % des matériels) principalement sur l'axe Rhin/Danube,
- ➔ la location de barges (60 % des matériels) principalement en France, aux USA et en Amérique du Sud.

Au 31 décembre 2008, le Groupe TOUAX gérait une flotte de 172 barges, automoteurs et pousseurs (dont 138 barges) se situant à la 1^{re} place en Europe pour les barges de vrac sec, avec environ 375 000 tonnes de cale de transport (capacité quotidienne) (Source : TOUAX).

Les barges naviguent principalement sous le sigle commercial « TAF » ou « EURO-TAF ». TOUAX travaille pour le compte de grands groupes industriels et opérateurs de transport tels que Cargill, Bungee, Lafarge, Cemex, Electrabel, Arcelor Mittal, CFT, Miller, etc. pour le transport de charbon, de céréales, de minerais et de tout type de produits pondéreux secs.



... optimisée par une présence internationale unique.

Le Groupe tire parti d'une large présence géographique :

Sur la Seine et le Rhône, TOUAX loue en France des barges transportant du charbon, des céréales, des engrais, du ciment, des matériaux de construction, ainsi que des colis volumineux.

Sur le Rhin, la Meuse, la Moselle et le Main, le Groupe au Pays-Bas loue des barges, transporte et stocke des phosphates, de l'engrais, du charbon, des minerais et ferrailles.

Sur le Danube, le Groupe transporte et stocke depuis la Roumanie des céréales, du ciment, de l'acier et des minerais. Le réseau Rhin – Main – Danube s'étend sur 2 500 km, traversant 7 pays. TOUAX est l'un des principaux opérateurs à être implanté sur ce marché.

Sur le Mississippi, TOUAX loue aux États-Unis ses barges pour le transport de céréales, d'acier, d'engrais et de ciment.

Sur le Paraná Paraguay, TOUAX s'est repositionné en Amérique du Sud depuis Panama sur la location opérationnelle et la location-vente de barges pour le transport de minerai de fer.



Wagons de fret

Service aux industries et aux réseaux de chemin de fer

Sur un marché du transport ferroviaire en mutation, ...

La libéralisation du fret ferroviaire européen le 1^{er} janvier 2007, et le besoin de renouvellement de la flotte (plus de 30 ans d'âge moyen) constituent de solides bases structurelles pour le développement de l'activité wagons de fret, tout comme l'élargissement de l'Europe aux pays d'Europe Centrale, l'ouverture des frontières et la mondialisation.

Après avoir constitué des partenariats aux États-Unis en 1999 et en Roumanie en 2000, pour renforcer sa présence internationale, TOUAX se développe activement sur cette division ; En 2008, 70 millions d'euros ont été investis sur des contrats de longue durée en Europe. La clientèle de TOUAX se compose de grands groupes ferroviaires comme la SNCF, DB Railion, SBB/CFF, d'opérateurs privés et de groupes industriels comme Cargill, Lafarge, Gefco...

... TOUAX apporte son expérience confirmée de loueur opérationnel, ...

Pour répondre aux attentes de ses clients, TOUAX a signé des contrats de partenariats avec plusieurs fabricants en Europe pour la fourniture sur les quatre années à venir (2009-2012) de près de 8 000 wagons.

La flotte devrait ainsi dépasser les 10 000 unités sous deux ans accélérant ainsi la diversification de la flotte de wagons.

À la fin 2008, TOUAX gère près de 6 700 wagons de fret (plates-formes) proposées à la location de longue durée (moyenne supérieure à 5 ans) : wagons intermodaux, wagons porte-autos, wagons trémies et pulvérisants pour le transport de produits pondéreux (ciments, céréales,...).

Face à une concurrence émergente et des règles responsabilisant davantage les loueurs de wagons vis-à-vis de leurs clients et des entreprises ferroviaires (tractionnaires), TOUAX bénéficie de l'expérience de ses équipes et de l'apport de nouvelles compétences en matière de qualité et de sécurité ferroviaire. La maîtrise de la maintenance est un atout mis en avant par TOUAX au service de ses clients.

... et des perspectives stratégiques.

TOUAX offre aujourd'hui ses services en terme de location de wagons de fret en Europe et aux USA au travers d'un réseau de quatre bureaux situés à Dublin (Irlande), Paris (France), Constanza (Roumanie) et Chicago (États-Unis) complétés par un réseau d'agences en Allemagne, Italie et Slovénie avec de nouvelles agences en cours d'ouverture en Europe.

Service aux industries et aux réseaux de chemin de fer, TOUAX continue de se positionner et se développer sur des contrats de location opérationnelle de longue durée incluant le service de maintenance.



Location flexible

Porte-conteneurs

Trémies

Ferroutage

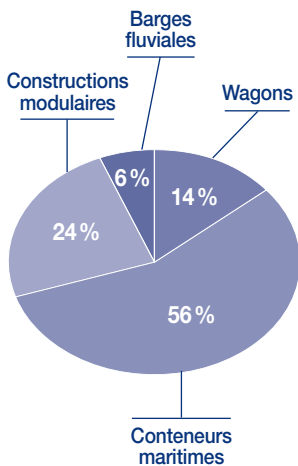
6 700 plates-formes

2^e loueur européen de wagons intermodaux

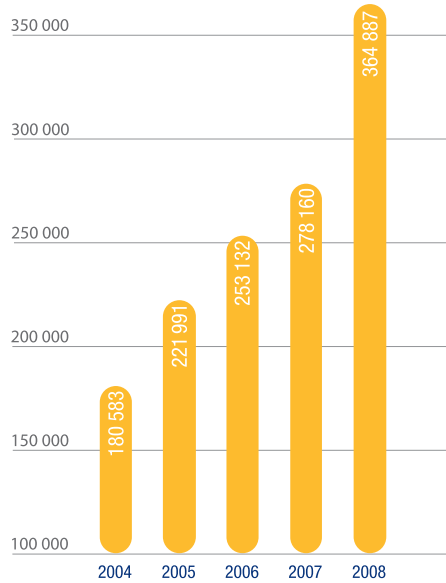
4 bureaux répartis en Europe/USA

Chiffres clés

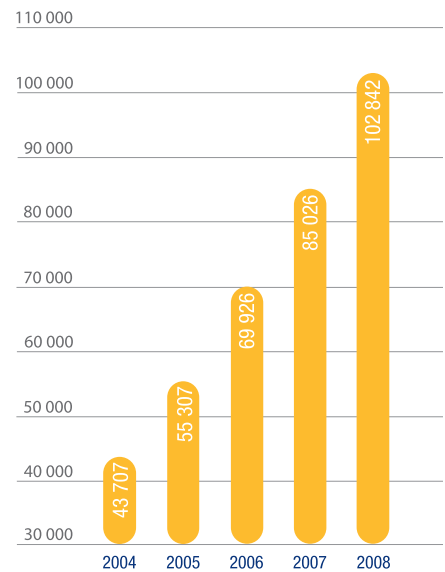
Répartition par activité du chiffre d'affaires



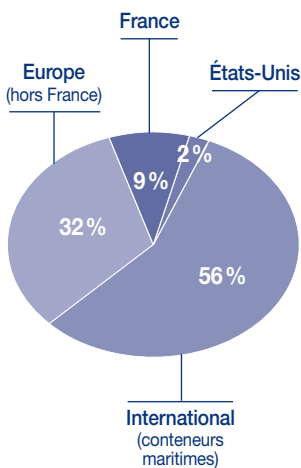
Chiffre d'affaires consolidé (milliers d'euros)



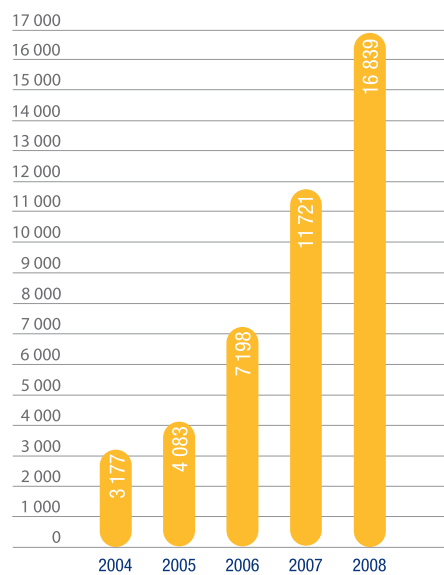
Résultat d'exploitation consolidé avant distribution aux investisseurs (milliers d'euros)



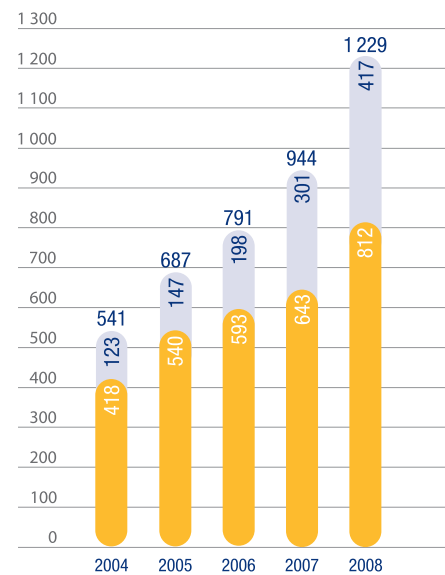
Répartition géographique du chiffre d'affaires*



Résultat net consolidé part du Groupe (milliers d'euros)



Répartition des actifs gérés (milliers d'euros)



* Les secteurs géographiques correspondent à l'implantation des sociétés du Groupe à l'exception de l'activité conteneurs maritimes qui reflète la localisation des actifs par nature internationale.

● propriété des investisseurs ● propriété du Groupe

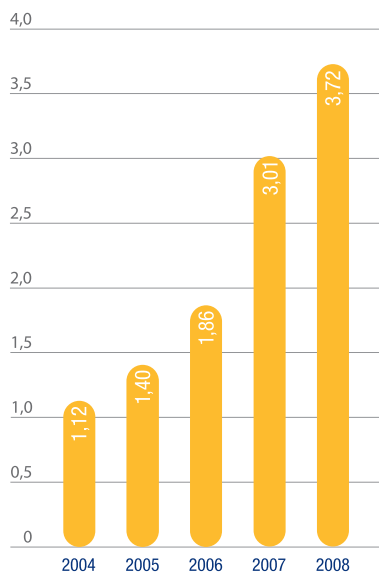
Plus de la moitié des actifs gérés est valorisée en dollar américain. La faiblesse du dollar a pour conséquence de modérer la progression de la valeur en euros du parc géré.

Vie du titre

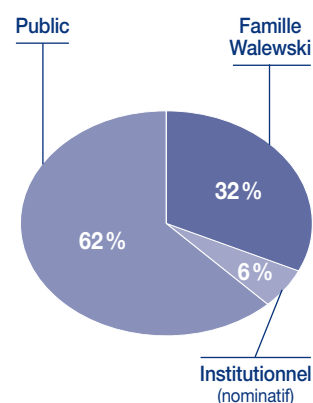
Évolution du titre
(cours base 100 au 09.03.04) sur 5 ans



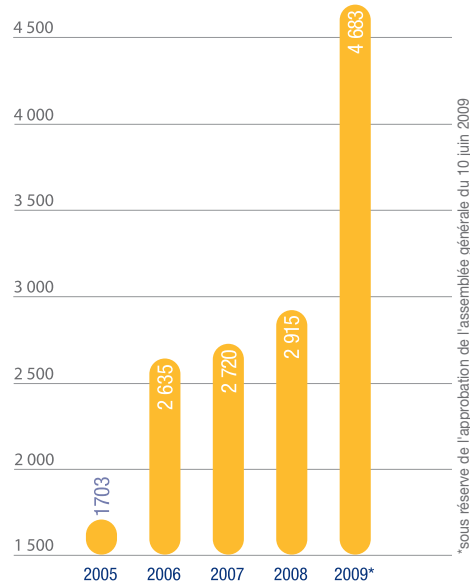
Résultat net par action
(euro)



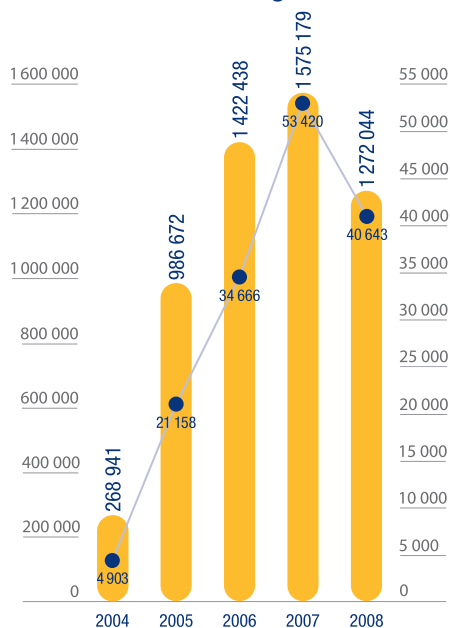
Répartition des titres
au 31 décembre 2008



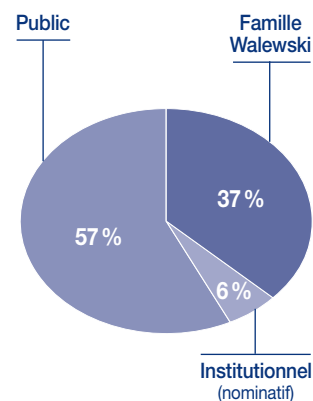
Dividende mis en distribution
(milliers d'euros)



Évolution des échanges sur 5 ans



Répartition des droits de vote
au 31 décembre 2008



CALENDRIER DES COMMUNICATIONS FINANCIÈRES

- ➔ Annonce du CA 1^{er} trimestre 2009 : **12 mai 2009** ➔ AG (assemblée générale des actionnaires) : **10 juin 2009** ➔ Paiement des dividendes 2008 : **12 janvier 2009 et 9 juillet 2009** ➔ Annonce CA 2^e trimestre 2009 : **11 août 2009**
- ➔ Annonce des résultats 1^{er} semestre 2009 : **28 août 2009** ➔ Annonce du CA 3^e trimestre 2009 : **10 novembre 2009**
- ➔ Annonce du CA 4^e trimestre 2009 : **15 février 2010** ➔ Annonce et Présentation des résultats 2009 : **semaine du 24 mars 2010.**



Touax®

SOMMAIRE GÉNÉRAL

1. Personnes responsables	14
2. Contrôleurs légaux des comptes	15
3. Informations financières sélectionnées	16
4. Facteurs de risque	17
5. Informations concernant l'émetteur	21
6. Aperçu des activités	26
7. Organigramme	28
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	32
9. Examen de la situation financière et du résultat	33
10. Trésorerie et capitaux	33
11. Recherche et développement, brevets et licences	34
12. Informations sur les tendances	34
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	34
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance	34
15. Rémunérations et avantages	35
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	36
17. Salariés	37
18. Principaux actionnaires	37
19. Opérations avec des apparentés	40
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	41
21. Informations complémentaires	125
22. Contrats importants	129
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts	129
24. Documents accessibles au public	129
25. Informations sur les participations	129
26. Rapports des gérants	130
27. Rapport du Conseil de surveillance et du président du Conseil de surveillance	141
28. Communiqués de Presse Récents	152
29. Projet des résolutions	157
30. Inclusion par référence	161
31. Glossaire	161

1. Personnes responsables

1.1. PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Fabrice et Raphaël Walewski, gérants

1.2. DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant chapitre 26.1 page 130 du présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. »

Le 9 avril 2009

Fabrice et Raphaël Walewski
Gérants

2. Contrôleurs légaux des comptes

2.1. COORDONNÉES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

	Date de première nomination	Échéance du mandat
Titulaires		
DELOITTE & Associés Représenté par M. Bertrand de Florival 185, Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine	6 juin 2000, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2011 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2010.
LEGUIDE NAIM & Associés Représenté par M. Paul Naim 21, rue Clément Marot 75008 Paris	29 juillet 1986, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2004	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2010 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2009.
Suppléants		
B.E.A.S. 7-9 Villa Houssay 92200 Neuilly sur Seine	6 juin 2000, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2011 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2010.
Serge LEGUIDE 21, rue Clément Marot 75008 Paris	29 juillet 1986, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2004	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2010 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

2.2. CHANGEMENT DES CONTRÔLEURS LÉGAUX

Aucun changement n'est intervenu durant la période couverte.

3. Informations financières sélectionnées

3.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES SÉLECTIONNÉES

Chiffres clés du compte de résultat

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires locatif	205 560	170 285	150 561
Ventes de matériels	159 327	107 875	102 571
Chiffre d'affaires	364 887	278 160	253 132
EBITDA avant distribution aux investisseurs ⁽¹⁾	118 936	96 209	78 362
EBITDA après distribution aux investisseurs	53 537	34 640	23 672
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	102 842	85 026	69 926
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs ⁽²⁾	37 443	23 457	15 236
Résultat net consolidé part du Groupe	16 838	11 721	7 198
Résultat net par action (euro)	3,72	3,01	1,86

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations.

(2) Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel courant tel que défini par le CNC.

Chiffres clés du bilan

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Total de l'actif	501 540	377 931	261 787
Immobilisations corporelles brutes ⁽¹⁾	322 471	250 134	165 220
ROI ⁽²⁾	16,30%	15,90%	14,30%
Total de l'actif non courant	311 229	237 765	143 170
Capitaux propres – part du Groupe	102 487	68 504	60 473
Intérêts des minoritaires	(57)	(8)	(7)
Endettement brut	297 905	183 413	113 317
Endettement net ⁽³⁾	262 099	158 677	85 008
Dividende par action payé (euro)	1	0,75	0,7

(1) Les immobilisations corporelles brutes excluent la valeur des plus values de cession interne.

(2) Return on Investment : correspond à l'EBITDA après distribution aux investisseurs divisé par les immobilisations corporelles brutes. Pour mémoire le ROI était précédemment nommé ROFA.

(3) L'endettement net correspond à l'endettement brut diminué des disponibilités.

Il est à noter qu'aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

Les informations financières historiques sélectionnées sont complétées par le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 130.

3.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES DES PÉRIODES INTERMÉDIAIRES

Non applicable.

4. Facteurs de risque

TOUAX a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. Toutefois, ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par TOUAX, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de TOUAX, ou le cours de ses actions.

4.1. FACTEURS DE DÉPENDANCE

Le Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un titulaire de brevets ou de licences, de contrats d'approvisionnement, industriels, commerciaux ou financiers, de procédés nouveaux de fabrication et de fournisseurs ou d'autorités publiques.

La location est une activité récurrente et stable. Elle présente en conséquence un chiffre d'affaires locatif peu volatil. Les secteurs d'activité sont distincts, les clients et les fournisseurs de chaque activité sont différents. Les activités utilisent des matériels à faible technologie qui peuvent être facilement construits et reloués. Le Groupe possède, dans chacune de ses activités, une clientèle et des fournisseurs diversifiés et n'est pas dans une situation significative de dépendance à l'égard d'un de ses clients ou de ses fournisseurs. Le Groupe vend par ailleurs des matériels à un nombre limité d'investisseurs (cf. paragraphe suivant). Le premier client correspond à un investisseur en matériel. La part du premier client est estimée à 32,6 % du CA, celle des 5 premiers clients à 38,3 % du CA et celle des dix premiers clients à 43,3 % du CA.

La gestion pour compte de tiers est également une activité récurrente. Cependant la conclusion de nouveaux programmes de gestion et donc de ventes de matériels ou de cessions d'actifs peut subir des variations importantes d'un trimestre à un autre ou d'une année à une autre. Pour minimiser le risque de dépendance vis-à-vis des investisseurs, le Groupe cherche à augmenter et diversifier le nombre d'investisseurs avec lesquels il travaille. Il est à noter cependant que 75 % du chiffre d'affaires de ventes de matériels a été réalisé auprès d'un seul investisseur en 2008. En d'autres termes, le Groupe a conclu plusieurs nouveaux programmes de gestion en 2008 dont le plus significatif représente 75 % des ventes de matériels. Ce chiffre est en croissance par rapport à 2007 (53 %). L'investisseur principal du Groupe (qui réalise 75 % du CA ventes de matériel) est un fonds d'investissement existant depuis plusieurs dizaines d'années et qui concentre ses investissements sur les conteneurs maritimes. La collaboration de cet investisseur avec le Groupe remonte à plus de 10 ans.

4.2. FACTEURS DE RISQUE

4.2.1. Risque de marché

Les risques de marché sont développés dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 27 page 92.

4.2.2. Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont développés dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 27 page 92.

4.2.3. Risque de taux

Les risques de taux sont développés dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 27 page 92.

4.2.4. Risque de change

Les risques de change sont développés dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 27 page 92.

4.2.5. Risque sur actions

Les risques sur actions sont développés dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 27 page 92.

4.3. RISQUE JURIDIQUE – LITIGES

Lorsque la société fait face à un litige, une provision comptable est constituée lorsqu'une charge est probable conformément à l'article L 123-20 alinéa 3 du Code de commerce. Il est à noter par ailleurs qu'aucun litige ou arbitrage n'est susceptible d'avoir à ce jour, et n'a pas eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière du Groupe, son activité, son résultat ou sur le Groupe lui-même.

Il n'existe pas d'autres litiges et arbitrages significatifs que ceux mentionnés dans les paragraphes suivants.

➔ Conteneurs maritimes

Suite à la faillite en 2001 d'un client de l'activité conteneurs maritimes, le Groupe a reçu des indemnités d'assurance (1,4 million de dollars) en remboursement d'une partie du préjudice subi. Les assureurs estiment que le Groupe a été indemnisé par d'autres tiers pour ce préjudice. Sur la base d'une clause de subrogation, les assureurs réclament le remboursement des indemnités perçues. Le Groupe conteste cette réclamation. Les indemnités reçues d'autres tiers couvrent des risques qui n'étaient pas couverts par l'assureur. Ces indemnités ne peuvent ainsi pas être prises en compte dans le cadre de la clause de subrogation. Par ailleurs, un décompte précis remis aux assureurs indique que les indemnités d'assurance et celles payées par d'autres tiers ne couvrent pas la totalité des sinistres. Le Groupe estime donc qu'aucun solde positif n'est redistribuable. Aucune provision n'est constatée en conséquence dans les comptes du Groupe. Une action en justice a été introduite par les assureurs et leurs avocats. Aucune date de procès n'a encore été fixée.

➔ Constructions modulaires

Aucun litige significatif n'est connu à ce jour pour l'activité constructions modulaires.

➔ Barges fluviales

Suite à la restitution en France en 2003 d'un convoi en location composé d'un pousseur et de deux barges, le Groupe a demandé au client la remise en état des navires. Cette remise en état étant contestée par le client, des procédures ont été engagées par et contre TOUAX pour la résolution de ce litige. Aucun montant ne peut être évoqué par souci de confidentialité. Le risque évoqué lié à la restitution du convoi en France n'est pas majeur.

Au Pays-Bas le Groupe possède une créance de 0,5 million d'euros suite à la résolution d'un litige avec un client. Aucune somme n'a à ce jour été encaissée. Aucun montant n'est reconnu dans les comptes du Groupe.

Suite à la guerre du Kosovo, du fait de l'embargo y faisant suite et des bombardements des ponts sur le Danube, le Groupe a subi un préjudice important en Roumanie. Le Groupe mène actuellement des actions en justice en remboursement des préjudices subis. Les montants significatifs demandés ne peuvent être évoqués pour des raisons de confidentialité.

➔ Wagons

Aucun litige significatif n'est connu à ce jour pour l'activité wagons.

4. Facteurs de risque

4.4. RISQUES RÉGLEMENTAIRES

➔ Constructions modulaires

Les constructions modulaires sont soumises à des normes réglementaires de constructions et de sécurité (code du travail par exemple). Le changement de ces normes impliquerait des coûts de mise en conformité auxquels le Groupe devrait faire face. Cette mise en conformité impacterait cependant l'ensemble des acteurs de la construction modulaire et permettrait de réviser en partie les prix locatifs.

➔ Barges fluviales

La circulation des barges fluviales sur un fleuve est soumise à la réglementation fluviale du pays auquel appartient le fleuve ou lorsque le fleuve traverse plusieurs pays, à une commission composée de membres des pays concernés.

Outre les formalités administratives liées aux autorisations de naviguer, certains pays (États-Unis notamment) considèrent le fleuve comme un secteur de « défense stratégique » et soumettent les compagnies étrangères à des autorisations spéciales. Ces autorisations sont sujettes à modifications par décision politique.

La réglementation peut aussi évoluer notamment en matière de sécurité, en imposant de nouvelles caractéristiques techniques aux bateaux. Ces mesures peuvent entraîner des frais importants de mise à niveau, voir rendre obsolètes certaines unités (exemple : obligation de double fond pour les pétroliers).

4.5. RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

4.5.1. Risque économique

➔ Conteneurs maritimes

Le marché de la location de conteneurs maritimes est très concurrentiel avec de nombreuses compagnies de location, usines de fabrication, organismes de financement, etc. Le risque économique correspond au risque de perte de clientèle générée par le défaut d'atouts concurrentiels. Le Groupe TOUAX considère par la qualité de sa clientèle (actuellement les 25 premiers armateurs internationaux sont clients du Groupe) qu'il fournit des prestations et des matériels de qualité à des prix compétitifs et qu'il possède ainsi des atouts significatifs face à la concurrence.

La qualité de la clientèle de TOUAX limite par ailleurs les risques d'insolvabilité. Le Groupe se fonde sur un contact quotidien avec sa clientèle et un système de reporting hebdomadaire d'analyse de son portefeuille clients afin de mettre en place les actions préventives ou correctrices nécessaires.

➔ Constructions modulaires

L'activité constructions modulaires du Groupe porte principalement sur trois marchés distincts : bâtiment – travaux publics, industrie et collectivités locales.

Le marché du bâtiment – travaux publics (BTP) possède des règles rigides fixées par les grandes entreprises du BTP. Ces entreprises imposent leurs conditions et leurs prix locatifs (contrats cadres). Elles appliquent des pénalités lors de l'absence de respect de ces règles. La demande en constructions modulaires est étroitement liée au marché de la construction classique. Pour limiter ces risques, le Groupe s'est d'une part diversifié auprès des industries et des collectivités territoriales, d'autre part applique les mêmes règles à ses propres fournisseurs, leur transférant ainsi une partie des risques.

Le marché des collectivités territoriales est réglementé (appel d'offres, procédures strictes, etc.). Ce marché dépend étroitement des politiques gouvernementales et des budgets des collectivités territoriales. La demande des collectivités territoriales en constructions modulaires porte principalement sur la réalisation de salles de classe, de crèches et l'extension de centres hospitaliers. Le risque de contraction du marché est limité par la durée des contrats de location excédant généralement une année. De plus, le Groupe estime que la demande des collectivités territoriales continuera de progresser.

Le marché des industries dépend étroitement des investissements industriels. La demande de constructions modulaires est corrélée à la disponibilité et au coût des surfaces de bureaux, à la situation de l'emploi et au besoin de flexibilité des entreprises. Le faible coût de la construction modulaire comparé au coût de la construction classique et sa flexibilité permet d'envisager à long terme une progression de la demande de la même façon que pour les collectivités territoriales.

La mesure du risque est analysée par pays sur la base d'un reporting mensuel de suivi du portefeuille client.

➔ Wagons

La croissance de l'activité de location de wagons de fret dépend de la dérégulation des opérateurs ferroviaires. Le Groupe estime que les États européens continueront dans le sens de la dérégulation et de la privatisation, ce qui augmentera la compétitivité du transport ferroviaire et les volumes transportés.

4.5.2. Risque géopolitique

➔ Conteneurs maritimes

La demande de conteneurs dépend du niveau de la croissance économique mondiale et du commerce international. Cette demande fluctue par ailleurs en fonction de l'évolution du trafic conteneurisé et des volumes disponibles de transport. Le risque géopolitique correspond au risque de récession cyclique et au risque protectionniste des pays (tarifs douaniers, restrictions des importations, mesures de régulations gouvernementales, etc.). Le Groupe estime cependant être faiblement exposé au risque géopolitique, plus de 80 % de ses contrats de location portant sur des durées moyennes de trois à cinq ans avec des taux locatifs non révisables. La gestion du risque est réalisée à partir de l'analyse de la répartition des contrats de location de longue durée et de courte durée.

➔ Barges fluviales

Pour les fleuves traversant plusieurs pays (Danube), il existe un risque concernant le droit de passage (taxe) qu'accorde le pays aux unités utilisant la portion du fleuve qui appartient à ce pays. Ce risque s'amenuise suite à l'intégration de presque tous les pays que traverse le Danube dans la Communauté Européenne. L'union Européenne unifie les divers droits et taxes.

4.5.3. Risque politique

➔ Barges fluviales

Une des principales marchandises transportées en Europe par voie fluviale est le charbon. Le transport de charbon est lié au choix des politiques énergétiques des pays utilisant le transport fluvial. Un pays européen concerné qui viendrait à modifier ses choix en matière d'approvisionnement énergétique en diminuant sensiblement la part de l'énergie thermique au profit d'autres formes d'énergies comme le nucléaire, l'hydraulique, l'éolien ou

de toute autre forme pourrait entraîner une surcapacité de cale dans le transport fluvial et donc une baisse significative du fret. Pour limiter ce risque, le Groupe a développé l'activité de location de barges fluviales et il s'est diversifié dans les matières transportées (métaux, engrais, céréales, ciments, déchets, etc.).

➔ Wagons

Le Groupe estime que compte tenu du vieillissement du parc de wagons de fret, un renouvellement important du parc des wagons de fret est nécessaire et que ce renouvellement se fera avec le concours des loueurs. Le marché de location de wagons dépend par ailleurs des politiques gouvernementales (relance des investissements structurels, etc.).

4.5.4. Risque environnemental

Les risques environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société ne sont pas significatifs, le Groupe exerçant principalement une activité de service.

➔ Conteneurs maritimes

Dans certains pays, aux États-Unis notamment, le propriétaire de conteneurs peut être responsable des dommages environnementaux causés lors du déchargement des marchandises. Le Groupe a contracté et oblige ses clients à contracter des assurances pour se couvrir contre ce risque. Aucun litige significatif passé ou en cours n'existe sur le risque environnemental, le Groupe n'exploitant notamment pas de conteneurs citernes.

Le Groupe estime par ailleurs que les autres activités ne sont pas soumises à des risques environnementaux significatifs ; les impacts environnementaux de la nouvelle activité du Groupe de production de constructions modulaires sont notamment limités par la faible utilisation de peintures et de solvants.

4.5.5. Risque de gestion

Une part significative de la flotte de conteneurs, de constructions modulaires et de wagons gérée par le Groupe appartient à des investisseurs tiers ou des véhicules financiers (sociétés ad hoc) détenus par des investisseurs institutionnels. Des contrats de gestion régissent les relations entre chaque investisseur et le Groupe. Aucun revenu minimum n'est garanti par le Groupe et, sous certaines conditions, les investisseurs peuvent mettre fin à un contrat de gestion et demander le transfert des actifs à un autre gestionnaire.

TOUAX a limité le risque de rupture des contrats de gestion en diversifiant le nombre d'investisseurs. Un état synthétique du parc en gestion est réalisé mensuellement. À ce jour, aucun investisseur n'a retiré au Groupe la gestion de ces matériels et ce, sur les vingt dernières années.

La constitution de véhicules financiers (sociétés ad hoc) a entraîné la constitution par le Groupe de dépôts de garantie. Les véhicules financiers ont la possibilité de ponctionner ces dépôts de garantie dans la mesure où les rentabilités des programmes d'investissement sont insuffisantes. Les dépôts de garantie sont reconstitués si les rentabilités s'améliorent. À ce jour et selon les prévisions de rentabilité réalisées, le Groupe estime ne posséder aucun risque non provisionné de perte de dépôts de garantie. Ce risque est suivi à travers une évaluation semestrielle des distributions aux investisseurs et un suivi quotidien des taux d'utilisation et des revenus unitaires journaliers (« per diem »).

Les clauses de résiliation des contrats de gestion varient en fonction des programmes.

Les principales clauses de résiliation sont liées :

- à l'inexécution grave d'une obligation du gestionnaire (par exemple la preuve d'une gestion discriminatoire),
- à la faillite de TOUAX en tant que gestionnaire ou sa dissolution,
- au non-versement par TOUAX des revenus collectés et dus à ses différents investisseurs,
- au changement de l'actionnaire majoritaire.

Dans seulement certains cas particuliers (notamment les titrisations), une résiliation peut être causée par une mauvaise performance d'un investissement dont la gestion aurait été confiée à TOUAX.

4.5.6. Risque d'approvisionnement

Le Groupe achète certains des matériels qu'il met en location. Le Groupe peut ainsi se trouver dans la situation de ne pas pouvoir acheter rapidement de nouveaux matériels lorsque les usines de production n'ont plus d'espaces de commandes disponibles. Ce risque est d'une part limité dans le temps et d'autre part n'impacte que la croissance du Groupe, et non les matériels déjà en location. Ce risque est limité pour la division constructions modulaires, les matériels neufs étant essentiellement produits depuis 2007 par le Groupe.

➔ Constructions modulaires

En temps que producteur, la production de constructions modulaires peut être freinée en cas de défaillance financière ou technique d'un fournisseur de produits intermédiaires ou de pièces détachées. Pour pallier toute éventualité de rupture de contrat le Groupe développe un réseau de fournisseurs primaires et secondaires.

➔ Barges fluviales

Le marché du fuel peut affecter la compétitivité du transport fluvial soit par une pénurie soit par l'augmentation du prix du pétrole. Le Groupe n'utilise pas d'instrument de couverture des prix du pétrole. Pour limiter ce risque, le Groupe a indexé la majorité de ses contrats de transport à l'évolution du prix des produits pétroliers.

4.5.7. Risque « commodities »

Le prix d'achat des matériels varie en fonction de la volatilité du prix des matières premières et notamment celui de l'acier. Cette volatilité s'explique non seulement par le mécanisme économique de l'offre et de la demande mais également par la sensibilité des variations des taux de change puisque le cours des matières premières est libellé en dollar (cf. risque taux de change paragraphe 20.1 note 27 page 92).

La hausse des prix des matières premières se répercute directement sur les prix finaux des matériels, et parallèlement l'inflation a un impact positif sur le prix de vente des matériels et les valeurs résiduelles. Les tarifs locatifs sont majoritairement corrélés aux prix des matériels. Dans un environnement de baisse des prix, le Groupe peut constater une baisse ponctuelle des rentabilités. Ce risque est limité grâce à la durée des contrats et la longue durée de vie des matériels.

La volatilité des prix des matières premières peut également impacter les prix des matériels en commande pour des contrats d'achat ferme étalés dans le temps. Le Groupe réduit ce risque en limitant ses engagements fermes, et en négociant des mécanismes d'indexation sur les cours des matières premières en particulier de l'acier.

4. Facteurs de risque

4.5.8. Risque climatique

➔ Barges fluviales

La navigation fluviale est dépendante des conditions climatiques : précipitations, sécheresse, glace. En cas de pluie abondante sur certains fleuves, le niveau des eaux augmente et abaisse le tirant d'air (sous les ponts), limitant ou interdisant du même coup le passage des unités fluviales. Le phénomène de la sécheresse entraîne une baisse du niveau des eaux, ce qui oblige à un chargement moindre des unités voire à une impossibilité de naviguer. Des hivers très rigoureux peuvent impliquer une immobilisation totale des unités jusqu'à la fonte des glaces.

Les mauvaises conditions climatiques peuvent aussi avoir un impact sur les récoltes de céréales d'un pays ou d'une région. L'impact peut être qualitatif ou quantitatif voire les deux à la fois. Une mauvaise qualité de grain ou une baisse du volume de la production affaiblira les ventes à l'export entraînant du même coup une baisse des niveaux de fret. Les différentes implantations géographiques du Groupe permettent de limiter ces risques. Par ailleurs sur le Danube, le Groupe se focalise sur les parties des bassins (comme les canaux) moins soumis aux aléas climatiques.

4.5.9. Risque de positionnement et de perte des conteneurs

Les conteneurs sont parfois restitués par les locataires dans des zones pour lesquelles la demande de conteneurs est faible (États-Unis notamment). Pour se couvrir contre ce risque le Groupe d'une part, applique des « pénalités » (drop off charge) lors de la restitution des conteneurs dans des zones à faible demande et d'autre part s'est engagé dans le développement d'un département de vente de conteneurs d'occasion afin de diminuer les stocks sur les zones à faible demande. Les stocks de conteneurs sur dépôts sont suivis quotidiennement et analysés mensuellement. Par ailleurs, les conteneurs peuvent aussi être perdus ou détériorés. Le Groupe facture alors à ses clients des valeurs de remplacement qui sont préalablement acceptées dans chaque contrat de location et dont le montant est toujours supérieur à la valeur nette comptable des actifs. En cas de faillite d'un client, le Groupe a souscrit à une assurance « contingency » qui couvre (après l'application d'une franchise en ligne avec les conditions de marché) le risque de perte totale, et/ou de réparation, et/ou de récupération de conteneurs. Les dommages ou pertes liés à une catastrophe naturelle sont couverts soit par les assurances du client soit par les assurances des dépôts.

4.5.10. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires

Les constructions modulaires peuvent être soumises à des obsolescences techniques résultant d'une évolution qualitative des matériels concurrents ou à une demande évolutive de la part des clients (changement des goûts). La recherche de matériaux qualitatifs génère des coûts supplémentaires. Le Groupe investit dans des matériels de haute qualité en avance sur les normes existantes et les produits concurrents lui permettant de minimiser les coûts supplémentaires des nouveaux matériaux.

4.5.11. Risque de sous-traitance des wagons

Les risques de sous-traitance correspondent principalement aux problèmes générés par les déraillements et les grèves des opérateurs ferroviaires. En cas de déraillement le risque du Groupe est limité à sa part de responsabilité et à la couverture des assurances. En cas de grève, seuls les wagons en cours

de livraison sont impactés, les wagons loués continuent d'être facturés aux clients dans des conditions normales.

4.6. ASSURANCE – COUVERTURE DES RISQUES

Les risques portant sur la responsabilité civile du loueur sur les matériels en exploitation sont toujours couverts. Seuls les risques portant sur les pertes d'exploitation ne sont pas toujours couverts. L'appréciation du risque de perte d'exploitation et de sa couverture est réalisée par les gérants et les directeurs d'activités en fonction des conditions de marché.

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux. Le Groupe possède trois types de polices d'assurance : l'assurance du matériel, la responsabilité civile d'exploitation et la responsabilité civile des mandataires sociaux. Le Groupe ne possède pas de société d'assurance captive.

Le risque de perte ou de détérioration des actifs corporels des activités constructions modulaires, barges fluviales et wagons est couvert par l'assurance du matériel (multirisques biens). L'assurance des actifs corporels de l'activité conteneurs maritimes est déléguée aux clients et fournisseurs (dépôts) du Groupe conformément aux pratiques courantes du métier. D'autre part le Groupe a souscrit à une assurance « contingency » couvrant les frais de récupération, réparation et de remplacement des conteneurs en cas de faillite de clients.

Les pertes d'exploitation survenues à la suite de pertes ou de détériorations d'actifs corporels sont couvertes par l'assurance corporelle.

L'assurance responsabilité civile de la société mère TOUAX SCA couvre les dommages corporels relevant de son exploitation. Les filiales du Groupe possèdent individuellement une assurance responsabilité civile.

L'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux couvre les dirigeants de droit et de fait qui verraient leurs responsabilités engagées pour une faute professionnelle commise dans le cadre d'une activité de direction, de gestion ou de supervision exercée avec ou sans mandat ou délégation de pouvoir.

L'activité conteneurs maritimes possède une assurance responsabilité civile et une assurance « contingency ». Le matériel est assuré directement par les clients et les dépôts conformément aux normes de la profession.

L'assurance constructions modulaires garantit la valeur des matériels de façon générale et particulièrement lorsque ceux-ci sont sur des dépôts ou loués et lorsque le client a omis de contracter une assurance pendant la durée de location. Cette assurance couvre notamment les risques d'explosion, feu, ouragan, tempête, collision, dégâts des eaux, chute, vol, etc.

L'assurance barges fluviales garantit les dommages, pertes, recours de tiers et les dépenses résultant de tout accident de navigation, d'explosion, d'incendie ou de tout événement de force majeure et plus précisément les avaries consécutives au dysfonctionnement des organes de propulsion et de direction, les bris de machine, les dommages électriques, les voies d'eau, les dommages survenus par mauvais arrimage ou mauvais chargements, les risques de stationnement, les dommages aux ouvrages d'art, les risques de pollution, les frais d'enquête, d'expertise, de procédures et d'avocats. L'assurance comprend une responsabilité civile contractuelle vis-à-vis des barges confiées

appartenant à des tiers, une couverture de la responsabilité du transporteur telle que définie par les lois et réglementations, et une couverture des marchandises transportées. Les couvertures et le montant des garanties sont fonction des navires et des bassins d'exploitation. Il est à noter par ailleurs que les risques de guerre sont couverts pour les unités exploitées sur le Danube. L'activité wagons possède une assurance responsabilité civile et une assurance dommages matériels qui garantit la réparation

pécuniaire des pertes et dommages résultant de catastrophes naturelles, d'incendie, d'explosion, de vol ou de disparition, de tout événement caractérisé provenant d'une cause extérieure. L'assurance couvre également la perte de loyers lorsque le wagon endommagé est immobilisé pour réparations.

Le Groupe estime que ses risques, notamment portant sur les matériels, sont correctement couverts.

5. Informations concernant l'émetteur

5.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1. Raison sociale et nom commercial

TOUAX SCA

SGTR – CITE – CMTE – TAF – SLM
TOUAGE INVESTISSEMENT réunies

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement

Siège social et administratif

Tour Arago – 5, rue Bellini
92806 Puteaux – La Défense cedex – France
Téléphone : 01 46 96 18 00

Identification

Registre du commerce et des sociétés :
Nanterre B 305 729 352

Numéro Siret : 305 729 352 00099

APE : 7739Z

Côté à Paris sur NYSE Euronext
compartiment C

Code ISIN : FR0000033003

Reuters TETR. PA – Bloomberg TOUPFP equity

5.1.3. Date de constitution et durée

La société a été constituée en 1898 et prendra fin le 31 décembre 2104.

5.1.4. Forme juridique et législation

Forme juridique de la société

Société en commandite par actions

Exercice social

L'exercice social de TOUAX SCA commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Capital social

Le 31 décembre 2008, le capital de la société était constitué de 4 682 971 actions d'une valeur nominale de 8 €.

Le 6 janvier 2009, des bons de souscription d'action remboursables ont été exercés portant son capital à 4 682 981 actions d'une valeur nominale de 8 €.

Le capital est entièrement libéré.

Législation de la société

La société en commandite par actions est régie par le Code de Commerce.

Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société

Les documents relatifs à TOUAX SCA peuvent être consultés au siège social de la société.

Politique d'information

Outre le rapport annuel et les publications dans le bulletin d'annonces légales obligatoires (BALO), la société diffuse une lettre semestrielle d'activité contenant une analyse sectorielle du chiffre d'affaires et les faits marquants du semestre.

Une convention de communication financière a été signée avec la société ACTIFIN – 76-78, rue Saint Lazare – 75009 – Paris – FRANCE.

Les rapports annuels, les communiqués de presse et les lettres semestrielles sont disponibles en français et en anglais sur le site internet du Groupe (www.touax.com).

Les nouvelles d'importance significative susceptibles d'avoir un impact sur le cours font l'objet d'une diffusion systématique par la presse.

Responsables de l'information financière

Raphaël et Fabrice WALEWSKI

Gérants de TOUAX SCA

Tour Arago, 5 rue Bellini

92806 Puteaux – La Défense cedex – FRANCE

Tél. : + 33 1 46 96 18 00

Fax : + 33 1 46 96 18 18

e-mail : touax@touax.com

5.1.5. Rappel historique

Cf. paragraphe rappel historique page 3 du présent document.

5.2. INVESTISSEMENTS

5.2.1. Principaux investissements

Le Groupe a pour activité la location opérationnelle de matériels mobiles et standardisés, les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons. Le Groupe possède par ailleurs une activité transversale, la gestion pour compte de tiers. Ainsi, à fin 2008, 67 % des actifs gérés par le

5. Informations concernant l'émetteur

Groupe sont financés par des investisseurs et donnés en gestion au Groupe dans le cadre de contrat de gestion. La politique de croissance du Groupe s'articule à travers la signature de nouveaux contrats de location de matériels auprès de ses clients nécessitant des investissements nouveaux qui sont financés soit par des investisseurs tiers au sein des programmes de gestion, soit par le Groupe au travers de ses propres moyens de financement.

Le Groupe a pour ambition de poursuivre sa croissance sur ses quatre activités en augmentant le parc de matériel neuf mis en location sur des contrats de longue durée. Les objectifs sont d'atteindre au moins 200 millions d'euros d'investissements par an, de poursuivre la croissance à deux chiffres du Groupe pour prendre des parts de marché et renforcer les économies d'échelle, avec une rentabilité minimum de 15 % des fonds propres grâce à l'optimisation de la capacité d'endettement du Groupe. Ces investissements s'entendent pour compte propre et pour compte de tiers. Pour atteindre ses objectifs, le Groupe équilibre la répartition des actifs gérés et des investissements en propre avec une règle de 25 % de matériels en propriété et 75 % de matériels gérés. Les investissements en propre apportent des résultats récurrents et valorisent le Groupe à terme en créant des opportunités de plus values de cessions, la gestion de matériels permet de générer des commissions de gestion et d'améliorer la rentabilité sur fonds propres sans immobiliser de capitaux.

La politique d'investissement du Groupe est de financer les actifs en propriété dans le respect du ratio d'endettement financier net

sur fonds propres de 1,9 pour 1. Afin d'optimiser son résultat, le Groupe utilise aussi de la dette « sans recours » dont le remboursement n'est garanti qu'avec les revenus locatifs, ou les produits de cession de l'actif financé. Ce type de financement permet d'accompagner la croissance du Groupe en limitant le risque pour l'actionnaire. La politique du Groupe est de respecter un ratio d'endettement financier net (incluant la dette sans recours) sur fonds propres de 2,8 pour 1. Dans ce ratio le Groupe préfinance des actifs destinés à être cédés à des investisseurs. La cession d'actif à des investisseurs fait partie de la stratégie du Groupe et permet de financer la croissance avec un recours limité à l'endettement. La croissance du Groupe permet de réaliser des économies d'échelle et ainsi d'augmenter la marge.

Le Groupe peut éventuellement avoir aussi recours à des outils de financement de son actif circulant tel que la cession Dailly, l'affacturage, la titrisation ou la cession de créances, etc.

Il est à noter que les contrats de location sont classifiés en contrat de location financement dès lors que le Groupe bénéficie des avantages et des risques inhérents à la propriété. Par exemple, l'existence d'une clause de transfert automatique de propriété, l'existence d'une option d'achat d'une valeur très inférieure à une valeur de marché estimée, l'équivalence de durée entre le bail et la vie du bien ou entre la valeur actualisée des paiements futurs au titre du bail et la valeur du bien sont des éléments qui conduisent généralement à considérer les contrats de location comme des contrats de location financement.

Durant l'année 2008 le Groupe a réalisé les investissements suivants pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs tiers :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges	Wagons	Divers	Total
Investissements bruts immobilisés						
dont entrée de périmètre	5 067	57 014	23 919	8 081	134	94 215
Variation de stocks de matériels	(23 005)			47 394		24 389
Lease purchase	34 406					34 406
Investissements bruts sous gestion	98 978			14 893		113 871
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs	232					232
Investissements immobilisés et sous gestion	115 678	57 014	23 919	70 368	134	267 113
Cession matériels sous gestion	(10 418)	(2 249)		(125)		(12 792)
Cession matériels immobilisés	(2 026)	(1 793)	(819)	(909)		(5 547)
Investissements nets immobilisés et stockés	(19 964)	55 221	23 100	54 566	134	113 057
Investissements nets sous gestion	123 198	(2 249)	0	15 018	0	135 717
Investissements nets	103 233	52 972	23 100	69 334	134	248 774

Les investissements du Groupe pour son propre compte et pour le compte de tiers se présentaient de la façon suivante en 2007 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges	Wagons	Divers	Total
Investissements bruts immobilisés						
dont entrée de périmètre	8 214	52 930	4 416	30 895	331	96 786
Variation de stocks de matériels	18 723	681	13	6 069		25 486
Lease purchase	24 827					24 827
Investissements bruts sous gestion	56 485			33 381		89 866
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs	4 248					4 248
Investissements immobilisés et sous gestion	112 498	53 611	4 429	70 345	331	241 214
Cession matériels sous gestion	(8 514)	(1 578)		(40)		(10 132)
Cession matériels immobilisés	(5 292)	(2 183)	(21)	(641)	(8)	(8 145)
Investissements nets immobilisés et stockés	21 645	51 428	4 408	36 323	323	114 127
Investissements nets sous gestion	77 046	(1 578)	0	33 341	0	108 809
Investissements nets	98 691	49 850	4 408	69 664	323	222 936

Les investissements du Groupe pour son propre compte et pour le compte de tiers se présentaient de la façon suivante en 2006 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges	Wagons	Divers	Total
Investissements bruts immobilisés						
dont entrée de périmètre	833	29 391	1 940	10 980	112	43 256
Variation de stocks de matériels	27 698	218	0	696		28 612
Lease purchase						0
Investissements bruts sous gestion	88 105			30 681		118 786
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs						0
Investissements immobilisés et sous gestion	116 637	29 609	1 940	42 357	112	190 655
Cession matériels sous gestion	(1 230)	(2 642)				(3 872)
Cession matériels immobilisés	(1 933)	(1 826)	(878)	(326)	(129)	(5 092)
Investissements nets immobilisés et stockés	26 599	27 783	1 062	11 350	(17)	66 777
Investissements nets sous gestion	86 875	(2 642)	0	30 681	0	114 914
Investissements nets	113 474	25 141	1 062	42 031	(17)	181 691

5. Informations concernant l'émetteur

Au 31 décembre 2008, les principaux investissements nets immobilisés détaillés dans les comptes consolidés sont les suivants :

Investissements nets immobilisés au cours des exercices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Investissements incorporels nets	466	605	71
Investissements corporels nets	77 177	87 589	35 775
Investissements financiers nets	11 025	447	2 319
TOTAL INVESTISSEMENTS NETS	88 668	88 641	38 164

Répartition par activité des investissements nets immobilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Conteneurs maritimes	3 041	2 922	(1 100)
Constructions modulaires	55 221	50 747	27 565
Barges fluviales	23 100	4 395	1 061
Wagons	7 172	30 254	10 655
Divers	134	323	(17)
TOTAL	88 668	88 641	38 164

Modalités de financement des investissements nets immobilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Trésorerie / emprunts	56 530	92 889	12 903
Crédit bail	32 370	0	25 261
Contrat de gestion avec des investisseurs tiers	(232)	(4 248)	
TOTAL	88 668	88 641	38 164

Les investissements conservés sur le bilan du Groupe ont été financés par les lignes de crédit disponibles.

5.2.2. Principaux investissements en cours

Les commandes et investissements payés ou livrés depuis le début de l'année 2009 s'élèvent, au 31 janvier 2009, à environ 25 millions d'euros dont 17 millions d'euros de conteneurs maritimes, 2 millions d'euros de wagons, 5 millions d'euros de constructions modulaires et 1 million d'euros de barges fluviales.

Les commandes et les investissements ont été financés par la trésorerie et les lignes de crédits disponibles.

5.2.3. Engagements fermes d'investissements

Les commandes et investissements fermes au 31 décembre 2008 à payer en 2009 s'élèvent à 104 millions d'euros dont

16 millions d'euros de conteneurs maritimes, 9 millions d'euros de constructions modulaires, 14 millions d'euros de barges fluviales et 65 millions d'euros de wagons. Ces commandes ou investissements fermes ont été livrés en 2008 ou doivent être livrés en 2009 mais seront payés en 2009.

Les engagements fermes d'investissements seront préfinancés par les lignes de crédit disponibles. Ces investissements seront revendus, pour la plupart, à des investisseurs tiers.

En effet, la grande majorité des commandes de conteneurs maritimes, des wagons et une partie des barges fluviales est destinée à ces investisseurs tiers ou à être cédée. Les commandes de constructions modulaires et une partie des barges fluviales sont principalement destinées au Groupe.

5.2.4. Répartition des actifs gérés

La répartition des actifs gérés par le Groupe est la suivante :

Répartition des actifs gérés au 31.12.2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Total
Propriété Groupe (immobilisations et stocks)	45 301	186 593	64 526	120 304	416 724
Investisseurs hors Groupe	589 592	55 229	8 815	158 601	812 237
TOTAL	634 893	241 822	73 341	278 905	1 228 961

Les actifs gérés dans le cadre de titrisation représentent 9 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2008.

Répartition des actifs gérés au 31.12.2007

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Total
Propriété Groupe (immobilisations et stocks)	59 570	137 109	39 223	65 576	301 478
Investisseurs hors Groupe	433 336	57 206	8 815	143 556	642 913
TOTAL	492 906	194 315	48 038	209 132	944 391

Les actifs gérés dans le cadre de titrisation représentent 11 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2007.

Répartition des actifs gérés au 31.12.2006

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Total
Propriété Groupe (immobilisations et stocks)	44 251	87 001	35 788	31 244	198 284
Investisseurs hors Groupe	382 028	62 393	9 638	113 722	567 781
TOTAL	426 279	149 394	45 426	144 966	766 065

Les actifs gérés dans le cadre de titrisation représentent 15 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2006.

Les matériels pris par le Groupe en location sans recours sont comptés dans les actifs en gestion. Ceux pris par le Groupe en location financière sont comptés dans les actifs en propriété. Le détail des locations sans recours est indiqué paragraphe 20.1 note 29.1 page 95 de l'annexe des comptes consolidés.

6. Aperçu des activités

6.1. PRINCIPALES ACTIVITÉS

6.1.1. Nature des opérations et principales activités

Le Groupe TOUAX est un loueur opérationnel de matériels mobiles standardisés : les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons de fret. Le Groupe gère ses propres matériels et gère des matériels pour le compte d'investisseurs tiers. Le Groupe, à travers ses quatre activités, possède l'activité transverse de gestion pour compte de tiers. Cette activité de gestion commence par l'achat de matériels par le Groupe, puis la constitution d'un portefeuille de matériels en location, ensuite la cession de ces matériels à des investisseurs et enfin la gestion de ce portefeuille pour le compte des investisseurs. Le Groupe réalise de ce fait des marges de location (matériels en propre), de syndication (achat puis vente de matériels à des investisseurs), des marges de gestion (matériels en gestion) et des marges de négoce (achat puis vente de matériels à des clients finaux).

Le chiffre d'affaires locatif comptabilisé correspond au chiffre d'affaires locatif de l'ensemble des matériels gérés par le Groupe, matériels en propre ou matériels en gestion. Le Groupe agit en tant que principal et non en tant qu'agent. De la même façon les charges opérationnelles comptabilisées correspondent à l'ensemble des matériels gérés.

La marge de gestion pour compte de tiers correspond au chiffre d'affaires locatif des matériels en gestion diminué des charges opérationnelles de ces matériels et diminué de la distribution aux investisseurs de leurs revenus. Cette marge de gestion pour compte de tiers est équivalente à la commission de gestion du Groupe.

La marge de syndication correspond selon les activités soit à la marge sur ventes (ventes diminuées des coûts d'achat des ventes), soit aux plus values de cession.

Les plus values réalisées sur les valeurs résiduelles des actifs du Groupe sont toujours enregistrées en plus values de cession.

Les activités et les marchés sont détaillés dans les chapitres précédents en pages 4 à 12 du présent document et complétés par le rapport de gestion présenté en page 130.

La répartition des revenus par type d'activité et par zone géographique est détaillée dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 3 page 60.

➔ **Dans l'activité conteneurs maritimes**, le Groupe réalise des marges de syndication et des marges de gestion et location. La constitution et la syndication de portefeuille de conteneurs maritimes sont rapides (6 mois en moyenne). Les marges de syndication sont enregistrées en ventes / coût d'achat des ventes.

Le parc mondial de conteneurs est passé de 12,5 millions à 26,2 millions d'unités (TEU size) en 10 ans suite à la croissance du commerce mondiale.

Le marché du conteneur maritime présente une croissance structurelle pour faire face à la mondialisation des échanges :

Taux de croissance annuelle	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Trafic conteneurisé	2 %	10 %	12 %	13 %	10 %	11 %	11 %	5 %	3 %	5 %
Navires porte-conteneurs	8 %	8 %	8 %	8 %	11 %	14 %	12 %	11 %	13 %	12 %
Flotte conteneurs	4 %	6 %	9 %	10 %	7 %	9 %	12 %	5 %*	3 %*	5 %*

Source : Clarkson Research Studies – février 2009 et Containerisation International 2008.

* Prévisions TOUAX sur la croissance de la flotte de conteneurs en 2008, 2009 et 2010.

Bien que Clarkson prévoit une légère hausse du marché en volume en 2009, le Groupe anticipe une contraction suivie d'une reprise progressive en 2010.

TOUAX envisage de poursuivre ses investissements sur des contrats long terme pour faire face à la demande. Les investissements sont destinés à être cédés à des investisseurs tiers dans le cadre de contrat de gestion.

Le Groupe a pour ambition de gérer une flotte supérieure à 800 000 TEU (7 % de part de marché mondial), à moyen terme.

➔ **Dans l'activité constructions modulaires**, le Groupe réalise des marges de syndication, des marges de gestion et de location et des marges de négoce. Le Groupe produit et vend des constructions modulaires à ses clients et enregistre des marges de négoce (ventes / coût d'achat des ventes). Par ailleurs, le Groupe investit dans du matériel locatif. La constitution de portefeuilles de constructions modulaires et sa syndication prennent plus d'une année en moyenne. Les marges de syndication sont alors enregistrées en plus values de cession.

Le parc européen de constructions modulaires en location est passé de 250 000 à 500 000 unités en 15 ans (source TOUAX).

Le Groupe a pour objectif de posséder un parc de 60 000 modules afin d'atteindre 10 % de part de marché en Europe. En 2008, le Groupe détient 7,5 % de part de marché européen (source TOUAX).

➔ **Dans l'activité barges fluviales**, le Groupe réalise des activités de transport (sur le Rhin et le Danube) et des activités de location (sur le Mississippi, la Seine et le Rhône et le Paraná-Paraguay).

Le nombre de barges fluviales en Europe n'a que très peu évolué depuis plusieurs années entraînant un vieillissement du parc (source TOUAX). Aux USA, le parc de barges de vrac sec est passé de 17 785 unités en 2006 à 18 029 unités en 2007 avec un âge moyen de 16,1 années dont plus de 28 % a plus de 25 ans d'âge (source Sparks Companies Inc).

En 2009, le marché des barges fluviales devrait faire face à une réduction du trafic en Europe sans toutefois présenter de surcapacités importantes de matériels. Le développement de nouveaux marchés (notamment en Amérique du Sud) devrait compenser ces éventuelles réductions.

Ambitions à moyen terme :

- Positionnement et développement sur des contrats de location et de transport de longue durée.
- De nouveaux investissements sélectifs (Amérique du Sud, Europe).
- Hausse structurelle du transport fluvial sur le Danube.

➔ **Dans l'activité wagons de fret**, le Groupe loue 6 700 wagons aux USA et en Europe principalement sur des contrats de longue durée (durée moyenne de 5 ans). Le Groupe réalise des marges de syndication, des marges de location et de gestion et des marges de négoce. La constitution et la syndication de portefeuille de wagons de fret et sa syndication se font auprès d'investisseurs tiers. Les marges de syndication sont enregistrées en ventes / coût d'achat des ventes. Il existe par ailleurs des marges de négoce aussi enregistrées en ventes / coût d'achat des ventes.

Il est à noter une hausse du trafic ferroviaire en Europe (+9 %) (Source UIRR Statistics 2007). Le nombre de semi-remorques, caisses mobiles ou conteneurs transportés par rail en Europe est passé de 5 435 501 TEU en 2006 à 5 905 076 TEU en 2007 (source Union internationale des sociétés de transport combiné rail-route). En 2008, le marché a commencé à baisser à partir de septembre, et le Groupe anticipe une contraction en 2009 avec une reprise sur 2010.

L'offre de location de TOUAX séduit les opérateurs ferroviaires. Le Groupe a pour objectif en 2009 de continuer de réaliser des investissements pour compte propre et pour compte de tiers sur des contrats de longue durée principalement en Europe mais sur des volumes moins importants qu'en 2008.

À moyen terme, Le Groupe a pour ambition de gérer une flotte de 10 000 wagons et de conforter sa place de 2^e loueur européen de wagons intermodaux.

6.1.2. Nouveau produit ou service

Non applicable

6.2. PRINCIPAUX MARCHÉS

Cf. page 5.

6.3. ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Non applicable

6.4. DÉPENDANCE BREVETS, LICENCES OU CONTRATS

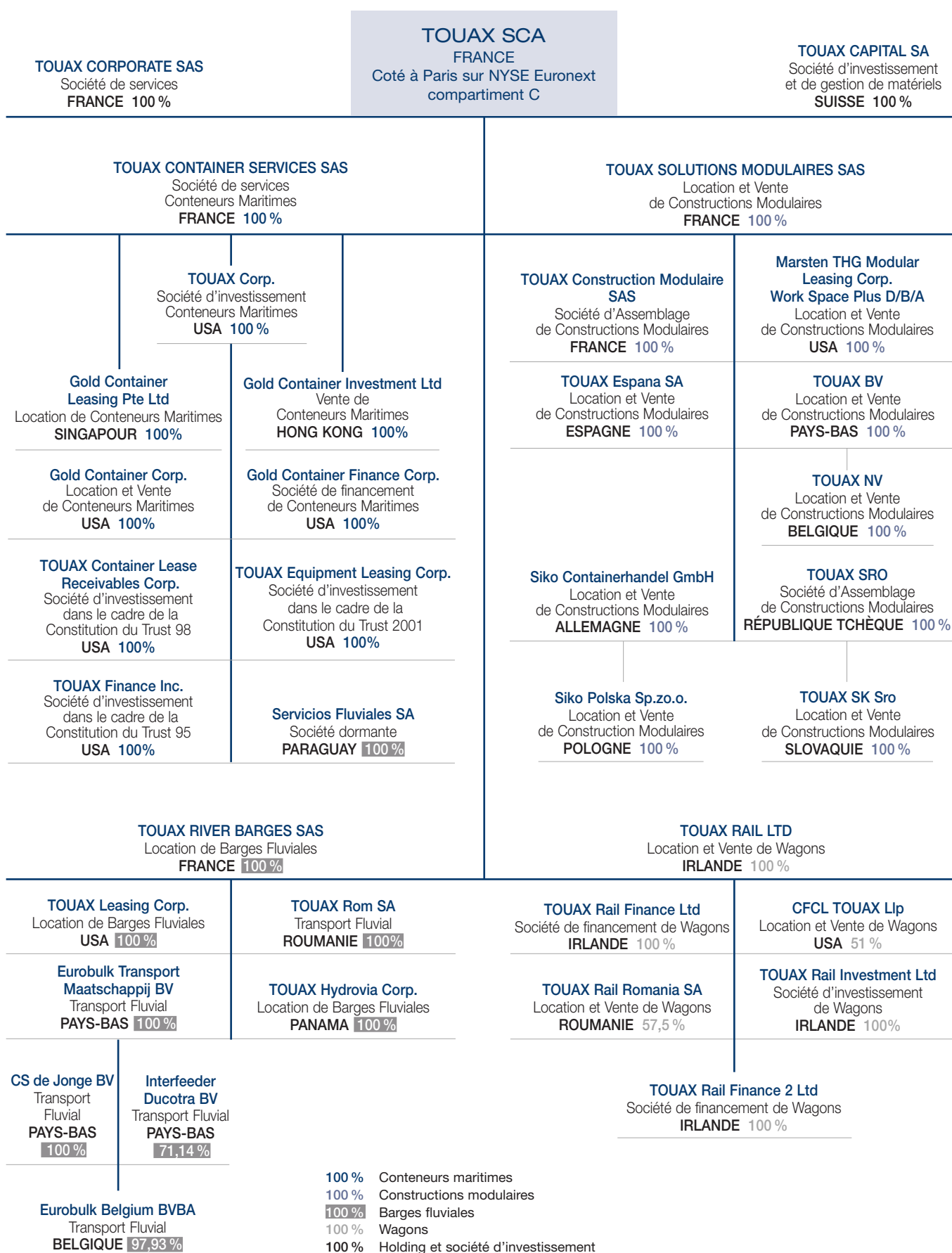
Non applicable

6.5. POSITION CONCURRENTIELLE

Cf. pages 6, 7, 8 et 9

7. Organigramme

7.1. ORGANIGRAMME DU GROUPE



7.2. RELATIONS MÈRE FILLES

La société TOUAX SCA est un holding. À ce titre, la société TOUAX SCA enregistre les participations dans ses filiales françaises et étrangères. TOUAX SCA a comme activité opérationnelle une activité immobilière sur le territoire français et une activité de conseil auprès de ses filiales.

Il n'existe pas de dépendance fonctionnelle entre les divisions du Groupe. Ils existent certaines dépendances fonctionnelles entre les sociétés d'une même division avec notamment des sociétés de financement d'actifs, des sociétés de production d'actifs et des sociétés de distribution.

Majoritairement, chaque filiale détient ses propres actifs destinés à la location et la vente.

La liste des filiales est présentée dans les comptes consolidés paragraphe 20.1 note 22 page 89.

Les fonctions des dirigeants de la société TOUAX SCA dans les filiales du Groupe sont mentionnées dans le rapport du président

du Conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 142. La présentation économique du Groupe est faite dans le chapitre « L'expérience de la location opérationnelle » (Cf. Rabat de couverture).

Aucun risque significatif provenant de l'existence d'influences notables d'actionnaires minoritaires sur des filiales du Groupe n'est à relever pour la structure financière du Groupe, notamment relatif à la localisation et l'adossement des actifs, de la trésorerie et des dettes financières du fait de l'existence d'accords organisant un contrôle conjoint.

À notre connaissance, il n'existe ni de restrictions aux remontrées de trésorerie des filiales vers la société mère ni de restrictions à l'utilisation de la trésorerie à l'exception des filiales en contrôle conjoint.

La description chiffrée des relations significatives mère filiales (autres que les conventions réglementées) est la suivante :

Prestations données

(en milliers d'euros)

	Frais de gestion	Produits d'intérêts sur avances financières
Eurobulk Transport Maatschappij BV	66	
Gold Container Corp	710	54
Siko Containerhandel GmbH	65	160
Siko Polska Sp.zo.o.	48	
TOUAX BV	22	
TOUAX Capital SA	1 246	285
Interfeeder Ducotra BV		51
TOUAX Corp		130
TOUAX Espana SA	20	
TOUAX NV	13	
TOUAX Rom SA	34	
TOUAX Rail Ltd	471	887
Marsten THG Modular Leasing Corp. Workspace plus DBA	36	
TOUAX Leasing Corp	17	
TOUAX Sro	21	
TOUAX Solutions Modulaires SAS	174	1 868
TOUAX Container Services SAS	5	808
TOUAX Construction Modulaire SAS		108
Gold Container Investment Ltd	55	
TOUAX River Barges SAS	15	815
Gold Container Leasing Pte Ltd	52	
TOUAX Corporate SAS		104

Prestations reçues

(en milliers d'euros)

	Charges d'intérêts sur avances financières
TOUAX Capital SA	407
Gold Container Corp.	27
TOUAX Corp.	81
TOUAX Corporate SAS	3

7. Organigramme

Les cautions et autres engagements donnés sont les suivants au 31 décembre 2008 :

Filiales concernées <i>(en milliers d'euros)</i>	Année de mise en place des garanties	Montant d'origine des garanties accordées	Garanties arrivant à échéance dans moins d'un an	Garanties arrivant à échéance entre 1 à 5 ans	Garanties arrivant à échéance dans plus de 5 ans	Capital restant dû au 31.12.2008
TOUAX Solutions Modulaires SAS	2008	64 057	16 672	9 339	38 047	43 605
TOUAX Rail Ltd		28 443	22 050	3 067	3 326	25 173
	2000	3 326			3 326	1 929
	2002	3 067		3 067		1 194
	2008	22 050	22 050			22 050
Siko Containerhandel GmbH		19 402	500	225	18 677	17 200
	2005	225		225		112
	2006	3 503			3 503	2 696
	2008	15 674	500		15 174	14 392
TOUAX River Barges SAS	2008	17 496	12 095	4 534	867	12 521
Siko Polska Sp.zo.o.		17 151	0	2 107	15 044	13 426
	2004	2 107		2 107		858
	2006	4 817			4 817	3 493
	2007	6 182			6 182	5 240
	2008	4 045			4 045	3 835
TOUAX Leasing Corp	2007	14 586			14 586	7 191
Marsten THG Modular Leasing Corp.						
Workspace Plus D/B/A		8 005	199	3 077	4 729	4 722
	1999	199	199			132
	2002	3 077		3 077		741
	2005	2 169			2 169	1 663
	2006	2 560			2 560	2 186
TOUAX Corp.	2008	7 185	7 185			11
EUROBULK Transport Maatschappij BV		5 552	0	4 766	786	2 304
	2003	4 433		4 433		1 651
	2005	786			786	351
	2008	333		333		302
GOLD Container Corp		5 317		1 724	3 593	4 231
	1997	862		862		338
	1998	862		862		389
	2008	3 593			3 593	3 504
TOUAX Construction Modulaire SAS	2008	3 546	2 750	796		2 012
TOUAX Espana SA		2 460	1 750	710		467
	2003	1 500	1 500			63
	2005	710		710		324
	2008	250	250			80
TOUAX NV		903	610	293		135
	2001	610	610			66
	2002	106		106		22
	2003	187		187		47
TOUAX BV	2003	867		867		252
TOUAX Corporate SAS	2008	275	275			275
Total général des garanties accordées		195 245	64 086	31 505	99 655	133 525

Les principales filiales de TOUAX SCA sont détaillées dans le tableau des filiales et participation dans l'annexe des comptes sociaux. Les filiales significatives du Groupe sont la société GOLD Container corporation, société de droit américain et la société TOUAX RAIL Ltd, société de droit irlandais.

Les chiffres clés de la société GOLD Container corporation sont présentés dans le tableau suivant avant élimination des opérations intra groupe :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2008	2007	2006
Actif immobilisé net	12 385	6 125	6 975
Capitaux propres	35 083	28 068	24 270
Dettes financières	5 839	963	1 324
Chiffre d'affaires	346 669	202 081	143 195
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	86 143	74 902	58 847
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs	8 398	4 460	6 510
Résultat net	5 518	3 798	5 358

La hausse du chiffre d'affaires s'explique par une augmentation de la flotte gérée, le maintien du taux d'utilisation à 94 % et une croissance importante des ventes. Le résultat net augmente suite à une progression significative du volume des ventes de matériel aux investisseurs.

Les chiffres clés de la société TOUAX RAIL Ltd sont présentés dans le tableau suivant avant élimination des opérations intra groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Actif immobilisé net	9 251	9 821	9 653
Capitaux propres	13 000	13 853	10 735
Dettes financières	3 123	3 119	3 644
Chiffre d'affaires	113 253	108 343	60 977
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	18 547	14 098	8 829
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs	2 437	3 682	2 512
Résultat net	(852)	2 733	1 874

La baisse du résultat s'explique par l'enregistrement d'une provision pour compenser la hausse des prix d'achat de wagons destinés à être loués en location financière. Cette hausse devrait être évitée par la commande de wagons supplémentaires auprès d'un fabricant, décision qui n'a pas été prise par prudence compte tenue de la faible demande attendue en 2009.

Il est à noter par ailleurs les points significatifs suivants pour les autres filiales du Groupe :

TOUAX Container Services SAS a créé deux sociétés dont elle détient 100 % du capital :

- GOLD Container Leasing Private Limited à Singapour
- GOLD Container Investment Limited à Hong-Kong

Ces deux sociétés ont été créées dans le but d'accompagner le développement de l'activité conteneurs maritimes en Asie.

8. Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le Groupe est un loueur opérationnel de matériels mobiles standardisés. Il possède à ce jour peu de goodwill (21,9 millions d'euros) ou d'immobilisations incorporelles (0,1 million d'euros) comparé aux immobilisations corporelles (267,1 millions d'euros). Les immobilisations corporelles représentent les matériels appartenant au Groupe qui sont mis en location (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons de fret).

Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles est mentionné dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 16 page 77 à la note 18 page 79.

8.2. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Les risques environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société ne sont pas significatifs, le Groupe exerçant principalement une activité de services. En conséquence, aucune dépense significative n'a été engagée au titre des domaines suivant (classification Eurostat) :

- protection de l'air ambiant et du climat,
- gestion des eaux usées,
- gestion des déchets,
- protection et assainissement des sols, des eaux souterraines et des eaux de surface,
- lutte contre le bruit et les vibrations,
- protection de la biodiversité et du paysage,
- protection contre les rayonnements,
- recherche et développement,
- autres activités de protection de l'environnement.

La politique environnementale du Groupe s'articule autour de trois axes principaux.

Une gestion rigoureuse des terrains

Utilisateur de plates-formes de stockage, le Groupe a mis en place une gestion des terrains respectueuse de l'environnement :

- une analyse systématique des terres par carottage lors de l'achat d'un terrain,
- une approche des collectivités territoriales pour permettre une meilleure insertion des activités dans l'environnement existant,

- un aménagement soucieux du respect des législations en vigueur quant aux eaux pluviales et usées (avec notamment des séparateurs d'eaux et d'hydrocarbures),
- le choix d'une architecture simple et harmonisée avec l'environnement,
- des plantations d'espaces verts incluant les espèces locales identifiées.

L'identification et la maîtrise des substances utilisées

Lors des travaux de maintenance et d'assemblage, le Groupe est parfois amené à utiliser des produits du type peinture, solvants, acide, etc. Une démarche, corrélative à celle mise en place en matière de prévention des risques, permet d'identifier les composants des produits utilisés.

Cette identification a ainsi amélioré les conditions de stockage mais surtout le tri et l'évacuation des déchets et contenants. Chaque site sous-traité dans le cadre de contrats spécifiques avec des sociétés extérieures habilitées et reconnues le traitement des déchets.

Les départements wagons et barges fluviales par ailleurs contribuent, pour leur part, à l'environnement en respectant les règlements existants en matière de nettoyage des contenants.

La rationalisation des méthodes de travail et la prévention des risques ont ainsi permis de prendre plus spécifiquement conscience de la gestion des déchets.

L'optimisation des véhicules de transport

Le Groupe optimise la gestion de son parc de camions et en conséquence favorise le respect de l'environnement en réduisant les émanations de carbone dans l'atmosphère.

Les moyens mis en place pour ce faire sont :

- contrôle régulier des véhicules de transport, chariots élévateurs, wagons, pousseurs et automoteurs,
- sous-traitance des transports à des sociétés disposant de véhicules très récents,
- rationalisation des transports livraison/restitution afin de limiter les déplacements inutiles.

D'une façon générale le maintien en bon état des actifs du Groupe contribue au respect de l'environnement.

9. Examen de la situation financière et du résultat

9.1. SITUATION FINANCIÈRE

L'examen de la situation financière est présenté dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 130.

9.2. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

L'examen du résultat d'exploitation est présenté dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 130.

9.2.1. Facteurs inhabituels

Non applicable.

9.2.2. Changements importants

Non applicable.

9.2.3. Facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique

Non applicable.

10. Trésorerie et capitaux

10.1. CAPITAUX DU GROUPE

Les ressources financières et la trésorerie du Groupe sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 22 page 89 et note 19 page 80 avec des précisions sur les risques de liquidité et les risques de taux paragraphe 20.1 note 27 page 92.

10.2. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie du Groupe sont détaillés et expliqués dans le tableau de flux de trésorerie dans les comptes consolidés paragraphe 20.1 page 41 et suivants.

10.3. CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT

Les conditions d'emprunts et la structure de financement sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 27 page 92 avec des précisions sur les risques de liquidité et les risques de taux paragraphe 20.1 note 27 page 92.

Le Groupe utilise pour se financer une large palette d'instruments de financement :

- les lignes spot (364 jours) et de découvert sont utilisés pour les besoins ponctuels de financement de BFR et de préfinancement d'actifs (elles permettent de constituer des portefeuilles d'actifs de montants significatifs avant le financement à long terme ou la cession à des investisseurs tiers) ;
- les lignes revolving tirables par billet sont utilisées pour le préfinancement des actifs ;

- l'emprunt obligataire avec bons de souscription en actions remboursables est utilisé pour le préfinancement d'actifs ;
- les crédits moyen long terme et les lignes de financement d'actifs avec recours (crédit bail, location financière, leasing,...) sont utilisés pour le financement d'actifs gardés par le Groupe ;
- les lignes de financement d'actifs sans recours contre le Groupe sont utilisées à la fois pour le préfinancement d'actifs (conteneurs maritimes et wagons) et pour le financement long terme des actifs que le Groupe souhaite conserver sur son bilan.

10.4. RESTRICTION À L'UTILISATION DES CAPITAUX AYANT INFLUÉ SENSIBLEMENT OU POUVANT INFLUER SENSIBLEMENT, DE MANIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE, SUR LES OPÉRATIONS DE L'ÉMETTEUR

À notre connaissance, il n'existe ni de restrictions aux remontées de trésorerie des filiales vers la société mère ni de restrictions à l'utilisation de la trésorerie du Groupe.

10.5. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES QUI SERONT NÉCESSAIRES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENTS

Les sources de financement sont détaillées dans les engagements fermes d'investissement paragraphe 5.2.3 page 24.

11. Recherche et développement, brevets et licences

Le Groupe a créé une unité d'assemblage de constructions modulaires en 2007. Dans ce cadre le Groupe a développé un produit et un processus industriel de fabrication.

TOUAX a mis au point en partenariat avec un conseil un nouveau concept censé apporter une autre vision du marché de la construction modulaire. Aujourd'hui les constructions modulaires se veulent résolument accueillantes, high-tech et, de plus en plus, écologiques. Ce nouveau produit s'efforce de limiter au maximum les consommations d'énergie: pompes à chaleur pour le chauffage et la climatisation, détecteurs de présence pour commander les éclairages, économiseurs d'eau, etc.

Il permet également de répondre aux nouvelles attentes des clients en matière de prix, de facilité d'installation, de normalisation, de flexibilité, de personnalisation et d'esthétique. La qualité du développement de ce nouveau produit «E-space+» a été récompensée par le Janus de l'industrie 2007. Les coûts de développement ont été immobilisés conformément à la réglementation en vigueur.

Dans ses trois autres activités, le Groupe privilégie l'achat et la location de matériels standardisés et n'a donc pas volontairement investi dans la recherche et le développement pour déposer des brevets ou licences de produits innovants.

12. Informations sur les tendances

12.1. PRINCIPALES TENDANCES JUSQU'À LA DATE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

Les principales tendances sont détaillées dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 130.

12.2. TENDANCE CONNUE, INCERTITUDE OU DEMANDE OU TOUT ENGAGEMENT OU ÉVÉNEMENT RAISONNABLEMENT SUSCEPTIBLE D'INFLUER SENSIBLEMENT POUR L'EXERCICE EN COURS

Les tensions qui sont apparues pour la première fois sur les marchés financiers américains dans le courant de l'été 2007 se sont transformées en une véritable crise financière mondiale durant l'automne 2008. Dans ce contexte les perspectives de

croissance des pays à revenu élevé comme des pays en développement se sont nettement dégradées. Le Fonds Monétaire International envisage une croissance mondiale de l'ordre de 0,5 % avec une récession de 2 % dans les pays avancés. Toutefois, selon les perspectives de l'économie mondiale la croissance des pays en développement devrait se chiffrer à 4,5 % en 2009 contre 7,9 % en 2007 et 6,3 % en 2008 (Source : article paru sur le site Internet des Échos le 18 février 2009 et Étude sur « les perspectives pour l'économie mondiale 2009 » publiée le 9 décembre 2008 par la banque mondiale).

Bien que le Groupe anticipe une croissance organique plus faible, ses activités sont toutefois diversifiées, liées à des marchés structurellement porteurs pour l'avenir, et la récurrence de ses contrats long terme devrait lui permettre de résister dans le contexte de la récession mondiale actuelle.

13. Prévisions ou estimations du bénéfice

Non applicable.

13.1. PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Non applicable.

13.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – ÉLÉMENTS PRÉVISIONNELS

Non applicable.

13.3. BASE DE PRÉVISION

Non Applicable.

13.4. PRÉVISION EN COURS

Non Applicable.

14. Organes d'administration, de direction et de surveillance

14.1. COORDONNÉES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les organes d'administration, de direction et de Surveillance sont présentés dans le rapport du président du Conseil de surveillance paragraphe 27.2.

14.2. CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les conflits d'intérêts sont présentés dans le rapport du président du Conseil de surveillance paragraphe 27.2. page 142.

15. Rémunérations et avantages

15.1. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

<i>(en milliers d'euros)</i>	2006	2007	2008
Fabrice Walewski – Gérant			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	260,7	292,6	327,1
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	0	0	0
TOTAL	260,7	292,6	327,1
Raphaël Walewski – Gérant			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	267,7	292,8	332,8
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	0	0	0
TOTAL	267,7	292,8	332,8

La société met à la disposition des gérants le matériel nécessaire à leur activité (voitures, téléphones portables, ordinateurs, etc.)

Rémunérations des mandataires sociaux dirigeants

Rémunération

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

<i>(en milliers d'euros)</i>	2006		2007		2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Fabrice Walewski Gérant						
Rémunération fixe	129,4	129,4	131,3	131,3	133,2	133,2
rémunération variable	131,3	107,1	127,3	121,5	154,5	134,5
rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence			34,0	34,0	39,4	39,4
avantages en nature						
TOTAL	260,7	236,5	292,6	286,8	327,1	307,1

<i>(en milliers d'euros)</i>	2006		2007		2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Raphaël Walewski Gérant						
Rémunération fixe	129,4	129,4	131,3	131,3	133,2	133,2
rémunération variable	138,3	114,1	127,5	111,8	160,2	150,2
rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence			34,0	34,0	39,4	39,4
avantages en nature						
TOTAL	267,7	243,5	292,8	277,1	332,8	322,8

La rémunération des gérants est statutaire (article 11.5) et toute évolution est soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires. La dernière Assemblée Générale a fixé la part variable de la rémunération des gérants à 0,5 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs.

Les commandités perçoivent une rémunération statutaire (article 15 des statuts) de 3 % du bénéfice net consolidé du Groupe majoré de 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. En 2008, le montant s'est élevé à 698 002,63 euros, réparti à parts égales entre les deux associés commandités.

Options d'achat ou de souscription d'actions attribuées aux mandataires sociaux

Aucune option d'achat ou de souscription d'actions n'a été attribuée aux mandataires sociaux dirigeants.

Actions de performances

Aucune action de performances (actions gratuites) n'a été attribuée durant l'exercice ou sur un exercice antérieur.

Bons de souscription d'actions

Aucun bon de souscription s'inscrivant dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce n'a été attribué aux mandataires sociaux dirigeants (bons de souscription d'actions à titre gratuit).

15. Rémunérations et avantages

Rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

(en milliers d'euros)

Noms	Fonctions	2006	2007	2008
Serge Beaucamps	membre du CS	6,7	7,2	7,7
Jérôme Bethbeze	membre du CS	6,7	7,2	7,7
Thomas Haythe	membre du CS	5	5,9	
Jean Louis Leclercq	membre du CS	6,7	7,2	7,7
Philippe Reille	membre du CS	6,7		
Salvépar	membre du CS	5,8	7,2	
JJ Ogier (Salvépar)	membre du CS			7,7
Aquasourça	membre du CS			5,2
F Soulet de Brugière	membre du CS			6,1
Alexandre Walewski	président du CS	13,4	14,3	13,9
TOTAL		51,0	49,0	56,0

Les règles de répartition des jetons de présence sont précisées dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 142.

Il est à noter par ailleurs qu'Alexandre Walewski perçoit une indemnité forfaitaire de remboursement de frais dans le cadre de sa mission de président du conseil de surveillance de 44,25 milliers de dollars par trimestre en 2008. Cette indemnité s'élevait à 36 milliers de dollars par trimestre en 2007 et 2006.

15.2 RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Fabrice Walewski, Gérant nomination statutaire	Oui			Non		Non		Non
Raphaël Walewski, Gérant nomination statutaire	Oui			Non		Non		Non

Les gérants bénéficient d'un contrat d'indemnité de fin de carrière (article 82).

La prime annuelle des contrats d'indemnités de fin de carrière dont bénéficient les gérants s'élève à 5,9 milliers d'euros pour les deux contrats.

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1. DURÉE DES MANDATS

Le fonctionnement des organes d'administration et de direction est présenté dans le rapport du président du Conseil de Surveillance paragraphe 27.2 page 142.

16.2. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Les conventions réglementées sont listées dans le rapport de gestion page 130 et font l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes paragraphe 20.4.3 page 122.

16.3. INFORMATIONS SUR LES DIVERS COMITÉS

Le rapport du président du conseil de surveillance précise l'organisation de la gouvernance d'entreprise paragraphe 27.2 page 142.

16.4. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RÉGIME DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise est expliquée dans le rapport du président du Conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 142.

17. Salariés

17.1. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF

La répartition géographique et par activité de l'effectif au 31 décembre 2008 est la suivante :

	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Services centraux	Total
Europe	21	533	95	16	29	694
Asie	8					8
Etats-Unis	3	18			1	22
TOTAL	32	551	95	16	30	724

17.2. PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS

Les options de souscription ou d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 22 page 89.

17.3. PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL

La société ne publie pas de bilan social.

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel ni d'accord de participation des salariés. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle ou de stock-options.

18. Principaux actionnaires

18.1. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Il n'existe pas de catégorie d'actions ou de titres non représentatifs du capital. Il n'y a pas d'auto-contrôle (détention de titres de TOUAX SCA par ses filiales). L'auto-détention (détention de titres de TOUAX SCA par TOUAX SCA) n'est pas significative (cf. paragraphe actions auto-détenues).

Au 31 décembre 2008	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	529 100	944 262	11,30 %	18,43 %
Fabrice COLONNA WALEWSKI	20 303	36 939	0,43 %	0,72 %
Raphaël COLONNA WALEWSKI	14 556	27 651	0,31 %	0,54 %
Société Holding de gestion et de location	457 510	457 510	9,77 %	8,93 %
Société Holding de gestion et de participation	454 050	454 050	9,70 %	8,86 %
SALVEPAR	298 921	298 921	6,38 %	5,83 %
Public – titres nominatifs	14 510	25 482	0,31 %	0,50 %
Public – titres au porteur	2 894 021	2 879 005	61,80 %	56,19 %
TOTAL	4 682 971	5 123 820	100,00 %	100,00 %

Au 31 décembre 2007	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	440 701	855 863	11,31 %	16,65 %
Fabrice COLONNA WALEWSKI	414 193	824 719	10,63 %	16,04 %
Raphaël COLONNA WALEWSKI	408 446	815 431	10,48 %	15,86 %
Société Holding de gestion et de location	5 850	5 850	0,15 %	0,11 %
Société Holding de gestion et de participation	3 900	3 900	0,10 %	0,08 %
SALVEPAR	246 928	246 928	6,34 %	4,80 %
Public – titres nominatifs	26 605	25 311	0,68 %	0,49 %
Public – titres au porteur	2 360 831	2 372 648	60,57 %	46,15 %
TOTAL	3 897 704	5 140 900	100,00 %	100,00 %

18. Principaux actionnaires

Au 31 décembre 2006	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	440 701	855 863	11,34 %	16,69 %
Fabrice COLONNA WALEWSKI	414 193	824 719	10,66 %	16,08 %
Raphaël COLONNA WALEWSKI	408 446	815 431	10,51 %	15,90 %
Société Holding de gestion et de location	4 750	4 750	0,12 %	0,09 %
Société Holding de gestion et de participation	3 200	3 200	0,08 %	0,06 %
SALVEPAR	246 928	246 928	6,36 %	4,81 %
Public – titres nominatifs	30 336	41 159	0,78 %	0,80 %
Public – titres au porteur	2 344 915	2 344 915	60,35 %	45,72 %
TOTAL	3 885 519	5 129 015	100,00 %	100,00 %

Comme indiqué dans les tableaux ci-dessus, TOUAX SCA est contrôlé par la famille Colonna Walewski. Les sociétés Holding de Gestion et de Location, et Holding de Gestion et de Participation sont les deux commandités de TOUAX SCA et appartiennent en totalité à Fabrice et Raphaël Walewski.

Il est à noter qu'Alexandre, Fabrice, Raphaël Colonna Walewski, la société Holding de Gestion et de Location et la Société Holding de Gestion et de Participation agissent de concert.

L'existence de membres du conseil de surveillance indépendants à ce jour, et le Conseil de Surveillance permettent de s'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive. Le conseil de Surveillance assure le contrôle permanent de la gestion et fait un rapport sur la conduite des affaires sociales et sur les comptes de l'exercice à l'assemblée générale.

Actionnaires	Répartition des actions par nature			Nombre de droits de vote			% en AGO & AGE	
	Nombre d'actions	en pleine propriété	en nue propriété	Total	droits de vote simple	droits de vote double	en capital	en droits de vote
Alexandre Colonna Walewski	529 100	529 100		944 262	113 938	415 162	11,30	18,43
Fabrice Colonna Walewski	20 303	20 303		36 939	3 667	16 636	0,43	0,72
Raphaël Colonna Walewski	14 556	14 556		27 651	1 461	13 095	0,31	0,54
SHGL	457 510	457 510		457 510	457 510		9,77	8,93
SHGP	454 050	454 050		454 050	454 050		9,70	8,86
Total groupe majoritaire	1 475 519	1 475 519	0	1 920 412	1 030 626	444 893	31,51	37,48
Auto détention	15 016	15 016					0,32	
SALVEPAR	298 921	298 921		298 921	298 921		6,38	5,83
Public	2 893 515	2 893 515		2 904 487	2 882 543	10 972	61,79	56,69
TOTAL	4 682 971	4 682 971	0	5 123 820	4 212 090	455 865	100	100

Actionnaires au porteur détenant plus de 5 %

Par courrier du 6 mars 2006, la Société Générale Asset Management a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 mars 2006, le seuil de 5 % des droits de vote de la société TOUAX et détenir 253 942 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 6,536 % du capital et 4,952 % des droits de vote, suite à une cession d'actions sur le marché.

Par courrier du 17 mars 2008, la Société Générale a déclaré que la société SALVEPAR qu'elle contrôle a franchi en hausse, le 12 mars 2008, le seuil de 5 % des droits de vote de la société TOUAX et détient 298 921 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 6,39 % du capital et 5,05 % des droits de vote, suite à la participation de la société SALVEPAR à l'augmentation de capital de la Société TOUAX SCA en mars 2008.

Par courrier du 12 mai 2008, la société Threadneedle Asset Management Ltd a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 mai 2008, par suite d'une cession d'actions sur le marché le seuil de 5 % du capital de la société TOUAX et détenir 194 869 actions

représentant autant de droit de vote, soit 4,17 % du capital et 3,29 % des droits de vote.

Par courrier du 11 juillet 2008, complété par courrier du 16 juillet 2008, la société Threadneedle Asset Management a déclaré avoir franchi en hausse le 3 juin 2008 le seuil de 5 % du capital de la société TOUAX et détenir 245 210 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 5,24 % du capital et 4,14 % des droits de vote, suite à une acquisition sur le marché.

Par courrier du 20 janvier 2009, la société Sofina a déclaré avoir franchi à la hausse le 19 janvier 2009 le seuil de 5 % du capital de la société TOUAX et détenir 237 500 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 5,07 % du capital et 4,62 % des droits de vote, suite à une acquisition sur le marché.

Par courrier du 16 mars 2009, la société Sofina a déclaré avoir franchi à la hausse le 16 mars 2009 le seuil de 5 % des droits de vote de la société TOUAX et détenir 257 112 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 5,49 % du capital et 5,01 % de droits de vote, suite à une acquisition sur le marché.

Il en résulte que :

- La Société Générale Asset Management détenait, le 3 mars 2006, par le biais des fonds qu'elle gère, 253 942 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 6,536 % du capital et 4,952 % des droits de vote.
- La Société Générale détenait, le 17 mars 2008, par le biais de sa filiale SALVEPAR 298 921 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 6,39 % du capital et 5,05 % des droits de vote.
- La Société Threadneedle Asset Management détenait au 3 juin 2008, directement 245 510 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 5,24 % du capital et 4,14 % des droits de vote.
- la Société SOFINA détenait, le 16 mars 2009, directement 257 112 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 5,49 % du capital et 5,01 % des droits de vote.

Aucune autre déclaration n'a été transmise aussi bien à la société TOUAX SCA qu'à l'AMF.

18.2. LES DIFFÉRENTS DROITS DE VOTE

Droits de vote double

Un droit de vote double est conféré aux actions détenues sous la forme nominative depuis cinq ans au moins par un même actionnaire. Par ailleurs, les actions gratuites attribuées en raison d'actions anciennes assorties d'un droit de vote double bénéficient d'un droit de vote double. Cette disposition est statutaire.

Limitation des droits de vote

Les actions de la société ne sont assorties d'aucune limitation des droits de vote à l'exception des cas prévus par la loi.

18.3. DESCRIPTION DE LA NATURE DU CONTRÔLE

Plan d'actionnariat salarié

La société TOUAX SCA n'a aucun plan d'actionnariat salarié.

Ventilation des titres

Au 31 décembre 2008, 27,40 % des titres TOUAX SCA sont nominatifs, le solde étant des actions aux porteurs. 8,90 % des titres nominatifs sont détenus par des non-résidents.

Nombre d'actionnaires

La société ne demande pas régulièrement d'étude sur les Titres aux Porteurs Identifiables (TPI) et ne connaît donc pas le nombre exact d'actionnaires. La dernière étude TPI a été réalisée en septembre 1999 et recensait 919 actionnaires. Lors de la dernière assemblée générale mixte (18 juin 2008), le président de séance a reçu 6 pouvoirs, 35 actionnaires ont voté à distance et 15 actionnaires étaient présents.

18.4. DIVERS – PACTE D'ACTIONNAIRES

En vue de bénéficier du régime de la loi Dutreil, Messieurs Alexandre, Fabrice et Raphaël Walewski ont annoncé la signature d'un pacte d'actionnaire en date du 16 mars 2006. Au titre de ce pacte, les signataires se sont engagés à conserver pour une durée initiale de deux ans, 1 203 258 actions représentant 30,97 % du capital et 45,26 % des droits de vote de la société. L'engagement se poursuivra ensuite par tacite reconduction de mois en mois.

Il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel que celui exposé dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 22 page 89.

18.5. ACTIONS AUTO DÉTENUES

Au 31 décembre 2008, la société détenait 15 016 de ses propres actions. Ces actions ont été acquises suite au programme de rachat décidé par l'assemblée générale mixte du 18 juin 2008 en vue de :

- La régularisation du cours de bourse de l'action de la société par intervention systématique en contre tendance ;
- Consentir des options d'achats d'actions à des salariés ou des dirigeants du Groupe TOUAX ;
- Leur annulation, sous réserve d'une décision ou d'une autorisation de l'assemblée générale extraordinaire ultérieure.

Le tableau de déclaration synthétique se présente de la façon suivante :

Déclaration par TOUAX SCA des opérations réalisées sur ses propres titres du 18 juin 2008 au 28 février 2009

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0,25 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	11 734
Valeur comptable du portefeuille	209 109,41
Valeur de marché du portefeuille	196 427,16

18. Principaux actionnaires

Seul l'objectif de régularisation du cours de bourse de l'action de la société par intervention systématique en contre tendance a été suivi.

Les titres d'auto-contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

Contrat de liquidité

Un contrat d'animation a été conclu entre TOUAX SCA et GILBERT DUPONT le 17 octobre 2005. Un compte de liquidité a été

constitué pour réaliser des transactions en vue de favoriser leur liquidité et régulariser la cotation du titre TOUAX. Le contrat d'animation conclu antérieurement avec AUREL BCG a été résilié.

Gestion des titres – actionnaires nominatifs purs et administrés

CICO Titres assure le service des titres de TOUAX SCA. Le service des titres consiste à tenir la liste des nominatifs purs et administrés et à prendre en charge toutes les formalités consécutives à la vie des titres. Pour tout renseignement à ce sujet il est possible de contacter CICO Titres – 4, rue des Chauffours – 95014 Cergy-Pontoise.

19. Opérations avec des apparentés

Il n'existe pas d'opérations significatives conclues par le Groupe avec des parties liées autres que celles développées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 28 page 94.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1. COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de la société TOUAX SCA sont présentés selon les normes internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS).

Compte de résultat consolidé, présenté par fonction au 31 décembre

note n° (en milliers d'euros)	2008	2007	2006
	205 560	170 285	150 561
	158 907	107 286	102 143
	420	589	428
4	364 887	278 160	253 132
5	982	335	144
	365 869	278 495	253 276
	(146 173)	(99 929)	(91 829)
	(79 529)	(64 554)	(65 493)
	(16 242)	(12 820)	(14 117)
	(4 987)	(4 983)	(3 475)
	118 938	96 209	78 362
10	(16 094)	(11 183)	(8 436)
	102 844	85 026	69 926
11	(65 399)	(61 569)	(54 690)
	37 445	23 457	15 236
12	(3 121)	0	0
	34 324	23 457	15 236
	591	856	772
	(14 749)	(8 731)	(5 292)
	(14 158)	(7 875)	(4 520)
	166	(1 325)	(79)
13	(13 992)	(9 200)	(4 599)
	20 332	14 257	10 637
14	(3 546)	(2 517)	(4 081)
	16 786	11 740	6 556
	0	0	0
	16 786	11 740	6 556
	54	(19)	642
	16 839	11 721	7 198
15	3,72	3,01	1,86
15	3,71	2,89	1,82

Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel courant tel que défini par le CNC. Le résultat financier est détaillé dans la note 13 qui précise le montant des produits financiers correspondant aux produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie, des frais financiers correspondant au coût de l'endettement financier brut, le total frais financiers nets correspondant au coût de l'endettement financier net. Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments « en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents » (cf. § 5.5.5 CNC 2004-R02).

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Compte de résultat consolidé, présenté par nature au 31 décembre

note n° (en milliers d'euros)	2008	2007	2006	
4	CHIFFRE D'AFFAIRES	364 887	278 160	253 132
5	Plus values de cession	982	335	144
	Produits des activités ordinaires	365 869	278 495	253 276
6	Achats et autres charges externes	(220 133)	(163 825)	(156 991)
7	Charges de personnel	(24 666)	(18 204)	(14 991)
8	Autres produits et charges d'exploitation	2 370	(457)	(2 418)
	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	123 440	96 009	78 876
9	Provisions d'exploitation	(4 502)	200	(514)
	MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	118 938	96 209	78 362
10	Amortissements et pertes de valeur	(16 094)	(11 183)	(8 436)
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	102 844	85 026	69 926
11	Distributions nettes aux investisseurs	(65 399)	(61 569)	(54 690)
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	37 445	23 457	15 236
12	Autres produits et charges opérationnels	(3 121)	0	0
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	34 324	23 457	15 236
	Produit de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	591	856	772
	Coût de l'endettement financier brut	(14 749)	(8 731)	(5 292)
	Coût de l'endettement financier net	(14 158)	(7 875)	(4 520)
	Autres produits et charges financiers	166	(1 325)	(79)
13	RÉSULTAT FINANCIER	(13 992)	(9 200)	(4 599)
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	20 332	14 257	10 637
14	Impôt sur les bénéfices	(3 546)	(2 517)	(4 081)
	RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	16 786	11 740	6 556
	Résultat des activités abandonnées	0	0	0
	RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE	16 786	11 740	6 556
	Part des intérêts minoritaires	54	(19)	642
	RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	16 839	11 721	7 198
15	RÉSULTAT NET PAR ACTION	3,72	3,01	1,86
15	RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3,71	2,89	1,82

Bilan consolidé au 31 décembre

note n° (en milliers d'euros)

		2008	2007	2006
ACTIF				
16	Goodwill	21 830	21 886	5 172
17	Immobilisations incorporelles	1 071	647	132
18	Immobilisations corporelles	267 123	206 969	130 161
19	Actifs financiers à long terme	5 699	5 543	6 282
19	Autres actifs non courants	15 506	2 720	1 423
14	Impôts différés actifs	0	0	0
	Total actifs non courants	311 229	237 765	143 170
20	Stocks et en-cours	90 670	60 983	37 353
19	Clients et comptes rattachés	46 342	40 935	40 620
21	Autres actifs courants	17 491	13 512	12 335
19	Trésorerie et équivalents	35 807	24 736	28 309
	Total actifs courants	190 310	140 166	118 617
	TOTAL DE L'ACTIF	501 539	377 931	261 787
PASSIF				
	Capital social	37 464	31 182	31 084
	Réserves	48 184	25 601	22 191
	Résultat de l'exercice, part du Groupe	16 839	11 721	7 198
	Capitaux propres du Groupe	102 487	68 504	60 473
	Intérêts minoritaires	(58)	(8)	(7)
22	Capitaux propres de l'ensemble	102 429	68 496	60 466
19	Emprunts et passifs financiers	244 231	129 610	75 731
14	Impôts différés passifs	4 790	5 312	3 148
24	Indemnités de départ en retraite et assimilés	197	233	182
25	Autres passifs long terme	2 182	8 024	1 909
	Total passifs non courants	251 400	143 179	80 970
23	Provisions	4 896	172	181
19	Emprunts et concours bancaires courants	53 674	53 803	37 586
19	Dettes fournisseurs	41 388	68 473	54 037
26	Autres passifs courants	47 753	43 808	28 547
	Total passifs courants	147 710	166 256	120 351
	TOTAL DU PASSIF	501 539	377 931	261 787

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Réserves variation de juste valeur des instruments financiers dérivés (SWAPS)
Situation au 1^{er} janvier 2006	3 764 919	30 119	13 818	8 416	(47)
Rémunération statutaire des commandités				(122)	
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés ⁽¹⁾					(5)
Écart de conversion				(2 223)	
Stock option				8	
Résultat 2006					
Total des charges et produits comptabilisés				(2 337)	(5)
Augmentation de capital	120 600	965	1 569		
Affectation du Résultat net 2005				4 082	
Dividendes versés			(930)	(1 705)	
Variation du périmètre et divers				(677)	
Titres d'autocontrôle				6	
Situation au 31 décembre 2006	3 885 519	31 084	14 457	7 785	(52)
Situation au 01 janvier 2007	3 885 519	31 084	14 457	7 785	(52)
Rémunération statutaire des commandités				(216)	
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés ⁽¹⁾					(26)
Écart de conversion				(1 229)	
Stock option				21	
Résultat 2007					
Total des charges et produits comptabilisés				(1 424)	(26)
Augmentation de capital	12 185	98	222		
Bsar nets d'impôt différé				418	
Affectation du Résultat net 2006				7 198	
Dividendes versés			(2 135)	(781)	
Variation du périmètre et divers				46	
Titres d'autocontrôle				(108)	
Situation au 31 décembre 2007	3 897 704	31 182	12 544	13 134	(78)
Situation au 01 janvier 2008	3 897 704	31 182	12 544	13 134	(78)
Rémunération statutaire des commandités				(698)	
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés ⁽¹⁾					(92)
Écart de conversion				(1 584)	
Stock option				13	
Résultat 2008					
Total des charges et produits comptabilisés				(2 269)	(92)
Augmentation de capital ⁽²⁾	785 267	6 282	17 176		
Bsar nets d'impôt différé					
Affectation du Résultat net 2007				11 721	
Dividendes versés				(3 898)	
Variation du périmètre et divers				170	
Titres d'autocontrôle				(226)	
Situation au 31 décembre 2008	4 682 971	37 464	29 721	18 632	(170)

(1) La part efficace de la couverture de flux trésorerie sur taux est comptabilisée dans les capitaux propres.

(2) Y compris l'exercice de BSARS et de stock-options.

(en milliers d'euros)

	Résultat net de la période	Total capitaux propres du Groupe	Part intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation au 1^{er} janvier 2006	4 082	56 389	(166)	56 222
Rémunération statutaire des commandités		(122)	0	(122)
variation de juste valeur des instruments financiers dérivés		(5)	0	(5)
Écart de conversion		(2 223)	22	(2 201)
Stock option		8		8
Résultat 2006	7 198	7 198	(642)	6 556
Total des charges et produits comptabilisés	7 198	4 856	(620)	4 236
Augmentation de capital		2 534	0	2 534
Affectation du Résultat net 2005	(4 082)	0	0	0
Dividendes versés		(2 635)	0	(2 635)
Variation du périmètre et divers		(677)	779	102
Titres d'autocontrôle		6		6
Situation au 31 décembre 2006	7 198	60 473	(7)	60 466
Situation au 01 janvier 2007	7 198	60 473	(7)	60 466
Rémunération statutaire des commandités		(216)	0	(216)
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés(1)		(26)	0	(26)
Écart de conversion		(1 229)	(5)	(1 234)
Stock option		21		21
Résultat 2007	11 721	11 721	19	11 740
Total des charges et produits comptabilisés	11 721	10 271	14	10 285
Augmentation de capital		320	0	320
Bsar nets d'impôt différé		418		
Affectation du Résultat net 2006	(7 198)	0	0	0
Dividendes versés		(2 916)	0	(2 916)
Variation du périmètre et divers		46	(15)	31
Titres d'autocontrôle		(108)		(108)
Situation au 31 décembre 2007	11 721	68 504	(8)	68 496
Situation au 01 janvier 2008	11 721	68 504	(8)	68 496
Rémunération statutaire des commandités		(698)	0	(698)
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés(1)		(92)	0	(92)
Écart de conversion		(1 584)	4	(1 580)
Stock option		13		13
Résultat 2008	16 839	16 839	(53)	16 786
Total des charges et produits comptabilisés	16 839	14 478	(49)	14 429
Augmentation de capital ⁽²⁾		23 459	0	23 459
Bsar nets d'impôt différé		0		
Affectation du Résultat net 2007	(11 721)	0	0	0
Dividendes versés		(3 898)		(3 898)
Variation du périmètre et divers		170	(1)	169
Titres d'autocontrôle		(226)		(226)
Situation au 31 décembre 2008	16 839	102 487	(58)	102 429

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	16 786	11 740	6 556
Amortissements	21 497	11 147	8 404
Sortie Goodwill			1 968
Provisions	(404)	2 370	4 365
Plus et moins values de cession	(982)	(335)	(144)
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie (stock option)	(153)	280	9
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	36 744	25 202	21 158
Coût de l'endettement financier net	14 158	7 875	4 520
Charge d'impôt courant	3 951	1 599	321
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	54 853	34 676	25 999
Impôts versés	(3 951)	(1 599)	(321)
A Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(58 978)	(3 820)	689
I - FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(8 076)	29 257	26 367
Opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	(83 190)	(85 172)	(39 963)
Acquisition titres de participation		(1 420)	
Variation nette des prêts et avances	(12 295)	(447)	(2 766)
Produits de cessions des actifs	3 861	6 719	2 058
B Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Investissement	(9 491)	14 321	(1 604)
Trésorerie à la clôture des filiales entrée ou sortie du périmètre	0	(1 017)	0
Incidence des variations de périmètre		(22 531)	96
II - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(101 115)	(89 547)	(42 179)
Opérations de financement			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	475 144	194 862	77 450
Remboursements d'emprunts	(360 752)	(161 005)	(53 145)
Emprunt obligataire	0	39 681	
Variation nette des dettes financières	114 392	73 538	24 305
Augmentation des capitaux propres	23 624	319	2 534
Coût de l'endettement financier net	(14 158)	(7 875)	(4 520)
Distribution de dividendes	(3 898)	(2 916)	(2 635)
Rémunération statutaire des commandités	(698)	(216)	(122)
Cession (acq.) nette actions propres	(226)	(109)	7
III - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	119 036	62 741	19 569
Incidence des variations des cours des devises	1 353	(1 830)	(1 365)
IV - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE CHANGE	1 353	(1 830)	(1 365)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (I) + (II) + (III) + (IV)	11 198	621	2 392
Analyse de la variation de trésorerie			
Trésorerie en début d'exercice	23 149	22 528	20 136
TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	34 347	23 149	22 528
Variation de la trésorerie nette	11 198	621	2 392

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
A Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité			
Diminution / (Augmentation) des Stocks et en-cours	(29 019)	(25 408)	(28 660)
Diminution / (Augmentation) Variation des clients et comptes rattachés	(7 682)	(2 290)	(6 689)
Diminution / (Augmentation) des Autres actifs courants	893	3 877	(967)
(Diminution) / Augmentation des Dettes fournisseurs	(28 445)	12 303	31 853
(Diminution) / Augmentation des Autres dettes	5 275	7 698	5 152
Variation du BFR d'Exploitation	(58 978)	(3 820)	689
B Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Investissement			
Diminution / (Augmentation) des Créances / Immobilisations et Comptes Rattachés	2	(13)	189
(Diminution) / Augmentation des Dettes / Immobilisations et Comptes Rattachés	(9 493)	14 334	(1 793)
Variation du BFR d'Investissement	(9 491)	14 321	(1 604)

Au 31 décembre 2008, la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt est de 54,85 millions d'euros, en hausse de 20,17 millions d'euros comparé au 31 décembre 2007. Les sorties de trésorerie générées par les activités opérationnelles s'élèvent à 8,1 millions d'euros, en baisse de 37,3 millions d'euros, comparé au 31 décembre 2007. Cette baisse résulte de la hausse du besoin en fonds de roulement. Les importantes variations de besoin en fonds de roulement s'expliquent d'une année sur l'autre par le décalage de trésorerie entre le paiement des fournisseurs des conteneurs maritimes et des wagons et la variation de stocks de conteneurs maritimes et de wagons qui sont destinés à être vendus dans le cadre de programmes de gestion. Les ventes de matériels dans le cadre de programmes de gestion sont récurrentes, mais peuvent présenter un décalage d'un trimestre à l'autre. Ces décalages peuvent générer des variations du besoin en fonds de roulement. En 2008, on constate à nouveau une hausse des stocks confirmant la volonté du Groupe d'augmenter le volume des syndications de conteneurs maritimes et de wagons, alors que les dettes fournisseurs baissent de manière significative par rapport à 2007.

Les sorties de trésorerie liées aux opérations d'investissements s'élèvent à 101,1 millions d'euros, en hausse de 11,6 millions d'euros comparé au 31 décembre 2007. La variation du besoin en fonds de roulement d'investissement diminue de 23,8 millions d'euros par rapport à 2007, et s'explique par la hausse des dettes sur immobilisations en 2007 générée par l'acquisition de la filiale en République Tchèque. En 2008, cette dette a diminué pour environ 6 millions d'euros. La variation des prêts et avances consentis est de 11,8 millions d'euros par rapport à décembre 2007. Cette variation s'explique principalement par des locations-financement accordées en 2008 à des clients.

Les entrées de trésorerie liées aux opérations de financement s'élèvent à 119 millions d'euros, en hausse de 56,3 millions d'euros par rapport à 2007. Une augmentation de capital a été réalisée à hauteur de 23,3 millions d'euros le 12 mars 2008.

Les variations de change sur les flux de trésorerie augmentent de 3,2 millions d'euros en 2008 comparé à 2007, suite à la hausse du dollar (1 euro = 1,4721 USD au 31 décembre 2007 ; 1 euro = 1,3917 USD au 31 décembre 2008), à l'appréciation du franc suisse (1 euro = 1,6547 CHF au 31 décembre 2007 ; 1 euro = 1,485 CHF au 31 décembre 2008), et dans une moindre mesure à la hausse des couronnes tchèques et slovaques. Le Zloty (Pologne) s'est déprécié par rapport à l'euro en 2008 (1 euro = 4,1724 en 2008 contre 1 euro = 3,5935 en 2007). Ces variations de change correspondent à la différence entre le taux de clôture et taux moyen sur les flux de trésorerie. (taux moyen 2008 : 1 euro = 1,4708 USD).

Les flux de financement (+119 m€) ont permis de faire face aux flux d'investissement (-101,1 m€), aux flux opérationnels (-8,1 m€) et aux flux liés aux variations de change (+1,4 m€), laissant une variation de trésorerie positive de 11,2 m€.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Faits significatifs et événements post-clôture :

➤ Emission de bons de souscription d'actions (BSA)

Le 11 février 2008, le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008, a émis 200 000 BSA au prix d'émission de 3,60 euros. La prime d'émission a été augmentée de 720 000 euros.

➤ Augmentation de capital

Le 12 mars 2008, le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2007, a constaté l'augmentation de capital de 6 236 608 euros en valeur nominale par la souscription de 779 576 actions nouvelles. La prime d'émission a été augmentée de 17 072 714,40 euros. Le montant de l'augmentation de capital (prime d'émission comprise) s'élève au total à 23 309 322,4 euros.

➤ Paiement d'un acompte sur dividendes

Le 12 janvier 2009, TOUAX SCA a versé un acompte sur dividendes de 0,50 euro par action, soit 2 335 179 euros.

note 1. Principes et méthodes comptables

note 1.1. Bases de préparation et de présentation des comptes annuels du 31 décembre 2008

➤ Approbation des comptes

Les comptes annuels du 31 décembre 2008 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil de gérance de TOUAX SCA le 24 mars 2009 et présentés au conseil de surveillance le même jour.

➤ Règles et méthodes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe TOUAX de l'exercice 2008 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2008 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Le Groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2008 et adoptés par l'Union Européenne. Il s'agit :

- De l'interprétation IFRIC 11 « Actions propres et transactions intra-groupe » d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2008.
- Des amendements des normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » relatifs au reclassement des actifs financiers.

L'application de ces interprétations et de ces amendements n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme par anticipation, en particulier, aucune des normes et interprétations, ni aucun des amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2008 :

- l'amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » relatif aux conditions d'acquisition des droits et à la comptabilisation d'une annulation, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en remplacement de la norme IAS 14 « Information sectorielle », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » révisée en 2007, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 ;

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

• la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » révisée en 2007, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

L'application de ces textes en 2009 ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du Groupe. En particulier, l'application d'IFRS 8 ne modifiera pas la structure des données publiées.

➔ Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique.

note 1.2. Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Dans le contexte actuelle de crise économique et financière, le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver renforcé, et rend notamment plus difficile l'appréhension des perspectives économiques du Groupe pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment l'évaluation des pertes de valeur éventuelles des immobilisations corporelles, et la valorisation des goodwill, les actifs financiers, les instruments financiers dérivés, les stocks et en-cours, les provisions pour risques et charges, les impôts différés.

note 1.3. Méthodes de consolidation

Les comptes annuels du Groupe comprennent les comptes de TOUAX SCA et de ses filiales couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Les sociétés contrôlées majoritairement par TOUAX SCA sont consolidées par intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les entités créées pour la titrisation d'actifs ne sont pas retenues dans la consolidation, car elles ne constituent pas des entités ad hoc contrôlées au sens de SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc » (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5 page 48).

La liste des sociétés retenues dans la consolidation figure ci-après dans l'annexe des comptes consolidés note 2.2.

Les transactions commerciales et financières réalisées, ainsi que les profits internes entre les sociétés consolidées, sont éliminés.

note 1.4. Conversion des monnaies étrangères

note 1.4.1. Conversion des états financiers en devises des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement la monnaie locale. Lorsque la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie tierce, la monnaie de fonctionnement est cette monnaie tierce.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle. Les comptes des sociétés étrangères sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe (euro) de la manière suivante :

- Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture.
- Les capitaux propres, maintenus au cours historique, sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat et flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de la période.
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans une réserve de conversion incluse dans les capitaux propres consolidés.

Les goodwill dégagés lors de l'acquisition de sociétés étrangères sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise. Ils sont par la suite convertis, au cours de clôture, dans la monnaie de présentation du Groupe. Les différences résultant de cette conversion sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés.

Conformément à l'option autorisée par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le Groupe a choisi de reclasser au poste « Réserves de consolidation », les « Réserves de conversion » accumulées au 1^{er} janvier 2004 résultant du mécanisme de conversion des comptes des filiales étrangères.

Lors de la cession d'une filiale étrangère, les écarts de change accumulés au compte « Réserves de conversion » depuis le 1^{er} janvier 2004, sont recyclés en compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Taux de change des principales devises

Parité : Devise = 1 eur	Taux de clôture		Taux moyen	
	2008	2007	2008	2007
Franc suisse (CHF)	1,485	1,6547	1,5874	1,6427
Couronne Tchèque (CZK)	26,875	26,628	24,9463	27,7656
Zloty (PLN)	4,1724	3,5935	3,5121	3,7837
Couronne slovaque (SKK)	30,126	33,583	31,2617	33,7745
Dollar américain (USD)	1,3917	1,4721	1,4708	1,3705

note 1.4.2. Conversion des transactions en devises

Les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties dans leur monnaie fonctionnelle, aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis aux cours de change à la date de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion (gains et pertes latents) sont comptabilisés en résultat financier.

Les différences de change relatives à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres (dans le poste « Réserves de conversion ») jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

note 1.5. Comptabilisation des opérations de titrisation d'actifs

Des opérations de titrisation d'actifs ont été réalisées dans l'activité « Conteneurs maritimes » par la création des trusts, TCLRT 98 et TLR 2001, et dans l'activité « Constructions Modulaires » par la constitution du GIE Modul Finance I.

Ces opérations de titrisation ont permis au Groupe d'accroître sa capacité de loueur opérationnel, en faisant appel à des investisseurs extérieurs qui se portent acquéreurs des actifs nécessaires aux activités de location et de services du Groupe, et en assurent le financement.

Chacune de ces opérations de titrisation a été analysée de manière détaillée et en substance au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc » (cf. ci-après). Aucune d'entre elles n'aboutit au contrôle d'une entité ad hoc. En conséquence, les Trusts et le GIE Modul Finance I ne sont pas consolidés par le Groupe TOUAX.

Ces opérations et leurs incidences sur les comptes sont décrites dans les notes de l'annexe.

➔ Analyse des opérations de titrisation d'actifs

SIC 12 prévoit dans son paragraphe 10 : « En plus des situations décrites dans IAS 27.13, les circonstances suivantes peuvent, par exemple, indiquer une relation dans laquelle une entité contrôle une entité ad hoc et doit en conséquence consolider l'entité ad hoc (des commentaires supplémentaires sont donnés dans l'Annexe de la présente Interprétation) :

(a) en substance, les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de l'entité selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que l'entité obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;

(b) en substance, l'entité a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme « de pilotage automatique », l'entité a délégué ces pouvoirs de décision ;

(c) en substance, l'entité a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ; ou

(d) en substance, l'entité conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités. »

Les prestations de services ou de gestion d'actifs fournies par le Groupe ont été conclues dans le cadre d'entités préexistantes et non constituées aux seules fins opérationnelles spécifiques du Groupe. Le Groupe ne dispose pas des pouvoirs de décision sur les entités concernées ou sur leurs actifs. Le Groupe ne dispose pas de droits aboutissant à lui conférer la majorité des avantages économiques des dites entités ou à lui transférer la majorité des risques liés aux activités ou aux actifs de titrisation. Une information complète sur ces opérations est fournie en annexe.

note 1.5.1. GIE Modul Finance I

a) Les services fournis par le Groupe TOUAX dans le cadre de l'activité du GIE n'auraient pas nécessairement existé si ce GIE n'avait pas été constitué. En d'autres termes, le GIE n'a pas été constitué pour les besoins opérationnels spécifiques du Groupe. Le GIE Modul Finance I est considéré comme un simple investisseur en matériel auquel le Groupe fournit une prestation de gestion d'actifs comme à ses autres investisseurs.

b) Le Groupe n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le GIE Modul Finance I. Il n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification.

c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficie pour le GIE Modul Finance I se limitent à la valeur nette des commis-

sions de gestion des matériels appartenant au GIE. Ces avantages ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Par ailleurs, le Groupe ne bénéficie pas de droit sur la propriété des matériels à la liquidation du GIE.

d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au GIE ne permettrait pas au GIE d'atteindre sa rentabilité escomptée, le GIE a la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe ne garantit aucun loyer fixe. Le Groupe ne garantit pas la rentabilité du GIE. Les risques financiers du Groupe relatifs au GIE Modul Finance I sont limités aux dépôts de garantie, prêts et autres avances tels qu'ils sont présentés dans l'annexe des comptes consolidés. Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Il existe aussi des risques opérationnels liés aux conséquences d'un défaut du GIE pouvant engendrer la perte de gestion du parc par le Groupe de constructions modulaires appartenant au GIE.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le GIE au sens de SIC 12, le GIE Modul Finance I ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

note 1.5.2. Trust TCLRT 98

a) Les prestations de service fournies par le Groupe dans le cadre de la gestion des actifs du Trust 1998 n'auraient pas existé si le Trust 1998 n'avait pas été constitué. Le Trust 1998 n'est qu'un investisseur en matériel parmi d'autres.

b) Le Groupe n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le Trust 1998. Il n'a pas le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification. Le Groupe a par exemple demandé l'autorisation au Trust 1998 de céder certains de leurs matériels « au fil de l'eau ». Le Trust n'ayant pas donné son autorisation, le Groupe n'a pas le droit de procéder à ces cessions.

c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficie pour le Trust 1998 se limitent à la valeur nette de la commission de démarrage et des commissions de gestion des matériels appartenant au Trust 1998. Ces avantages ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Par ailleurs, le Groupe ne bénéficie pas de droit sur la propriété des matériels lors de la vente de ces matériels.

d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au Trust 1998 ne permettrait pas au Trust 1998 d'atteindre la rentabilité escomptée, le Trust a la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe ne garantit aucun loyer fixe. Le Groupe ne garantit pas la rentabilité du Trust 1998. Les risques du Groupe relatifs au Trust 1998 sont limités aux dépôts de garantie et autres avances tels qu'ils sont présentés dans l'annexe des comptes consolidés. Ces dépôts de garantie et autres avances sont en partie provisionnés dans les comptes du Groupe. Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Le Groupe ne possède pas une part de « l'equity » du Trust 1998. Il est à noter par ailleurs que le 27 février 2007, Radian Asset Insurance Inc a notifié par courrier à la société TOUAX un événement de défaut sur le Trust 98. La notification de cet événement de défaut permet à la société Radian Asset Insurance Inc, assureur de la dette Senior, de se réserver le droit de demander la cession du Trust et de l'ensemble de ses actifs. Le Groupe, par prudence, a estimé le résultat de la cession immédiate des actifs du Trust. Cette cession immédiate aurait pour conséquence pour le Groupe le non-remboursement de certains dépôts de garantie

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

et avances réalisés au Trust 98. Les comptes de dépôts de garantie et les avances enregistrés à l'actif du Groupe qui ne seraient pas remboursés ont de ce fait été entièrement dépréciés au 31 décembre 2006.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le Trust 1998 au sens de SIC 12, le Trust 1998 ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

note 1.5.3. Trust TLR 2001

a) Le Groupe n'aurait pas fourni les prestations de service qui existent dans le cadre de l'activité du Trust 2001 si ce Trust n'avait pas été constitué. Le Trust 2001 n'est qu'un investisseur en matériel parmi d'autres.

b) Le Groupe n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le Trust 2001. Il n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification.

c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficie pour le Trust 2001 se limitent à la valeur nette de la commission de démarrage et des commissions de gestion des matériels appartenant au Trust 2001. Ces avantages ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Contrairement aux autres titrisations d'actifs, le Groupe possède une option d'achat sur les matériels lors de la liquidation du Trust 2001. Cette option d'achat est à une valeur de marché et n'est pas suffisamment attractive pour que le Groupe ait la certitude de racheter les matériels à la liquidation du Trust 2001. À ce jour, Le Groupe n'envisage pas de racheter les matériels du Trust 2001.

d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au Trust 2001 ne permettrait pas au Trust 2001 d'atteindre la rentabilité escomptée, le Trust a la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe ne garantit aucun loyer fixe. Le Groupe ne garantit pas la rentabilité du Trust 2001. Les risques du Groupe relatifs au Trust 2001 sont limités aux réserves de liquidité telles qu'elles sont présentées dans l'annexe des comptes consolidés. Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Le Groupe ne possède aucune part de « l'equity » du Trust 2001.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le Trust 2001 au sens de SIC 12, le Trust 2001 ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

note 1.6. Goodwill

Les goodwills représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs diminuée des passifs des sociétés acquises à la date de prise de contrôle. L'affectation initiale peut être revue sur un délai de douze mois. Cette évaluation à la juste valeur est réalisée pour les acquisitions significatives par des experts indépendants.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les goodwills ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (en général l'entité juridique) à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9). Si une perte de valeur est constatée, une provision de caractère irréversible est constatée dans le résultat d'exploitation, sur une ligne spécifique.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe TOUAX dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres impacte directement les capitaux propres pour la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote part complémentaire acquise.

note 1.7. Immobilisations incorporelles

Les amortissements des logiciels informatiques et les frais de développement qui figurent dans les immobilisations incorporelles sont calculés linéairement sur leur durée d'utilité. Les frais de développement engagés entre la décision d'entrer dans le développement et l'accord de fabrication des matériels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les frais de développement sont immobilisés s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussites techniques et de rentabilité commerciale. Ils sont amortis sur une période de trois ans.

note 1.8. Immobilisations corporelles

note 1.8.1. Évaluation au coût net d'amortissements et de dépréciation

Hormis le cas où elles sont acquises lors d'une acquisition de société, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les plus-values provenant de cessions intragroupes et les réévaluations du fait de fusions et d'apports partiels d'actifs sont éliminées dans les comptes consolidés. À chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et des provisions pour dépréciation déterminées selon IAS 36 – Dépréciation d'actifs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations : ils sont comptabilisés en charges de la période. Le Groupe appliquera IAS 23 révisé sur l'acquisition des actifs qualifiés par cette norme au 1^{er} janvier 2009.

note 1.8.2. Approche par composants

IAS 16 « Immobilisations corporelles » requiert d'identifier les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale, afin qu'ils soient amortis sur leur durée d'utilité propre.

L'approche par composants s'applique particulièrement à l'activité « Barges Fluviales ». Le prix d'acquisition des pousseurs est décomposé entre coque et motorisation, afin d'amortir les moteurs sur une durée d'utilité ne dépassant pas en général dix ans.

note 1.8.3. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité des immobilisations. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité des matériels acquis neufs s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

➔ Conteneurs Maritimes (de type « sec »).....	15 ans
➔ Constructions Modulaires.....	20 ans
➔ Transport fluvial (barges et pousseurs).....	30 ans
➔ Wagons.....	30 ans

Les conteneurs maritimes sont amortis avec une valeur résiduelle de 15 % conformément aux normes de la profession.

Les constructions modulaires aux États-Unis sont amorties sur 20 ans avec une valeur résiduelle de 50 % conformément aux usages américains.

Les matériels acquis d'occasion sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité résiduelle.

Les valeurs résiduelles retenues sont conformes à l'historique du Groupe. Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour les wagons.

Les durées d'utilité des barges d'occasion sont fonction des conditions historiques d'utilisation des barges et des matériaux transportés (certains matériaux étant plus corrosifs que d'autres). La durée de chaque barge achetée d'occasion est estimée en fonction de la date de construction de la barge, des conditions historiques d'utilisation et des matériaux transportés. Ces durées d'utilité correspondent à une durée de vie totale n'excédant pas 36 ans.

note 1.9. Perte de valeur des immobilisations

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur internes ou externes, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, à savoir les goodwill dans le cas du Groupe.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur recouvrable de ces unités est le plus souvent déterminée par rapport à leur valeur d'utilité, soit à partir des flux futurs nets de trésorerie actualisés tenant compte des hypothèses économiques et des budgets d'exploitation prévisionnels validés par la Direction.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée. Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs peut être de nature à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs, indépendamment de l'UGT à laquelle ils sont rattachés.

Dans le Groupe, les UGT sont constitués par l'ensemble des filiales consolidées qui exercent leurs activités dans un seul secteur d'activité du Groupe au sens de l'IAS 14, et sur des zones géographiques distinctes des autres filiales.

note 1.10. Contrats de location

Du fait de ses activités de loueur opérationnel (vis-à-vis de ses clients) et dans le cadre des biens administrés dans le cadre de contrats de gestion avec des investisseurs (cf. note 1.5, note 1.20.1, et note 1.20.2), le Groupe est amené à conclure de nombreux contrats de location, aussi bien en tant que bailleur que preneur.

Par ailleurs, le Groupe gère en son nom propre un certain nombre d'actifs.

Les contrats de gestion conclus entre le Groupe et les investisseurs n'ont pas les caractéristiques de contrats de location – financement selon les critères de l'IAS 17. Les sommes payées

aux investisseurs sont comptabilisées dans les revenus nets distribués aux investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.8).

Les contrats de location conclus avec les clients sont analysés au regard des critères d'IAS 17. Ils correspondent à des contrats de location simple, tant pour ceux (la majorité) qui sont des contrats de location opérationnelle de courte ou de longue durée que pour certains contrats de location-vente refinancés par des établissements bancaires dont les clauses prémunissent le Groupe des risques inhérents aux matériels ou à la défaillance des clients (clauses de non-recours en faveur du Groupe). Les revenus locatifs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.2) sont comptabilisés en produits de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ils correspondent également dans une moindre mesure à des contrats de location-financement accordés à des clients. Les revenus de ces contrats sont comptabilisés en chiffre d'affaires locatif.

Les biens gérés par le Groupe pour son compte propre sont enregistrés en immobilisations corporelles lorsqu'ils sont financés au moyen de contrats de location-financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. Ils sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué au commencement du contrat, ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite dans les passifs financiers. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette, de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif. Les actifs objets d'un contrat de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (cf. annexe des comptes consolidés note 1.8). Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

Les biens pris en location par le Groupe (siège social, bâtiments administratifs, matériels), pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif, sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

Les exemples et indicateurs des paragraphes 10 et 11 d'IAS 17 permettent notamment de classer le bail commercial du centre d'assemblage se trouvant à Mignières (France) en tant que contrat de location simple.

note 1.11. Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des biens achetés destinés à la revente dans le cadre des activités « Conteneurs Maritimes » et « Wagons », et pour une moindre part dans l'activité « Constructions Modulaires ». Le taux de rotation des stocks est inférieur à un an. Les biens figurant en stock depuis plus de douze mois sont immobilisés.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

note 1.12. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

implicite), et qu'il est probable qu'une sortie de ressources, dont le montant peut être estimé de manière fiable, sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les litiges et contentieux (sociaux, techniques, fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

note 1.13. Indemnités de départ en retraite et assimilés

Les engagements de retraite correspondent pour le Groupe aux seules indemnités de fin de carrière des salariés des sociétés françaises, ce qui correspond, dans le cadre de la norme IAS 19 « Avantages du personnel », aux régimes à prestations définies. Dans le cadre de ses régimes, le Groupe s'engage à verser une prestation, soit au terme de l'emploi (cas des indemnités de fin de carrière), soit pendant la retraite. Les régimes du Groupe ne sont pas préfinancés et font l'objet d'une provision dans les comptes. Le Groupe n'est engagé dans aucun autre régime à prestations définies significatif ni dans aucun régime à cotisations définies.

Le Groupe, dans ce cadre, comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédit projetées telle que requise par IAS 19. Cette méthode nécessite la prise en compte d'hypothèses actuarielles long terme sur les données démographiques (rotation du personnel, mortalité) et financières (augmentation des salaires, taux d'actualisation). Ces paramètres sont revus chaque année. L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur le montant de l'engagement est enregistrée en écarts actuariels. Conformément à la norme IAS 19, le Groupe comptabilise ces écarts actuariels, positifs ou négatifs, par le résultat.

note 1.14. Subvention d'exploitation

Le Groupe a retenu comme méthode comptable, conformément à IAS 20, de présenter dans les états financiers les subventions publiques, en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

note 1.15. Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 « paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiement en actions et assimilés dans les résultats et au bilan de l'entreprise. Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002. Les trois types de transactions cités dans IFRS 2 possibles sont :

- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres ;
- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres ou en trésorerie.

Les avantages sont comptabilisés en charges de personnel et étalés sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

note 1.16. Passifs long terme non courants

Dans l'activité « Conteneurs Maritimes », les commissions de démarrage perçues par le Groupe sur les premières ventes de conteneurs aux Trusts TCLRT 98 et TLR 2001 ont servi à constituer des dépôts de garantie et réserves de liquidité qui ne

seront récupérables qu'en fin de vie des Trusts. Ces dépôts et réserves sont destinés notamment à permettre aux Trusts de couvrir leurs échéances de dettes dans le cas où les revenus nets distribués par le Groupe aux Trusts se révéleraient insuffisants (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 31.2, note 31.3, note 31.4 et note 31.5).

Les avantages économiques liés aux commissions de démarrage ne deviendront probables qu'à la date à laquelle le Groupe sera en mesure de récupérer les dépôts de garantie et les réserves de liquidité. Dans ces conditions et conformément à IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les commissions de démarrage perçues, liées à ces dépôts de garantie et réserves de liquidité, sont différées et comptabilisées dans les passifs non courants long terme jusqu'à la récupération probable de ces dépôts et réserves de liquidité.

Dans l'activité « Constructions Modulaires », le même traitement s'applique pour les produits prélevés à la constitution du GIE Modul Finance I sur des ventes de modules, pour la constitution de dépôts de garantie et de comptes d'avances remboursables affectés en garantie de remboursement des dettes du GIE. Les produits de ventes de modules, à hauteur des actifs financiers constitués en garantie du GIE, sont différés dans les passifs non courants long terme et ne seront comptabilisés en résultat qu'à la date où les avantages économiques qui y sont liés deviendront probables pour le Groupe (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 31.2, note 31.3, note 31.4 et note 31.5).

Les commissions différées sont actualisées aux mêmes taux et à la même échéance que les actifs financiers sous-jacents (cf. annexe des comptes consolidés note 1.18.1).

Lorsqu'il apparaît qu'une part des dépôts et réserves ne sera pas récupérable (notamment lorsque les revenus nets distribués sont insuffisants), cette part est dépréciée dans les comptes du Groupe. En conséquence, les commissions de démarrage différées, liées à ces dépôts et réserves, sont annulées et reprises en résultat (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 31.2, note 31.3, note 31.4 et note 31.5).

Les autres passifs longs termes enregistrent également la part à plus d'un an des passifs autres que les emprunts et passifs financiers.

note 1.17. Titres d'auto-contrôle

Les titres d'auto-contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

note 1.18. Instruments financiers

note 1.18.1. Actifs financiers

Les actifs financiers du Groupe comprennent :

- Des actifs financiers non courants : des cautions et dépôts de garantie pour l'essentiel, liés à la constitution des Trusts TCLRT 98, TLR 2001 et du GIE Modul Finance I (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 1.15 et note 1.16), des titres de participation de sociétés non consolidées, des commissions à recevoir du GIE Modul Finance I (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 31.2, note 31.3 et note 31.4).

- Des actifs financiers courants incluant les créances clients et les autres créances d'exploitation, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Lors des arrêtés comptables, les actifs financiers sont évalués conformément à leur classification selon IAS 39.

➔ Actifs financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat :

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Par conséquent, elles ne sont soumises à aucun test de dépréciation. Les justes valeurs sont déterminées principalement par référence aux cotations du marché.

➔ Prêts et créances

Dans le Groupe, cette catégorie regroupe :

- les prêts long terme,
- les créances clients et autres créances d'exploitation.

Ces actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

➔ Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, à échéance fixée, que l'entreprise a l'intention et la capacité de garder jusqu'à l'échéance, autres que des créances et des prêts et autres que les actifs financiers désignés par l'entreprise dans les deux autres catégories (évalués en juste valeur par le résultat, disponibles à la vente).

Ces actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

➔ Actifs disponibles à la vente

Cette catégorie comprend les actifs ne relevant pas d'une des catégories ci-dessus. Ils sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres jusqu'à la cession effective. Sont notamment classés dans cette catégorie les titres non consolidés. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au prix de marché. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. À chaque date d'arrêt, la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée et inscrite à l'actif. En cas d'indication objective de perte de valeur (dépréciation significative et durable), une perte de valeur irréversible est constatée par résultat, la reprise de cette perte de valeur par le résultat n'interviendra que lors de la cession des titres.

➔ Test de dépréciation des actifs financiers

Les actifs évalués au coût amorti et les actifs disponibles à la vente doivent faire l'objet à chaque clôture d'un test de dépréciation s'il existe un indicateur de perte de valeur.

Pour les actifs évalués au coût amorti, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie, déterminés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier. Les flux de trésorerie attendus des actifs court terme ne sont pas actualisés.

note 1.18.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » du bilan est constitué des liquidités en compte-courant bancaire et des parts d'OPCVM de trésorerie mobilisables à court terme.

Les parts d'OPCVM présentant un risque négligeable de changement de valeur sont définies comme des placements à court terme très liquides.

Le bouclage de trésorerie du tableau de flux de trésorerie est effectué sur la base de la trésorerie définie ci-dessus, nette des découverts et des concours bancaires courants.

note 1.18.3. Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent des emprunts bancaires portant intérêts et des instruments dérivés.

Les emprunts sont ventilés en passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

Les emprunts produisant intérêts sont initialement enregistrés au coût historique diminué des coûts de transaction associés.

À la clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Emprunts obligataires avec bons de souscription d'actions remboursables (OBSAR) :

Les OBSAR sont des titres hybrides dont les différentes composantes sont analysées, évaluées et comptabilisées séparément, conformément aux prescriptions de la norme IAS 32.

L'analyse du contrat d'OBSAR émis par la Société le 8 mars 2007 a conduit à la comptabilisation séparée, à la date d'émission, d'une composante dette et d'une composante capitaux propres représentée par l'option de conversion inhérente aux BSAR.

La composante dette est liée à l'obligation contractuelle pour l'émetteur de remettre de la trésorerie aux porteurs des obligations (paiement du coupon trimestriel, remboursement des obligations à l'échéance ou par anticipation).

Conformément à IAS 39, la juste valeur de la composante dette a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs contractuels au taux de marché en vigueur à la date d'émission, pour un emprunt classique sans option de conversion, mais dont les autres caractéristiques seraient identiques au contrat d'OBSAR.

Compte tenu du caractère peu significatif de la composante capitaux propres par rapport à la composante dette, les frais d'émission ont été comptabilisés en totalité en diminution de la composante dette.

La charge d'intérêt est constatée dans le résultat financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif, intégrant les frais d'émission d'emprunt.

La valeur comptable de la composante capitaux propres (BSAR) a été déterminée par différence entre le prix d'émission de l'OBSAR et la composante dette actualisée comme indiquée précédemment. La composante capitaux propres est constatée dans un compte de réserve spécifique et sera transférée dans un compte de réserve consolidée, lors de la levée effective des actions liées à l'exercice des BSAR. Sa valeur n'est pas revue au cours des exercices ultérieurs.

Les BSAR ont été vendus en partie à des managers du Groupe. Le prix de vente des BSAR étant proche de la valeur de marché, aucune charge n'a été constatée en application de la norme IFRS 2.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Un impôt différé passif appliqué au montant de la composante « Capitaux propres » est comptabilisé en diminution des réserves consolidées, puis repris en résultat au fur et à mesure de la charge financière comptabilisée en IFRS.

note 1.18.4. Exposition du Groupe aux risques de change et aux risques de taux – Instruments financiers dérivés

Le Groupe a signé en 2008 un contrat de change à terme (échéance début 2009) afin de couvrir une dette en dollar. Ce dérivé est qualifié de couverture de juste valeur. L'élément couvert est réévalué et l'instrument de couverture est évalué et comptabilisé pour sa juste valeur.

Le Groupe refinance ses opérations principalement par des emprunts à taux variable et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Ainsi, les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions des taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité testée selon les critères de l'IAS 39. À défaut, elles sont comptabilisées directement dans le résultat financier.

note 1.19. Impôts sur les bénéfices

Des impôts différés sont comptabilisés, sans actualisation, selon la méthode du report variable sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés. Ainsi est rattachée à chaque période la charge fiscale qui lui incombe, compte tenu notamment des décalages temporaires qui peuvent exister entre la date d'enregistrement de certains produits et charges et celle de leur incidence fiscale effective.

Les impôts différés actifs résultant de ces différences temporaires, ou des pertes fiscales reportables, ne sont maintenus que dans la mesure où les sociétés ou groupes de sociétés intégrées fiscalement ont une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années suivantes.

Les taux utilisés pour calculer les impôts différés sont les taux d'imposition connus à la date de clôture des comptes.

Au bilan, les actifs et passifs d'impôt se rapportant à une même entité fiscale (ou un groupe d'intégration fiscale) sont présentés de façon compensée.

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat, sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

note 1.20. Produits et charges des activités ordinaires

note 1.20.1. Produits des activités ordinaires : les différentes composantes

Le Groupe est loueur opérationnel de matériels mobiles et standardisés, qu'il détient en propre ou qu'il gère pour le compte de tiers.

Dans le cas de la gestion pour compte de tiers, le Groupe achète des matériels neufs et les cède à des investisseurs. Les investisseurs confient la gestion de leurs matériels au Groupe dans le cadre de contrats de gestion. Le Groupe loue

les matériels en gestion à ses clients (*cf.* annexe des comptes consolidés note 1.20.2, note 1.20.3 et note 1.20.4).

Le Groupe a également des activités de négoce (achat de biens en vue de leur revente – *cf.* annexe des comptes consolidés note 1.20.4).

Enfin, il peut revendre à des investisseurs ou des clients tiers des matériels préalablement détenus en propre (immobilisés) et loués à des clients (*cf.* annexe des comptes consolidés note 1.20.5).

note 1.20.2. Comptabilisation et reconnaissance des revenus et charges liés aux contrats de Trusts et aux contrats de gestion pour compte de tiers conclus par le Groupe

Le Groupe exploite et gère des matériels pour le compte de tiers dans le cadre de ses activités de transport fluvial et de location de barges fluviales, de location de conteneurs maritimes, de constructions modulaires et de wagons. Des pools (y compris les Trusts et le GIE décrits dans l'annexe des comptes consolidés note 1.5) sont constitués à cet effet, regroupant plusieurs investisseurs, dont le Groupe. Cette organisation permet la mutualisation des revenus et des charges des équipements regroupés dans un même pool.

L'analyse en substance des contrats de gestion et de titrisation au regard des normes internationales permet de conclure que le Groupe agit en qualité de principal dans ses relations avec les investisseurs (pools, trusts ou GIE) d'une part, et avec les clients d'autre part. En effet, le Groupe a toute liberté dans le choix des clients, des producteurs et des fournisseurs avec qui il traite et dans la négociation des prix d'achat, de location et de vente des équipements gérés.

En conséquence, le Groupe enregistre dans son compte de résultat l'intégralité des flux de produits et de charges générés par les contrats. Le Groupe constate en chiffre d'affaires les revenus locatifs bruts facturés à ses clients pour tous les matériels gérés en pools. Les dépenses opérationnelles concernant tous les matériels gérés sont constatées en charges d'exploitation. Une quote-part des revenus nets est reversée aux investisseurs (*cf.* annexe des comptes consolidés note 1.20.8).

Les éléments et critères suivants sont pris en compte pour déterminer la qualité de « principal » du Groupe :

- IAS 18 ne précise pas les conditions ou les critères permettant d'effectuer la distinction agent ou principal. En conséquence, au regard de IAS 8, la transaction peut être examinée par référence aux US GAAP (EITF 99-19), dont les principes n'entrent pas en conflit avec le cadre de l'IASB ou d'autres normes IAS/IFRS.

- La revue des critères EITF 99-19 est détaillée dans les paragraphes suivants.

Les critères qualifiant une société de principal sont :

- *The company is the primary obligor in the arrangement* : TOUAX SCA et ses filiales signent directement des contrats de location avec les clients. Les clients ne connaissent pas les propriétaires des matériels.

- *The company has general inventory risk* : TOUAX SCA et ses filiales supportent en premier les risques liés aux matériels. TOUAX SCA se retourne ensuite vers les propriétaires pour se faire indemniser.

- *The company has latitude in establishing price* : TOUAX SCA et ses filiales ont toute liberté dans le choix de leurs clients et de leurs tarifs de location, sans en référer aux propriétaires des matériels.

- *The company changes the product or performs part of the service* : TOUAX SCA et ses filiales signent avec les clients des contrats identiques sans distinction des propriétaires des matériels.

- *The company has discretion in supplier selection* : TOUAX SCA et ses filiales ont le choix de leurs fournisseurs sans en référer aux propriétaires des matériels.

- *The company has physical loss inventory risk* : TOUAX SCA et ses filiales supportent en premier le risque de perte des conteneurs. TOUAX SCA se retourne ensuite contre ses clients ou ses fournisseurs pour indemniser la perte des conteneurs et reverse cette indemnité aux propriétaires des matériels.

- *The company has credit risk* : Chaque propriétaire de matériels supporte son risque de crédit. TOUAX SCA et ses filiales supportent le risque de crédit pour leur part dans les pools. TOUAX SCA et ses filiales ont la responsabilité du recouvrement. En cas de défaillance de son client, TOUAX SCA est tenue de mettre tout en œuvre pour retrouver les conteneurs des propriétaires.

Les critères qualifiant une compagnie d'agent sont :

- *The supplier (not the company) is the primary obligor in the arrangement* : Comme précisé précédemment, TOUAX SCA et ses filiales sont directement liées à leurs clients, qui ne connaissent pas les propriétaires des matériels.

- *The amount the company earned is fixed* : TOUAX SCA et ses filiales reçoivent une rémunération variable. Les loyers facturés par TOUAX SCA et ses filiales à leurs clients sont indépendants des loyers entre TOUAX SCA et les propriétaires de matériels.

- *The supplier (and not the company) has credit risk* : Chaque propriétaire de matériels supporte son risque de crédit. TOUAX SCA et ses filiales supportent le risque de crédit pour leur part dans les pools. TOUAX SCA et ses filiales ont la responsabilité du recouvrement. En cas de défaillance de son client, TOUAX SCA est tenue de mettre tout en œuvre pour retrouver les conteneurs des propriétaires.

Ces éléments permettent de conclure que TOUAX SCA agit en tant que principal.

note 1.20.3. Chiffre d'affaires locatif

Le chiffre d'affaires locatif correspond au chiffre d'affaires provenant de la location opérationnelle ou financière des matériels gérés pour compte de tiers ou détenus en propre par le Groupe, dans les quatre secteurs d'activité du Groupe, ainsi que celui provenant des prestations annexes facturées à l'occasion de la location. Il intègre par ailleurs le chiffre d'affaires de l'activité barges fluviales provenant des activités de transport, d'affrètement et de stockage. Les produits d'intérêts des contrats de location financement accordés aux clients sont comptabilisés en chiffre d'affaires locatif.

L'évolution du chiffre d'affaires locatif est donc directement liée aux flottes et parcs de matériels gérés et détenus par le Groupe, aux tarifs de location, ainsi qu'au taux d'utilisation des matériels.

note 1.20.4. Ventes de matériels

Les ventes de matériels correspondent au chiffre d'affaires généré par le négoce, principalement de l'activité « Constructions Modulaires », et la cession aux investisseurs dans les activités « Conteneurs Maritimes » et « Wagons ». Les achats correspondants de matériels sont enregistrés dans les « achats et

charges externes » dans la présentation du compte de résultat par nature, et en « coût d'achat des ventes » dans la présentation du compte de résultat par fonction. Les matériels achetés et non encore revendus figurent dans les stocks de fin de période (cf. annexe des comptes consolidés note 1.11).

note 1.20.5. Plus values de cession

Dans le cas des barges fluviales et de constructions modulaires, les cessions aux investisseurs sont enregistrées en plus values de cession. En effet, ces biens sont achetés par le Groupe en tant qu'immobilisations, et exploités par le Groupe pendant une durée excédant généralement douze mois, avant d'être revendus aux investisseurs.

Les plus values de cession enregistrent par ailleurs le résultat de la cession en fin de vie des matériels appartenant au Groupe.

Les frais relatifs aux cessions de matériel (commissions de placement, frais juridiques, consultations fiscales, etc.) sont enregistrés dans les « achats et charges externes » dans la présentation du compte de résultat par nature et en « dépenses opérationnelles des activités » dans la présentation du compte de résultat analytique.

note 1.20.6. Achats et autres charges externes.

Les matériels construits par le Groupe, en vue d'être immobilisés par le Groupe et loués à des clients, antérieurement présentés en « Autres produits des activités ordinaires » ont été reclassés en diminution du poste « Coût des ventes » dans le compte de résultat par fonction, et en moins du poste « Achats et autres charges externes » dans le compte de résultat par nature, pour 4,6 millions d'euros en 2007, et 43,3 millions d'euros en 2008.

note 1.20.7. Provisions d'exploitation

Ce poste enregistre principalement les dotations et reprises relatives aux provisions pour créances douteuses.

note 1.20.8. Distributions nettes aux investisseurs

Le chiffre d'affaires et les dépenses opérationnelles des actifs faisant partie de pools d'investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.2) sont décomposés analytiquement par pool, et les revenus nets qui en résultent, minorés d'une commission de gestion retenue par le Groupe, sont répartis entre les investisseurs dans les pools en fonction de règles de distribution établies pour chaque programme de gestion.

La quote-part des revenus à reverser aux investisseurs tiers est constatée en distributions nettes aux investisseurs, conformément aux usages de la profession des gérants de biens pour compte de tiers.

note 1.21. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est obtenu par différence des charges et produits avant impôts, autres que ceux de nature financière, et hors résultat des activités arrêtées ou en cours de cession. Le résultat d'exploitation après distribution correspond au résultat opérationnel courant défini par le CNC.

L'Ebitda (Earnings before interest, tax, depreciation and amortisation) est un indicateur important pour le Groupe, qui permet de mesurer la performance économique. Il correspond au résultat d'exploitation après distribution retraité des amortissements et pertes de valeur qui seraient constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36 (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 1.22. Information sectorielle

Compte tenu de la structure fondamentale d'organisation interne et de gestion du Groupe, le premier niveau d'information sectorielle retenu selon IAS 14 « Information sectorielle » est basé sur les activités du Groupe. Le deuxième niveau d'information sectorielle est géographique.

Le Groupe a pour métier la location opérationnelle d'actifs mobiles et standardisés. Il exerce son métier dans quatre activités : les Conteneurs Maritimes, les Constructions Modulaires, les Barges Fluviales et les Wagons de Fret.

La norme IAS 14 § 9 définit les secteurs géographiques comme « une composante distincte d'une entité engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques. Les facteurs qui doivent être pris en compte pour identifier les secteurs géographiques sont notamment (a) la similitude du contexte économique et politique, (b) les relations entre les activités dans les différentes zones géographiques, (c) la proximité des activités, (d) les risques spécifiques associés aux activités dans une zone donnée, (e) les réglementations de contrôle des changes et (f) les risques monétaires sous-jacents ». La norme IAS 14 § 13 indique par ailleurs que « les risques et la rentabilité d'une entité sont influencés à la fois par l'implantation géographique de ses activités (i.e. l'endroit où sont basées ses unités de production ou ses activités de prestation de services) et par la localisation de ses marchés (i.e. les endroits dans lesquels elle vend ses produits ou délivre ses prestations). La définition permet d'établir les secteurs géographiques sur la base (a) de l'implantation des installations de production ou de services d'une entité et de ses autres actifs ou (b) de la localisation de ses marchés et de ses clients ».

Les secteurs géographiques dépendent de la localisation des marchés et correspondent à la localisation des actifs.

Dans les activités Constructions Modulaires, Barges Fluviales et Wagons de Fret, l'implantation des services, la localisation des marchés et la localisation des clients sont identiques.

Dans l'activité Conteneurs Maritimes, la localisation des marchés est différente de la localisation des clients et de l'implantation des services. La localisation des marchés correspond à la localisation des actifs. Au terme de la norme IAS 14, les zones géographiques de l'activité Conteneurs Maritimes correspondent à la localisation des actifs. Les conteneurs maritimes sont régulièrement déplacés d'un pays à un autre dans le cadre du commerce international sur des centaines de routes commerciales. Le Groupe TOUAX n'a pas la connaissance ni le contrôle des mouvements de conteneurs en location ou de la localisation des conteneurs en location. Sur la base des contrats de location de conteneurs en cours au 31 décembre 2008, les conteneurs peuvent toucher des ports dans plus d'une centaine de pays dans le monde. Il est de ce fait impossible de séparer les revenus ou les actifs de l'activité Conteneurs Maritimes par zone géographique au sens de la norme IAS 14. L'activité Conteneurs Maritimes est classée dans la zone internationale. Cette présentation est consistante avec les pratiques de l'industrie du conteneur maritime, souvent gérée sous les normes américaines US GAAP.

L'application d'IFRS 8 à partir du 1^{er} janvier 2009 ne devrait pas avoir d'impact significatif sur l'information sectorielle.

note 2. Périmètre de consolidation

note 2.1. Évolution du périmètre

Nombre de sociétés consolidées	2008	2007	2006
Sociétés françaises	6	6	6
Sociétés étrangères	31	29	27
TOTAL	37	35	33
Dont entrées de périmètre	4	3	3
Dont sortie de périmètre	-2	-1	

En 2008, deux nouvelles sociétés ont été créées dans la division Conteneurs Maritimes à Hong Kong et Singapour : Gold Container Investment Ltd et Gold Container Leasing Ltd. Une nouvelle société a été créée dans la division Wagons, TOUAX Rail Finance 2, en Irlande, et dans la division Barges Fluviales, TOUAX Hydrovia, au Panama.

En 2008, la filiale Warex Raumsysteme GmbH de la division Constructions Modulaires a été fusionnée avec la filiale Siko Container Handel GmbH.

En 2008, la filiale Portable Storage Services Llc a été liquidée et sortie du périmètre.

En 2007, le Groupe TOUAX a fait l'acquisition de trois nouvelles sociétés : Warex Raumsysteme GmbH (en mars 2007), TOUAX Sro et TOUAX SK (en octobre 2007).

En 2007, la filiale Gold GmbH a été liquidée et sortie du périmètre.

Ces acquisitions réalisées en 2007 ont eu un impact sur le chiffre d'affaires 2007 de 7 067 milliers d'euros et sur le résultat 2007 de 947 milliers d'euros.

Les informations requises par le paragraphe 70 de la norme IFRS 3, concernant les produits et le résultat des sociétés nouvellement acquises comme si la date d'acquisition des regroupements d'entreprises effectués en 2007 avait été la date d'ouverture de l'exercice 2007, ne peuvent être fournies pour les raisons suivantes :

- Les sociétés intégraient les transactions avec le Groupe TOUAX (60 à 70 %, sachant qu'elles constituaient une part importante dans leurs états financiers).
- Le système d'informations sur les marges pratiquées avant la date d'acquisition n'est pas suffisamment fiable pour que le Groupe puisse donner une information sur la valeur des biens hors prix de transferts, sur la valeur des amortissements des biens acquis auprès de l'unité d'assemblage (acquise) retraitée du prix de transfert, sur l'impôt différé actif que les filiales acheteuses auraient dû comptabiliser, sur le montant de la marge réalisée avec le Groupe TOUAX.

Trois sociétés françaises ont été constituées en décembre 2006 : TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Corporate SAS, TOUAX River Barges SAS.

Il est à noter par ailleurs que les fonds de commerce de deux petites filiales non stratégiques ont été cédés en 2006.

note 2.2. Liste des sociétés consolidées en 2008

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
TOUX SCA Société d'investissement et holding de sociétés d'investissement et d'exploitation pour le transport et la location de matériels	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX (FRANCE)		
CFCL TOUX Lip Société d'investissement, de location et de vente de wagons	1013 Centre Road WILMINGTON, DELAWARE 19805 (USA)	51 %	IG
CS DE JONGE BV Société de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 3316 BB ORDRECHT (NETHERLANDS)	100 %	IG
EUROBULK BELGIUM BVBA Société de transport fluvial	BC Leuven zone 2 Interleuvnlaan – 62 Bus 10 B3001 LEUVEN (BELGIQUE)	97,9346 %	IG
EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV Société holding, d'investissement et de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 3316 BB DORDRECHT (PAYS-BAS)	100 %	IG
GOLD CONTAINER Corporation Société d'investissement, de location et de vente de conteneurs maritimes	169E Flager street Suite 730 MIAMI, FL 33131 (USA)	100 %	IG
GOLD CONTAINER FINANCE Lic Société d'investissement de conteneurs maritimes	169E Flager street – Suite 730 MIAMI, FL 33131 (USA)	100 %	IG
GOLD CONTAINER Investment Ltd Société d'investissement de conteneurs maritimes	8th Floor, Gloucester Tower The Landmark 15 Queen's Road Central HONG KONG	100 %	IG
GOLD CONTAINER Leasing Pte Ltd Société d'investissement, de location et de vente de conteneurs maritimes	5, Shenton Way # 11-11 UIC Building SINGAPORE 068808	100 %	IG
TOUX HYDROVIA CORP Société de transport fluvial	P.H. plaza 2000 – Calle cincuenta (50) PANAMA	100 %	IG
INTERFEEDER-DUCOTRA BV Société de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 3316 BB DORDRECHT (PAYS-BAS)	77,1359 %	IG
MARSTEN/THG MODULAR LEASING Corp WORKSPACE PLUS D/B/A Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	801 Douglas Avenue Suite 207 ALTAMONTE SPRINGS, FL 32714 (USA)	100 %	IG
SERVICIOS FLUVIALES Société de transport fluvial	Benjamin Constant 593 ASUNCION (PARAGUAY)	100 %	IG

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
SIKO CONTAINERHANDEL GmbH Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Lessingstrasse 52 – Postfach 1270 21629 NEU WULMSTORF (ALLEMAGNE)	100 %	IG
SIKO POLSKA Sp.zo.o. Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	21 Limbowa St 80-175 GDANSK (POLOGNE)	100 %	IG
TOUAX BV Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Graanweg 13 (Havennr M240) 4782 PP MOERDIJK (PAYS-BAS)	100 %	IG
TOUAX CAPITAL SA Société d'investissement	C/O Progressia – 18, rue Saint-Pierre 1700 FRIBOURG (SUISSE)	99,99 %	IG
TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corp Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 98	1013 Centre Road WILMINGTON, DELAWARE 19805 (USA)	100 %	IG
TOUAX CONTENEURS SERVICES SAS Société de service pour l'activité conteneurs maritimes	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX CORPORATION Société d'investissement et holding de sociétés de location et de transport de matériels	801 Douglas Avenue – Suite 207 ALTAMONTE SPRINGS, FL 32714 (USA)	100 %	IG
TOUAX CORPORATE SAS Société de services supports aux sociétés du Groupe TOUAX	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX CONSTRUCTION MODULAIRE SAS Société de conception, de construction, d'agencement, d'achat et vente, d'exploitation de constructions modulaires	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX EQUIPMENT LEASING Corporation Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 2001	1013 Centre Road WILMINGTON, DELAWARE 19805 (USA)	100 %	IG
TOUAX ESPANA SA Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	P.I Cobo Calleja Ctra. Villaviciosa a Pinto, Km 17800 28947 FUENLABRADA (ESPAGNE)	100 %	IG
TOUAX FINANCE Incorporated Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 95	Lockerman Square, Suite L 100 DOVER, DELAWARE 19901 (USA)	100 %	IG

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
TOUX LEASING Corporation Société de transport fluvial	801 Douglas Avenue – Suite 207 ALTAMONTE SPRINGS, FL 32714 (USA)	100 %	IG
TOUX NV Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Staatsbaan 4 C/1 bus 4 3210 LUBBEEK (BELGIQUE)	100 %	IG
TOUX RAIL Ltd Société d'investissement, de location et de vente de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUX RAIL FINANCE Ltd Société d'investissement de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUX RAIL FINANCE 2 Ltd Société d'investissement de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUX RAIL INVESTMENT Ltd Société d'investissement de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUX ROM SA Société de transport fluvial	Cladire administrativa Mol 1S Étage 3 – CONSTANTA SUD-AGIGEA (ROUMANIE)	99,9978 %	IG
TOUX RAIL ROMANIA SA Société d'investissement, de location et de vente de wagons	Cladire administrativa Mol 1S Étage 3 – CONSTANTA SUD-AGIGEA (ROUMANIE)	57,4996 %	IG
TOUX RIVER BARGES SAS Société d'investissement et de transport fluvial	Tour Arago 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX (FRANCE)	100 %	IG
TOUX SOLUTIONS MODULAIRES SAS Société de service pour l'activité constructions modulaires	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX (FRANCE)	100 %	IG
TOUX SRO Société d'assemblage de constructions modulaires	Na Radosti 184 155 21 PRAHA 5 (CZECH REPUBLIC)	100 %	IG
TOUX SK SRO Société de location et de ventes de constructions modulaires	Odborarska ulica 52 BRATISLAVA 831 02 (SLOVAK REPUBLIC)	100 %	IG

IG = intégration globale.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 3. Information sectorielle

note 3.1. Compte de résultat par activité

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Chiffre d'affaires locatif	85 161	64 720	24 134	31 482
Ventes de matériels	119 239	21 683	-	17 984
Commissions	44	-	41	335
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	204 444	86 403	24 175	49 801
Plus values de cession	221	223	355	184
Produits des activités ordinaires	204 665	86 626	24 530	49 985
Coût d'achat des ventes	(115 323)	(15 219)		(15 793)
Dépenses opérationnelles des activités	(19 410)	(32 896)	(15 649)	(12 209)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(4 666)	(5 735)	(3 143)	(1 941)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	65 266	32 776	5 738	20 042
Amortissements et pertes de valeur	(954)	(10 682)	(2 157)	(2 128)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	64 312	22 094	3 581	17 914
Distributions nettes aux investisseurs	(51 744)	(4 653)	(274)	(8 728)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	12 568	17 441	3 307	9 186
Frais centraux				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	12 568	17 441	3 307	9 186
Autres produits et charges opérationnels				(3 121)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	12 568	17 441	3 307	6 065
Résultat financier				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				
Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				
Part des intérêts minoritaires				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				

31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	Divers	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	145	-	(81)	205 561
Ventes de matériels	-	-		158 906
Commissions	-	-		420
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	145	0	(81)	364 887
Plus values de cession	-	-		982
Produits des activités ordinaires	145	0	(81)	365 869
Coût d'achat des ventes	-	-	162	(146 173)
Dépenses opérationnelles des activités	-	-	634	(79 530)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(42)	-	(715)	(16 242)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	103	0	0	123 924
Amortissements et pertes de valeur	(49)	(124)		(16 094)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	54	(124)	0	107 831
Distributions nettes aux investisseurs	-	-		(65 399)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	54	(124)	0	42 432
Frais centraux		(4 987)		(4 987)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	54	(5 111)	0	37 445
Autres produits et charges opérationnels				(3 121)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	54	(5 111)	0	34 324
Résultat financier				(13 992)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				20 332
Impôt sur les bénéfices				(3 547)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				16 786
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				16 786
Part des intérêts minoritaires				54
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				16 840

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

31 décembre 2007 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Chiffre d'affaires locatif	74 600	52 662	20 783	22 207
Ventes de matériels	58 967	12 703	-	35 616
Commissions	47	25	107	409
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	133 614	65 390	20 890	58 232
Plus values de cession	(52)	202	3	182
Produits des activités ordinaires	133 562	65 592	20 893	58 414
Coût d'achat des ventes	(56 485)	(9 360)	-	(33 381)
Dépenses opérationnelles des activités	(14 738)	(29 457)	(13 236)	(8 034)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(3 705)	(4 873)	(2 471)	(1 626)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	58 634	21 902	5 186	15 373
Amortissements et pertes de valeur	(998)	(6 784)	(2 027)	(1 221)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	57 636	15 118	3 159	14 152
Distributions nettes aux investisseurs	(48 657)	(5 130)	(355)	(7 427)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	8 979	9 988	2 804	6 725
Frais centraux				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	8 979	9 988	2 804	6 725
Autres produits et charges opérationnels				
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	8 979	9 988	2 804	6 725
Résultat financier				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				
Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				
Part des intérêts minoritaires				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				

31 décembre 2007
(en milliers d'euros)

	Divers	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	131	-	(97)	170 286
Ventes de matériels	-	-		107 286
Commissions	-	-		588
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	131	0	(97)	278 160
Plus values de cession	-	-		335
Produits des activités ordinaires	131	0	(97)	278 495
Coût d'achat des ventes	-	-	0	(99 226)
Dépenses opérationnelles des activités	3	-	255	(65 207)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(38)	-	(158)	(12 871)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	96	0	0	101 191
Amortissements et pertes de valeur	(153)	-	0	(11 183)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	(57)	-	0	90 008
Distributions nettes aux investisseurs	-	-	0	(61 569)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	(57)	0	0	28 439
Frais centraux		(4 982)		(4 982)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	(57)	(4 982)	0	23 457
Autres produits et charges opérationnels				
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(57)	(4 982)		23 457
Résultat financier				(9 200)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				14 257
Impôt sur les bénéfices				(2 517)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				11 740
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				11 740
Part des intérêts minoritaires				19
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				11 721

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

31 décembre 2006 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Chiffre d'affaires locatif	61 150	42 695	30 703	16 029
Ventes de matériels	59 065	10 254	-	32 824
Commissions	56	32	-	339
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	120 271	52 981	30 703	49 192
Plus values de cession	(1)	184	(60)	21
Produits des activités ordinaires	120 270	53 165	30 643	49 213
Coût d'achat des ventes	(52 181)	(8 966)		(30 682)
Dépenses opérationnelles des activités	(12 065)	(24 071)	(22 186)	(7 163)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(4 473)	(3 840)	(4 330)	(1 560)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	51 551	16 288	4 127	9 808
Amortissements et pertes de valeur	(1 055)	(4 619)	(1 839)	(769)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	50 496	11 669	2 288	9 039
Distributions nettes aux investisseurs	(43 018)	(5 368)	(421)	(5 883)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	7 478	6 301	1 867	3 156
Frais centraux				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	7 478	6 301	1 867	3 156
Autres produits et charges opérationnels				
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	7 478	6 301	1 867	3 156
Résultat financier				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				
Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				
Part des intérêts minoritaires				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				

31 décembre 2006
(en milliers d'euros)

	Divers	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	126	-	(141)	150 562
Ventes de matériels	-	-		102 143
Commissions	-	-		427
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	126	0	(141)	253 132
Plus values de cession	-	-		144
Produits des activités ordinaires	126	0	(141)	253 276
Coût d'achat des ventes	-	-	0	(91 829)
Dépenses opérationnelles des activités	(62)	-	53	(65 494)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(1)	-	88	(14 116)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	63	0	0	81 837
Amortissements et pertes de valeur	(35)	(119)	0	(8 436)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	28	(119)	0	73 401
Distributions nettes aux investisseurs	-	-	0	(54 690)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	28	(119)	0	18 711
Frais centraux		(3 475)		(3 475)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	28	(3 594)	0	15 236
Autres produits et charges opérationnels				
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	28	(3 594)	0	15 236
Résultat financier				(4 599)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				10 637
Impôt sur les bénéfices				(4 081)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				6 556
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				6 556
Part des intérêts minoritaires				642
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				7 198

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 3.2. Bilan par activité

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
ACTIF				
Goodwill	-	16 961	315	4 554
Immobilisations incorporelles nettes	265	596	-	-
Immobilisations corporelles nettes	10 245	156 448	45 543	54 313
Actifs financiers à long terme	3 421	1 997	12	-
Autres actifs non courants	4 973	1 668	5 476	3 389
Impôts différés actifs				
Total actifs non courants	18 904	177 670	51 346	62 256
Stocks et en-cours	21 832	9 216	135	59 487
Clients et comptes rattachés	15 991	20 232	3 556	6 512
Autres actifs courants	2 737	7 137	1 734	4 691
Trésorerie et équivalents				
Total actifs courants	40 560	36 585	5 425	70 690
Actifs destinés à être cédés				
TOTAL DE L'ACTIF				
PASSIF				
Capital social				
Réserves				
Résultat de l'exercice, part du Groupe				
Capitaux propres du Groupe				
Intérêts minoritaires				
Capitaux propres de l'ensemble				
Emprunts et dettes financières				
Impôts différés passifs				
Indemnités de départ en retraite et assimilés	64	43	8	-
Autres passifs long terme	2 123	59	-	-
Total passifs non courants	2 187	102	8	0
Provisions	15	2 233	-	2 594
Emprunts et concours bancaires courants				
Dettes fournisseurs	20 439	13 378	2 322	4 411
Autres passifs courants	22 988	18 123	2 575	2 580
Total passifs courants	43 442	33 734	4 897	9 585
Passifs destinés à être cédés				
TOTAL DU PASSIF				
Investissements incorporels et corporels de la période	1 984	56 916	19 470	4 692
Effectif par activité	32	551	95	16

31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	Divers	Non alloué	Total
ACTIF			
Goodwill	-	-	21 830
Immobilisations incorporelles nettes	-	210	1 071
Immobilisations corporelles nettes	-	574	267 123
Actifs financiers à long terme	-	269	5 699
Autres actifs non courants	-	-	15 506
Impôts différés actifs		-	0
Total actifs non courants	0	1 053	311 229
Stocks et en-cours	-	-	90 670
Clients et comptes rattachés	-	51	46 342
Autres actifs courants	-	1 192	17 491
Trésorerie et équivalents		35 807	35 807
Total actifs courants	0	37 050	190 310
Actifs destinés à être cédés			
TOTAL DE L'ACTIF			501 539
PASSIF			
Capital social		37 464	37 464
Réserves		48 184	48 184
Résultat de l'exercice, part du Groupe		16 839	16 839
Capitaux propres du Groupe		102 487	102 487
Intérêts minoritaires		(58)	(58)
Capitaux propres de l'ensemble		102 429	102 429
Emprunts et dettes financières		244 231	244 231
Impôts différés passifs		4 790	4 790
Indemnités de départ en retraite et assimilés		82	197
Autres passifs long terme		-	2 182
Total passifs non courants	0	249 103	251 400
Provisions		54	4 896
Emprunts et concours bancaires courants		53 674	53 674
Dettes fournisseurs	-	837	41 387
Autres passifs courants	-	1 487	47 753
Total passifs courants	0	56 052	147 710
Passifs destinés à être cédés			
TOTAL DU PASSIF			501 539
Investissements incorporels et corporels de la période		128	83 190
Effectif par activité		30	724

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

31 décembre 2007 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
ACTIF				
Goodwill	-	17 017	315	4 554
Immobilisations incorporelles nettes	80	531	-	-
Immobilisations corporelles nettes	10 024	115 783	28 103	52 267
Actifs financiers à long terme	3 022	2 259	24	-
Autres actifs non courants	1 549	1 124	-	-
Impôts différés actifs				
Total actifs non courants	14 675	136 714	28 442	56 821
Stocks et en-cours	43 624	6 215	124	11 020
Clients et comptes rattachés	13 215	19 297	3 313	5 067
Autres actifs courants	1 107	6 213	1 486	1 735
Trésorerie et équivalents				
Total actifs courants	57 946	31 725	4 923	17 822
Actifs destinés à être cédés				
TOTAL DE L'ACTIF				
PASSIF				
Capital social				
Réserves				
Résultat de l'exercice, part du Groupe				
Capitaux propres du Groupe				
Intérêts minoritaires				
Capitaux propres de l'ensemble				
Emprunts et dettes financières				
Impôts différés passifs				
Indemnités de départ en retraite et assimilés	70	68	13	-
Autres passifs long terme	1 852	6 172	-	-
Total passifs non courants	1 922	6 240	13	0
Provisions	-	172	-	-
Emprunts et concours bancaires courants				
Dettes fournisseurs	41 069	16 508	2 062	8 238
Autres passifs courants	18 754	19 843	1 360	2 049
Total passifs courants	59 823	36 523	3 422	10 287
Passifs destinés à être cédés				
TOTAL DU PASSIF				
Investissements incorporels et corporels de la période	8 009	41 562	4 394	30 895
Effectif par activité	23	415	95	12

31 décembre 2007
(en milliers d'euros)

	Divers	Non alloué	Total
ACTIF			
Goodwill	-	-	21 886
Immobilisations incorporelles nettes	-	36	647
Immobilisations corporelles nettes	-	792	206 969
Actifs financiers à long terme	-	238	5 543
Autres actifs non courants	-	47	2 720
Impôts différés actifs		-	0
Total actifs non courants	0	1 113	237 765
Stocks et en-cours	-	-	60 983
Clients et comptes rattachés	-	43	40 935
Autres actifs courants	-	2 971	13 512
Trésorerie et équivalents		24 736	24 736
Total actifs courants	0	27 750	140 166
Actifs destinés à être cédés			
TOTAL DE L'ACTIF			377 931
PASSIF			
Capital social		31 182	31 182
Réserves		25 601	25 601
Résultat de l'exercice, part du Groupe		11 721	11 721
Capitaux propres du Groupe		68 504	68 504
Intérêts minoritaires		(8)	(8)
Capitaux propres de l'ensemble		68 496	68 496
Emprunts et dettes financières		129 610	129 610
Impôts différés passifs		5 312	5 312
Indemnités de départ en retraite et assimilés	-	82	233
Autres passifs long terme	-	-	8 024
Total passifs non courants	0	135 004	143 179
Provisions	-	-	172
Emprunts et concours bancaires courants		53 803	53 803
Dettes fournisseurs	-	596	68 473
Autres passifs courants	-	1 802	43 808
Total passifs courants	0	56 201	166 256
Passifs destinés à être cédés			
TOTAL DU PASSIF			377 931
Investissements incorporels et corporels de la période		312	85 172
Effectif par activité		30	575

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

31 décembre 2006 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
ACTIF				
Goodwill	-	302	315	4 554
Immobilisations incorporelles nettes	24	23	-	-
Immobilisations corporelles nettes	8 784	71 043	26 587	23 101
Actifs financiers à long terme	3 119	3 057	1	-
Autres actifs non courants	-	1 362	-	-
Impôts différés actifs				
Total actifs non courants	11 927	75 787	26 903	27 655
Stocks et en-cours	29 278	3 013	112	4 950
Clients et comptes rattachés	12 426	14 559	4 157	9 450
Autres actifs courants	3 179	6 571	232	1 482
Trésorerie et équivalents				
Total actifs courants	44 883	24 143	4 501	15 882
Actifs destinés à être cédés				
TOTAL DE L'ACTIF				
PASSIF				
Capital social				
Réserves				
Résultat de l'exercice, part du Groupe				
Capitaux propres du Groupe				
Intérêts minoritaires	-	-	(209)	202
Capitaux propres de l'ensemble				
Emprunts et dettes financières				
Impôts différés passifs				
Indemnités de départ en retraite et assimilés	52	60	-	-
Autres passifs long terme	1 894	-	-	-
Total passifs non courants	1 946	60	0	0
Provisions	-	181	-	-
Emprunts et concours bancaires courants				
Dettes fournisseurs	33 805	6 067	4 005	9 680
Autres passifs courants	17 962	7 328	264	1 423
Total passifs courants	51 767	13 576	4 269	11 103
Passifs destinés à être cédés				
TOTAL DU PASSIF				
Investissements incorporels et corporels de la période	667	26 369	1 882	10 980
Effectif par activité	24	179	112	9

31 décembre 2006
(en milliers d'euros)

	Divers	Non alloué	Total
ACTIF			
Goodwill	-	-	5 171
Immobilisations incorporelles nettes	-	85	132
Immobilisations corporelles nettes	637	10	130 162
Actifs financiers à long terme	-	105	6 282
Autres actifs non courants	-	61	1 423
Impôts différés actifs			0
Total actifs non courants	637	261	143 170
Stocks et en-cours	-		37 353
Clients et comptes rattachés	28		40 620
Autres actifs courants	-	871	12 335
Trésorerie et équivalents		28 309	28 309
Total actifs courants	28	29 180	118 617
Actifs destinés à être cédés			
TOTAL DE L'ACTIF			261 787
PASSIF			
Capital social		31 084	31 084
Réserves		22 191	22 191
Résultat de l'exercice, part du Groupe		7 198	7 198
Capitaux propres du Groupe		60 473	60 473
Intérêts minoritaires	-	-	(7)
Capitaux propres de l'ensemble		60 473	60 466
Emprunts et dettes financières		75 731	75 731
Impôts différés passifs		3 148	3 148
Indemnités de départ en retraite et assimilés	-	70	182
Autres passifs long terme	-	15	1 909
Total passifs non courants	-	78 964	80 970
Provisions	-	0	181
Emprunts et concours bancaires courants		37 586	37 586
Dettes fournisseurs	-	480	54 037
Autres passifs courants	3	1 567	28 547
Total passifs courants	3	39 633	120 351
Passifs destinés à être cédés			
TOTAL DU PASSIF			261 787
Investissements incorporels & corporels de la période	65		39 963
Effectif par activité		24	348

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 3.3. Information géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	International	Europe	États-Unis	Total
2008				
Chiffre d'affaires	205 266	151 957	7 664	364 887
Investissements incorporels et corporels	1 978	77 784	3 428	83 190
Actifs sectoriels non courants	18 469	267 774	24 986	311 229
2007				
Chiffre d'affaires	133 609	135 340	9 211	278 160
Investissements incorporels et corporels	8 009	75 782	1 380	85 171
Actifs sectoriels non courants	16 186	205 796	15 783	237 765
2006				
Chiffre d'affaires	120 261	120 571	12 300	253 132
Investissements incorporels et corporels	667	36 133	3 163	39 963
Actifs sectoriels non courants	13 515	111 848	17 807	143 170

note 4. Chiffre d'affaires

Répartition par nature <i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	Variation 2008/2007	31.12.2006
Chiffre d'affaires locatif	205 561	170 286	21 %	150 561
Ventes de matériels	158 906	107 284	48 %	102 143
Commissions	420	589	-29 %	428
TOTAL	364 887	278 160	31 %	253 132

Chiffre d'affaires locatif

La croissance de la flotte dans les activités conteneurs maritimes, constructions modulaires et wagons explique la hausse du chiffre d'affaires locatif.

Le chiffre d'affaires locatif intègre les revenus locatifs, les revenus de transport et les revenus de prestations de services associées à la location des matériels.

Le chiffre d'affaires locatif intègre également les produits financiers des locations financières données par le Groupe.

Ventes de matériels

Les ventes de matériels enregistrent principalement des cessions de matériels à des investisseurs. Ces matériels sont ensuite gérés par le Groupe dans le cadre de programmes de gestion. Les ventes de matériels enregistrent par ailleurs les opérations de négoce de l'activité Constructions Modulaires.

La progression des ventes de matériels s'explique par l'augmentation des ventes de conteneurs à des investisseurs et la hausse du négoce de constructions modulaires.

note 5. Plus values de cession

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Plus values de cession	982	335	144
TOTAL	982	335	144

Les plus values de cession en 2008 peuvent s'expliquer principalement par :

- Une cession de conteneurs maritimes à des investisseurs.
- La cession de deux barges en fin de vie.
- La cession de constructions modulaires et wagons en fin de vie.

En 2007, le résultat de cession enregistre principalement des cessions de constructions modulaires et de wagons.

En 2006, le volume de cession était faible et les plus values de cession peu significatives en conséquence.

note 6. Achats et autres charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	Variation 2008/2007	Variation (en %)
Coût des ventes	(141 796)	(93 753)	(48 042)	51 %
Autres services extérieurs	(77 364)	(69 259)	(8 104)	12 %
Impôts et taxes	(973)	(812)	(161)	20 %
TOTAL	(220 132)	(163 825)	(56 308)	34 %

L'augmentation du coût des ventes est essentiellement liée à la progression des ventes de matériels.

note 7. Charges de personnel

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Salaires et charges sociales	(24 666)	(18 204)	(14 991)
Effectifs	724	575	348

La variation des salaires et charges sociales et de l'effectif s'explique par les entrées de périmètre de trois sociétés fin 2007. La variation des effectifs s'explique essentiellement par les besoins de personnel dans les centres d'assemblages de la division constructions modulaires.

Politique d'intéressement du personnel

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle ou de stock-options.

Paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions concernent des plans de stock-options. Ils représentent une charge de personnel de 12,7 milliers d'euros.

note 8. Autres produits et charges d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	Variation 2008/2007	31.12.2006
Autres produits d'exploitation	2 950	755	291 %	4 536
Autres charges d'exploitation	(581)	(1 212)	-52 %	(6 954)
TOTAL Autres Produits et Charges d'exploitation	2 370	(457)		(2 418)

En 2008, la société TOUAX SRO, située en République Tchèque, a obtenu une subvention de 56 347 524 CZK représentant 2 258 753 EUR. Cette subvention est conditionnée à la réalisation d'investissements et à la création d'emplois. Compte tenu des perspectives économiques incertaines, une provision a été constituée à concurrence de la totalité de la subvention (cf. annexe des comptes consolidés note 8). Les autres produits et charges d'exploitation sont constitués de produits et charges de gestion courante. En 2007, les autres charges d'exploitation intègrent la perte de valeur sur la commission différée du GIE, classée dans les autres actifs long terme au bilan, pour 0,3 million d'euros. Les autres produits et charges d'exploitation sont constitués de produits et charges de gestion courante.

En 2006, les autres produits d'exploitation enregistrent principalement la reprise des autres passifs long-terme pour 3,2 millions d'euros (cf. annexe des comptes consolidés note 25 page 91), le prix de cession du fonds de commerce d'une filiale non stratégique pour 0,3 million d'euros et des produits de gestion courante.

En 2006, les autres charges d'exploitation intègrent la dépréciation des actifs financiers pour 3,6 millions d'euros (cf. annexe des comptes consolidés note 31.2 page 97 et note 31.4 page 99), la sortie du goodwill de la filiale non stratégique représentant le fonds de commerce de cette société pour 1,96 million d'euros, ainsi que des charges de gestion courante (pertes sur créances irrécouvrables notamment).

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 9. Provisions d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	Variation 2008/2007	31.12.2006
Reprises de provisions d'exploitation	761	1 347	-44 %	1 161
Dotations aux provisions d'exploitation	(5 263)	(1 147)	359 %	(1 675)
TOTAL Provisions d'exploitation	(4 502)	200		(514)

Les provisions d'exploitation présentent les dotations et reprises sur clients douteux. La hausse des dotations aux provisions pour clients douteux s'explique par l'allongement des délais de paiement des clients dans les divisions Conteneurs Maritimes et Constructions Modulaires. En 2008, elles comprennent également la provision constituée sur la subvention reçue en République Tchèque, en raison des perspectives économiques incertaines, soit 2,3 millions d'euros.

note 10. Amortissements et pertes de valeur

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	Variation 2008/2007	31.12.2006
Dotation aux amortissements linéaires	(11 021)	(7 496)	47 %	(6 078)
Dotation aux amortissements crédit-bail	(5 098)	(3 651)	40 %	(2 327)
Sous total	(16 119)	(11 147)	45 %	(8 405)
Autres dotations aux provisions	25	(35)		(31)
TOTAL	(16 094)	(11 183)	44 %	(8 436)

La hausse des dotations aux amortissements reflète les investissements du Groupe.

Les autres dotations aux provisions sont uniquement constituées des dotations et reprises sur les engagements de retraite. La variation positive de ce poste est constituée d'une reprise de provision retraite, suite à des départs.

note 11. Distributions nettes aux investisseurs

Les distributions nettes aux investisseurs se répartissent par activité comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	Variation 2008/2007	31.12.2006
Conteneurs maritimes	(51 745)	(48 656)	6 %	(43 018)
Constructions modulaires	(4 653)	(5 130)	-9 %	(5 368)
Barges fluviales	(274)	(355)	-23 %	(421)
Wagons	(8 727)	(7 427)	17 %	(5 883)
TOTAL	(65 399)	(61 569)	6 %	(54 690)

La hausse des distributions nettes aux investisseurs s'explique par la progression des volumes de flotte en gestion, notamment dans les activités Conteneurs Maritimes et Wagons.

➔ Conteneurs Maritimes

Le Groupe gère pour le compte de tiers une flotte de conteneurs de 473 019 TEU size qui fait l'objet d'une distribution aux investisseurs :

- Trust 98 et Trust 2001 : 42 172 TEU en 2008, comparé à 47 409 TEU en 2007,
- Programmes de gestion : 430 847 TEU en 2008, comparé à 284 956 TEU en 2007.

➔ Constructions Modulaires

Le Groupe gère pour le compte de tiers 9 884 constructions modulaires en France, aux États-Unis, en Allemagne et aux Pays-Bas, comparé à 10 349 en 2007.

➔ Barges Fluviales

Les revenus versés aux investisseurs concernent une flotte gérée aux Pays-Bas par la filiale Eurobulk Transport Maatschappij BV sous des contrats de location « bare-boat » (coque nue).

➔ Wagons

Le Groupe gère pour le compte de tiers 3 509 wagons (4 179 plateformes) en Europe et aux États-Unis en 2008, comparé à 3 222 wagons (3 800 plateformes) en 2007.

note 12. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels enregistrent une perte de 3,1 millions d'euros relative à un contrat de location-financement. Cette perte est le reflet d'une hausse du prix d'achat des wagons. Cette hausse devait être évitée par la commande de wagons supplémentaires. Par prudence, le Groupe a décidé au dernier trimestre 2008 de ne pas commander de wagons supplémentaires, compte tenu de la faible demande attendue en 2009. Le montant de 3,1 millions d'euros se décompose en une provision de 2,6 millions d'euros pour les wagons livrables en 2009 (cf. annexe des comptes consolidés note 23) et une perte sur créance de location-financement pour 0,5 million d'euros pour les wagons livrés en 2008 (cf. annexe des comptes consolidés note 19.1.3).

note 13. Résultat financier

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007	Variation 2008/2007	31.12.2006
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	591	856	-31 %	772
Charges d'intérêt sur opération de financement	(15 429)	(9 146)	69 %	(4 854)
Gains et pertes liés à l'extinction des dettes	680	415	64 %	(437)
Coût de l'endettement financier brut	(14 749)	(8 731)	69 %	(5 292)
Coût de l'endettement financier net	(14 158)	(7 875)	80 %	(4 520)
Produits et charges financiers d'actualisation	166	102	63 %	80
Reprise (dotation)		(1 426)	-100 %	(159)
Autres produits et charges financiers	166	(1 325)	-113 %	(79)
Résultat financier	(13 992)	(9 200)	52 %	(4 599)

Les coûts de financement augmentent significativement du fait de l'acquisition de nouveaux matériels en propre, financés par de la dette.

Les gains et pertes liés à l'extinction des dettes enregistrent les pertes et les gains de change.

note 14. Impôt sur les bénéfiques

note 14.1. Analyse de la charge d'impôt comptabilisée en résultat

L'impôt sur les bénéfiques est composé des impôts exigibles dus par les sociétés du Groupe et des impôts différés provenant des déficits fiscaux et des décalages temporaires entre les résultats comptables consolidés et les résultats fiscaux.

Le Groupe a opté pour le régime de l'intégration fiscale aux États-Unis, en France et en Hollande. Le groupe fiscal américain

est composé des sociétés TOUAX Corp., Gold Container Corp., Gold Container Finance Llc, TOUAX Finance Inc., TOUAX Container Lease Receivables Corp. (Leasco 1) et TOUAX Equipment Leasing Corp. (Leasco 2). Le groupe fiscal français est composé des sociétés TOUAX SCA, TOUAX Solutions Modulaires SAS, TOUAX Construction modulaire SAS, TOUAX Container Services SAS, TOUAX Corporate SAS, TOUAX River Barges SAS. La réorganisation juridique des activités au Benelux a entraîné la création de deux groupes fiscaux néerlandais : TOUAX BV d'une part, Eurobulk Transport Maatschappij BV et CS de Jonge BV d'autre part.

note 14.1.1. Ventilation de la charge d'impôt

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de l'exercice s'élève à 3 546 milliers d'euros (contre 2 517 milliers d'euros en 2007 et 4 081 milliers d'euros en 2006). La ventilation de cette charge d'impôt s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2008			31.12.2007			31.12.2006		
	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total
Europe	(3 388)	1 105	(2 283)	(1 599)	(9)	(1 608)	(321)	(472)	(793)
États-Unis	(562)	(651)	(1 213)	0	(909)	(909)	0	(3 280)	(3 280)
Autres	0	(50)	(50)	0	0	0		(8)	(8)
TOTAL	(3 950)	404	(3 546)	(1 599)	(918)	(2 517)	(321)	(3 760)	(4 081)

note 14.1.2. Réconciliation entre la charge d'impôt théorique du Groupe et la charge d'impôt effectivement comptabilisée

(en milliers d'euros)	2008
Résultat net des sociétés intégrées	16 786
Impôt sur le résultat	(3 546)
Résultat de l'ensemble avant impôt	20 332
Charge d'impôt théorique à 33,33 %	(6 777)
Incidence sur l'impôt théorique des :	
Limitation des impôts différés	(883)
Différences temporaires	90
Différences permanentes et autres éléments	1 035
Déficits créés dans l'exercice	-
Résultat imputé sur déficit antérieur	1 078
Différence de taux	1 911
Charge d'impôt effective	(3 546)

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Le solde des impôts différés actifs français non reconnu dans les comptes est estimé à 1,2 million d'euros. Le solde des impôts différés actifs des groupes fiscaux au Benelux non reconnu dans les comptes est estimé à 1,3 million d'euros.

L'impôt s'élève à 3,5 m€ avec un taux d'imposition de 17 % contre 18 % en 2007. Le taux d'imposition du Groupe est faible, du fait de sa présence dans les pays à taux d'imposition

bas : Irlande 12,5 %, Pologne 19 %, République Tchèque 19 %, Singapour 18 %, Roumanie 19 %, Pays-Bas 25 %.

note 14.2. Impôts comptabilisés directement en capitaux propres

Des impôts différés sont comptabilisés en capitaux propres pour l'évaluation des swaps et les réévaluations d'investissements nets.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	Variation par résultat	Variation par capitaux propres	31.12.2007
BSAR	(138)	40	-	(178)
Évaluation des swaps	62	-	21	41
Réévaluation des investissements nets	456	-	456	0
TOTAL	380	40	477	(137)

note 14.3. Actifs et Passifs d'impôts différés

Les positions d'actifs et de passifs d'impôts différés se présentent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Actif d'impôt différé			
Passif d'impôt différé	(4 790)	(5 312)	(3 147)
TOTAL	(4 790)	(5 312)	(3 147)

Le solde des impôts différés au 31 décembre 2008 se décompose de la façon suivante :

31 décembre 2008 <i>(en milliers d'euros)</i>	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Actif	Passif
États-Unis	7 438	(10 321)		(2 884)
Europe	7 722	(9 628)		(1 906)
	15 160	(19 949)		
Solde Actif/Passif		(4 790)		(4 790)

Les passifs nets d'impôts différés s'analysent par nature de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008
Dépréciation immobilisations	(13 086)
Retraitements du crédit bail en France	(5 122)
Déficits reportables	9 081
Actualisation immobilisations financières	210
Provisions pour clients douteux	1 164
Produits différés	1 880
Divers	1 083
Solde net	(4 790)

note 15. Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Les actions auto détenues par la société ne sont pas prises en compte du fait du nombre peu significatif qu'elles représentent (0,32 % du capital au 31 décembre 2008).

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de tous les instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs. La société a deux types d'instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs : les stocks options, les bons de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions remboursables.

	Année 2008	Année 2007
Résultat net en euro	16 838 932	11 720 567
Actions en circulation au 31 décembre	4 682 971	3 897 704
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	4 526 847	3 888 828
Nombre potentiel d'actions		
– Stock options plan 2000*	-	5 250
– Stock options plan 2002	7 200	7 200
– Stock options plan 2006*	-	-
– BSA*	-	69 573
– OBSAR exerçables/cessibles*	-	79 801
– BSA 2008*	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat dilué par action	4 534 047	4 050 652
Résultat net par action		
– de base	3,72	3,01
– dilué	3,71	2,89

* Le cours de bourse au 31 décembre 2008 est inférieur au prix d'exercice des options ou bons pouvant être exercés.

Actif

note 16. Goodwill

La variation du goodwill est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2006	31.12.2007	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres	31.12.2008
Barges Fluviales							
Eurobulk Transport Maatschappij BV	221	221	-	-	-	-	221
CS de Jonge BV	91	91	-	-	-	-	91
TOUAX Rom SA	3	3	-	-	-	-	3
Constructions modulaires							
Siko Containerhandel GmbH	288	288	-	-	-	1 295	1 583
TOUAX Sro - TOUAX SK Sro	0	15 421	89	-	(146)	-	15 364
Marsten/THG Modular Leasing Corp Workspace Plus D/B/A	15	13	-	-	1	-	14
Warex Raumsysteme GmbH	0	1 295	-	-	-	(1 295)	-
Wagons							
TOUAX Rail Limited	4 554	4 554	-	-	-	-	4 554
TOTAL	5 172	21 886	89	0	(146)	0	21 830

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

En 2008, la société Siko Containerhandel GmbH a absorbé la société Warex Raumsysteme GmbH.

En 2007, un goodwill de 1 295 k€ avait été réalisé lors de l'acquisition de la société Warex Raumsysteme GmbH. Ce goodwill a été transféré à la société absorbante dans le cadre de la fusion.

Le goodwill généré en 2007 suite à l'acquisition de TOUAX SRO a fait l'objet d'un ajustement en 2008. Celle-ci a porté sur une

diminution des stocks et valeurs nettes des immobilisations. Le principal impact, au 31 décembre 2008, est de -1 844 milliers de CZK, soit une diminution du goodwill de -73,9 milliers d'euros.

Le Groupe a acquis TOUAX Sro et sa filiale Warex SK en République Tchèque le 1^{er} octobre 2007. Le goodwill généré par cette acquisition s'explique de la façon suivante :

Valeur comptable des actifs et passifs de TOUAX Sro avant leur évaluation à la juste valeur	Acquisition au 01/10/2007
Immobilisations corporelles	148 831
Actifs financiers non courants	1 966
Stocks	60 347
Actifs courants	161 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 748
Passif courant	(248 927)
Impôt différé	(5 827)
Actif net en milliers de CZK	119 581
Ajustement à la juste valeur des actifs et passifs de TOUAX Sro	
	01/10/2007
Immobilisations corporelles	30 064
Actifs financiers non courants	(909)
Impôt différé	(5 712)
Total des ajustements en milliers de CZK	23 443
Actif net réévalué en milliers de CZK	143 024
Actif net réévalué en milliers d'euros	5 195
Goodwill en milliers d'euros	14 843
Cout d'acquisition 100 % de TOUAX SRO en milliers d'euros	20 038

Comme indiqué dans les principes et méthodes comptables, le goodwill a été comptabilisé dans la devise de la filiale TOUAX Sro, soit en CZK. Des écarts de conversion sont donc calculés sur ce goodwill au 31 décembre 2008. Le goodwill se valorise par conséquent au 31 décembre 2008 à 15,4 millions d'euros.

La société TOUAX Sro détient les titres de TOUAX SK Sro.

Le Groupe a acquis fin février 2007 la société Warex Raumsysteme GmbH. Le goodwill généré par cette acquisition s'explique de la façon suivante :

Valeur comptable des actifs et passifs de Warex Raumsysteme GmbH avant leur évaluation à la juste valeur	Acquisition au 28/02/2007
Immobilisations incorporelles	1
Immobilisations corporelles	2 420
Stocks	389
Actif courant	1 380
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(65)
Dettes financières	(1 193)
Passif courant	(2 893)
Actif net en milliers d'euros	38
Ajustement à la juste valeur des actifs et passifs de Warex Raumsysteme GmbH	
	28/02/2007
Immobilisations corporelles	1 800
Impôt différé	(504)
Total des ajustements en milliers d'euros	1 297
Actif net réévalué en milliers d'euros	1 335
Actif net réévalué en milliers d'euros	1 335
Goodwill en milliers d'euros	1 295
Cout d'acquisition 100 % de Warex GmbH en milliers d'euros	2 630

En 2006, la sortie du goodwill d'Interfeeder-Ducotra est liée à la cession du fonds de commerce de cette société au troisième trimestre 2006.

Tests de dépréciations :

Des tests de dépréciations ont été effectués pour chaque UGT présentant un goodwill. La valeur recouvrable est basée sur la

valeur d'utilité, égale au montant des cash flows futurs actualisés en fonction d'un coût moyen pondéré du capital. Les cash flows futurs sont basés sur des prévisions à quatre ans et sur une valeur terminale évaluée à partir des prévisions de cash flows.

Le tableau ci-dessous décrit les principales hypothèses :

(en milliers d'euros)

Unité génératrice de trésorerie	Valeur du goodwill associé	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Constructions modulaires	16 961	6,39 %	2,00 %
Barges fluviales	315	5,76 %	2,00 %
Wagons	4 554	6,24 %	2,00 %
	21 830		

Les taux d'actualisation utilisés correspondent au coût moyen pondéré du capital (wacc) estimé des différentes activités.

Le taux de croissance utilisé est un taux de 2% correspondant aux objectifs de la BCE en terme d'inflation.

Sensibilité de la valeur recouvrable selon une variation de ± 1 point des taux utilisés :

(en milliers d'euros)	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	+1 point	-1 point	+1 point	-1 point
Constructions modulaires	(44 536)	71 154	60 520	(38 064)
Barges fluviales	(19 192)	33 169	28 809	(16 711)
Wagons	(33 370)	54 108	47 321	(28 603)

Aucune perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2008.

note 17. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2008			31.12.2007	31.12.2006
	Val. brute	Amt	Val. nette	Val. nette	Val. nette
Autres immobilisations incorporelles	1 971	(900)	1 071	647	132
TOTAL	1 971	(900)	1 071	647	132

Les autres immobilisations incorporelles enregistrent les logiciels, mais aussi les frais de développement générés par la conception et les tests de pré-production des prototypes de constructions modulaires de l'unité d'assemblage à Mignières (France).

note 18. Immobilisations corporelles

note 18.1. Répartition par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2008			31.12.2007	31.12.2006
	Val. brute	Amt	Val. nette	Val. nette	Val. nette
Terrains et constructions	6 066	(1 146)	4 920	4 906	3 293
Matériels	293 604	(50 030)	243 574	193 649	125 360
Autres immobilisations corporelles	7 343	(4 171)	3 172	3 095	1 448
Immobilisations corporelles en cours	15 457		15 457	5 320	60
TOTAL	322 470	(55 347)	267 123	206 970	130 161

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 18.2. Évolution par nature des valeurs brutes

(en milliers d'euros)	01.01.2008	Acquisition	Cession	Variation de conversion	Reclassement	31.12.2008
Terrains et constructions	5 894	118	(4)	(35)	93	6 066
Matériels	232 200	66 193	(5 242)	(3 948)	4 401	293 604
Autres immobilisations corporelles	6 720	860	(294)	33	24	7 343
Immobilisations corporelles en cours	5 320	15 546	-	20	(5 429)	15 457
TOTAL	250 134	82 717	(5 540)	(3 930)	(911)	322 470

Les acquisitions concernent des conteneurs maritimes pour 1,8 million d'euros, des constructions modulaires pour 56,7 millions d'euros, des barges fluviales pour 19,5 millions d'euros et des wagons pour 4,7 millions d'euros.

Les cessions concernent des conteneurs maritimes pour 2 millions d'euros, des constructions modulaires pour 1,8 million d'euros, des barges fluviales pour 0,8 million d'euros et des wagons pour 0,9 million d'euros.

Le reclassement des immobilisations en cours vers les matériels concernent principalement la division Barges Fluviales.

Les immobilisations corporelles du Groupe sont constituées des matériels locatifs (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons). Les valeurs unitaires

des conteneurs maritimes et des constructions modulaires n'excèdent pas 10 000 euros. Les valeurs unitaires des wagons varient entre 10 000 euros pour les wagons d'occasion 60 pieds et 125 000 euros pour les wagons neufs intermodaux couplés (106 pieds). Les valeurs unitaires des barges fluviales varient entre 150 000 euros pour les barges achetées d'occasion (1 700 tonnes) et 1 000 000 euros pour les barges achetées neuves (2 800 tonnes). Il est à noter par ailleurs que les pousseurs peuvent atteindre des valeurs bien supérieures à 1 million d'euros.

Des tests de dépréciation ont été effectués sur les immobilisations corporelles et aucune perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2008.

note 19. Instruments financiers

note 19.1. Actifs Financiers

	Valeur brute			
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances		Actifs financiers à la juste valeur par résultat
		Actifs financiers N.C.	Actifs financiers N.C. et autres actifs N.C.	
				Trésorerie et équivalent de trésorerie
31.12.2005	63	12 429	38 711	758
Variations de périmètre	-	-	-	-
Augmentation	15	2 669	6 689	372
Diminution	-	(481)	-	-
Ecarts de conversion	-	(758)	(1 949)	-
Autres mouvements	-	464	167	-
31.12.2006	78	14 323	43 618	1 130
Variations de périmètre	-	-	6 246	-
Augmentation	1 420	818	-	-
Diminution	-	(386)	(2 290)	813
Ecarts de conversion	(99)	(843)	(1 630)	-
Autres mouvements	-	727	(1 637)	-
31.12.2007	1 400	14 638	44 307	317
Variations de périmètre	-	-	-	-
Augmentation	1	13 877	7 682	1 107
Diminution	-	(2 069)	-	-
Ecarts de conversion	77	989	900	-
Autres mouvements	-	409	(782)	-
31.12.2008	1 477	27 845	52 107	1 424

Les swaps de taux figurant dans les dérivés non courants sont évalués à la juste valeur par capitaux propres pour la part efficace, et par résultat pour la part inefficace.

N.C. = Non courant

Dépréciation par résultat (cumul)

Valeur nette

Titres disponibles à la vente	Prêts et créances		Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers N.C.	Actifs financiers N.C. et autres actifs N.C.	Clients et autres débiteurs	Trésorerie et équivalent de trésorerie	Dérivés N.C.			
(1)	(2 958)	(3 460)	-	-	62	44 721	758
-	-	-	-	-			
-	(4 087)	(1 172)	-	61			
-	-	1 077	-	-			
-	291	278	-	-			
-	-	279	-	-			
(1)	(6 754)	(2 999)	-	61	77	48 188	1 191
-	-	(89)	-	-			
(1 428)	-	(998)	-	-			
-	2	474	-	(14)			
99	366	236	-	-			
-	(106)	4	-	-			
(1 331)	(6 492)	(3 372)	-	47	69	49 081	364
-	-	-	-	-			
-	-	(2 934)	-	-			
-	-	687	-	-			
(77)	(182)	(146)	-	-			
	(37)	0		(47)			
(1 407)	(6 710)	(5 765)	-	-	70	67 476	1 424

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Les actifs financiers s'analysent comme suit :

- **Les titres disponibles à la vente** : Ils correspondent à une participation minoritaire dans une société non cotée de location de conteneurs de stockage aux États-Unis. Ils ont été dépréciés à 100 % en 2007 (1,4 million d'euros). La valeur des titres de participation est de 70 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

- **Les prêts et créances** sont constitués des prêts, dépôts de garanties et autres réserves liés aux trusts et au GIE Modul Finance I (cf. annexe des comptes consolidés note 31.2, note 31.4 et note 31.5), et des créances clients et comptes rattachés.

La variation de 13,9 millions d'euros s'explique par de nouveaux contrats de location-financement accordés aux clients.

- **Les actifs financiers** à la juste valeur par le résultat correspondent essentiellement à la juste valeur des valeurs mobilières de placement.

Les actifs financiers à long terme sont actualisés sur la base des taux sans risque du marché (obligations d'État).

Les impacts en résultat des instruments financiers sont indiqués dans la note 14.2.4 ci-après.

La politique de gestion des risques financiers est présentée dans la note 27 de l'annexe des comptes consolidés.

La juste valeur des instruments financiers :

Les swaps et le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances.

Les autres actifs financiers non courants et autres actifs non courants sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif, et nous considérons que leurs valeurs comptables correspondent à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les autres actifs financiers non courants et autres actifs non courants font l'objet de tests de dépréciation sur la base des flux futurs estimés. Ils ont été dépréciés sur les exercices antérieurs à 2008, pour un montant cumulé de 6,7 millions d'euros (cf. annexe des comptes consolidés note 31.2, note 31.4 et note 31.5).

note 19.1.1. Titres disponibles à la vente

Titres non cotés (en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Valeur brute	1 477	1 400
Perte de valeur	(1 407)	(1 331)
Valeur nette des titres disponibles à la vente	70	69

note 19.1.2. Clients et comptes rattachés

Lors de leur comptabilisation, les créances clients et comptes rattachés sont comptabilisées à leur juste valeur et qui correspond à leur valeur nominale. Une perte de valeur peut être enregistrée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement. Au 31 décembre 2008, le solde des créances clients et comptes rattachés apparaît au bilan pour un montant de 46,3 millions d'euros. Cette valeur inscrite représente une bonne évaluation de la juste valeur.

La durée moyenne du crédit client est de 66 jours. Pour les créances en retard de paiement situé dans la première année, une provision sera constituée en fonction de l'historique de défaillance avec le client.

Avant d'accepter tout nouveau client, le Groupe fait appel à des agences de notations pour en évaluer sa solvabilité et les limites de crédits qu'il sera possible de lui accorder.

Au 31 décembre 2008, le Groupe enregistre dans ses comptes des créances en retard de paiement pour un montant de 10 179 euros.

Balance agée

(en milliers d'euros)	Clients et comptes rattachés bruts	31.12.2008 Provisions	Clients et comptes rattachés
Non échu	36 809	(646)	36 163
0-6 mois	10 089	(615)	9 474
6-12 mois	1 125	(1 103)	22
> 1 an	4 085	(3 401)	683
TOTAL	52 108	(5 765)	46 342

note 19.1.3. Créances de location-financement

Le Groupe enregistre à son actif des actifs détenus dans le cadre de location-financement pour une valeur nette comptable de 15,8 millions d'euros et une valeur d'origine de 17,3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Paiements minimaux futurs	Paiements minimaux futurs actualisés
à moins d'un an (+)	2 963	1 552
entre deux et cinq ans (+)	14 946	10 338
après cinq ans (+)	4 433	3 876
Total	22 341	15 766
Actualisation des contrats de location-financement (-)	(6 575)	-
Paiements minimaux futurs actualisés	15 766	15 766

Présentation des créances de la location-financement au bilan :

Autres actifs courants	1 552
Autres actifs non courants	14 215
TOTAL	15 766

Le taux d'intérêt des contrats de location-financement est fixé le jour du contrat. Le taux moyen d'intérêt constaté est de 5,05 % au 31 décembre 2008. Les produits des contrats de location-financement sont constatés en chiffre d'affaires locatif (973 milliers d'euros en 2008).

Une perte sur un contrat de location-financement a été constatée à hauteur de 0,5 million d'euros (cf. annexe des comptes consolidés note 12).

Le montant des remboursements clients sur les créances de location-financement correspondant à l'investissement net comptabilisé à l'actif du bilan s'élève à 1 884 milliers d'euros en 2008.

L'EBITDA qui correspond pour le Groupe au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et aux provisions est une notion non comptable mais qui est particulièrement utilisé par les analystes financiers, investisseurs et autres utilisateurs des états financiers dans la mesure de la performance opérationnelle de l'activité. À notre avis, afin de mieux mesurer cette performance, les utilisateurs des états financiers du Groupe peuvent utiliser l'EBITDA retraité présenté ci-dessous. L'EBITDA retraité correspond à l'EBITDA augmenté du remboursement en principal de l'investissement net des locations-financements accordées aux clients. L'EBITDA retraité permet de calculer plus justement que l'EBITDA le montant des flux opérationnels de trésorerie. Cette pratique est courante chez les loueurs de matériels.

(en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagon	Divers	31.12.2008
EBITDA (marge brute)	65 266	32 776	5 737	20 042	(4 884)	118 937
Paiements du principal des créances de location-financement reçus	1 129	497	191	66		1 883
EBITDA retraité	66 395	33 273	5 928	20 108	(4 884)	120 820
Distribution nette aux investisseurs	(51 744)	(4 653)	(274)	(8 728)		(65 399)
EBITDA retraité après distribution aux investisseurs	14 651	28 620	5 654	11 380	(4 884)	55 421

note 19.1.4. Les contrats de location opérationnelle non résiliables

Les règlements minimaux futurs à recevoir au titre des contrats de location simple sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Wagon	Barges fluviales	31.12.2008
A moins d'un an	31 353	14 764	24 495	1 707	72 319
Entre 1 et 5 ans	55 356	9 931	26 118	3 387	94 792
Plus de 5 ans	5 876	-	-	2 061	7 937
Total loyers opérationnels minimaux	92 585	24 695	50 613	7 155	175 048

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 19.1.5. Contrats de location financement déconsolidés

Le Groupe qualifie les contrats de location financière déconsolidés lorsqu'il y a cession d'une créance de location-financement à un organisme financier ou à un investisseur, et qu'elle répond aux conditions de décomptabilisation d'un actif financier définies par IAS 39 § 18b ; §19 et §20. Ces contrats sont sans recours contre le Groupe.

Les loyers perçus sont constatés en chiffre d'affaires locatif.

Les loyers restant à recevoir au titre de ces contrats sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Loyers à recevoir au 31.12.2008	À 1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Conteneurs maritimes	115 489	14 448	56 154	44 887
Wagons	17 222	3 472	12 926	824
TOTAL	132 711	17 920	69 080	45 711

note 19.1.6. Trésorerie et équivalents

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Placements à moins de trois mois	10 046	9 827	1 130
dont Valeurs mobilières de placement	1 424	317	1 130
Comptes courants bancaires	25 761	14 909	27 179
TOTAL	35 807	24 736	28 309

L'entrée au bilan des valeurs mobilières de placement (SICAV monétaire) a été effective le 31 décembre 2008, elles sont par conséquent valorisées à la juste valeur.

note 19.2. Passifs financiers

Les passifs financiers non courants et courants correspondent aux « emprunts et dettes financières » et aux « emprunts et concours bancaires courants ».

note 19.2.1. Analyse par classe des passifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008			31.12.2007			31.12.2006		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunt obligataire	39 505		39 505	39 254		39 254			
Emprunts Moyen Long Terme avec recours	11 803	3 949	15 752	10 260	3 289	13 549	16 820	9 284	26 104
Emprunts Moyen Long Terme sans recours	43 629	2 959	46 588	15 958	877	16 835			
Engagements de location-financement	67 309	12 365	79 674	50 258	9 415	59 673	38 399	7 449	45 848
Crédits renouvelables avec recours	41 544	16 783	58 328	10 167	10 319	20 486	7 063	14 194	21 257
Crédits renouvelables sans recours	40 440	15 415	55 855	3 714	27 798	31 512	13 449	877	14 326
Comptes bancaires courants		1 459	1 459		1 587	1 587		5 782	5 782
Instruments dérivés passifs		743	743		517	517			
Total des passifs financiers	244 231	53 674	297 904	129 611	53 802	183 413	75 731	37 586	113 317

Selon IFRS 7.8, les différentes catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

Au 31 décembre 2008

Catégories passif financier <i>(en milliers d'euros)</i>	Comptes consolidés	Evaluation juste valeur	Diff en %	Sensibilité : + 1 %	Diff avec juste valeur
Passifs financiers évalués au coût amorti	297 161	299 339	0,73 %	292 607	-2,25 %
Passifs financiers évalués à la juste valeur	743	743	0,00 %	-	0,00 %
TOTAL	297 904	300 082	0,73 %	292 607	-2,49 %

Au 31 décembre 2007

Catégories passif financier (en milliers d'euros)	Comptes consolidés	Evaluation juste valeur	Diff en %	Sensibilité : + 1 %	Diff avec juste valeur
Passifs financiers évalués au coût amorti	182 896	179 276	-1,98 %	175 621	-2,04 %
Passifs financiers évalués à la juste valeur	517	517	0,00 %	517	0,00 %
TOTAL	183 413	179 793	-1,97 %	176 138	-2,03 %

Comme indiqué dans la note 1.18.3, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une application du principe de la juste valeur ferait ressortir une évaluation des passifs financiers à 300 082 milliers d'euros, en prenant comme hypothèses les cours de clôture au 31 décembre 2008.

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Emprunts : pour les emprunts à moins de trois mois à l'origine, la valeur inscrite au bilan est considérée comme la juste valeur. Les emprunts à taux fixe et à taux variable ont été estimés en actualisant les flux futurs par rapport au taux moyen de la dette du Groupe au 31 décembre 2008 ;
- Les instruments dérivés passifs sont évalués selon les valorisations obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

➔ OBSAR

La juste valeur de la composante dette a été calculée à la date d'origine (en 2007), à l'aide d'un taux d'intérêt de marché, pour un emprunt non convertible équivalent. Le montant résiduel, soit la valeur de la composante capitaux propres liée à l'option de conversion, est inclus dans les réserves consolidées (cf. Tableau de variation des capitaux propres).

L'emprunt obligataire convertible inscrit au bilan s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)

2008

Valeur nominale de l'emprunt OBSAR à la date d'émission (le 8 mars 2007)	40 393
Frais d'émission d'emprunt	(712)
Composante capitaux propres	(628)
Composante dettes lors de la comptabilisation initiale de l'emprunt	39 053
Charges d'intérêt	1 944
Coupons payés	(1 543)
Coupons courus	(200)
Composante dettes au 31 décembre 2007	39 254
Charges d'intérêt	2 493
Coupons payés	(2 242)
Composante dettes au 31 décembre 2008	39 505
Échéance le 8 mars 2012	

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 19.2.2. Analyse par échéance des flux contractuels des emprunts au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)	2009	2010	2011	2012	2013	+ 5 ans	Total
Emprunts obligataires	-	-	-	40 393	-	-	40 393
Emprunts Moyen Long Terme avec recours	3 949	2 566	2 711	1 829	1 830	2 868	15 752
Emprunts Moyen Long Terme sans recours	2 959	2 959	2 959	2 959	2 959	31 791	46 588
Engagements de location financement	12 365	12 772	11 418	10 982	11 105	21 032	79 674
Emprunts court terme avec recours	7 258	777	40 767	-	-	-	48 803
Emprunts court terme sans recours	15 415	40 440	-	-	-	-	55 855
Total des flux de capital sur emprunts	41 947	59 515	57 854	56 164	15 895	55 691	287 065
Flux futurs d'Intérêts sur emprunts	8 646	6 958	5 813	3 896	2 727	4 286	32 326
Total flux sur emprunts	50 592	66 473	63 668	60 060	18 621	59 977	319 392

Ce tableau présente uniquement les flux contractuels et exclut donc les encours liés à des engagements non confirmés par les banques comme les découverts et les facilités de caisse renouvelés annuellement. Ces financements à caractère renouvelable sont présentés dans les passifs financiers courants de la note 19.2.1.

Pour les emprunts à taux variable, les intérêts futurs ont été estimés sur la base des taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2008.

Des clauses de défaut (covenants) ont été introduites pour certains emprunts bancaires à court et moyen terme. Ces clauses portent sur 175 millions d'euros de dettes au 31 décembre 2008 (dont 96 millions d'euros sans recours contre la maison mère TOUAX SCA). Ces clauses permettent aux établissements de crédit de demander éventuellement le remboursement anticipé du crédit si elles ne sont pas respectées. Le respect de ces clauses correspond notamment au respect de ratios tels que l'endettement net consolidé divisé par l'Ebitda consolidé ou l'endettement net consolidé divisé par la situation

nette consolidée. Au 31 décembre 2008, l'ensemble des ratios financiers contractuels du Groupe est respecté.

Sur le montant de 79,7 millions d'euros de location-financement, plus de 95 % intègre des clauses de remboursement anticipé (à la main de la société) qui incluent des indemnités négociées de 0 % à 5 % du capital remboursé par anticipation. Ces clauses de remboursement anticipé interviennent lorsque le Groupe décide à son initiative de rompre un contrat de location financement. Les contrats de location financement qui n'incluent pas de conditions négociées de remboursement anticipé restent malgré tout remboursables par la société.

100 % de la dette moyen et long-terme (y compris la dette sans recours et les emprunts obligataires) intègre des clauses de remboursement anticipé (à la main de la société).

De fait, plus de 98 % de la dette moyen – long terme et de la dette location financement intègre des clauses de remboursement anticipé (à la main de la société), mais la totalité des financements est en pratique remboursable par la société à sa discrétion.

note 19.2.3. Évolution de l'endettement

L'endettement financier net consolidé est le suivant :

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Passifs financiers	297 905	183 413	113 317
Valeurs mobilières de placement et autres placements	10 046	9 827	1 130
Disponibilités	25 761	14 909	27 179
Endettement financier net consolidé	262 098	158 677	85 008
Dette sans recours	102 443	48 347	14 326
Endettement financier excluant la dette sans recours	159 655	110 330	70 682

Les dettes financières par devise

(en milliers d'euros)	EUR	USD	PLN	CZK	Autres devises	TOTAL 12.2008
Emprunts obligataires	39 505	-	-	-	-	39 505
Emprunts bancaires	142 827	32 760	892	44	-	176 523
Locations financements	61 017	5 276	12 511	731	138	79 674
Comptes bancaires courants et autres	1 125	34	95	948	-	2 202
TOTAL	244 474	38 070	13 499	1 723	138	297 904

(en milliers d'euros)	EUR	USD	PLN	Autres devises	TOTAL 12.2007
Emprunts obligataires	39 254	-	-	-	39 254
Emprunts bancaires	64 365	15 591	1 353	843	82 152
Locations financements	41 735	5 069	11 574	1 295	59 674
Comptes bancaires courants et autres	1 959	36	-	339	2 334
TOTAL	147 313	20 697	12 926	2 478	183 413

(en milliers d'euros)	EUR	USD	PLN	Autres devises	TOTAL 12.2006
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	48 371	11 709	1 607	-	61 687
Locations financements	35 420	5 337	5 092	-	45 849
Comptes bancaires courants et autres	5 691	90	-	-	5 781
TOTAL	89 482	17 136	6 699	-	113 317

note 19.2.4. Effet en résultat des instruments financiers

(en milliers d'euros)	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances amorti	Instruments évalués au coût	Instrument dérivé de change	Instrument dérivé de taux	TOTAL 12. 2008
Produits d'intérêt	-	127	-	-	-	127
Charges d'intérêt	-	-	(14 737)	(587)	(105)	(15 429)
Impact résultat	0	127	(14 737)	(587)	(105)	(15 302)
Ecart de change	-	-	-	-	-	681
Effet actualisation	-	-	-	-	-	166
Rémunération de la trésorerie	-	-	-	-	-	464
Résultat financier	-	-	-	-	-	(13 992)

La part efficace du swap de taux comptabilisée en capitaux propres est de -92 milliers d'euros.

note 19.2.5. Dettes fournisseurs

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Conteneurs maritimes	20 439	41 069	33 805
Constructions modulaires	13 378	16 508	6 067
Barges fluviales	2 322	2 062	4 005
Wagons	4 412	8 237	9 680
Divers	836	597	480
TOTAL	41 387	68 473	54 037

Les dettes fournisseurs de l'activité Conteneurs Maritimes sont liées aux livraisons de conteneurs de fin d'exercice dont la contrepartie se trouve en stocks et dont le paiement n'a pas été effectué à la clôture de l'exercice. Les échéances de paiement des fournisseurs sont à moins d'un an.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 19.2.6. Couverture des risques de change et de taux

➔ Les produits de couverture de taux

Les produits de couverture de taux mis en place en 2003 ont continué de faire effet en 2008. En 2008, Le Groupe a contracté de nouveaux produits de couverture sous la forme de swaps de taux pour couvrir sa dette en zloty polonais (PLN). Compte tenu de ces couvertures, la dette à taux fixe repré-

sente 38 % de l'endettement global et la dette à taux variable 62 %. Cette répartition pourrait de nouveau être modifiée sur décision de la direction du Groupe si des événements monétaires venaient le justifier. Les swaps de taux sont mentionnés à la note 1.18.4 page 54.

Les instruments financiers dérivés au bilan ont les caractéristiques suivantes au 31 décembre 2008 :

(en milliers d'euros)	Montant nominal	Taux d'intérêt		Date d'échéance		Valeur au bilan
		minimum	maximum	minimum	maximum	
Swaps de taux emprunteur Taux fixe / Prêteur taux variable	11 679	3,59%	4,77%	1/09/10	28/02/16	(152)

Dettes financières – risque de taux

(en milliers d'euros)	Montants au 31 décembre 2008		
	avant opérations de couverture	Impact des dérivés	après opérations de couverture
Euro à taux fixe	83 685	1 174	84 858
Euro à taux variable	160 789	(1 174)	159 616
Dollar à taux fixe	12 878	741	13 619
Dollar à taux variable	25 193	(741)	24 452
Zloty à taux fixe	3 710	9 764	13 474
Zloty à taux variable	9 788	(9 764)	24
Autres devises à taux fixe	877	-	877
Autres devises à taux variable	984	-	984
Total dette à taux fixe	101 150	11 679	112 829
Total dette à taux variable	196 754	(11 679)	185 075
Total dette	297 904	-	297 904

➔ Les produits de couverture de change

Le Groupe estime que les risques de change induits par son activité opérationnelle sont faibles. Les activités opérationnelles sont généralement organisées de sorte que les actifs et les passifs, les revenus et les dépenses d'une même activité soient libellés dans la même devise.

En 2007, TOUAX SCA a mis en place des couvertures de change pour protéger le cours de consolidation de son résultat

en USD sur 2007 et 2008. Ces couvertures se sont matérialisées par des achats d'option de change dont les primes ont été comptabilisées en charges et payées en 2007.

TOUAX SCA a également acheté des USD à terme pour une dette de 10 millions de dollars. Cet instrument dérivé a été qualifié de couverture de juste valeur.

Couverture de juste valeur

(en milliers d'euros)

31.12.2008

Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	(591)
Variation de juste valeur de l'élément couvert	582
Impact net en résultat des couvertures de juste valeur	(9)

L'impact net en résultat de la couverture de juste valeur correspond à la part inefficace de la couverture.

note 20. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours enregistrent des matériels destinés à être vendus et des pièces détachées. Le taux de rotation des stocks est inférieur à un an. Les matériels sont destinés princi-

palement à la vente aux investisseurs dans le cadre de programmes de gestion. La hausse des stocks correspond à des achats de wagons destinés à être cédés dans le cadre de programmes de gestion.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008			31.12.2007	31.12.2006
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Matériels	85 668	(92)	85 576	56 991	35 817
Pièces détachées	5 094	-	5 094	3 992	1 536
Stock de produits finis et intermédiaires	-	-	-	-	-
TOTAL	90 762	(92)	90 670	60 983	37 353

note 21. Autres actifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Cessions d'immobilisations	10	14	-
Charges constatées d'avance	3 318	2 843	1 320
Impôts et taxes	9 806	6 801	4 001
Autres	4 358	3 854	7 014
TOTAL	17 492	13 512	12 335

La situation des impôts et taxes correspond pour l'essentiel à la TVA sur les acquisitions de biens en fin de période. Pour mémoire, la rubrique « Autres » comprenait au 31 décembre 2006 des créances d'investisseurs relatives à la gestion pour comptes de tiers et la créance de cession de l'activité de la société Portable Storage Services Llc.

Par ailleurs, en « Autres » figure également la part des créances financières de location-financement à moins d'un an (cf. annexe des comptes consolidés note 1.18.1).

Les autres actifs courants sont recouvrables à moins d'un an.

note 22. Capitaux propres

Les capitaux propres sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres.

Il est à noter par ailleurs que :

- TOUAX a procédé le 12 mars 2008 à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription générant une émission de 779 576 actions nouvelles. La prime d'émission a été augmentée de 17 072 714,40 euros.
- TOUAX a procédé au versement d'un acompte sur dividende en janvier 2009 pour 2,3 millions d'euros.
- Au cours de l'année 2008, 1 708 BSAR ont été exercés correspondant à l'émission de 441 nouvelles actions.

Suite à l'augmentation de capital du 12 mars 2008, la parité des BSAR (4 BSAR pour 1 action) a été ajustée conformément à la législation (4 BSAR pour 1,019 action). Les BSAR ne pouvant donner lieu qu'à livraison d'un nombre entier d'actions, un règlement des rompus a été prévu au 4.2.2.4.4 « Règlement des rompus » de la note d'opération. Tout porteur de BSAR pourra demander qu'il lui soit délivré :

– soit le nombre d'actions immédiatement inférieur. Dans ce cas, il lui sera versé une somme égale au produit de la fraction d'action formant rompu par la valeur de l'action, évaluée sur la base du cours coté, lors de la séance de bourse du jour qui précède celui du dépôt de la demande ;

– soit le nombre d'actions immédiatement supérieur, à la condition de verser à la société la valeur de la fraction d'action supplémentaire, fixée comme indiquée dans l'alinéa précédent.

Il reste au 31 décembre 2008, 1 401 680 BSAR à exercer sur les 1 427 328 émis en 2007, soit un potentiel minimum de 357 123 actions.

- Au cours de l'année 2008, 5 250 stock-options ont été levées, générant 5 250 nouvelles actions nouvelles. La prime d'émission a été augmentée de 90 090 euros.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Les options de souscriptions ou d'achat d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillées dans le tableau suivant :

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties par TOUAX SCA

	Plan 2000 Options de souscription	Plan 2002 Options de souscription	Plan 2006 Options de souscription ou d'achat d'actions
Date de l'assemblée	06.06.00	24.06.02	28.06.06
Date du conseil d'administration	06.06.00	31.07.02	07.08.06
Nombre d'options consenties à l'origine	16 200	11 001	52 874
– dont aux membres du comité de direction	4 800	2 500	15 770
Nombre de bénéficiaires actuels	8	13	10
– dont membres du comité de direction actuel	1	2	2
Date d'attribution	06.06.00	31.07.02	07.08.06
Date de départ d'exercice	05.06.05	30.07.06	07.08.08
Date d'expiration	06.06.08	31.07.10	07.08.12
Prix d'exercice	25,16 €	13,59 €	20,72 €
Options levées depuis l'attribution	8 750	2 700	0
– par les membres du comité de direction	2 000	1 000	0
Nombre de membres du comité de direction ayant exercé des options en 2008	1	1	0
Options caduques depuis l'attribution	7 450	1 101	0
Nombre d'options restant à exercer au 31.12.2008	0	7 200	52 874
– dont aux membres du comité de direction actuel	0	1 500	15 770

➔ BSA exerçables émis antérieurement

Le conseil de gérance du 7 août 2006, après autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2006, a émis 69 573 bons de souscription avec jouissance immédiate. Ces bons ont été attribués et souscrits par part égale à Messieurs Alexandre Colonna Walewski, Fabrice Colonna Walewski et Raphaël Colonna Walewski au prix de 0,87 euro.

Ils donneront droit à une action au prix de 23,83 euros et ont une durée de vie de 4 ans.

➔ Émission de BSA

Le 11 février 2008, le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008, a émis 200 000 BSA au prix d'émission de 3,60 euros. La prime d'émission a été augmentée de 720 000 euros.

➔ La gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe a pour objectif de maximiser la valeur de la société en optimisant une structure de capital destinée à minimiser son coût et servir un rendement aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure de ses financements en gérant le mix capitaux propres – dettes en regard de l'évolution des conditions économiques, de ses objectifs et de la gestion de ses risques. Il évalue ses besoins en fonds de roulement ainsi que le rendement attendu de ses dépenses d'investissements, de manière à optimiser ses besoins de financement. En fonction de la croissance de ses marchés et de l'espérance de rentabilité des actifs gérés, le Groupe choisit d'émettre des actions nouvelles ou de vendre des actifs pour diminuer ses dettes.

Le Groupe gère son mix Capitaux propres – dettes avec le ratio d'endettement comme indicateur. Ce ratio correspond à l'endettement net, avec et sans recours, divisé par les capitaux propres. Les ratios d'endettement au 31 décembre 2008 et 2007 étaient les suivants :

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Endettement net avec recours	159,7	110,3
Capitaux propres	102,5	68,5
Ratio d'endettement (excluant la dette sans recours)	1,6	1,6
Ration d'endettement de la dette sans recours	1,0	0,7
Ratio d'endettement	2,6	2,3

La hausse du ratio d'endettement reflète la politique d'investissement en propre en 2008.

note 23. Provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2007	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Reclassement	Ecart de change	31.12.2008
Litiges	172	58	(36)	-	11	-	205
Autres risques	-	4 853	-	-	-	(163)	4 690
TOTAL	172	4 912	(36)	0	11	(163)	4 896

Les « autres risques » se décomposent de la façon suivante :

- Une subvention a été obtenue en République Tchèque pour un montant de 2,3 millions d'euros. Cette subvention est conditionnée principalement à la réalisation d'investissements et à la création d'emplois. Une provision a été constatée pour ce montant en raison des perspectives économiques incertaines (cf. annexe des comptes consolidés note 8).
- Une provision, d'un montant de 2,6 millions d'euros, représente une rentabilité moindre d'un contrat de location financé signé avec un client de la division Wagons. Le prix d'achat des wagons étant supérieur à celui attendu, la rentabilité du contrat concernant les wagons livrables en 2009 serait dégradée (cf. annexe des comptes consolidés note 12).

L'effet de change est dû à la provision sur la subvention obtenue en République Tchèque.

note 24. Indemnités de départ en retraite et assimilés

Les mouvements liés aux engagements retraites peuvent être engendrés par :

- des mouvements de personnel (arrivées et départs de nouvelles personnes),
- l'acquisition de droits par le personnel pendant sa durée d'activité au sein de l'entreprise,
- les évolutions de salaires et autres hypothèses actuarielles.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2007	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Reclassement	Ecart de change	31.12.2008
Conteneurs maritimes	70	5	-	-	(11)	-	64
Constructions modulaires	68	-	(25)	-	-	-	43
Barges fluviales	13	8	(13)	-	-	-	8
Non-alloué	82	1	(1)	-	-	-	82
TOTAL	233	14	(39)	0	(11)	0	197

La reprise de provision est principalement liée au départ de personnes.

Les hypothèses retenues servant à la valorisation des engagements de retraite sont les suivantes :

- L'ancienneté des salariés est calculée selon un coefficient de probabilité appliqué à des tranches d'âge.
- Un taux d'actualisation de 4,86 %.
- Un taux de revalorisation des salaires de 1,6 %
- Un départ à la retraite à 65 ans.

note 25. Autres passifs long terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Trust 98	-	-	-
Trust 2001	2 123	1 852	1 894
Conteneurs maritimes	2 123	1 852	1 894
Constructions modulaires (GIE Modul Finance I)	-	-	-
Constructions modulaires (part à plus d'un an de la dette sur l'acquisition de société)	59	6 172	-
Constructions modulaires	59	6 172	-
TOTAL	2 182	8 024	1 894

Le montant de 2,1 millions d'euros représente la commission différée de démarrage perçue par le Groupe sur les premières ventes de conteneurs au Trust TLR 2001.

En 2007, les autres passifs long terme comprennent également la partie à plus d'un an de la dette sur l'acquisition d'une filiale en République Tchèque. Les passifs long terme sont actualisés et sont comptabilisés au coût amorti. La valeur comptable des autres passifs long terme correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 26. Autres passifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Dettes sur immobilisations	7 299	10 625	1 650
Dettes fiscales et sociales	12 261	8 256	4 069
Dettes d'exploitation	22 540	19 752	17 954
Autres passifs courants	1 189	1 436	2 337
Sous total	43 289	40 069	26 010
Produits constatés d'avance	4 464	3 739	2 537
TOTAL	47 753	43 808	28 547

Les dettes d'exploitation enregistrent principalement les revenus dus aux investisseurs des activités Conteneurs Maritimes, Wagons et Constructions Modulaires (20,4 millions d'euros au 31 décembre 2008, 16,9 millions d'euros au 31 décembre 2007).

note 27. Gestion des risques

➔ Risque de marché

Le Groupe ne possède aucune position ouverte sur les marchés dérivés et n'a utilisé aucun instrument financier spéculatif qui aurait pu l'exposer significativement à des risques financiers.

Les flux financiers du Groupe ne sont ainsi exposés qu'aux variations de taux et de change dans la limite de ses encours en devises et de ses emprunts auprès d'établissements financiers.

Les risques de taux et de change sont suivis à travers un reporting mensuel effectué par les filiales auprès du département Trésorerie et Financements ; ce reporting inclut les prêts consentis par des établissements externes ainsi que les prêts conclus entre les filiales du Groupe. Ces informations sont vérifiées, analysées, consolidées et transmises au comité de direction. Des recommandations quant à la gestion des risques de taux et de change sont émises par le Département Trésorerie et Financements, et les décisions sont prises par le comité de direction. Les instruments bureautiques « standards » permet-

tent de répondre de façon satisfaisante aux besoins du Groupe pour le suivi de ces risques.

Par ailleurs, les engagements hors bilan sont recensés régulièrement, et notamment à la mise en place de chaque nouvel emprunt, permettant ainsi d'assurer l'exhaustivité de l'information.

➔ Risque de crédit

Le risque crédit est développé dans la note 19.1.2

➔ Risque de liquidité

L'absence de corrélation de durée entre les actifs et les passifs sous-jacents génère un risque de liquidité.

En d'autres termes, lorsque les actifs sont à plus long terme que les passifs, il existe un risque théorique de liquidité en cas d'impossibilité de vendre des actifs, pour faire face aux échéances ou aux remboursements anticipés de lignes bancaires. Pour analyser ce risque, il faut comparer l'endettement brut du Groupe à ses actifs immobilisés nets et sa trésorerie, ensuite analyser les échéances de remboursement brut du Groupe à ses actifs immobilisés nets et sa trésorerie, puis analyser les échéances de remboursement par rapport aux ressources d'autofinancement. L'endettement du Groupe, présenté en détail dans l'annexe aux comptes consolidés, peut se résumer de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au bilan	Répartition	Taux moyen	Part en taux variable
Crédit court terme	60 530	20 %	3,77 %	100 %
Crédit moyen et long terme	134 931	45 %	4,86 %	48 %
Dettes sans recours	102 443	34 %	4,11 %	70 %
TOTAL	297 904	100 %	4,38 %	66 %

Face à cette dette, le Groupe possède 267 millions d'euros d'immobilisations corporelles et 36 millions d'euros de disponibilités et valeurs mobilières de placement.

Par ailleurs, les échéances théoriques de remboursement pour l'année 2009 sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Remboursement Crédit moyen long terme	17,1
Remboursement théorique Revolving	17,5
Remboursement théorique Crédit court terme	18,9
Frais financiers estimés	15,0
TOTAL	68,6

Les échéances de l'endettement sont les suivantes (en millions d'euros) :

	Total	2009	2010	2011	2012	2013	+ 5 ans
Dettes avec recours	195,5	35,3	16,1	54,9	52,3	12,9	23,9
Dettes sans recours	102,4	18,4	43,4	3,0	3,0	3,0	31,8
TOTAL	297,9	53,7	59,5	57,9	55,3	15,9	55,7

D'une façon générale, le risque de liquidité est limité, du fait de la capacité du Groupe à vendre ou à refinancer ses actifs. Le Groupe exploite en effet des actifs standardisés et à faible technologie, qui conservent des valeurs résiduelles relativement élevées dans un marché assez liquide.

Les ressources d'autofinancement du Groupe (égales à la capacité d'autofinancement augmentée des prix de cession des actifs) se sont élevées en moyenne à 31,9 millions d'euros sur les trois dernières années et à 40,6 millions d'euros au 31 décembre 2008. Ces ressources couvrent la majeure partie des échéances maximales théoriques sur 2008. De plus, le Groupe possède au 31 décembre 2008 plus de 100 millions d'euros de lignes bancaires disponibles. Enfin, les échéances pour le crédit court terme sont théoriques, car elles partent du principe qu'aucune ligne ne sera renouvelée, ce qui est fortement improbable.

Les clauses de défauts (covenants) sont détaillées dans la note 19.2.2. Au 31 décembre 2008, les ratios financiers contractuels sont tous respectés.

En octobre 2008, le Groupe a contracté un nouvel emprunt bancaire d'un montant de 55 millions d'euros sous la forme d'un « club deal » regroupant ses principales banques. Cet emprunt a permis au Groupe de rembourser certains crédits bilatéraux existants et de disposer de ressources complémentaires. Ce nouvel emprunt est soumis à des covenants financiers, à savoir un gearing inférieur à 1,9 et un leverage inférieur à 3,7.

Le calcul de Gearing utilisé dans le cadre de l'emprunt « club deal » et de l'OBSAR émise en 2007 correspond au rapport Dette avec Recours Nette Consolidée / Fonds Propres Consolidés. Le calcul de Leverage utilisé correspond au rapport Dette avec Recours Nette Consolidée / EBITDA Consolidé après Distribution aux Investisseurs.

Dans le cadre des opérations de titrisation évoquées dans les notes 29.4, note 31.2, note 31.3, note 31.4, note 31.5, le Groupe TOUAX a mis en place des dépôts de garantie et donné en nantissements des matériels. Dans le cas où le rendement des matériels appartenant aux Trusts ne permettait pas aux Trusts d'atteindre les rentabilités escomptées, les Trusts

ont la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Il n'existe aucun risque résiduel de liquidité sur les opérations de titrisation. En effet, d'une part le risque du Groupe TOUAX est limité au montant de ces dépôts de garantie, et d'autre part, les dépôts de garantie correspondent à des comptes bancaires sur lesquels les sommes en garantie ont été versées par le Groupe.

➔ Risque de taux

Une variation des taux court terme de 1 % augmenterait le montant global des frais financiers du Groupe de 14 % (sur la base des frais financiers acquittés en 2008). Cette sensibilité s'explique par une répartition de l'endettement en faveur du taux variable (62 % de la totalité de l'endettement au 31 décembre 2008) et par le niveau actuellement bas des taux court terme. Néanmoins, ce risque de taux est limité grâce à la forte corrélation entre le taux locatif facturé à nos clients et le taux d'inflation.

En 2003 et en 2008, le département Trésorerie Groupe a mis en place des swaps de taux d'intérêt afin de réduire cette sensibilité à la remontée des taux court-terme. Ces swaps de taux d'intérêt qui concernent des dettes en euros, dollars et zloty polonais permettent ainsi de réduire la sensibilité du Groupe à la hausse des taux d'intérêt à 14 % contre 15% avant l'impact de ces swaps. Sans prendre en compte l'impact de ces produits dérivés de taux, la répartition de l'endettement est de 66 % pour la dette à taux variable et 34 % pour la dette à taux fixe ; avec ces opérations la dette à taux variable ne représente plus que 62 % de l'endettement global et 38 % pour la dette à taux fixe.

➔ Risque de change

L'exposition du Groupe aux variations des cours de change est principalement concentrée sur l'évolution du dollar américain, de la couronne tchèque et du zloty polonais. Les autres devises étrangères ne sont pas significatives. La parité utilisée pour la conversion en euro des comptes des filiales en devise, présente la sensibilité suivante sur les résultats du Groupe ainsi que les capitaux propres –part du Groupe – si elle se dépréciait de 10% :

	Impact sur le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs	Impact sur les capitaux propres part du Groupe
Baisse de 10% du dollar américain	-2,15 %	-2,64 %
Baisse de 10% de la couronne tchèque	-0,83 %	-2,06 %
Baisse de 10% du Zloty	-1,25 %	-0,65 %

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

L'activité Constructions Modulaires est principalement libellée en Euro, en Couronne Tchèque et en Zloty polonais. Les activités Barges Fluviales et Wagons sont principalement en euro en Europe et en dollar américain aux États-Unis et en Amérique du Sud. L'activité de location et vente de Conteneurs Maritimes est internationale et est principalement libellée en dollar américain. Les produits sont intégralement facturés en dollar américain,

les charges sont en majorité libellées en dollar américain, le reste étant facturé dans environ 25 devises internationales, les conteneurs pouvant être restitués dans environ 25 pays différents.

À la date de clôture de l'exercice 2008, le Groupe possède à son bilan des créances et des dettes d'exploitation libellées en devises étrangères :

(en millions de devises)	USD	PLN	CZK
Créances d'exploitation	27,85	8,05	72,29
Dettes d'exploitation	59,48	5,23	123,68
Actif / (Passif) net d'exploitation	(31,63)	2,83	(51,39)

Dans l'hypothèse d'une baisse de 1 pourcent du dollar américain comparé à l'euro, un gain estimé à 225 milliers d'euros serait constaté.

Dans l'hypothèse d'une baisse de 1 pourcent du zloty polonais comparé à l'euro, une perte estimée à 6,7 milliers d'euros serait constatée.

Dans l'hypothèse d'une baisse de 1 pourcent de la couronne tchèque comparée à l'euro, un gain estimé à 18,9 milliers d'euros serait constaté.

Concernant les actifs et les passifs à long terme, la politique du Groupe est de corréliser les actifs immobilisés en libellés dans une devise avec des emprunts libellés dans la même devise pour ne pas être exposé à un risque de change.

Ainsi qu'il a été précisé précédemment, le Groupe dispose d'un département de Trésorerie et Financement chargé du suivi et de la gestion des risques de marché.

Les couvertures mises en place en 2007 pour couvrir les risques liés à l'évolution défavorable du dollar américain sur les résultats consolidés du Groupe ont continué de faire effet en 2008.

Le Groupe a par ailleurs contracté des achats/ventes à terme de dollars américains pour couvrir des prêts de trésorerie temporaires en dollars de certaines de ses filiales vers la maison mère.

➔ Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

La stratégie d'investissement du Groupe correspond à des placements de trésorerie excédentaire dans des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières monétaires pour une courte durée. Le Groupe n'effectue pas d'opérations sur les marchés financiers d'actions.

Le portefeuille de titres du Groupe est le suivant :

	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM	Portefeuille d'actions propres
Valeur comptable au 31.12.2008	1 462K €	260K €
Valeur de marché au 31.12.2008	1 462K €	260K €
Gains éventuels		

La sensibilité du résultat à une baisse de 10 % des cours n'est pas significative, le portefeuille d'actions n'étant pas significatif, les principaux placements étant effectués dans des produits monétaires.

➔ Risque « commodities »

Ce risque est développé dans le paragraphe 4.5.7.

note 28. Parties liées IAS 24

La définition retenue pour les parties liées est celle de la norme IAS 24.9. Les parties liées correspondent aux **principaux dirigeants** de TOUAX SCA ayant une autorité et une responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe. Les dirigeants répondant à cette définition sont Fabrice et Raphaël Colonna Walewski, gérants de TOUAX SCA. Les membres du conseil de surveillance, de par leur fonction de contrôle, sont également considérés comme parties liées.

Le montant alloué aux Gérants Associés Commandités en 2008 au titre de 2007 au titre de la rémunération statutaire est de 698 milliers d'euros.

Une partie liée a une **influence notable** si elle a le pouvoir de participer aux décisions politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Cette influence est présumée comme notable dès qu'une personne morale ou physique, ou un groupe de personnes, détient plus de 20% des droits de vote : Alexandre, Fabrice et Raphaël Colonna Walewski agissant de concert détiennent directement et indirectement plus de 20% des actions.

Il n'existe pas d'opérations significatives conclues par le Groupe avec des parties liées.

La rémunération des principaux dirigeants n'incorpore aucun des cinq critères de la norme IAS 24.16 : avantages à court terme, avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à

long terme, indemnités de fin de contrat de travail et paiements en actions. Les dirigeants ne bénéficient d'aucun de ces avantages (cf. détails chapitre 15 page 35).

Des matériels, pour une valeur brute d'un peu plus d'un million d'euros, appartenant aux gérants, et de deux millions d'euros, appartenant aux sociétés commanditées, sont gérés par le Groupe. Ces investissements ont généré un revenu total de 347 milliers d'euros environ. Aucun avantage n'est consenti dans ce cadre aux gérants et aux sociétés commanditées, la gestion de ces matériels étant réalisée aux mêmes conditions que celle réalisée pour le compte de tiers. La gestion de ces matériels est, par ailleurs, encadrée par une charte déontologique visée par le conseil de surveillance.

La rémunération du comité de direction (4 personnes) s'élève à 910 K€ en 2008.

Les engagements de départ en retraite et de retraite complémentaire du comité de direction ne sont pas significatifs. Aucune stock-option n'est accordée aux mandataires sociaux. Les autres membres du comité de direction en bénéficient (cf. tableau des stocks options détaillé dans la note 22 de l'annexe des comptes consolidés page 89).

Il est rappelé que la rémunération des membres du conseil de surveillance est détaillée dans le chapitre 15. Elle s'élève à 56 K€.

Les relations entre société-mère et filiales sont développées dans le paragraphe 7.2 page 29 du présent document de référence et dans la note 26.5 page 118 des comptes sociaux.

note 29. Engagements hors bilan

La présentation faite n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

note 29.1. Contrats de location simple non capitalisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	montant pris en charge sur l'exercice
Location simple avec recours	1 334	874	460	0	1 054
Location simple sans recours contre le Groupe	126 044	16 899	64 820	44 325	14 493
Dont Conteneurs Maritimes	110 095	13 671	52 805	43 619	11 303
Dont Wagons	15 949	3 228	12 015	706	3 190
TOTAL	127 378	17 773	65 281	44 325	15 547

Sans recours contre le Groupe : l'obligation faite au Groupe de verser les loyers aux établissements financiers est suspendue lorsque les clients sous-locataires ne respectent pas leurs propres obligations contractuelles de paiement.

note 29.2. Autres engagements

➤ Garanties bancaires émises pour le compte du Groupe au 31.12.2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant	Échéance
Crédit documentaire et assimilés :	25 966	-
Barges fluviales	3 916	2009
Wagons	22 050	2009
Garantie bancaire	6 750	-
Constructions modulaires	6 750	2009

➤ Commandes fermes de matériels

Les commandes et investissements fermes au 31 décembre 2008 s'élèvent à 104 millions d'euros, dont 16 millions d'euros de conteneurs maritimes, 9 millions d'euros de constructions modulaires, 14 millions d'euros de barges fluviales et 65 millions d'euros de wagons.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 29.3. Sûretés réelles données

En garantie des concours financiers accordés pour le financement des actifs du Groupe en propriété (hors crédit-bail) ou des actifs en gestion, TOUAX SCA et ses filiales ont donné les sûretés suivantes (en milliers d'euros) :

(en milliers d'euros)	Année d'origine	Échéance	31 décembre 2008		
			Actif nanti (valeur brute)	Total du poste du bilan (valeur brute)	%
Hypothèques (barges fluviales)			23 793	58 509	40,7 %
	2006	2011	1 418		
	2002	2012	1 059		
	2008	2013	635		
	2003	2013	4 333		
	2005	2014	8 263		
	2003	2015	7 300		
	2005	2015	785		
Hypothèques immobilières	1996	2009	516	6 065	8,5 %
Nantissement d'actifs corporels			120 986	347 908	34,8 %
Constructions Modulaires	2005	2016	4 728		
Conteneurs Maritimes	2004	2009	19 185		
Wagons	2008	2010	48 274		
	2006	2016	14 530		
	2008	2018	34 269		
Nantissement d'actifs financiers (Dépôts donnés en garantie)			8 451	11 862	71,2 %
Constructions Modulaires	1997	2010	2 778		
Conteneurs Maritimes	1998	2009	3 143		
	2001	2012	2 529		
TOTAL			153 747	424 344	36,2 %

La levée des sûretés réelles données (hypothèques, nantissements et autres garanties) est conditionnée au remboursement des concours financiers accordés. Aucune autre condition particulière n'est à noter.

note 29.4. Cautions

Les cautions sont données par la société mère en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales.

(en milliers d'euros)	à moins d'un an	de un à 5 ans	à plus de 5 ans	Total
Garanties données aux banques en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales	64 087	31 505	99 655	195 248
Les encours restant dus, correspondant à ces engagements donnés aux filiales, sont de 133 523 milliers d'euros au 31/12/08				

note 30. Informations complémentaires en matière de contrats de location-financement (capitalisé)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Matériel de location	Total au 31.12.2008
VALEUR D'ORIGINE	762	122 951	123 713
Dotation aux amortissements de l'exercice	-	4 991	4 991
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	-	18 585	18 585
Valeur nette comptable	762	104 366	105 128

<i>(en milliers d'euros)</i>	Paiements minimaux futurs			Intérêts	Valeur actualisée des paiements futurs	Valeur résiduelle
	Terrains	Matériel de location	Total au 31.12.2008			
2009	87	16 372	16 459	4 095	12 365	47
2010	87	16 073	16 160	3 389	12 772	102
2011	-	14 133	14 133	2 715	11 418	90
2012	-	13 080	13 080	2 098	10 982	4
2013	-	12 596	12 596	1 491	11 105	52
Plus de 5 ans	-	22 385	22 385	1 353	21 032	829
TOTAL	174	94 639	94 813	15 141	79 674	1 124
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE (amortissements et frais financiers)	11	8 951	8 962			

note 31. Autres informations

note 31.1. Politique d'intéressement du personnel

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur les performances, établies sur une base individuelle ou de stock-options.

note 31.2. Compléments d'information sur le GIE Modul Finance I

Le Groupe TOUAX a réalisé, en décembre 1997 et au cours de l'exercice 1998, une opération de titrisation d'actifs (asset backed securitization) en cédant un total de 7 869 constructions modulaires d'une valeur de 42 millions d'euros à un Groupement d'Intérêt Économique de droit français désigné GIE Modul Finance I. Les membres du GIE sont, à l'origine, des investisseurs à hauteur de 90 % et le Groupe pour le solde.

L'investissement du GIE Modul Finance I a été financé de la façon suivante :

- Émission de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) pour un total de 10,5 millions d'euros, souscrits à 90 % par un investisseur institutionnel et à 10 % par TOUAX SCA.
- Souscription d'une dette senior de 32,6 millions d'euros remboursable sur 10 ans, rémunérée à Euribor 3 mois + 1,8 %.

Dans le cadre d'un contrat de gestion opérationnelle, le GIE a confié au Groupe la gestion, la location et plus généralement l'exploitation des constructions modulaires. Il appartient au

Groupe, en tant que commissionnaire, d'encaisser les revenus locatifs de ses clients, de payer les dépenses opérationnelles directement aux fournisseurs et d'organiser, 90 jours après la fin de chaque trimestre, le paiement du Revenu Locatif Net Distribuable au GIE Modul Finance I, le commettant.

En 1999, le GIE Modul Finance I a renégocié sa dette afin de bénéficier de conditions financières améliorées. Le contrat de gestion opérationnelle avec le Groupe a été renouvelé pour une durée de 13 ans et 6 mois. Les nouveaux engagements souscrits par le GIE Modul Finance I sont les suivants :

- Émission de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) pour un total de 4,5 millions d'euros, souscrits en totalité par un investisseur institutionnel.
- Souscription d'une dette senior de 28,2 millions d'euros, remboursable sur 10,75 ans avec une valeur résiduelle de 9,1 millions d'euros. La dette senior est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 1,475 %. La garantie de taux senior souscrite par le GIE Modul Finance I et financée par le prêt senior fixe le taux de référence maximum de la dette senior à 5 %.
- Souscription d'une dette junior de 8,9 millions d'euros, remboursable sur 11,75 ans avec une valeur résiduelle de 2,28 millions d'euros. La dette junior est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 2,425 %. La garantie de taux junior souscrite par le GIE Modul Finance I et financée par le prêt junior fixe le taux de référence maximum de la dette junior à 5 %.
- Ouverture d'un compte de dépôt de 0,8 million d'euros alimenté par TOUAX SCA.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

• Au cours de l'exercice 2006, la dette junior et les TSR ont été rachetés par une société de droit luxembourgeois. Le Groupe a prêté une somme de 2 millions d'euros à cette société pour financer une partie du rachat. Cette société n'appartient pas au Groupe et n'est pas consolidée. Le prêt de 2 millions d'euros est comptabilisé à l'actif du bilan du Groupe.

Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le GIE, au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités Ad Hoc » et de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

Plan d'amortissement de la Dette senior et de la Dette junior (en milliers d'euros)

Dates	Amortissement Annuel du principal de la DETTE SENIOR	Amortissement Annuel du principal de la DETTE JUNIOR
2009	1 366	746
2010	-	802

À partir du 1^{er} janvier 2008 et jusqu'au terme du contrat, le 31 décembre 2012, le Groupe procédera à la vente des modules, au mieux, sur le marché de l'occasion, conformément au mandat de commercialisation qui le lie avec le GIE Modul Finance I.

Le produit de la cession des matériels sera utilisé pour :

- régler la valeur résiduelle de la dette senior au 31 décembre 2009 : 9,184 millions d'euros,
- régler la valeur résiduelle de la dette junior au 31 décembre 2010 : 2,286 millions d'euros,
- verser aux porteurs des Titres Subordonnés Remboursables, la dernière année du contrat, un cash-flow complémentaire aux rémunérations perçues depuis le 31 mars 2001, dans la limite fixée d'un rendement actuariel annuel des TSR de 10 %. Le produit excédentaire de la cession des constructions modulaires sera alors réparti entre le Groupe et les arrangeurs de la renégociation de la dette, à concurrence de 95 % pour le Groupe et 5 % pour les arrangeurs.

Le GIE Modul Finance I a la faculté de résilier par anticipation le contrat de gestion en cas d'absence de paiement partiel ou total d'une échéance du plan d'amortissement de la dette senior et de la dette junior, imputable à une insuffisance de Revenu Locatif Net Distribuible.

Le GIE Modul Finance I mis en défaut, les prêteurs pourraient prendre la décision de vendre les matériels ou de changer d'exploitant.

Pour éviter une éventuelle mise en défaut du GIE, le Groupe a le droit, mais non l'obligation, de lui avancer les sommes nécessaires à la couverture du plan d'amortissement de sa dette senior. Ces avances sont remboursables par versement au Groupe de l'excédent résultant de la différence entre le Revenu Locatif Net Distribuible et les échéances de la dette senior et de la dette junior des trimestres suivants, et ce prioritairement dès que le Revenu Locatif Net Distribuible est de nouveau supérieur au plan d'amortissement de la dette senior et de la dette junior.

L'exploitation des constructions modulaires du GIE Modul Finance I a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au GIE	3 676	4 601	5 413
Au niveau du chiffre d'affaires consolidé	3 676	4 601	5 413
Forfait de dépenses opérationnelles des matériels appartenant au GIE (b)	(1 471)	(1 840)	(2 165)
Au niveau des achats et autres charges externes consolidés	(1 471)	(1 840)	(2 165)
Revenus locatifs nets distribuables au GIE	(1 459)	(1 825)	(2 147)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(1 459)	(1 825)	(2 147)
TOTAL (a)	746	936	1 101

(a) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au GIE.

(b) Les dépenses opérationnelles ne sont pas affectées par matériel au réel, mais selon une méthode forfaitaire.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le GIE que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

AU NIVEAU DU BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Dépôt de garantie	-	-	-
Prêt au GIE	1 603	1 886	1 978
Au niveau des immobilisations financières consolidées	1 603	1 886	1 978
Différé de paiement	1 244	1 124	1 363
Au niveau autres actifs non courants	1 244	1 124	1 363
Au niveau de l'ACTIF consolidé	2 847	3 010	3 341
Produits différés	-	-	-
Au niveau des autres passifs non courants	-	-	-
Revenus locatifs nets dus au GIE (4 ^e trimestre)	336	414	535
Au niveau des dettes d'exploitation consolidées	336	414	535
Au niveau du PASSIF consolidé	336	414	535

Les dépôts de garantie concernant le GIE Modul Finance I ont été dépréciés en totalité pour 1,9 million d'euros au 31 décembre 2006. Les commissions différées lors de la constitution du GIE Modul Finance I, comptabilisées en passif non courant, ont été annulées en conséquence pour le même montant (1,9 million d'euros). En 2007, une part du différé de paiement du GIE vis-à-vis du Groupe a été dépréciée à hauteur de 0,3 million d'euros.

note 31.3. Compléments d'information sur le Trust CLR 95

La flotte du Trust 95 a été vendue à un autre investisseur avec l'arrêt des bénéfices des revenus à compter du 1^{er} avril 2004. Un « Termination agreement » a été signé arrêtant le contrat de gestion, entre TOUAX SCA et le Trust, fin décembre 2004. Le nouveau propriétaire a donné la gestion des anciens conteneurs du Trust 95 au Groupe TOUAX, via sa filiale Gold Container Corp.

La cessation d'activité du Trust 95 fin 2004 n'a pas eu de conséquence négative sur le Groupe compte tenu des provisions constituées précédemment sur les actifs concernés (titres de participation et dépôts de garantie).

Le 3 mars 2008, l'administrateur du Trust a transmis aux membres du Trust (certificateholders) un courrier de clôture du Trust (notice of termination) indiquant que le Trust serait clôturé 30 jours après la transmission de ce courrier. Le Trust a ainsi été clôturé juridiquement le 4 avril 2008.

note 31.4. Compléments d'information sur le Trust TCLRT 98

Le 16 décembre 1998, le Groupe a réalisé une deuxième opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un trust enregistré au Delaware, aux États-Unis, et désigné « TOUAX Container Lease Receivables

Trust TCLRT 98 ». Ce Trust a été capitalisé entièrement par des investisseurs hors Groupe (Indenture Agreement) par l'émission d'une dette senior (notes) et d'une dette subordonnée (certificates), pour financer l'achat de conteneurs maritimes pour une valeur totale de USD 40,4 millions et dont le service (exploitation et gestion) est assuré par le Groupe, dans le cadre d'un contrat de gestion (Sale and Servicing Agreement), pendant une durée minimum de 10 ans.

Au terme du contrat, le Trust et les investisseurs ont le choix, soit de vendre les conteneurs, soit d'en faire poursuivre l'exploitation deux ans de plus. Pendant ces deux années, le Groupe doit rechercher un acquéreur pour les conteneurs. Le Groupe a la possibilité de faire une offre, mais le Trust est seul décisionnaire pour accepter ou refuser les conditions.

La flotte appartenant au Trust est constituée, au 31 décembre 2008, de 10 364 conteneurs (4 978 20' Dry Cargo – 4 197 40' Dry Cargo et 1 189 40' High Cube) représentant 15 750 Teu Size.

Outre les 5,54 millions USD avancés par le Groupe, le Trust enregistre dans son bilan au 31.12.2008 une dette senior (notes) de USD 15,4 millions avec un taux d'intérêt fixe à 5,94 % hors assurance et une dette subordonnée (certificates) pour un montant de USD 5,6 millions portant intérêt à 8,03 %. L'ensemble est remboursable sur 5 ans (extension possible de 2 ans) avec les revenus nets distribués par le Groupe au Trust, selon les conditions fixées dans le « Master Lease Agreement » et le « Sales and Servicing Agreement ». En complément, le Trust a contracté une assurance (Insurance and Reimbursement Agreement) pour garantir le paiement des intérêts et du principal dus par le Trust à ses investisseurs dans la dette senior (the Note Holders).

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

À l'actif du Groupe figurent un dépôt de garantie pour 1,2 million de dollars, et une avance sur distribution de 0,59 million de dollars, constitués par Gold Container Corp, ainsi qu'une réserve de liquidité totalisant 3,8 millions de dollars constituée par TOUAX container leasing corporation (Leasco 1), l'ensemble formant un total de 5,59 millions USD. Par ailleurs, Leasco 1 a acheté à l'origine, 1 040 conteneurs, pour une valeur initiale de USD 2 834 745, qui sont loués pour le compte du Trust et lui ont été remis en garantie.

Dans le cas où le Trust ne respecterait pas le plan d'amortissement de la dette, celui-ci est en défaut et pourrait prendre la décision de vendre les conteneurs ou de changer d'exploitant. Le Groupe n'a pas l'obligation de racheter le matériel et n'est pas tenu au remboursement de la dette. Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le Trust, au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités Ad Hoc » et de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière, il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

Le 27 février 2007, Radian Asset Insurance Inc a notifié par courrier à la société TOUAX un événement de défaut sur le Trust 98. L'événement de défaut est constitué par le fait que les paiements réalisés à la dette Senior se sont élevés à 11,7 millions de dollars au lieu de 13 millions de dollars, comme précisé dans les contrats du Trust. La notification de cet événement de défaut permet à la société Radian Asset Insurance Inc, assureur de la dette Senior, de se réserver le droit de demander la cession du Trust et de l'ensemble de ses actifs. Le Groupe, par prudence, a estimé le résultat de la cession immédiate des actifs du Trust. Cette cession immédiate aurait pour conséquence pour le Groupe le non-remboursement de certains dépôts de garantie et avances réalisés au Trust 98. Les comptes de dépôts de garantie et les avances enregistrés à l'actif du Groupe qui ne seraient pas remboursés ont de ce fait été entièrement dépréciés.

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust 98	2 648	3 053	3 406
Chiffre d'affaires des matériels vendus appartenant au Trust 98	947	1 579	507
Au niveau du chiffre d'affaires consolidé	3 595	4 632	3 913
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust (1)	(357)	(495)	(615)
Au niveau des achats et autres charges externes consolidés	(357)	(495)	(615)
Distributions au Trust (2) pour la part revenus locatifs	(2 071)	(2 300)	(2 487)
Distributions au Trust (2) pour la part des matériels vendus appartenant au Trust 98	(947)	(1 579)	(507)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(3 018)	(3 879)	(2 994)
Total de la commission de gestion revenant au Groupe (3)	220	258	304

(1) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage, de maintenance et de réparation, à la rémunération du réseau d'agents, et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(2) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs après déduction de la commission de gérance de Gold Corp. qui représentent 3 millions d'euros à fin décembre 2008.

(3) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au Trust 98.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

AU NIVEAU DU BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Dépôt de garantie (4)	863	790	830
Au niveau des immobilisations financières consolidées	863	790	830
Autres créances d'exploitation (5)	-	-	-
Au niveau de l'ACTIF consolidé	863	790	830
Au niveau des autres passifs financiers long terme	-	-	-
Revenus locatifs dus au Trust (6)	381	339	1 295
Revenus de total loss dus au Trust	60	26	23
Revenus des ventes de conteneurs du Trust (7)	73	130	303
Au niveau des dettes d'exploitation consolidées	514	495	1 621
Au niveau du PASSIF consolidé	514	495	1 621

(4) Le Groupe a constitué une lettre de crédit en faveur du Trust d'un montant de 1,2 million de dollars garanti par un dépôt placé sur un compte bancaire. Les revenus de placement de ces fonds reviennent à Gold Container Corp. La mainlevée de la lettre de crédit en principal est prévue à la fin de la durée de vie du Trust, et les intérêts sont payables trimestriellement. Le Groupe a également apporté une réserve de liquidité au Trust, pour un montant non actualisé de 3 766 milliers de dollars mis à disposition sur un compte bancaire du Trust. Cette réserve de liquidité permet au Trust de couvrir ses obligations de paiement dans le cas où le revenu net distribuable s'avérerait insuffisant. Cette garantie devrait être reconstituée par le Trust lorsque la trésorerie disponible du Trust le permet, après avoir respecté les échéances prévues du plan d'amortissement de la dette. La recouvrabilité de cette réserve de liquidité étant incertaine, cet actif financier actualisé a été déprécié au 31 décembre 2005 pour un montant de 1 690 milliers de dollars. La valeur actualisée au 31 décembre 2006 de cette réserve (1 679 milliers de dollars) a été totalement dépréciée. Les produits différés figurant dans les autres passifs long terme des comptes consolidés ont été diminués pour ce même montant.

(5) Le Groupe a accordé au Trust une avance exceptionnelle remboursable de 545 milliers de dollars. Cette avance a été totalement dépréciée, impactant le résultat au 31 décembre 2006 (soit 0,4 million d'euros).

(6) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restant à verser au Trust au 31 décembre de chaque année. À compter du 1^{er} trimestre 2002, le Groupe verse au Trust des acomptes mensuels sur les distributions à venir.

(7) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe aura à reverser à celui-ci dès l'encaissement.

note 31.5. Compléments d'information sur le Trust TLR 2001

Le 27 octobre 1999, le Groupe a réalisé une troisième opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un Trust enregistré au Delaware, aux États-Unis, et nommé « TOUAX Lease Receivables Master Trust 2000-1 » ci-après désigné Trust 2000. Pendant une période préalable appelée « Warehouse period », courant du 27 octobre 1999 au 31 décembre 2001, le Trust 2000 a été financé entièrement par une banque européenne qui a souscrit à l'émission d'obligations (notes) et de certificats (certificates) pour financer l'achat de conteneurs maritimes, pour une valeur totale de USD 46,5 millions.

La clôture définitive du Trust 2000 a été réalisée en décembre 2001, grâce au refinancement des engagements de la banque qui avait souscrit les obligations et les certificats initiaux. Ce refinancement a nécessité la création d'un trust de substitution, le Trust 2001 (TLR Master Trust 2001) qui a racheté les actifs du Trust 2000. En février 2002, les créances et dettes des Trusts respectifs et du Groupe ont été soldées.

La flotte appartenant au Trust est constituée, au 31 décembre 2008, de 16 599 conteneurs (6 776 20' Dry Cargo – 4 359 40' Dry Cargo et 5 464 40' High Cube) représentant 26 442 « Teu Size » en valeur ainsi que 148 wagons d'une valeur originelle de 8,9 millions de dollars.

Outre les 3,5 millions USD avancés par le Groupe, le Trust 2001 enregistre une dette senior (notes) de 20,1 millions USD, et des fonds propres (equity) de 17,6 millions USD à fin décembre 2008.

Le Trust 2001 et le Groupe sont liés par des contrats de location (Railcar Master Lease et Container Master Lease) pour une durée de 10 ans et 8 mois. Le Groupe distribue au Trust 2001 des loyers équivalents aux revenus nets distribuables, selon les conditions fixées dans le « Master Lease Agreement ».

Le Groupe, par le biais de Leasco 2, a acheté 1 733 conteneurs (4,2 millions de dollars), qui sont loués pour le compte du Trust et lui ont été remis en garantie (en vertu d'un contrat appelé « Leased Container Master Lease »).

Dans certaines conditions liées au montant des loyers versés, le Trust peut prendre la décision de vendre les conteneurs ou de changer d'exploitant. Le Groupe a une option d'achat à la fin de vie des contrats de location, mais n'a pas l'obligation de racheter le matériel, et n'est pas tenu au remboursement de la dette. Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le Trust, au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités Ad Hoc » et de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust 01	4 514	5 075	4 980
Chiffre d'affaires des matériels vendus appartenant au Trust 01	1 226	802	215
Au niveau du chiffre d'affaires consolidé	5 740	5 877	5 195
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust (1)	(788)	(915)	(633)
Au niveau des Achats et autres charges externes consolidés	(788)	(915)	(633)
Distributions au Trust (2) pour la part revenus locatifs	(3 363)	(3 740)	(3 877)
Distributions au Trust (2) pour la part des matériels vendus appartenant au Trust 2001	(1 226)	(802)	(215)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(4 589)	(4 542)	(4 092)
Total de la commission de gestion revenant au Groupe (3)	363	420	470

(1) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage et de maintenance, à la rémunération du réseau d'agents, et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(2) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs, après déduction de la commission de gérance de Gold Container Corp. qui représente 4 589 milliers d'euros à fin décembre 2008.

(3) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au Trust 2001.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

AU NIVEAU DU BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Réserve de liquidité (4)	2 543	2 218	2 269
Au niveau des Immobilisations financières consolidées	2 543	2 218	2 269
Autres créances d'exploitation (5)	4	3	4
Au niveau de l'ACTIF consolidé	2 547	2 221	2 273
Au niveau des autres passifs financiers long-terme	-	1 852	1 894
Revenus locatifs dus au Trust (6)	632	424	1 163
Revenus de total loss dus au Trust	111	54	43
Revenus des ventes de conteneurs dus au Trust (7)	84	149	232
Au niveau des Dettes d'exploitation consolidées	827	627	1 438
Au niveau du PASSIF consolidé	827	2 479	3 332

(4) Suite à la création du Trust 2001, les dépôts de garantie constitués pour le compte du Trust 2000 ont été libérés en 2002. Les dépôts de garantie constitués pour le Trust 2001 s'élèvent à 2,1 millions d'euros actualisés (3 millions en dollar et non actualisés). Ce poste comprend également la lettre de crédit d'un montant de 420 milliers d'euros (520 milliers de dollars, non actualisés) que TOUAX SCA a constituée en faveur du Trust 2001, garantie par un dépôt sur un compte bancaire, remboursable à la fin de la durée de vie du Trust.

(5) Les autres créances d'exploitation correspondent aux paiements de frais juridiques pour le compte du Trust.

(6) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restant à verser au Trust à chaque clôture semestrielle. À compter du 1^{er} trimestre 2002, le Groupe verse au Trust des acomptes mensuels sur les distributions à venir, expliquant la diminution des revenus nets dus fin 2002.

(7) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe aura à reverser à celui-ci dès l'encaissement.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.2. COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux de la société TOUAX SCA sont présentés selon les principes comptables généralement admis en France.

Compte de résultat au 31 décembre 2008

note n° (en milliers d'euros)	2008	2007	2006
3 Chiffre d'affaires	3 198	2 408	38 986
4 Reprise de provisions et transfert de charges	0	1	365
5 Autres produits	19	59	13 835
Total produits d'exploitation	3 217	2 468	53 186
6 Autres charges d'exploitation	(850)	(800)	(43 750)
7 Impôts et taxes	(128)	(128)	(806)
8 Charges de personnel	(758)	(865)	(3 221)
9 Dotation aux amortissements	(239)	(125)	(1 872)
10 Dotation aux provisions d'exploitation	(1)	0	(239)
Total charges d'exploitation	(1 976)	(1 918)	(49 888)
Résultat d'exploitation	1 241	550	3 298
11 Bénéfice attribué aux opérations en commun	0	0	(3 150)
12 Résultat financier	1 559	9 791	897
Résultat courant avant impôts	2 799	10 341	1 045
13 Résultat exceptionnel	0	0	0
14 Impôt sur les bénéfices	48	0	0
Résultat net de l'exercice	2 847	10 341	1 045

Bilan au 31 décembre 2008

note n° (en milliers d'euros)	2008	2007	2006
ACTIF			
15 Immobilisations incorporelles brutes	0	0	569
Amortissements immobilisations incorporelles	0	0	(472)
Immobilisations incorporelles nettes	0	0	97
16 Immobilisations corporelles brutes	1 251	1 249	22 130
Amortissements immobilisations corporelles	(643)	(592)	(9 229)
Immobilisations corporelles nettes	608	657	12 901
17 Immobilisations financières	174 489	71 765	70 676
Provisions immobilisations financières	(270)	(270)	(4 175)
Immobilisations financières nettes	174 219	71 495	66 501
Total actif immobilisé	174 827	72 152	79 499
Stocks et en-cours	0	0	426
18 Clients et comptes rattachés	4 441	3 668	12 772
19 Autres créances d'exploitation	12 191	46 170	12 581
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	2 311	2 251	1 693
Total actif circulant	18 943	52 089	27 472
20 Comptes de régularisation	889	730	1 145
TOTAL DE L'ACTIF	194 659	124 971	108 116
PASSIF			
Capital social	37 464	31 182	31 084
Réserves	31 370	13 674	15 539
Report à nouveau	5 233	0	0
Résultat de l'exercice	2 847	10 341	1 045
Provisions règlementées	0	0	0
21 Capitaux propres	76 914	55 197	47 668
Provisions pour risques	43	132	364
Provisions pour charges	0	0	0
22 Total provisions pour risques et charges	43	132	364
23 Dettes financières	114 043	68 120	42 197
24 Dettes d'exploitation	3 110	1 522	17 373
25 Comptes de régularisation	549	0	514
TOTAL DU PASSIF	194 659	124 971	108 116

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

(en milliers d'euros)

	2008	2007	2006
Ventes de marchandises	0	0	4 088
Coût d'achat des marchandises vendues	0	0	(3 777)
MARGE COMMERCIALE	0	0	311
Production de l'exercice	3 198	2 408	34 898
Consommation en provenance des tiers	(775)	(748)	(15 964)
VALEUR AJOUTÉE	2 423	1 660	19 245
Impôts, taxes & versements assimilés	(128)	(128)	(806)
Charges de personnel & assimilés	(758)	(866)	(9 035)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 537	666	9 404
Loyers financiers et de crédit-bail	0	0	(4 631)
Reprises sur charges calculées	0	1	365
Autres produits	19	59	13 835
Dotations aux amortissements et aux provisions	(240)	(124)	(1 871)
Autres charges	(75)	(52)	(13 804)
Quote part de résultat sur opérations faites en commun	0	0	(3 150)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 241	550	148
Produits financiers	8 629	21 502	5 062
Charges financières	(7 071)	(11 711)	(4 165)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 799	10 341	1 045
Produits exceptionnels	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	48	0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 847	10 341	1 045

Capacité d'autofinancement

(en milliers d'euros)

	2008	2007	2006
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 537	666	9 404
Loyers financiers et de crédit-bail	0	0	(4 631)
Autres produits d'exploitation	19	59	219
Autres charges d'exploitation	(75)	(52)	(3 415)
Produits financiers	8 539	20 570	4 991
Charges financières	(7 032)	(11 634)	(1 798)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	48	0	0
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	3 036	9 609	4 770

Tableau de financement (emplois et ressources)

(en milliers d'euros)

	2008	2007	2006
EMPLOIS			
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(4 596)	(2 916)	(2 758)
Remboursement d'apport	0	0	0
Variation nette des Immobilisations incorporelles et corporelles	(2)	(2)	(54)
Variation nette des Immobilisations financières	(102 724)	(3 718)	(4 494)
Diminution des capitaux propres	0	0	0
Charges à répartir	(420)	0	0
Remboursement des dettes financières	0	0	(4 595)
TOTAL DES EMPLOIS	(107 742)	(6 636)	(11 901)
RESSOURCES			
Capacité d'autofinancement de l'exercice	3 035	9 609	4 770
Variation nette des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
Variation nette des immobilisations financières	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0
Augmentation des capitaux propres	23 467	104	2 538
Augmentation des dettes financières	46 482	48 515	6 821
TOTAL DES RESSOURCES	72 984	58 228	14 129
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (EMPLOI NET)	(34 758)	51 592	2 228

Variation du fonds de roulement net global

(en milliers d'euros)

	2008	2007	2006
Variation « exploitation »			
Variation des actifs d'exploitation			
– Stocks et en-cours	0	0	(534)
– Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	(33 205)	46 918	5 230
Variation des dettes d'exploitation			
– Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(1 588)	1 656	(1 751)
Variation nette « exploitation »	(34 793)	48 574	2 945
Variation « Hors exploitation »			
– Variation des autres débiteurs	(76)	436	(457)
– Variation des autres créditeurs	(549)	0	1 412
Variation nette « hors exploitation »	(625)	436	955
BESOIN DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT			
DÉGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT DANS L'EXERCICE	(35 418)	49 010	3 900
Variation nette « Trésorerie »			
– Variation des disponibilités	100	1 584	(1 522)
– Variation des concours bancaires courants et des soldes créditeurs de banque	560	998	(150)
Variation nette « Trésorerie »	660	2 582	(1 672)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (EMPLOI NET)	(34 758)	51 592	2 228

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(sauf mention contraire, tous les chiffres sont indiqués en milliers d'euros)

Pour mémoire, le Groupe a procédé à la réorganisation juridique de ses activités opérationnelles en les regroupant au travers de divisions distinctes et autonomes, divisions détenues par TOUAX SCA au cours de l'exercice 2007. Cette réorganisation juridique s'est traduite par des apports partiels d'actif avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007. Sur les exercices 2007 et 2008, la société ne porte aucune activité opérationnelle à l'exception des services de conseil rendus par les gérants aux filiales de la société.

En conséquence, seule la comparaison des exercices 2008 et 2007 est pertinente.

note 1. Faits significatifs et événements post-clôture

➔ Emission de BSA

Le 11 février 2008, le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008, a émis 200 000 BSA au prix d'émission de 3,60 euros. La prime d'émission a été augmentée de 720 000 euros.

➔ Augmentation de capital

Le 12 mars 2008, le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2007 a constaté l'augmentation de capital de 6 236 608 euros par la souscription de 779 576 actions nouvelles. La prime d'émission a été augmentée de 17 072 714,40 euros. Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 23 309 322 euros.

➔ Paiement d'un acompte sur dividendes

Le 12 janvier 2009, TOUAX SCA a versé un acompte sur dividendes de 0,50 euro par action, soit 2 335 179 euros.

note 2. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2008 sont établis conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983, de son décret d'application du 29 novembre 1983, et des textes législatifs et réglementaires qui ont accompagné sa mise en place.

Les principes comptables sont détaillés dans les chapitres suivants.

note 2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et comprennent des logiciels acquis.

Ces actifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, au maximum 36 mois.

note 2.2. Immobilisations corporelles

Le règlement CRC n° 2002-10 du 12 décembre 2002, entré en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, requiert d'identifier les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'immobilisation inférieure à celle de l'immobilisation principale, afin qu'ils soient amortis sur leur durée d'utilité propre.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont déterminés suivant la méthode linéaire sans déduction d'une valeur résiduelle. Les durées d'amortissement retenues sont fonction des durées d'utilité estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque clôture pour les actifs immobilisés significatifs. La durée

d'utilité initiale est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient.

Les durées d'utilité s'établissent comme suit :

- Immeubles administratifs et commerciaux.....20 ans
- Agencements et aménagements.....10 ans
- Matériel de bureau et informatique.....4 ans
- Mobilier de bureau.....5 ans

note 2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation, établie en fonction des capitaux propres, des perspectives de développement et des plus-values latentes sur les actifs, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Cette provision est reprise lorsque la valeur d'inventaire se réapprécie.

note 2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation des créances douteuses est calculée sur la base d'une méthode statistique (possibilité offerte aux entreprises depuis l'arrêt du 24 janvier 1991 de la Cour d'Appel Administrative de Paris). Elle est ajustée régulièrement en fonction de l'âge des créances.

note 2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

Si le cours du dernier jour de l'exercice est inférieur au prix d'achat des titres, une provision est constituée pour couvrir la moins-value latente.

Compte tenu du contrat de liquidité, les actions propres sont comptabilisées dans les valeurs mobilières de placement au coût historique (297 587 euros au 31 décembre 2008). Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de clôture est inférieur à la valeur d'achat.

note 2.6. Capitaux propres

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

note 2.7. Provisions pour risques et charges

Les risques provisionnés sous cette rubrique se rapportent principalement à des risques sociaux, fiscaux et de change.

Le calcul des provisions pour risques et charges tient compte des dispositions du Règlement 00-06 du comité de la Réglementation Comptable relatif aux Passifs.

note 2.8. Opérations en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux taux en vigueur au 31 décembre de l'exercice. L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous la rubrique « Comptes de régularisation ».

Les pertes de change latentes sont provisionnées pour leur totalité, sauf dans le cas où ces pertes sont compensées par des gains de change latents, constatés sur des créances et dettes, ou des engagements hors bilan exprimés dans les mêmes devises, et dont les termes sont suffisamment proches.

note 2.9. Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont comptabilisés selon la recommandation CNC n° 03-R-01. Le montant de la provision au 1^{er} janvier 2005 (65 milliers d'euros) a été comptabilisé dans les capitaux propres. Les variations constatées sur les exercices suivants sont enregistrées en compte de résultat.

Ainsi, la provision pour indemnités de retraite est calculée conformément aux règles d'évaluation de la norme IAS 19. La variation de la provision est enregistrée au compte de résultat. Ces indemnités correspondent pour TOUAX aux seules indemnités de fin de carrières des salariés.

note 2.10. Intégration fiscale

La société a opté pour le régime fiscal de groupe prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Conformément à la convention d'intégration :

- la société est redevable vis-à-vis du Trésor de l'impôt sur les sociétés calculé sur la somme des résultats fiscaux des sociétés intégrées ;

- la méthode de comptabilisation de l'impôt appliquée par le Groupe est la méthode dite de la « neutralité ». Cette méthode consiste à faire comptabiliser l'impôt dû par les filiales intégrées comme si elles avaient été imposées séparément. La société TOUAX SCA enregistre son propre impôt et l'économie d'impôt (ou la charge complémentaire) provenant de l'application du régime.

Aucun changement n'est intervenu au cours de l'exercice sur le périmètre d'intégration.

note 2.11. Charges à répartir

Les charges à répartir concernent des frais d'émission d'emprunt. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie de l'emprunt.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

note 3. Chiffre d'affaires par activité

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Conteneurs maritimes	0	0	3 707
Constructions modulaires	0	0	26 350
Barges fluviales	0	0	2 116
Wagons	0	0	422
Immobilier	112	99	126
Prestations intragroupes	3 086	2 309	6 265
TOTAL	3 198	2 408	38 986

➤ Immobilier

L'activité immobilière correspond à la location d'immeubles à usage privé ou de bureaux.

➤ Prestations intragroupes

Les prestations intragroupes représentent les services de conseil rendus par la société TOUAX SCA aux sociétés du Groupe. L'augmentation de ce poste s'explique par l'augmentation des dépenses composant la base de refacturation.

note 4. Reprise de provisions et transfert de charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Reprise de provisions	0	0	0
Autres provisions pour risques	0	1	84
Clients douteux	0	0	281
Total reprise de provisions	0	1	365
Transfert de charges	0	0	0
Total transfert de charges	0	0	0
TOTAL	0	1	365

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 5. Autres produits

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Produits divers	19	59	13 835
TOTAL	19	59	13 835

Conformément aux recommandations de l'AMF, le Groupe reclasse par nature, dans le résultat d'exploitation, les opérations auparavant classées en résultat exceptionnel. En 2006, les autres produits représentent des produits de cession courante des matériels locatifs.

Sur l'exercice, ce poste enregistre les revenus de locations des immeubles non affectés aux activités professionnelles.

note 6. Autres charges d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Achats de marchandises et de matières consommables			
Carburant et combustibles	6	7	156
Fournitures d'ateliers	0	0	539
Matériels	0	0	3 777
Divers	0	0	155
TOTAL	6	7	4 627
Services extérieurs			
Locations et redevances de crédit-Bail	4	7	9 592
Entretien et réparations	8	14	707
Primes d'assurance	72	41	464
TOTAL	84	62	10 763
Autres services extérieurs			
Personnel extérieur à l'entreprise	0	0	6 951
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	304	334	1 173
Publicité et publications	0	0	334
Transports de biens	0	0	4 847
Divers	381	345	1 251
TOTAL	685	679	14 556
Autres charges de gestion courante			
Créances irrécouvrables	0	0	422
Jetons de présence	54	51	51
Diverses charges de gestion	21	1	13 331
TOTAL	75	52	13 804
Total autres charges d'exploitation	850	800	43 750

➤ Achats de matériels

En 2006 le poste « Matériels » enregistrait le coût d'achat des ventes de matériels locatifs.

➤ Redevances de crédit-bail

Dans le cadre de la réorganisation juridique du Groupe, la totalité des contrats de financement des matériels locatifs a été apportée aux filiales opérationnelles de TOUAX SCA.

➤ Personnel extérieur à l'entreprise

Le poste « Personnel extérieur à l'entreprise » enregistrait en 2006 le coût pour la société de la mise à disposition de

personnel intragroupe et de personnel intérimaire. Comme en 2007, la société n'ayant plus d'activité opérationnelle, elle n'a pas supporté, sur l'exercice, de charge de cette nature.

➤ Diverses charges de gestion

Comme indiqué dans la note 5, les cessions des matériels locatifs, les années précédentes, n'apparaissent pas en résultat exceptionnel mais étaient classées dans le résultat d'exploitation. En 2006, le poste « Diverses Charges de Gestion », a enregistré la valeur nette comptable des matériels locatifs cédés au cours de l'exercice.

note 7. Impôts et taxes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Sur rémunérations	17	12	50
Taxe professionnelle et impôts fonciers	59	79	599
Autres taxes	52	37	157
TOTAL	128	128	806

Ce poste est stable entre les exercices 2008 et 2007.

Au cours de l'année 2006, la société était redevable de l'ensemble des impôts et taxes directement liés aux différentes activités opérationnelles.

note 8. Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Salaires et rémunérations	549	618	2 212
Charges sociales	209	247	1 009
TOTAL	758	865	3 221

L'effectif est resté stable entre les exercices 2008 et 2007, à savoir les deux gérants de la société. La baisse des charges de personnel s'explique par le changement du mode de détermination de la rémunération statutaire des gérants, changement approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2008.

note 9. Dotations aux amortissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Constructions modulaires	0	0	1 144
Barges fluviales	0	0	592
Immobilier	50	50	50
Autres immobilisations	1	1	86
Charges à répartir	188	74	0
TOTAL	239	125	1 872

La dotation aux amortissements des charges d'exploitation à répartir correspond aux frais d'émission d'emprunt étalés sur la durée des emprunts.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 10. Dotations aux provisions d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Autres provisions pour risques et charges	1	0	33
Immobilisations financières	0	0	0
Clients douteux	0	0	206
Autres provisions	0	0	0
TOTAL	1	0	239

La dotation aux provisions pour risques et charges de 1 millier d'euros correspond à la variation de la provision pour engagements de retraite.

note 11. Bénéfice attribué aux opérations en commun

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Quote-part des résultats sur opérations en commun	0	0	(3 150)
TOTAL	0	0	(3 150)

La quote-part des résultats en commun correspondait en 2006 aux distributions faites aux investisseurs des revenus nets de leurs matériels gérés par la société dans le cadre de l'activité constructions modulaires. Suite à la réorganisation juridique, cette activité a été transférée à la division Constructions Modulaires.

note 12. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
DIVIDENDES ET AUTRES PRODUITS DE PARTICIPATION	1 538	1 168	3 918
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers	5 288	18 811	1 050
Produits de cession de V.M.P	(91)	97	0
Charges financières	(4 814)	(11 614)	(1 689)
FRAIS FINANCIERS NETS	383	7 294	(639)
PROVISIONS			
Reprises	91	932	32
Dotations	(39)	(77)	(2 349)
VARIATION NETTE	52	855	(2 317)
ÉCARTS DE CHANGE			
Positifs	1 619	495	62
Négatifs	(2 033)	(21)	(127)
DIFFÉRENCE NETTE DE CHANGE	(414)	474	(65)
RÉSULTAT FINANCIER	1 559	9 791	897

note 12.1. Dividendes et quote-part de résultat

Au cours de l'exercice, TOUAX SCA a reçu des dividendes de ses filiales pour un montant total de 1,5 million d'euros.

note 12.2. Charges et produits financiers

Les produits financiers comprennent pour 5 271 milliers d'euros des intérêts financiers sur des prêts accordés par la société à ses filiales.

Les charges financières de l'exercice comprennent :

- pour 3 999 milliers d'euros, les intérêts financiers sur des emprunts contractés auprès des établissements de crédit,
- pour 516 milliers d'euros, des intérêts financiers sur des emprunts contractés auprès des sociétés du Groupe,
- pour 299 milliers d'euros, des intérêts bancaires.

note 12.3. Provisions

La reprise de provisions de 91 milliers d'euros correspond à une reprise de provision pour perte de change.

La dotation de 39 milliers d'euros enregistre la dépréciation des titres autodétenus par la société, entre le coût d'acquisition de ces titres et leur cours à la clôture.

note 12.4. Écart de change

Sur l'exercice, le résultat de change net négatif de 414 milliers d'euros est principalement lié à l'impact de la variation du dollar US.

note 13. Résultat exceptionnel

Depuis l'exercice 2002, et conformément aux recommandations de l'AMF, les cessions courantes d'actifs immobilisés et les autres opérations extraordinaires auparavant classées dans le résultat exceptionnel sont présentées par nature dans le résultat d'exploitation et le résultat financier.

note 14. Impôts sur les bénéfices

Comme indiqué dans la note 2.10, le Groupe a adopté la méthode dite de la « neutralité » pour la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés. Le résultat comptable de la société avant impôt s'élève à 2 799 milliers d'euros. Compte tenu des réintégrations fiscales (714 milliers d'euros), des déductions fiscales (2 302 milliers d'euros) et des déficits antérieurs, le résultat fiscal de l'exercice est nul. Conformément à la convention d'intégration, la société TOUAX SCA, a comptabilisé pour un montant de 48 milliers d'euros l'économie d'impôt du Groupe.

NOTES RELATIVES AU BILAN

ACTIF

note 15. Immobilisations incorporelles

Néant.

note 16. Immobilisations corporelles

note 16.1. Répartition des immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008			31.12.2007	31.12.2006
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions	1 164	(559)	605	655	1 789
Matériels	0	0	0	0	10 497
Autres immobilisations corporelles	87	(84)	3	3	555
Avances et encours	0	0	0	0	60
TOTAL	1 251	(643)	608	658	12 901

La variation du poste immobilisations corporelles entre 2006 et les deux années suivantes s'explique par la réorganisation juridique du Groupe qui s'est concrétisée par des apports partiels d'actifs.

Les mouvements liés aux immobilisations corporelles sont indiqués dans les notes 16.3 et 16.4.

note 16.2. Répartition des matériels par secteur d'activité

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008			31.12.2007	31.12.2006
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Conteneurs maritimes	0	0	0	0	0
Constructions modulaires	0	0	0	0	5 233
Barges fluviales	0	0	0	0	5 264
Wagons	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	10 497

La société TOUAX SCA ne possède plus de matériels à l'actif de son bilan. L'ensemble de ces matériels a été apporté aux différentes filiales opérationnelles au travers des apports partiels d'actif.

note 16.3. Acquisitions en 2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	Acquisitions
Terrains	0
Constructions	0
Matériels	0
Autres immobilisations corporelles	1
TOTAL	1

note 16.4. Cessions et réductions en 2008

Aucune cession ou réduction d'actif n'est intervenue durant l'exercice.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 17. Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008			31.12.2007	31.12.2006
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Participations	46 830	(1)	46 829	46 829	46 632
Prêts et créances rattachés à des participations	127 154		127 154	24 425	19 168
Autres prêts et immobilisations financières	505	(269)	236	241	738
TOTAL	174 489	(270)	174 219	71 495	66 538

L'augmentation du poste « Prêts et créances rattachés à des participations » s'explique par l'augmentation des prêts accordés par la société à ses filiales. Le détail de ces prêts est mentionné dans la note 17.2.

note 17.1. Titres de participation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008			31.12.2007	31.12.2006
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
EUROPE					
TOUAX Corporate SAS	2 591		2 591	2 591	37
Conteneurs					
TOUAX Container Services SAS	1 307		1 307	1 307	37
Constructions modulaires					
Siko Containerhandel GmbH	0		0	0	7 945
TOUAX Espana SA	0		0	0	60
TOUAX Solutions Modulaires SAS	11 379		11 379	11 379	38
TOUAX BV	0		0	0	4 218
Barges fluviales					
Eurobullk Transport M. BV	0		0	0	10 444
TOUAX River Barges SAS	14 219		14 219	14 219	37
Wagons					
TOUAX Rail Ltd	16 625		16 625	16 625	16 240
TOUAX Rail Investment Ltd	0		0	0	200
Divers	70	(1)	69	69	78
INTERNATIONAL					
TOUAX Capital SA	639		639	639	639
TOUAX Corp.	0		0	0	6 621
TOTAL	46 830	(1)	46 829	46 829	46 594

note 17.2. Prêts et créances rattachés à des participations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008			31.12.2007	31.12.2006
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
TOUAX Solutions Modulaires SAS	54 643		54 643	6 800	0
TOUAX River Barges SAS	26 154		26 154	0	0
TOUAX Rail Ltd	20 624		20 624	2 140	4 400
TOUAX Container Services SAS	16 386		16 386	0	0
TOUAX Capital SA	3 485		3 485	5 235	6 211
TOUAX Corp.	2 976		2 976	2 841	3 245
TOUAX Construction Modulaires SAS	2 061		2 061	0	0
Interfeeder Ducotra BV	825		825	825	0
Eurobulk TransportMaatschappij BV	0		0	0	2 564
Siko Containerhandel GmbH	0		0	6 583	0
TOUAX NV	0		0	0	235
Siko Polska	0		0	0	2 493
TOUAX Rail Romania SA	0		0	0	20
TOTAL	127 154	0	127 154	24 424	19 168

note 17.3. Autres immobilisations financières

Au 31 décembre 2008, les autres immobilisations financières s'élèvent à 236 milliers d'euros en valeur nette. Elles se décomposent de la façon suivante :

- 113 milliers d'euros de contribution à l'effort de construction,
- 123 milliers d'euros pour des dépôts et cautionnements divers.

note 18. Ventilation des comptes clients et comptes rattachés par activité

(en milliers d'euros)	31.12.2008			31.12.2007			31.12.2006		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Constructions modulaires	0	0	0	0	0	0	9 423	(224)	9 199
Barges fluviales	0	0	0	0	0	0	415	(25)	390
Wagons	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Divers	50	0	50	43	0	43	205	0	205
Intragroupe	4 391	0	4 391	3 624	0	3 624	3 864	(887)	2 977
TOTAL	4 441	0	4 441	3 667	0	3 667	13 907	(1 136)	12 771

Le poste divers est composé des créances clients relatives à l'activité immobilier, ces créances sont à moins d'un an.

Les créances intragroupes correspondent à la facturation du service rendu par la société aux sociétés du Groupe. À la clôture de l'exercice, la part à plus d'un an est de 1 289 milliers d'euros.

note 19. Autres créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	31.12.2008			31.12.2007			31.12.2006		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
État et organismes sociaux	29	0	29	962	0	962	2 133	0	2 133
Revenus de pools extérieurs	0	0	0	282	0	282	392	0	392
Quote-part opérations faites en commun	333	0	333	333	0	333	333	0	333
Créances intragroupes	11 767	0	11 767	44 503	0	44 503	5 099	(233)	4 866
Débiteurs divers	62	0	62	90	0	90	4 858	0	4 858
TOTAL	12 191	0	12 191	46 170	0	46 170	12 815	(233)	12 582

Les autres créances sont majoritairement à moins d'un an.

note 19.1. État et organismes sociaux

Le poste est composé pour l'essentiel d'un crédit de TVA à reporter de 10 milliers d'euros et de TVA déductible pour 19 milliers d'euros.

note 19.2. Quote-part des opérations faites en commun

En 2006, la quote-part des opérations faites en commun correspond au cumul des résultats de la filiale TOUAX Conteneurs Services SNC (transformé en TOUAX Container Services SAS en 2006) et de la SCI Immobilière Arago 97.

note 20. Comptes de régularisation actif

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Charges constatées d'avance	18	2	897
Charges à répartir	871	638	0
Ecart de conversion actif	0	91	248
TOTAL	889	731	1 145

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission d'emprunt étalés sur la durée de l'emprunt.

Au cours de l'exercice, la société a enregistré à l'actif du bilan un montant brut de 420 milliers d'euros correspondant à des frais d'émission d'un nouvel emprunt.

Le montant des frais amortis au cours de l'exercice est de 188 milliers d'euros.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 21. Capitaux propres

note 21.1. Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	01.01.2008	Affectation du résultat 2007	Autres mouvements	31.12.2008
Capital social	31 182	0	6 282	37 464
Primes d'émission et de fusion	12 544	0	17 178	29 722
Réserve légale	1 130	517	0	1 647
Réserves réglementées	0	0	0	0
Report à nouveau	0	5 228	5	5 233
Résultat de l'exercice	10 341	(10 341)	2 847	2 847
Rémunération statutaire des commandités		698		
Dividendes distribués		3 898		
TOTAL	55 197	0	26 312	76 913

note 21.2. Variation du capital social

Le 12 mars 2008, le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2007, a constaté l'augmentation de capital de 6 236 608 euros par la souscription de 779 576 actions nouvelles. La prime d'émission a été augmentée de 17 072 714,40 euros.

	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action en €	Montant total en €
Capital social au 31.12.1998	2 064 133	7,62	15 733 752
Augmentation de capital	154 307	7,62	1 176 198
Capital social au 31.12.1999	2 218 440	7,62	16 909 950
Augmentation de capital	146 666	7,62	1 117 954
Capital social au 31.12.2000	2 365 106	7,62	18 027 904
Augmentation de capital	473 021	7,62	3 605 579
Capital social au 31.12.2001	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2002	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2003	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2004	2 838 127	8	22 705 016
Augmentation de capital	926 792	8	7 414 336
Capital social au 31.12.2005	3 764 919	8	30 119 352
Augmentation de capital	120 600	8	964 800
Capital social au 31.12.2006	3 885 519	8	31 084 152
Augmentation de capital	12 185	8	97 480
Capital social au 31.12.2007	3 897 704	8	31 181 632
Augmentation de capital	785 267	8	6 282 136
Capital social au 31.12.2008	4 682 971	8	37 463 768

note 22. Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	Provisions au 01.01.2008	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31.12.2008
Risque Social	15	0	0	0	15
Ecart de Conversion	91	0	0	(91)	0
Engagement Retraite	27	1	0	0	28
TOTAL	133	1	0	(91)	43

Les provisions sont comptabilisées conformément au règlement CRC 00-06.

La comptabilisation des engagements de retraite est conforme à la recommandation n° 03-R-01 du CNC. Les hypothèses retenues servant à la valorisation des engagements de retraites sont les suivantes :

- L'ancienneté des salariés est calculée selon un coefficient de probabilité appliqué à des tranches d'âge.
- Un taux d'actualisation de 4,86 %.
- Un taux de revalorisation des salaires de 1,60 %.
- Un départ à la retraite à 65 ans.

note 23. Dettes financières

note 23.1. Analyse par catégorie de dettes

(en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Emprunt obligataire	40 593 ⁽¹⁾	40 593 ⁽¹⁾	0
Emprunts à moyen terme auprès des établissements de crédit	0	0	2 284
Emprunts à court terme en euros et en devises	51 633	19 735	23 443
Concours bancaires courants et intérêts courus à payer	65	624	5 203
Total des emprunts	92 291	60 952	30 930
Dépôts de garantie reçus de la clientèle	7	7	509
Dettes intragroupes	21 745	7 161	10 758
Total des autres dettes	21 752	7 168	11 267
TOTAL	114 043	68 120	42 197

(1) dont 200 K€ d'intérêts courus

note 23.2. Analyse par échéance de remboursement

(en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
2007	0	0	948
2008	0	0	756
2009	10 364	0	580
2010	767	0	0
2011	40 767	0	0
2012	40 393	40 393	0
2013	0	0	0
Plus de 5 ans	0	0	0
TOTAL	92 291	40 393	2 284

note 23.3. Analyse par devise de remboursement

La dette financière est libellée en Euros.

note 23.4. Évolution de l'endettement

Endettement net bancaire

(en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Dettes financières bancaires	92 291	60 952	30 930
Valeurs mobilières de placement	(1 721)	(450)	(1 229)
Disponibilités	(590)	(1 799)	(465)
ENDETTEMENT NET BANCAIRE	89 980	58 703	29 236

Endettement net

(en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Endettement net bancaire	89 980	58 703	29 236
Dettes financières diverses	21 752	7 168	11 267
Dettes d'exploitation	3 109	1 522	17 372
Stocks et créances d'exploitation	(16 632)	(49 837)	(25 780)
ENDETTEMENT NET	98 209	17 556	32 095

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 23.5. Information sur les taux d'intérêt

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Dettes financières à taux fixe	0	0	824
Dettes financières à taux variable	92 291	60 952	30 106
DETTES FINANCIÈRES	92 291	60 952	30 930
Taux d'intérêt moyen annuel fixe			5,28 %
Taux d'intérêt moyen annuel variable	3,68 %	5,31 %	4,96 %
Taux d'intérêt moyen global annuel	3,68 %	5,31 %	4,97 %

Les intérêts des dettes à taux variable sont indexés sur des taux monétaires (EURIBOR principalement).

note 24. Dettes d'exploitation

note 24.1. Ventilation des dettes d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Constructions modulaires	0	0	3 626
Barges fluviales	0	0	130
Wagons	0	0	2
Divers	217	314	2 938
Dettes fournisseurs intragroupes	205	461	2 367
TOTAL dettes fournisseurs et comptes rattachés	422	775	9 063
Autres dettes d'exploitation			
Dettes fiscales et sociales	342	507	1 574
Dettes sur immobilisations	0	0	889
Autres dettes d'exploitation intragroupes	2 303	150	3 194
Dettes diverses	42	89	2 653
TOTAL autres dettes d'exploitation	2 687	746	8 310
TOTAL	3 109	1 521	17 373

➔ Dettes fournisseurs

Suite à la réorganisation juridique du Groupe, les dettes d'exploitation sont principalement constituées de dettes vis-à-vis de sociétés du Groupe.

➔ Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations se décomposent par activité de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Constructions modulaires	0	0	803
Barges fluviales	0	0	82
Autres	0	0	4
TOTAL	0	0	889

note 25. Comptes de régularisation passif

(en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Produits constatés d'avance	0	0	514
Ecart de conversion passif	549	0	0
TOTAL	549	0	514

Le montant de l'écart de conversion passif tient compte d'une perte de change latente de 591 milliers d'euros sur un achat /vente à terme de dollars américains.

note 26. Autres informations

note 26.1. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)

31.12.2008

Cautions données en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales et autres garanties	
à moins d'un an	64 087
de 1 à 5 ans	31 505
à plus de 5 ans	99 655
Total cautions	195 248
Redevances de crédit-bail restant à payer (cf. note 26.2)	0
Total redevances	0
TOTAL	195 248

Les encours restant dus correspondants à ces engagements donnés aux filiales sont de 133 523 milliers d'euros au 31/12/08.

note 26.2. Engagements en crédit-bail

La société TOUAX SCA n'a pas d'engagements de crédit-bail à la clôture de l'exercice.

note 26.3. Couverture des risques de change et de taux

Au cours de l'exercice, la société a eu recours à des swaps de taux d'intérêt afin de réduire la sensibilité de la dette du Groupe à la remontée des taux court-terme. Ces swaps de taux d'intérêt qui concernent des dettes en euros, dollars et zloty polonais ont été contractés par la société pour le compte de certaines de ses filiales. Des opérations internes répliquant les conditions des swaps ont été mises en place entre la société et les filiales concernées leur transférant ainsi les risques et bénéfices associés à ces couvertures.

Les couvertures mises en place en 2007 pour couvrir les risques liés à l'évolution défavorable du dollar américain sur les résultats consolidés du Groupe ont continué de faire effet en 2008.

La société a par ailleurs contracté des achats/ventes à terme de dollars américains pour couvrir des prêts de trésorerie temporaires en dollars de certaines de ses filiales.

26.3.1. Sûretés réelles données

La société TOUAX SCA n'a plus de sûretés réelles au 31 décembre 2008.

note 26.4. Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération globale des mandataires sociaux en 2008 est de 607,3 milliers d'euros.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 26.5. Tableau des filiales et participations

Société ou groupe de sociétés <i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Capitaux propres autres que le capital et avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
1. FILIALES (détenues à + de 50%)					
a. Filiales françaises					
TOUX SOLUTIONS MODULAIRES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La DEFENSE cedex	4 755 €	6 373 €	100%	11 378 €	11 378 €
TOUX RIVER BARGES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La DEFENSE cedex	7 736 €	6 309 €	100%	14 219 €	14 219 €
TOUX CONTAINER SERVICES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La DEFENSE cedex	908 €	1 287 €	100%	1 307 €	1 307 €
TOUX CORPORATE SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La DEFENSE cedex	2 591 €	467 €	100%	2 591 €	2 591 €
Total des filiales françaises				29 495 €	29 495 €
b. Filiales étrangères					
TOUX CAPITAL SA					
C/O Progressia - 18 rue Saint Pierre 1700 FRIBOURG - SUISSE	CHF 976	CHF 513	99,99%	639 €	639 €
TOUX RAIL Ltd					
Bracetown Business Park Clonnee - Co. MEATH - Irlande	0 €	8 213 €	100%	16 625 €	16 625 €
Total des filiales étrangères				17 264 €	17 264 €
TOTAL FILIALES				46 759 €	46 759 €

Société ou groupe de sociétés <i>(en milliers d'euros)</i>	Prêts et avances consentis par la société mère et non encore remboursés	Montant ⁽¹⁾ des cautions et aval donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultats du dernier exercice	Dividendes comptabilisés par la société mère au cours du dernier exercice
1. FILIALES (détenues à + de 50%)					
a. Filiales françaises					
TOUX SOLUTIONS MODULAIRES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La DEFENSE cedex	54 643 €	0 €	32 385 €	-3 958 €	0 €
TOUX RIVER BARGES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La DEFENSE cedex	26 154 €	0 €	3 619 €	-1 736 €	0 €
TOUX CONTAINER SERVICES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La DEFENSE cedex	16 386 €	0 €	5 813 €	-344 €	0 €
TOUX CORPORATE SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La DEFENSE cedex	0 €	0 €	7 162 €	-81 €	0 €
Total des filiales françaises	97 183 €	0 €			0 €
b. Filiales étrangères					
TOUX CAPITAL SA					
C/O Progressia - 18 rue Saint Pierre 1700 FRIBOURG - SUISSE	3 485 €	0 €	CHF 4 466	CHF 1 285	1 367 €
TOUX RAIL Ltd					
Bracetown Business Park Clonnee - Co. MEATH - Irlande	20 624 €	0 €	113 181 €	-341 €	0 €
Total des filiales étrangères	24 109 €	0 €			1 367 €
TOTAL FILIALES	121 292 €	0 €			1 367 €

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.3. ÉTATS FINANCIERS

Les divers états financiers ont été détaillés dans le paragraphe 20.1 page 41 pour les comptes consolidés et dans le paragraphe 20.2 page 103 pour les comptes sociaux.

20.4. COMMISSARIAT AUX COMPTES

20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société TOUAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de crise économique et financière qui rend plus difficile l'appréhension des perspectives économiques, ainsi qu'il est indiqué dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2008, nous avons considéré que les estimations et hypothèses significatives effectuées par la Direction concernent principalement l'évaluation des actifs à long terme (goodwill, immobilisations corporelles, actifs financiers), les provisions et les impôts différés :

➔ Concernant les principaux actifs à long terme dont les modalités d'évaluation sont décrites dans les notes 1.6, 1.8, 1.9 et 1.18 de l'annexe aux comptes consolidés, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre par la société des tests de dépréciation de ces actifs ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié le caractère approprié des informations données dans les notes 1.6, 1.8, 1.9, 1.18, 16, 18 et 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

➔ S'agissant des impôts différés et des provisions dont les modalités de constitution sont exposées dans les notes 1.12 et 1.19 de l'annexe des comptes consolidés, nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues par la direction et avons revu les calculs effectués par la société; nous avons également revu le caractère approprié des informations données dans les notes 1.12, 1.19, 14 et 23 de l'annexe des comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Paul NAÏM

DELOITTE et ASSOCIÉS
Bertrand de FLORIVAL

20.4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- ➔ le contrôle des comptes annuels de la société TOUAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ➔ la justification de nos appréciations,
- ➔ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent principalement l'évaluation des titres de participation, selon les principes décrits dans les notes 2.3 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- ➔ la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels,
- ➔ la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Paul NAÏM

DELOITTE et ASSOCIÉS
Bertrand de FLORIVAL

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.4.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

A - En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article 226-10 du Code de commerce.

2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

a - Avances de fonds accordées par TOUAX SCA

Le montant maximum des prêts accordés aux filiales a été fixé de la façon suivante :

- TOUAX Corporation : 26 000 000 \$
Solde au 31 décembre 2008 : 2 975 659 €
- TOUAX BV : 19 917 933 €
Solde au 31 décembre 2008 : 0 €
- SIKO Containerhandel GmbH : 7 925 024 €
Solde au 31 décembre 2008 : 0 €
- TOUAX Rom SA : 3 000 000 \$
Solde au 31 décembre 2008 : 0 €
- TOUAX Capital SA : 6 479 083 €
Solde au 31 décembre 2008 : 3 484 844 €

En contrepartie, un prêt a été consenti par cette filiale à TOUAX SCA, à hauteur de 7 161 219 €.

- TOUAX España SA : 1 524 490 €
Solde au 31 décembre 2008 : 0 €

b - Cautions et engagements donnés par TOUAX SCA

TOUAX SCA a accordé sa garantie dans les opérations suivantes :

EUROBULK Transport Maatschappij BV

TOUAX SCA s'est portée garante, irrévocablement et inconditionnellement, pour une durée de 10 ans, en faveur de sa filiale EUROBULK Transport Maatschappij BV sur la renégociation des contrats moyen long terme mis en place en 2000 avec la RABOBANK et les possibilités de tirage pour les investissements futurs pour un montant de 11 817 625 €.

TOUAX SCA s'est portée garante, irrévocablement et inconditionnellement, pour sa filiale EUROBULK Transport Maatschappij BV, dans le cadre d'un contrat de crédit moyen terme avec la RABOBANK d'un montant de 635 000 euros, sur une durée de 5 ans pour le financement du pousseur NERO.

MARSTEN THG Leasing Corporation WORKSPACE + D/B/A

TOUAX SCA s'est portée caution en faveur de SOUTHTRUST BANK pour un montant de 359 200 \$.

TOUAX SCA s'est portée garante auprès du crédit bailleur CA LEASING dans le cadre d'un financement de 274 constructions modulaires. Ce financement s'élève à 4 282 953,98 \$, sur une durée de 8 années à compter de 2002.

GOLD Container Corp.

Les garanties données par TOUAX SCA à Capital Equipment Finance pour le financement de conteneurs maritimes en leasing au bénéfice de sa filiale s'élevaient, au 31 décembre 2007, à 1.011 K \$.

TOUAX SCA s'est portée garante, pour une durée illimitée, sur une prorogation d'autorisation de découvert bancaire auprès de l'établissement financier ABN AMRO à hauteur de 250 000 \$.

Pour la mise en place d'un contrat de gestion avec une société d'investissement Française, TOUAX SCA s'est portée caution solidaire pour sa filiale GOLD Container Corp. du parfait paiement par les gestionnaires des sommes dues dans le cadre de la gestion de 2 445 conteneurs maritimes, à hauteur du Revenu Net.

TOUAX BV

TOUAX SCA s'est portée colocataire, irrévocablement et inconditionnellement, de sa filiale TOUAX BV pour le financement de 102 constructions modulaires, pour un montant de 867 156 € auprès de l'établissement financier KBC LEASE sur une durée de 7 ans à compter de 2003.

SIKO Containerhandel GmbH

TOUAX SCA a accordé sa garantie en faveur de sa filiale SIKO Containerhandel GmbH pour le financement d'un camion et d'une grue d'un montant global de 224 630 euros auprès de l'établissement financier Fortis Lease.

TOUAX España SA

TOUAX SCA s'est portée garante, jusqu'au 5 avril 2009, d'une ligne de crédit consentie à hauteur de 1 500 000 euros par FORTIS BANK pour le financement de 336 constructions modulaires.

TOUAX Solutions Modulaires SAS

TOUAX SCA a demandé, dans le cadre d'une optimisation de la gestion des comptes bancaires, la fusion des échelles d'intérêts de découvert trimestrielles des comptes LCL de ses deux filiales TOUAX Solutions Modulaires SAS et TOUAX Containers Services SAS sur le compte de TOUAX SCA. L'excédent de trésorerie de ces deux filiales vient en compensation du découvert bancaire autorisé de TOUAX SCA dans le calcul des agios trimestriels du compte LCL.

TOUAX NV

Plusieurs contrats de crédit-bail ont été conclus entre les établissements KBC LEASE et KBC VENDOR LEASE, et la filiale TOUAX NV. La valeur des matériels financés par ces différents contrats s'élève à 201 236,35 €, 426 965 € et 88 060,76 €.

TOUAX Rail Ltd

Pour la mise en place d'un contrat de gestion, TOUAX SCA s'est portée caution solidaire en faveur de sa filiale TOUAX RAIL Ltd du parfait paiement par les gestionnaires des sommes dues dans le cadre de la gestion de 74 wagons américains et 283 wagons européens en 2004, à hauteur du revenu net.

TOUAX SCA s'est portée garante de sa filiale TOUAX Rail Ltd pour le financement de 30 wagons d'un montant de 4 092 640 € auprès de l'établissement financier FORTIS LEASE et de 29 wagons d'un montant de 3 112 812 € auprès de CA LEASING en 2002.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires des comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

B – Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L.226-10 du Code de commerce

En application de l'article 823-12 de ce code, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait, par omission, l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, les circonstances en raison desquelles la procédure n'a pas été suivie.

Modification de la convention d'intégration fiscale de TOUAX SCA avec ses filiales TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Containers Services SAS, TOUAX River Barges SAS, TOUAX Solutions Modulaires SAS et TOUAX Corporate SAS. Cette modification porte sur les points suivants :

- la société mère TOUAX SCA enregistre en charges ou en produits la différence entre la dette d'impôt du Groupe et le cumul des charges d'impôts comptabilisées par les filiales ;
- chaque filiale constate désormais dans ses comptes la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Les mandataires sociaux concernés sont les gérants de TOUAX SCA : Fabrice Walewski pour TOUAX Corporate SAS et TOUAX Container Services SAS, dont il est président ; Raphaël Walewski pour TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Solutions Modulaires SAS et TOUAX River Barges SAS, dont il est président .

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Paul NAÏM

DELOITTE et ASSOCIÉS
Bertrand de FLORIVAL

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.4.4 Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés				Leguide, Naïm & associés				Autres réseaux			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
- TOUAX SCA	93	90	22 %	19 %	40	40	56 %	57 %	66	13	100 %	100 %
- Filiales intégrées	253	325	62 %	68 %	32	30	44 %	43 %				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
- TOUAX SCA	39	22	9 %	5 %								
- Filiales intégrées	44	44	10 %	9 %								
Sous-Total	429	481	100 %	100 %	72	70	100 %	100 %	66	13	100 %	100 %
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT												
- Juridique, fiscal, social												
- Autres												
Sous-Total												
TOTAL	429	481	100 %	100 %	72	70	100 %	100 %	66	13	100 %	100 %

20.5. DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le dernier exercice, pour lequel les informations financières ont été vérifiées, a clôturé le 31 décembre 2008.

20.6. INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES

Non applicable.

20.7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

La société poursuit une politique régulière de distribution d'un dividende annuel. Le dividende est variable et en fonction des résultats. Il n'existe pas de règle établie de distribution telle qu'un pourcentage fixe du résultat net ou du cours de l'action. La société a versé un acompte sur dividende le 12 janvier 2009 de 0,50 euro par action.

Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé sont reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'organisme distributeur à l'issue d'un délai de 5 ans.

20.7.1. Historique de la politique de distribution

(en euro)	2005	2006	2007
Dividende net	0,70	0,75	1,00
Nombre d'actions	3 764 919	3 887 654	3 892 987
Dividende	2 635 443	2 915 741	3 892 987
Rémunération statutaire des commandités	122 477	215 943	698 003
Total distribué	2 757 920	3 131 684	4 590 990

20.8. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé) n'a pas eu et ne peut avoir d'effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe pour une période couvrant les douze derniers mois.

20.9. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers audités ont été publiés.

21. Informations complémentaires

21.1. CAPITAL SOCIAL

Information historique sur le capital social au 31 décembre 2008

Date	Capital	Prime d'émission	Nombre cumulé d'actions	Nominal	Nature des Opérations
1976	3 121 200		62 424	FRF 50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 5 675 actions (1 action nouvelle pour 10 actions anciennes)
1978	3 433 300		68 666	FRF 50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 6 242 actions (1 action nouvelle pour 10 actions anciennes)
1980	4 119 950		82 399	FRF 50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 13 733 actions (1 action nouvelle pour 5 actions anciennes)
1986	25 324 500		253 245	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 202 596 actions (4 actions nouvelles pour 1 action de FRF 100)
1990	33 766 000		337 660	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 84 415 actions (1 action nouvelle pour 3 actions anciennes)
1992	45 021 300		450 213	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 112 553 actions (1 action nouvelle pour 3 actions anciennes)
1992	56 276 600	3 376 590	562 766	FRF 100	Emission à FRF 130 de 112 553 actions (1 action nouvelle pour 3 actions anciennes) Montant de l'augmentation en numéraire FRF 14 631 890
1994	68 782 400	5 627 610	687 824	FRF 100	Emission à FRF 145 de 125 058 actions (2 actions nouvelles pour 9 actions anciennes) Montant de l'augmentation en numéraire FRF 18 133 410
1995	103 173 600		1 031 736	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 343 912 actions (1 action nouvelle pour 2 actions anciennes)
1998	103 173 600 103 206 650		2 063 472 2 064 133	FRF 50 FRF 50	Division du nominal par deux Création de 661 actions suite à la fusion avec Financière TOUAX
1999	110 922 000	31 000 824	2 218 444	FRF 50	Emission de 154 307 actions suite à l'exercice de bons de souscription (1 action pour 5 bons de souscription)
2000	118 255 300	28 744 171	2 365 106	FRF 50	Emission de 146 666 actions suite à l'augmentation de capital réservée en faveur d'ALMAFIN
2001	141 906 350 22 705 016		2 838 127 2 838 127	FRF 50 €8	Attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes Conversion du capital en euros
2005	22 793 024	44 004	2 849 128	€8	Emission de 11 001 actions suite à l'exercice de 11 001 bons de souscription
	30 119 352	10 630 896	3 764 919	€8	Emission de 915 791 actions suite à l'exercice de bons de souscription (3 actions pour 7 bons de souscription)
2006	31 084 152	1 529 167	3 885 519	€8	Emission de 120 600 actions suite à l'augmentation de capital réservée en faveur de la société SALVEPAR
2007	31 132 032	5 985	3 891 379	€8	Emission de 5 985 actions suite à l'exercice de 23 940 BSAR
	31 181 632	6 200	3 897 704	€8	Levée d'options de souscription de 6 200 stock options
2008	31 183 048	3 594	3 897 881	€8	Emission de 177 actions suite à l'exercice de 708 BSAR
	37 419 656	17 072 714	4 677 457	€8	Emission de 779 576 actions suite à l'exercice de bons de souscription (1 action pour 5 bons de souscription)
	37 421 768	5 289	4 677 721	€8	Emission de 264 actions suite à l'exercice de 1 000 BSAR
	37 463 768	90 090	4 682 971	€8	Levée d'options de souscription de 5 250 stock options

21. Informations complémentaires

21.1.1. Capital souscrit

Le capital est entièrement souscrit et libéré.

21.1.2. Action non représentative du capital

Il n'existe aucune action non représentative du capital

21.1.3. Composition du capital

Le capital est composé au 31 décembre 2008 de 4 682 971 actions au nominal de 8 € entièrement libérées, représentant 5 123 820 droits de vote.

21.1.4. Capital Potentiel

Les options de souscription ou d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 22 page 89.

21.1.5. Capital non libéré

Non applicable.

21.1.6. Accord conditionnel ou inconditionnel

Non applicable.

21.1.7. Historique du capital

Cf. paragraphe 21.1 page 125.

21.2. DONNÉES BOURSIÈRES

21.2.1. Historique boursier

Le 7 mai 1906 l'action TOUAX est cotée à la bourse de Paris au marché comptant. L'action est transférée au Second Marché le 14 juin 1999. Suite à la refonte de la cote, TOUAX est coté à Paris sur NYSE Euronext au compartiment C depuis le 1^{er} janvier 2009. Au 1^{er} janvier 2008 TOUAX était coté au compartiment B.

21.2.2. Le cours de l'action TOUAX

L'action TOUAX a clôturé l'année 2008 à 17,25 € en baisse de 57,08 % par rapport au cours du 31 décembre 2007 (40,19 €). Le plus haut cours de l'année a été atteint le 2 janvier 2008 à 40,60 €, le plus bas le 24 décembre 2008 à 16,63 €.

Au 31 décembre 2008, la capitalisation boursière du Groupe s'élève à 80,78 millions d'euros.

(en euro)	2004	2005	2006	2007	2008
Données consolidées					
Nombre total d'actions au 31 décembre	2 838 127	3 764 929	3 885 519	3 897 704	4 682 971
Dividende net par action ⁽¹⁾	0,60	0,70	0,75	1,00	1,00
Total mis en distribution au titre de l'exercice	1 702 876	2 635 450	2 719 863	3 897 704	4 682 971
Progression de la distribution	0 %	55 %	3 %	43 %	20 %
Ratios boursiers					
Résultat net par action	1,12	1,4	1,86	3,01	3,72
P.E.R ⁽³⁾	18,39	16,75	13,49	13,35	4,79
Rendement global de l'action ⁽²⁾	2,91	2,99	2,99	2,5	5,8
Données boursières					
Cours maximum de l'action	21,20	23,72	27,30	41,99	40,60
Cours minimum de l'action	14,55	19,25	20,00	22,50	16,63
Cours au 31 décembre	20,60	23,45	25,10	40,19	17,25
Capitalisation boursière (M€) au 31 décembre	58,47	88,29	97,53	156,65	80,78
Volume quotidien moyen de transactions (en K€)	18,93	94,04	135,95	209,49	158,76
Nombre quotidien moyen de titres échangés	1 038	4 385	5 578	6 177	4 968

(1) Les données de la distribution en 2008 sont établies sur la base de la proposition de la Gérance à l'assemblée générale.

(2) Le rendement global de l'action 2008 est calculé sur la base du cours au 31 décembre 2008.

(3) Ratio de capitalisation boursière/résultat net (Price Earnings Ratio).

21.2.3. Évolution des transactions au cours des 18 derniers mois

L'action TOUAX est cotée sur NYSE EURONEXT à Paris, au compartiment C. Code ISIN FR0000033003 – Reuters TETR. PA – Bloomberg TOUPFP equity.

(euro)	Plus haut cours	Plus bas cours	Dernier cours	Nombre de titres échangés	Montants échangés de capitaux (en milliers d'euros)
Septembre 2007	40,00	35,76	39,20	101 066	3 813,07
Octobre 2007	41,60	39,25	41,15	89 160	3 611,73
Novembre 2007	41,50	37,90	39,00	115 549	4 620,46
Décembre 2007	40,60	37,00	40,19	151 586	5 960,95
Janvier 2008	40,60	32,58	34,34	203 207	7 455,66
Février 2008	36,50	31,86	36,50	158 703	5 421,45
Mars 2008	39,09	33,68	34,55	99 647	3 664,97
Avril 2008	37,23	35,02	36,09	74 942	2 697,21
Mai 2008	36,10	33,64	33,82	71 352	2 487,82
Juin 2008	35,20	32,52	32,62	113 023	3 841,89
Juillet 2008	33,56	30,00	32,20	110 443	3 566,87
Août 2008	33,35	31,76	32,69	68 848	2 234,97
Septembre 2008	34,76	31,75	32,00	97 290	3 217,21
Octobre 2008	32,00	20,36	20,42	132 486	3 274,55
Novembre 2008	23,97	18,00	18,80	60 019	1 285,34
Décembre 2008	18,98	16,63	17,25	82 084	1 494,50
Janvier 2009	19,84	16,80	17,05	86 256	1 587,75
Février 2009	17,70	16,32	16,74	42 336	718,89

21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires

Non applicable.

21.2.5. Conditions régissant les assemblées générales

Cf. paragraphe 21.3, l'extrait dédié aux assemblées générales page 128.

21.2.6. Dispositions limitant le changement de contrôle

Cf. paragraphe 21.3. Dispositions statutaires (extraits) page 127.

21.2.7. Franchissements de seuil

Cf. paragraphe 21.3, l'extrait dédié aux Franchissements de seuil page 128.

21.2.8. Dispositions strictes limitant les modifications du capital

Non applicable.

21.3. DISPOSITIONS STATUTAIRES (EXTRAITS)

Forme (Article 1)

La société anonyme dénommée « TOUAX SGTR-CITE-SGT-CMTE-TAF-SLM Touage Investissement réunies », dont le siège social est 5 rue Bellini Tour Arago à Puteaux La Défense (92806), a été transformée en société en commandite par actions, par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2005.

Elle existe entre :

➤ d'une part, le ou les associés commandités désignés par les présents statuts, qui sont tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales, à savoir :

- la Société Holding de Gestion et de Location, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, enregistrée sous le numéro 484 322 342 au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, représentée par Monsieur Raphaël Colonna Walewski, né le 22 octobre 1966 à Neuilly sur Seine (92 200), demeurant 16 rue du Printemps à Paris (75 017), de nationalité française.

- la Société Holding de Gestion et de Participation, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, enregistrée sous le numéro 483 911 178 au registre du commerce et des sociétés de Nanterre représentée par Monsieur Fabrice Colonna Walewski, né le 14 octobre 1968 à Neuilly sur Seine (92 200), demeurant 46 avenue de Madrid à Neuilly sur Seine (92 200), de nationalité française.

➤ et, d'autre part, les propriétaires des actions actuellement existantes et de celles qui pourront être créées ultérieurement, ayant la qualité de commanditaires et qui, désignés dans les présents statuts par « les actionnaires » ou « les commanditaires », ne répondent des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports.

Objet social (article 2)

La société a notamment pour objet en tous pays :

- l'achat, la location, le financement, la vente, l'exploitation et la maintenance de tous matériels mobiles et standardisés comprenant les conteneurs maritimes ou conteneurs de stockage, les constructions modulaires, les barges fluviales, et les wagons de fret,

- l'exploitation de services de poussage, de touage et de remorquage, de transports et d'affrètement fluviaux sur toutes voies navigables ;

21. Informations complémentaires

- la conception, la construction, l'agencement, la réparation, l'achat, la vente, l'exploitation directe ou indirecte et la location de bâtiments et de constructions modulaires et industrialisées, et plus généralement de tous matériels industriels, mobiles et transportables,
- la prise de participation et d'exploitation de toutes affaires ou entreprises de même nature, similaire ou connexe et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, apports, souscriptions, ou achat de titres et droits sociaux, fusion, association ou autrement ;
- l'acquisition, l'obtention, la cession de tous brevets, additions et licences de brevets ou procédés quelconques ;
- la participation sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, financières et commerciales mobilières ou immobilières, existantes ou à créer, en France et à l'étranger ;
- l'acquisition de l'exploitation, la construction et la mise en valeur par tous moyens de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- et la possibilité de réaliser généralement toutes opérations commerciales industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus énoncés et pouvant être utiles au développement des affaires de la société.

Droits des associés sur les résultats (extrait de l'article 20)

Les droits sur les bénéfices, les réserves et le boni de liquidation seront répartis comme suit :

➔ Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il sera fait un prélèvement calculé comme indiqué dans la loi et affecté au fonds de réserve légale. Ce prélèvement effectué, il sera attribué aux associés commandités une somme égale à une quote-part du bénéfice net consolidé, part du Groupe, de la société selon la formule qui a été déterminée à la clause 15.5 des statuts.

➔ Le solde du bénéfice après les prélèvements ci-dessus sera, au choix de l'assemblée générale statuant sur proposition de la gérance, soit distribué à toutes les actions, soit affecté à un ou plusieurs fonds de réserve extraordinaire, généraux ou spéciaux non productifs d'intérêts.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de toute somme prélevée sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Droits des commandités sur les résultats (article 15.5)

En raison de la responsabilité indéfinie leur incombant, les associés commandités ont droit à une rémunération prélevée sur les bénéfices nets après impôts de la société, qu'ils se partagent à parts égales. Cette rémunération sera de 3 % du bénéfice net après impôt consolidé part du Groupe TOUAX à partir de l'exercice 2005. À partir de l'exercice 2007, le prélèvement sur les bénéfices sociaux alloué à titre de rémunération aux associés commandités sera majoré d'un montant égal à 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. L'EDITDA est l'excédent brut d'exploitation consolidé diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation. Cette rémunération sera payable en même temps que le dividende versé aux actionnaires, et à défaut, dans les soixante (60) jours de l'assemblée générale d'approbation des comptes par la société.

Membres du conseil de surveillance (extrait de l'article 12 « conseil de surveillance »)

Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour une durée d'un an (article 12.1)

Chaque membre du conseil de surveillance devra être propriétaire d'au moins 250 actions de la société (article 12.2).

Assemblées générales (extrait de l'article 18 « assemblées d'actionnaires commanditaires »)

Les dispositions applicables aux assemblées d'actionnaires commanditaires sont celles prévues par la loi pour les sociétés anonymes.

Les assemblées générales sont convoquées au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation par la gérance, le conseil de surveillance ou, à défaut par le ou les commissaires aux comptes. (article 18.2 « convocation – ordre du jour »).

Sauf dans les cas expressément prévus par la loi, tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, ou en votant par correspondance, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation : le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire 3 jours avant la date de réunion de l'assemblée. (article 18.3 « admission – tenue des assemblées »).

Droit de vote (extrait de l'article 9 « droits attachés à chaque action »)

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative enregistrée depuis cinq ans au moins au nom du même actionnaire.

Les droits de vote double attachés aux actions existantes préalablement à la transformation de la société en société en commandite par action sont conservés.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. (extrait de l'article 9.4)

Titres au porteur identifiables

La société peut à tout moment demander à la SICOVAM l'identification des détenteurs de titres au porteur.

Modifications des statuts

L'assemblée générale réunie extraordinairement le 30 juin 2005 a modifié la forme juridique de la société en transformant la société anonyme TOUAX SA en société en commandite par actions TOUAX SCA.

Le 7 octobre 2005, le 28 novembre 2005, le 6 février 2006, le 18 juin 2007 et le 12 décembre 2007, 11 février 2008, le 12 mars 2008, le 18 juin 2008 et 30 juin 2008 les statuts ont été modifiés en son article 6 « capital social », suite à l'exercice de bons de souscription d'actions.

Franchissements de seuil

Seuls les franchissements de seuil légaux doivent être respectés.

22. Contrats importants

Il n'existe pas de contrat important autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

Il n'existe pas d'autre contrat autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires souscrit par un membre quelconque du Groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement importants pour l'ensemble du Groupe, à la date du document d'enregistrement.

23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts

23.1. COORDONNÉES DES EXPERTS

Non applicable.

23.2. ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES DÉCLARATIONS D'EXPERTS

Non applicable.

24. Documents accessibles au public

Pendant la durée de validité du présent document de référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de TOUAX SCA, du Groupe et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établis par un expert, lorsque ces documents sont prévus par la loi et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège de la société. Il est à noter par ailleurs que les documents de référence incluant les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes sont disponibles par voie électronique sur le site internet du Groupe (www.touax.com).

25. Informations sur les participations

Le Groupe détient indirectement une filiale significative, la société GOLD Container Corp., société de droit américain. Les chiffres clés de cette société sont présentés dans le paragraphe 7.2 page 29.

Le Groupe détient directement une filiale significative, la société TOUAX Rail Ltd, société de droit irlandais. Les chiffres clés de cette société sont présentés dans le paragraphe 7.2 page 29.

L'ensemble des participations du Groupe est présenté dans l'annexe des comptes consolidés note 2.2 page 57.

26. Rapports des gérants

26.1. RAPPORT DE GESTION

Sur l'évolution des résultats du Groupe TOUAX.

TOUAX est un Groupe de service aux entreprises, spécialisée dans la location opérationnelle.

Le Groupe se singularise par son expérience plus que séculaire de la location de quatre types de matériels mobiles et standardisés, dotés d'une longue durée de vie (15 à 40 ans) :

- les conteneurs maritimes avec un parc de plus de 500 000 TEU size (unité physique de conteneurs en équivalent vingt pieds) répartis dans le monde permettant au Groupe d'être premier en Europe Continentale et 8e mondial (source : Containerisation International; Market analysis: container leasing market 2008),
- les constructions modulaires à usage de bureaux, écoles, hôpitaux, sont utilisées par les industries, les collectivités territoriales et le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. TOUAX est le 2^e loueur européen et le 4^e mondial avec un parc de près de 38 000 unités présent en Europe (source : TOUAX),
- les barges fluviales destinées à la location et au transport de vrac sec en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Le Groupe est un des acteurs principaux en Europe avec une cale disponible (capacité de transport) d'environ 375 000 tonnes (source : TOUAX),
- les wagons de fret utilisés pour le transport de marchandises pour les réseaux de chemin de fer et par les grands groupes industriels en Europe et aux États-Unis. Le Groupe gère un parc proche de 6 700 wagons.

TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et leurs recours à la location qui permet d'offrir :

- un contrat flexible de courte à longue durée,
- l'absence d'investissement pour le locataire,
- la sous-traitance de la maintenance,
- la rapidité de mise à disposition.

L'origine du Groupe remonte à 1855 et le Groupe TOUAX a été constitué en 1898 et est coté à la bourse de Paris depuis 1906.

Analyse par activité

Revenus d'exploitation par activité

(en milliers d'euros)

	2008	2007	Variation	
			2008/ 2007	%
CONTENEURS MARITIMES	204 444	133 614	70 830	53 %
Chiffre d'affaires locatif	85 161	74 600	10 561	14 %
Ventes de matériels	119 239	58 967	60 272	102 %
Divers	44	47	(3)	-6 %
CONSTRUCTIONS MODULAIRES	86 403	65 390	21 013	32 %
Chiffre d'affaires locatif	64 720	52 662	12 058	23 %
Ventes de matériels	21 683	12 703	8 980	71 %
Divers	0	25		
BARGES FLUVIALES	24 175	20 890	3 285	16 %
Chiffre d'affaires locatif et transport	24 134	20 783	3 351	16 %
Ventes de matériels	0	0	0	
Divers	41	107	(66)	na
WAGONS	49 801	58 232	(8 431)	-14 %
Chiffre d'affaires locatif	31 482	22 207	9 275	42 %
Ventes de matériels	17 984	35 616	(17 632)	-50 %
Divers	335	409	(74)	-18 %
Autres (Divers et éliminations)	63	34	50	147 %
TOTAL	364 887	278 160	86 727	31 %

➔ Normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting Standards)

Les comptes consolidés 2008, ainsi que les données comparatives, sont établis selon les normes comptables IFRS conformément à la réglementation en vigueur.

➔ Changements statutaires

Les statuts ont été modifiés en son article 6 « capital social » suite aux augmentations de capital du fait de l'exercice de BSAR, de la levée de stock-options et de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Suite à l'assemblée du 18 juin 2008 les statuts ont été modifiés en leurs articles 11. 5 « rémunération de la gérance » et 15.5 « associés commandités ». La part variable de la rémunération des gérants et associés commandités a été modifiée.

➔ Évolution du périmètre

Quatre sociétés sont entrées dans le périmètre au cours de l'année 2008 suite à leur création :

- GOLD Container Investment Limited, située à Hong Kong société de négoce de conteneurs maritimes ;
- GOLD Container Leasing Private Limited située à Singapour, société de location de conteneurs maritimes ;
- TOUAX Rail Finance 2 Limited, de droit irlandais, société d'investissement de wagons ;
- TOUAX Hydrovia Corp., de droit panaméen, société de location de barges fluviales.

Portable storage services Llc a été fermée et est sortie du périmètre. La société WAREX Raumsysteme GmbH et la société Siko Containerhandel GmbH ont été fusionnées. Toutes les sociétés sont intégrées globalement au 31 décembre 2008.

➔ Présentation de l'activité 2008

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 364,9 millions d'euros contre 278,2 millions d'euros en 2007, et progresse de 86,7 millions d'euros (+31 %).

Analyse par zone géographique

Revenus d'exploitation par zone

(en milliers d'euros)

	2008	2007	Variation	
			2008/ 2007	%
International	205 266	133 609	71 657	54%
Europe	151 957	135 340	16 617	12%
États-Unis	7 664	9 211	(1 547)	-17%
TOTAL	364 887	278 160	86 727	31%

Dans les activités constructions modulaires, barges fluviales et wagons de fret, l'implantation des services, la localisation des marchés et la localisation des clients sont identiques. Dans l'activité conteneurs maritimes, la localisation des clients et des actifs sont différentes. Les conteneurs maritimes sont utilisés sur des centaines de routes commerciales à travers le monde sans que le Groupe en ait la connaissance. Les conteneurs maritimes sont ainsi classés dans la zone internationale.

L'évolution du chiffre d'affaires (+86,7 millions d'euros; +31 %) se répartit de la façon suivante :

➔ Division Conteneurs Maritimes

Le chiffre d'affaires de la division Conteneurs Maritimes progresse de 70,8 millions d'euros (+53 % comparé à 2007). Cette progression s'explique principalement par la croissance du chiffre d'affaires vente (+102 %) suite à l'acquisition de conteneurs neufs et d'occasion revendus à un investisseur, et dont le Groupe conserve la gestion. Le chiffre d'affaires locatif continue de progresser (+14 %) avec l'augmentation de la flotte gérée.

➔ Division Constructions Modulaires

Le chiffre d'affaires de la division Constructions Modulaires s'élève à 86,4 millions d'euros (comparé à 65,4 millions d'euros en 2007) et présente une hausse de 32 % du fait de l'amélioration des taux d'utilisation (80 % en 2008 comparé à 79 % en 2007) et de l'augmentation de 23 % de la flotte.

➔ Division Barges Fluviales

Le chiffre d'affaires de la division Barges Fluviales a été de 24,2 millions d'euros comparé à 20,9 millions d'euros en 2007, soit une hausse de 16 % consécutive aux investissements réalisés et livrés en 2008. Le nouveau positionnement de la division en Amérique du Sud sur le Paraná-Paraguay contribue à cette hausse.

➔ Division Wagons

Le chiffre d'affaires de la division Wagons de fret s'élève à 49,8 millions d'euros en baisse de 14 % comparé à 58,2 millions d'euros en 2007. Les ventes de matériels ont baissé de 17,6 millions d'euros, soit 50 %. Cette baisse correspond à la stratégie du Groupe de conserver une plus grande partie de ses actifs en pleine propriété. Le chiffre d'affaires locatif des wagons a augmenté de 42 % du fait de la hausse des volumes gérés.

26. Rapports des gérants

Résultats

(en milliers d'euros)	2008	2007	variation 2008 / 2007
CONTENEURS MARITIMES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	65 266	58 635	6 631
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	64 312	57 636	6 676
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(51 745)	(48 656)	(3 089)
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	12 567	8 980	3 587
CONSTRUCTIONS MODULAIRES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	32 776	21 903	10 873
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	22 094	15 119	6 975
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(4 653)	(5 130)	477
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	17 441	9 990	7 451
BARGES FLUVIALES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	5 737	5 185	552
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	3 580	3 159	421
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(274)	(355)	81
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	3 307	2 803	504
WAGONS			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	20 042	15 372	4 670
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	17 914	14 151	3 763
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(8 728)	(7 427)	(1 301)
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	9 186	6 724	2 462
TOTAL			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	123 821	101 095	22 726
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	107 900	90 065	17 835
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(65 399)	(61 569)	(3 830)
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	42 501	28 496	14 005
Autres (divers, frais centraux)	(5 057)	(5 040)	(17)
Autres produits et charges opérationnels	(3 121)		(3 121)
Résultat opérationnel	34 323	23 457	10 866
Résultat financier	(13 992)	(9 200)	(4 792)
Résultat courant avant impôts	20 331	14 257	6 074
Impôts	(3 546)	(2 516)	(1 030)
Résultat net consolidé	16 786	11 740	5 046
Intérêts minoritaires	54	(19)	73
Résultat net part du Groupe	16 840	11 721	5 119

➔ Division Conteneurs Maritimes

La division Conteneurs Maritimes présente au 31 décembre 2008 une augmentation (+11 %) de sa marge brute d'exploitation (EBITDA) et de son résultat sectoriel après distributions nettes aux investisseurs (+3,6 millions d'euros). Cette variation s'explique principalement par la hausse du parc géré et par les économies d'échelle de la division.

➔ Division Constructions Modulaires

La marge brute d'exploitation de la division Constructions Modulaires augmente de 10,9 millions d'euros en 2008. Cette marge progresse grâce aux nouveaux investissements produits dans les sites d'assemblage du Groupe en France et en République Tchèque. Le résultat sectoriel après distributions nettes aux investisseurs est en hausse de 7,4 millions d'euros. La progression des constructions modulaires correspond à une augmentation du parc géré (+23 %), un maintien élevé du taux

d'utilisation (taux moyen 2008 – 80 %), à l'augmentation des ventes et aux économies d'échelle.

➔ Division Barges Fluviales

La division Barges Fluviales voit sa marge brute d'exploitation progresser en 2008 à 5,7 millions d'euros et son résultat sectoriel après distribution nette aux investisseurs progresser à 3,3 millions d'euros.

➔ Division Wagons

La marge brute d'exploitation de la division Wagons progresse de 4,7 millions d'euros. Le résultat sectoriel après distribution nette aux investisseurs progresse de 2,5 millions d'euros. Cette progression est le reflet d'un accroissement du parc géré (+23 %) mais elle est moindre par rapport à 2007 suite à une diminution du volume des ventes en syndication.

Distribution aux investisseurs

Le Groupe gère des matériels appartenant à des investisseurs à qui il distribue le revenu net généré par leurs matériels (distribution aux investisseurs).

Les distributions aux investisseurs s'élèvent à 65,4 millions d'euros (contre 61,6 millions d'euros en 2007) et se répartissent ainsi :

- 51,7 millions d'euros pour la division Conteneurs Maritimes,
- 4,7 millions d'euros pour la division Constructions Modulaires,
- 0,3 million d'euros dans la division Barges Fluviales,
- 8,7 millions d'euros pour la division Wagons.

La hausse globale des distributions aux investisseurs s'explique par la conclusion de nouveaux programmes de gestion en 2007 et en 2008 dans les activités conteneurs maritimes et wagons.

Il est rappelé que le chiffre d'affaires locatif inclut le chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers et le chiffre d'affaires locatif pour compte propre. La variation du mix chiffre d'affaires locatif / chiffres d'affaires ventes ajoutée à la variation du mix chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers / chiffre d'affaires locatif pour compte propre génère la variation du taux de distribution sur le chiffre d'affaires. En d'autres termes plus le chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers est important, plus le taux de distribution sur le chiffre d'affaires est important. La conclusion de nouveaux programmes de gestion en 2007 et en 2008 a généré une augmentation de la part du chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers et a induit par conséquence une hausse des distributions aux investisseurs. Il est à noter que le Groupe gère 1,2 milliard d'euros de matériels en 2008 dont 66 % appartiennent à des tiers. En 2007 le Groupe gérait 943 millions d'euros de matériels dont 69 % appartenaient à des tiers. Le taux de distribution aux investisseurs rapporté au chiffre d'affaires locatif a baissé en passant de 36,8 % en 2007 à 32,4 % en 2008. Cette baisse est le reflet de la diminution de la part d'actifs gérés pour compte de tiers. Il n'est pas pertinent de calculer le chiffre d'affaires pour compte de tiers. En effet, ce chiffre d'affaires correspond aux chiffres d'affaires réalisés par les pools de matériels dans lesquels le Groupe possède une part de matériels.

Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs

Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel courant défini par le CNC.

Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs s'établit à 37,4 millions d'euros en hausse de 59 % comparé à 23,5 millions d'euros en 2007. Cette hausse s'explique par des économies d'échelle réalisées grâce à la hausse du parc géré et le maintien des dépenses opérationnelles et des frais généraux et centraux. Ces dépenses sont stables en valeur mais baissent en proportion comparé au chiffre d'affaires.

Pour mémoire, les acquisitions de sociétés de l'exercice 2007 ont eu un impact sur le chiffre d'affaires 2007 de 7,1 millions d'euros et sur le résultat de 0,9 million d'euros.

Autres produits et charges opérationnels

La perte de 3,1 m€ est la conséquence d'une provision pour compenser la hausse des prix d'achat de wagons destinés à être loués en location financière. Cette hausse devait être évitée par la commande de wagons supplémentaires auprès d'un

fabricant, décision qui n'a pas été prise par prudence compte tenu de la faible demande attendue en 2009.

Résultat financier

Le résultat financier (-14 m€) enregistre en 2008 un gain net de change de +0,7 m€, une charge financière nette de -14,8 m€, le produit net de l'actualisation des instruments financiers pour 0,2 m€. Pour mémoire, le résultat financier 2007 (-9,2 m€) enregistrait un gain net de change de +0,4 m€ et une charge financière nette de -8,3 m€, une dépréciation des titres pour 1,4 m€ et un produit net de l'actualisation pour 0,1 m€. L'évolution du résultat financier (-4,8 m€) correspond à l'augmentation des charges financières (-6,5 m€) liée aux financements des nouveaux investissements.

Résultat net – part du Groupe

La charge d'impôt s'élève à 3,5 millions d'euros en 2008 comparé à 2,5 millions d'euros en 2007. La hausse de la charge d'impôts est liée à la hausse du résultat. Le taux d'imposition effectif (17 %) s'explique principalement par la contribution aux résultats du Groupe provenant de pays comme l'Irlande (taux d'imposition de 12,5 %), la Pologne (19 %), la République Tchèque (19 %), Singapour (18 %), Roumanie (19 %) et les Pays-Bas (25 %).

Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 16,8 millions d'euros en hausse de 44 % comparé au résultat de l'exercice 2007 (11,7 millions d'euros).

Le résultat net par action ressort à 3,72 euros (3,01 euros en 2007) pour une moyenne pondérée d'actions à 4 526 847 en 2008.

Bilan consolidé

Le total du bilan consolidé s'élève en 2008 à 501,5 millions d'euros comparé à 377,9 millions d'euros en 2007.

Le total de l'actif non courant s'élève à 311,2 millions d'euros comparé à 237,8 millions d'euros en 2007 et les capitaux propres à 102,5 millions d'euros comparé à 68,5 millions d'euros. L'augmentation de l'actif non courant reflète les acquisitions en propre de nouveaux matériels financés par une augmentation de capital et des financements bancaires. La hausse des capitaux propres s'explique par les résultats non distribués et l'augmentation de capital réalisée en mars 2008.

Le passif non courant s'élève à 251,4 millions d'euros en hausse de 108,2 millions d'euros par rapport à 2007. L'endettement financier net consolidé (après déduction des disponibilités et des valeurs mobilières de placement) s'élève à 262,1 millions d'euros en 2008 comparé à 158,7 millions d'euros en 2007. Cette hausse correspond au financement des nouveaux investissements.

Comptes sociaux

Le chiffre d'affaires de TOUAX SCA s'élève à 3,2 millions d'euros en 2008 comparé à 2,4 millions d'euros en 2007. La hausse de 33,3 % s'explique par l'augmentation de la refacturation des frais. TOUAX SCA a une activité de conseil auprès de ses filiales et une activité immobilière. Le résultat net s'élève à 2,8 millions d'euros comparé à 10,3 millions d'euros en 2007. Le résultat en 2007 était principalement constitué d'une plus value de cession de titres de caractère interne au Groupe et réalisée dans le cadre de la réorganisation juridique. Le résultat est principalement constitué par les dividendes reçus des filiales qui s'élèvent à 1,5 million d'euros et la marge réalisée

26. Rapports des gérants

sur les frais de gestion. Le total du bilan de TOUAX SCA s'élève à 194,7 millions d'euros par rapport à 125 millions d'euros en 2007. Le bilan de TOUAX SCA enregistre principalement ses participations à son actif, et leur financement à son passif.

Le montant des charges non déductibles est de 713,5 milliers d'euros, constitué en grande partie des écarts de conversion actifs (640 milliers d'euros) et d'autres charges non déductibles telles que la contribution Organic ou les charges sur les véhicules de tourisme.

Évolution prévisible

Dans un contexte de conjoncture internationale plus difficile, le Groupe anticipe une croissance organique plus faible mais en contrepartie des opportunités de croissance externe.

Le marché des conteneurs maritimes devrait bénéficier de l'intérêt des armateurs à se recentrer sur leur cœur d'activité. Dans un contexte dégradé, les armateurs ont en effet recours à la location opérationnelle qui constitue une solution de financement alternative avantageuse (externalisation, flexibilité des contrats et rapidité de mise à disposition). Les constructions modulaires devraient connaître une évolution contrastée selon les secteurs et les zones géographiques. Si le Groupe s'attend à un ralentissement de la demande en provenance du secteur de la construction, il anticipe une bonne tenue des collectivités et de l'industrie, notamment dans le secteur de l'énergie.

Le lancement de nouveaux produits dédiés à la vente devrait contribuer positivement au développement de la division. Le marché des barges fluviales devrait faire face à une réduction du volume en Europe et aux Etats-Unis sans toutefois présenter de surcapacités importantes de matériels. La contribution des nouveaux contrats (notamment en Amérique du Sud) et des perspectives favorables dans le transport des céréales devraient compenser ces éventuelles réductions. La division wagons de fret, malgré la faiblesse de la demande attendue sur le 1^{er} semestre 2009, devrait continuer de profiter de la dérégulation du fret ferroviaire et de la libéralisation des échanges en Europe, et du succès de la location opérationnelle auprès des opérateurs publics ou privés.

La diversification du Groupe TOUAX, son positionnement sur des marchés structurellement porteurs pour l'avenir, et la récurrence de ses contrats long terme devrait permettre de limiter les effets de la récession mondiale.

Changement de méthodes comptables

Néant.

Événements post-clôture

TOUAX a procédé au versement d'un acompte sur dividende le 12 janvier 2009 pour 2,3 millions d'euros.

TOUAX a procédé en janvier 2009 à une augmentation de capital de 277,79 euros suite à l'exercice de 36 BSAR.

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

(en milliers d'euros)

	2004	2005	2006	2007	2008
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	22 705 016	30 119 352	31 084 152	31 181 632	37 463 768
b) Nombre des actions ordinaires existantes	2 838 127	3 764 919	3 885 519	3 897 704	4 682 971
II OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	37 321 936	29 533 885	38 985 605	2 408 077	3 198 103
b) Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	2 822 098	1 234 925	5 472 897	9 611 480	2 987 900
c) Impôts sur les bénéfices	0	41 250	0	0	(47 681)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	néant	néant	néant	néant	néant
e) Résultat après impôt et charges calculées	2 856 845	1 193 675	1 045 144	10 340 857	2 847 190
f) Résultat distribué	1 702 877	2 635 443	2 914 139	3 897 704	4 682 971
					(1)
III RÉSULTAT PAR ACTION					
a) Résultat après impôt mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	0,99	0,32	1,41	2,47	0,64
b) Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	1,01	0,31	0,27	2,65	0,61
c) Dividende net attribué à chaque action	0,6	0,7	0,75	1	1
IV PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	28	30	30	2	2
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	1 658 213	1 944 918	2 079 070	1 782 577	549 314
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	735 656	926 575	1 009 375	247 884	208 427

(1) Proposition du conseil de gérance du 24/03/2009 à l'assemblée générale.

Activité en matière de recherche et développement

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a réalisé des activités en matière de recherche et développement sur le développement de ses produits et notamment la normalisation et la certification de ses constructions modulaires. Ces coûts ont été enregistrés en charges. Pour mémoire, les coûts de développement de produit et du processus industriel de fabrication engagés en 2007 lors de l'ouverture du site d'assemblage de constructions modulaires ont été immobilisés en 2007 conformément à la réglementation en vigueur pour 0,3 million d'euros.

Politique de distribution des dividendes

La société poursuit une politique régulière de distribution. La société a versé un dividende sans discontinuité depuis sa création. Le dividende est variable en fonction des résultats du Groupe. Il n'existe pas de règle établie de distribution telle qu'un pourcentage fixe du résultat net ou du cours de bourse. La société a versé un acompte sur dividende le 12 janvier 2009.

Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé sont versés à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'organisme distributeur à l'issue d'un délai de 5 ans. Un historique de la politique de distribution est présenté au paragraphe 20.7.1 page 124 du document de référence.

	2005	2006	2007
Dividende net	0,70	0,75	1,00
Nombre d'actions	3 764 919	3 887 654	3 892 987
Dividendes (en euro)	2 635 443	2 915 741	3 892 987
Rémunération statutaire des commandités	122 477	215 943	698 003
Total distribué en euro	2 757 920	3 131 684	4 590 990

Participation des salariés au capital de la société au 31 décembre 2008

Il n'y a pas de participation des salariés au capital de la société au 31 décembre 2008.

Auto contrôle

Il n'y a pas d'auto contrôle (détention de titres de TOUAX SCA par ses filiales). L'organigramme du Groupe est détaillé dans le document de référence ainsi que la liste des filiales est présentée dans les comptes consolidés du document de référence.

Actions auto détenues

Au 31 décembre 2008, la société détenait 15 016 de ses propres actions. Ces actions ont été acquises suite au programme de rachat voté par l'assemblée générale mixte du 18 juin 2008. Le détail de l'historique des mouvements des actions auto détenues par TOUAX est exposé au chapitre 18 du document de référence.

Rachat d'actions

Le Groupe a procédé à des achats et des ventes de ses propres actions par le biais de son contrat de liquidité gérés par un Prestataire de Services d'Investissement (PSI). La synthèse des programmes de rachat d'actions est présentée dans le document de référence au paragraphe 18.5 page 39.

Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des mandataires sociaux s'élève à 607,3 milliers d'euros en 2008. Cette rémunération est détaillée dans le document de référence chapitre 15.

Rémunération des associés commandités

La rémunération des commandités correspond à 3 % du résultat net du Groupe auquel s'ajoute 1 % de l'EBITDA consolidé

du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. En 2008, les commandités ont perçu 3 % du résultat net de 2007 plus 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs soit un total de 698 milliers d'euros. Cette rémunération statutaire est assimilée à un dividende.

Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Le rapport du président du conseil de surveillance précise les mandats et les fonctions des mandataires sociaux dans le document de référence (cf. paragraphe 27.2 page 142).

Délégations en cours accordées par l'assemblée générale

L'assemblée générale mixte du 29 juin 2007 a accordé aux gérants la possibilité d'augmenter le capital social à hauteur de 20 millions d'euros de nominal en une ou plusieurs augmentations du capital social, immédiate ou à terme, en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription par création et émission, avec prime d'émission, d'actions ordinaires, de bons et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société.

Cette délégation a été exercée au premier trimestre 2008 avec l'émission de 779 576 actions nouvelles au prix de 29,90 € et correspondant à 6,2 millions d'euros de nominal.

Actions gratuites

Néant.

Stocks Options

Le détail de stocks options est présenté dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe dans le document de référence paragraphe 20.1 note 22 page 89.

26. Rapports des gérants

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Les opérations sur titres réalisés par les dirigeants et les commandités sont les suivantes :

- la société Holding de Gestion et de Participation SAS, société commandité de TOUAX SCA a souscrit à 1 260 actions dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital avec maintien du DPS de TOUAX SCA en mars 2008, a reçu en apport 250 000 actions TOUAX de son président en juillet 2008 et a acquis 4 000 actions TOUAX le 5 août 2008 et 1 000 actions le 6 octobre 2008 ;
- la société Holding de Gestion et de Location SAS, société commandité de TOUAX SCA a souscrit 1 570 actions dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital avec maintien du DPS de TOUAX SCA en mars 2008, a reçu en apport 250 000 actions TOUAX de son président en juillet 2008 et a acquis 1 400 actions de TOUAX le 24 juin 2008 et 2 800 actions le 5 août 2008 ;
- les gérants ont vendu 250 000 actions TOUAX SCA chacun sur l'exercice 2008 au profit des sociétés Holding de Gestion et de Participation et Holding de Gestion et de Location et ont souscrit chacun à hauteur de 50 000 actions à l'augmentation de capital réalisée en mars 2008.

Détenteurs du capital

La liste des détenteurs du capital, le pourcentage détenu, et les franchissements de seuils sont présentés dans le document de référence chapitre 18 page 37.

Conventions réglementées

Les conventions réglementées sont les suivantes :

Filiales concernées	Établissements financiers bénéficiaires de la garantie	Montant garanties accordées sur exercice antérieur et toujours en vigueur	Montant garanties accordées exercice 2008	Encours des crédits ou garanties accordées
<i>(en milliers)</i>				
EUROBULK Transport Maatschappij BV	Rabobank	12 453 €		2 300 €
SIKO Containerhandel GmbH	Fortis Lease	225 €		111 €
Marsten THG Modular Leasing Corp	South Trust	\$359		\$184
WORKSPACE PLUS D/B/A	CA Leasing	\$4 283		\$1 031
TOUAX ESPAÑA SA	Fortis Espagne	1 500 €		204 €
TOUAX BV	KBC Lease	867 €		252 €
TOUAX NV	KBC Lease	716 €		135 €
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS	Crédit Lyonnais	Fusion d'échelles d'intérêt		
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS	LCL	Fusion d'échelles d'intérêt		
TOUAX RAIL Ltd	Fortis Lease	4 093 €		1 194 €
	Slibail	3 113 €		1 929 €
	Contrat de gestion de 357 wagons			
GOLD Container corporation	ABN Amro	\$250		
	Contrat de gestion de 1 945 TEU			
	Capital Equipement Finance	\$2 183		\$1 011
	contrat de gestion sur 2 445 conteneurs			

Actionnariat des salariés

Néant.

Ajustement en cas d'émission de titres donnant accès au capital

Non applicable.

Répartition des droits de vote

Il n'existe pas de catégorie d'actions ou de titres non représentatifs du capital. L'historique de la répartition du capital et des droits de vote est analysé dans le document de référence chapitre 18.

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En vue de bénéficier du régime de la loi Dutreil, Messieurs Alexandre, Fabrice et Raphaël WALEWSKI ont annoncé la signature d'un pacte d'actionnaires en date du 16 mars 2006. Au titre de ce pacte, les signataires se sont engagés à conserver pour une durée initiale de deux ans, 1 203 258 actions représentant 30,97 % du capital et 45,26 % des droits de vote de la société. L'engagement se poursuivra ensuite par tacite reconduction de mois en mois.

Filiales concernées

Autres conventions

TOUAX CONTAINER SERVICES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX CONSTRUCTION MODULAIRE SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX RIVER BARGES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX CORPORATE SAS	Convention d'intégration fiscale

Facteurs de risque

La direction administrative et financière a pour objectif la production rapide des informations comptables et financières fiables, la communication de ces informations, le suivi des autres risques et notamment du risque de contrepartie, la mise en place des procédures administratives, comptables et financières, et le suivi juridique et fiscal du Groupe, la consolidation des comptes, le respect de l'environnement comptable et le suivi des risques financiers.

Les principaux risques, détaillés dans le paragraphe « facteurs de risque » du document de référence et dans l'annexe des comptes consolidés note 28 page 94, correspondent aux risques suivants :

➔ Risques financiers

Les risques correspondent aux risques de marché (taux et change), au risque de liquidité et au risque sur actions.

➔ Risques juridiques

Les risques sont provisionnés dès lors qu'une charge est probable conformément à l'article L 123-20 alinéa 3 du code de commerce.

➔ Risques industriels et liés à l'environnement

Ces risques correspondent notamment à des risques économiques, politiques, géopolitiques, technologiques, d'approvisionnement, de « commodities », de perte d'actifs, climatiques et environnementaux.

➔ Risque réglementaire

Ces risques concernent principalement l'évolution de normes réglementaires pouvant rendre plus rapidement obsolètes certains types de matériels (notamment les constructions modulaires).

➔ Risque de dépendance

Le Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un tiers ou d'autorités publiques.

➔ Risque de gestion

Une part significative d'actifs gérés par le Groupe appartient à des investisseurs tiers ou des véhicules financiers qui pourraient décider de changer de gestionnaire.

➔ Assurance – couverture des risques

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux.

Affectation du résultat

La gérance soumet à la prochaine assemblée générale la proposition d'affectation du résultat suivante :

Résultat de l'exercice	2 847 190
Rémunération statutaire des commandités	-1 040 550
Augmenté du report à nouveau	5 233 430
Bénéfice à répartir	7 040 070
Affectation à la réserve légale	142 360
Distribution d'un dividende de 1,00 € à 4 682 971 actions	4 682 971
Solde affecté en report à nouveau	2 214 740
Total des bénéfices répartis	7 040 070

26. Rapports des gérants

Informations environnementales

Le Groupe n'exploite aucun site industriel potentiellement dangereux, site dit classé « SEVESO ». Le Groupe possède un terrain classé SEVESO qui n'est pas utilisé. Un site est classé « SEVESO » lorsqu'il présente un risque important pour les populations alentours en cas d'accident grave.

Informations sociales

Les hommes et les femmes de TOUAX sont le premier atout de la réussite du Groupe et contribuent chaque jour à améliorer ses performances en France et à l'étranger.

L'année 2008 a été marquée par une augmentation du nombre des collaborateurs grâce à une politique dynamique de recrutement. Le Groupe TOUAX emploie 724 salariés contre 575 en 2007, soit une progression de 26 %. Les nouveaux emplois ont été créés en grande partie par la division Constructions Modulaires sur la République Tchèque et la France, et de façon plus modérée par les divisions Wagons et Conteneurs Maritimes qui ont renforcé leurs équipes à l'international. 79 % des effectifs sont des hommes et 21 % des femmes, cette répartition hommes-femmes est inégale selon les pays et les divisions.

Le chapitre 17 du document de référence décrit la répartition des effectifs du Groupe géographiquement et par division. Sur l'ensemble de l'effectif du Groupe 28 % travaille en France, 68 % en Europe, 3 % aux États-Unis et 1 % en Asie.

Bien qu'ayant une dimension internationale, TOUAX demeure une entreprise à taille humaine privilégiant le professionnalisme et l'humain.

Fondée sur les valeurs du Groupe, la politique des ressources humaines vise à attirer et recruter les meilleures compétences, accompagner ses collaborateurs, garantir l'égalité des chances à l'embauche et dans l'entreprise, et développer des programmes pour les jeunes (Volontariat International en Entreprise, taxe d'apprentissage).

➔ Les valeurs de TOUAX

Les valeurs de TOUAX constituent le socle sur lequel l'ensemble des parties prenantes du Groupe s'appuie pour satisfaire leurs attentes à long terme. Ces valeurs témoignent de la responsabilité de TOUAX envers ses actionnaires, ses partenaires, ses employés comme de l'ensemble de la collectivité, qu'elles soient directement ou indirectement concernées par les activités du Groupe.

TOUAX s'efforce de faire vivre ces valeurs au quotidien parmi ses collaborateurs :

- Sens du client et de la mission.
- Intégrité et honnêteté.
- Ouverture d'esprit.
- Réactivité et fiabilité.
- Esprit d'équipe.
- Respect.
- Engagement personnel, plaisir et fierté.

➔ Les nouveaux talents

Nous avons mis en place une politique de Volontariat International en Entreprise courant 2008 afin de favoriser l'intégration des jeunes et leur faire connaître nos métiers dans le cadre de missions professionnelles à l'étranger.

TOUAX poursuit sa politique volontariste d'intégration de jeunes via la formation en alternance et l'accueil des stagiaires tout au long de l'année.

La dimension internationale du Groupe et la diversité des métiers offrent de réelles perspectives d'évolutions à nos talents.

La Direction des Ressources Humaines intensifie par ailleurs la qualité de l'intégration de ses nouveaux collaborateurs en remettant un dossier d'intégration à chaque nouveau salarié et en organisant un parcours d'intégration. Ce parcours s'articule notamment autour de rencontres avec les collaborateurs clés qui participeront au développement du nouvel entrant. Ces échanges qui permettent de familiariser le nouveau collaborateur avec son nouvel environnement participent à l'apprentissage des métiers et de l'organisation de TOUAX.

➔ Le volet social

Depuis trois ans, TOUAX a fait le choix de verser l'intégralité de la taxe d'apprentissage aux écoles spécialisées dans l'insertion professionnelle des handicapés à savoir : École IMG Leonce Malecot Saint-Cloud, Institut des métiers Clermont-Ferrand, INJA Paris, Impro Morphange, Institut Andre Beule Nogent Le Rotrou, IME l'Espoir l'Isle Adam.

➔ La formation

La politique de formation de TOUAX vise à proposer à tout employé(e) les formations nécessaires afin qu'il (elle) exerce son métier avec la meilleure efficacité.

L'année 2008 a mis l'accent sur les formations de communication privilégiant un échange de qualité entre collaborateurs.

TOUAX a également mis en place des actions concernant les secours d'urgence :

- D'installation d'appareils défibrillateurs.
- Formation de secouristes.

➔ Le référentiel de compétences

Afin de mener et construire efficacement les entretiens d'évaluation, un référentiel de compétences a été créé et mis en place en complément de la matrice d'entretien annuel classique. Il s'agit d'un outil d'aide à l'évaluation des compétences générales et managériales des collaborateurs pour identifier les voies de développement et de progrès.

Les compétences sont communes à toutes les personnes du Groupe et s'exercent dans un domaine de responsabilité, quel qu'il soit, indépendamment de la position hiérarchique, de l'activité ou de la situation géographique. Elles indiquent les comportements, les attitudes, les façons de faire observables, qui font la réussite dans une mission. Ces compétences sont essentielles pour l'avenir du Groupe et intègrent les valeurs de TOUAX.

Puteaux La Défense, le 24 mars 2009

Fabrice et Raphaël WALEWSKI

Les Gérants

26.2. RAPPORT SPÉCIAL DES GÉRANTS SUR LES OPTIONS

EXERCICE 2008

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du code de commerce, nous vous informons que 5 250 options de souscription ont été exercées au cours de l'exercice 2008 et autant d'actions nouvelles ont été émises.

➤ Pour mémoire, l'assemblée générale mixte du 6 juin 2000 a autorisé le conseil d'administration, pendant une durée de 5 ans qui a expiré le 5 juin 2005, à attribuer aux membres du personnel des sociétés du Groupe des options de souscription (11^e résolution).

Dans le cadre de cette autorisation, 16 200 options de souscription, donnant chacune droit à la souscription d'une action nouvelle TOUAX, ont été attribuées le 6 juin 2000 à 15 bénéficiaires au prix de 31,80 euros par action, correspondant à 95 % de la moyenne des 20 derniers cours cotés ayant précédé la date d'attribution.

Après une période d'indisponibilité de 5 ans, ces options de souscription sont exerçables depuis le 5 juin 2005 pendant une période de 3 ans qui s'est terminée le 6 juin 2008 inclus. Compte tenu du départ du Groupe de certains bénéficiaires et de l'ajustement du prix d'exercice consécutif à l'augmentation de capital par attribution gratuite d'actions en 2001, à l'augmentation de capital en numéraire par souscription de bons d'actions, et l'exercice d'options de souscription et l'émission de 3 500 actions, il n'existe plus aucun droit de souscription en circulation au 31 décembre 2008 suite à la levée des 5 250 options restantes au prix d'exercice de 26,18 euros.

➤ Par ailleurs, 11 001 options de souscription, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle ont été attribuées le 24 juin 2002 par l'assemblée générale mixte à 14 bénéficiaires au prix de 14,34 euros par action, correspondant à la moyenne des 20 derniers cours cotés aux 20 séances ayant précédé la date d'attribution.

Ces options de souscription ne pourront être exercées qu'après la fin d'une période d'indisponibilité de 4 ans, pendant une période de 4 ans commençant le 30 juin 2006 et se terminant le 30 juin 2010 inclus. Compte tenu du départ du Groupe de certains bénéficiaires, de l'ajustement du prix d'exercice consécutif à l'augmentation de capital en numéraire réalisé en novembre 2005 et de l'exercice d'options de souscription, il existe 7 200 options de souscription pour 13 bénéficiaires au 31 décembre 2008 représentant 0,15 % du capital social à cette date et exerçable au prix de 13,59 euros.

➤ Par ailleurs, 52 874 options de souscription, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle ont été attribuées le 28 juin 2006 par l'assemblée générale mixte à 10 bénéficiaires au prix de 21,56 euros par action, correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse ayant précédé la date d'attribution.

Ces options d'achat ne pourront être exercées qu'après la fin d'une période d'indisponibilité de 2 ans, pendant une période de 4 ans commençant le 7 août 2008 et se terminant le 6 juin 2012 inclus. Il existe 52 874 options de souscriptions pour 10 bénéficiaires au 31 décembre 2008 représentant 1,13 % du capital social à cette date au prix de 20,72 euros.

Puteaux la Défense, le 24 mars 2009

Fabrice et Raphaël WALEWSKI
Les Gérants

26. Rapports des gérants

26.3. RAPPORT SPÉCIAL DES GÉRANTS SUR LE PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

En application de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, le présent document constitue le descriptif de programme de rachat qui sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009.

Date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à autoriser le programme de rachat

Le programme de rachat sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de TOUAX le 10 juin 2009.

Bilan du précédent programme de rachat

Le précédent programme de rachat d'actions a été autorisé par l'assemblée générale mixte du 18 juin 2008 et a fait l'objet d'une information semestrielle à l'AMF. Le programme a été mis en œuvre pour effectuer exclusivement des opérations dans le cadre de l'objectif d'animation et de liquidité du marché. Ces opérations ont été réalisées au travers d'un contrat de liquidité conclu le 21 novembre 2005 avec le prestataire de services d'investissement GILBERT DUPONT.

Synthèse des opérations réalisées par la société sur ses propres actions du 18 juin 2008 au 31 janvier 2009.

Déclaration par TOUAX SCA des opérations réalisées sur ses propres titres du 18 juin 2008 au 31 janvier 2009

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0,32 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	15 016
Valeur comptable du portefeuille	297 586,52
Valeur de marché du portefeuille ⁽¹⁾	259 026,00

(1) Sur la base du cours de clôture au 31 janvier 2009.

Tous les achats et ventes réalisés au titre du programme tels que visés ci-dessus ont été effectués dans l'objectif d'assurer l'animation du marché et la liquidité des transactions au travers du contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

TOUAX n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de son précédent programme de rachat d'actions.

Objectif du programme de rachat

Dans le cadre du nouveau programme d'actions, les objectifs poursuivis par TOUAX seront par priorité décroissante :

- ➔ assurer l'animation du marché et la liquidité de l'action TOUAX SCA au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF conclu avec deux prestataires de services d'investissement ;
- ➔ consentir des options d'achat d'actions ou attribuer gratuitement des actions au profit des salariés et des dirigeants de la société et/ou des sociétés du Groupe TOUAX ;
- ➔ consentir la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre réglementaire en vigueur ;

➔ conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;

➔ procéder à leur annulation dans le cadre d'une autorisation ultérieure de l'assemblée générale extraordinaire.

Modalités

Les titres que TOUAX se propose d'acquérir sont exclusivement des actions.

L'article L.225-209 du code de commerce précise que le montant des titres détenus ne peut excéder 10 % des actions composant le capital social de la société. Le capital de TOUAX est composé au 31 décembre 2008 de 4 682 971 actions.

Compte tenu du nombre d'actions détenues directement par TOUAX SCA au 31 janvier 2009, soit 15 016 (0,32 % du capital), le nombre maximum d'actions que la société serait en droit d'acheter serait de 468 297 actions.

Le prix maximum d'achat étant fixé à 40 euros par actions, le montant maximum du programme serait limité à 18 731 880 euros.

Par ailleurs, au regard de l'article L.225-210 du Code de commerce, le montant des titres détenus ne peut dépasser le montant des réserves libres. Le montant des réserves libres (réserves autres que les réserves légales statutaires et indisponibles augmentées des primes d'émission, d'apport et de fusions, des reports à nouveau) de la société TOUAX s'élève à 34 955 775 euros au 31 décembre 2008.

Compte tenu des éléments cités ci-dessus le rachat ne pourrait porter à ce jour que sur 453 281 actions (9,7 % du capital), soit un montant maximum de 18 131 240 euros, sur la base du prix maximum de 40 euros.

Durée du contrat

Conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce et à la sixième résolution qui sera soumise à l'assemblée générale mixte du 10 juin 2009, ce programme de rachat pourra être mis en œuvre pendant une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale mixte du 10 juin 2009, soit au plus tard le 9 décembre 2010.

Puteaux La Défense, le 24 mars 2009

Fabrice et Raphaël WALEWSKI
Les Gérants

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

27.1. RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 226-9 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les comptes annuels et les comptes consolidés du Groupe.

Le conseil de surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose à cet effet des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes.

Le conseil de surveillance exerce sa mission de contrôle en toute indépendance et bénéficie d'une information transparente, complète et fiable sur la société, notamment sur ses comptes, ses engagements financiers et les risques inhérents à ses activités et son environnement.

Le conseil de surveillance, par l'intermédiaire de son président, participe à des comités de surveillance des activités. Ces comités, préparés par les gérants et les directions opérationnelles, ont pour objet de présenter les orientations stratégiques des activités, notamment les évolutions de stratégie de marché, de stratégie géographique, de positionnement par rapport aux concurrents et les progressions par rapport aux stratégies précédentes. Ils ont pour objet par ailleurs d'étudier les événements marquants de la période analysée.

Le conseil de surveillance révisé les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe avec l'aide de son comité d'audit. Actuellement, le comité d'audit est composé du président du Conseil (Alexandre Walewski) et d'un membre (Jean-Louis Leclercq). Alexandre Walewski a été président du Groupe pendant 20 ans et Jean-Louis Leclercq en a été longtemps le directeur financier puis le directeur général. Ces membres ont été choisis pour leur expérience dans le Groupe.

Le rapport des gérants et les documents d'information financière mis à votre disposition montrent l'évolution des activités et des résultats du Groupe au cours de l'exercice 2008. Les commissaires aux comptes ont fait part des conclusions de leurs travaux.

Les comptes consolidés font apparaître un bénéfice net de 16 838 932 euros pour la part du Groupe en 2008 comparé à 11 720 567 en 2007. Le total du bilan consolidé s'élève à 501,5 millions d'euros en 2008 comparé à 377,9 millions d'euros en 2007.

L'année 2008 a été marquée par la progression du chiffre d'affaires, du résultat net et du bénéfice par action qui témoigne de la capacité du Groupe à assurer son développement grâce à la fiabilité de ses orientations stratégiques et à la compétence et l'attachement de femmes et d'hommes de qualité. Les événements marquants de l'année 2008 sont une augmentation nette des actifs gérés pour compte de tiers de 156,8 millions d'euros, des investissements en propre de matériels (immobilisés ou stockés) pour 113 millions d'euros financés par une augmentation de capital de 23 millions d'euros et une augmentation de la dette nette de 103,4 millions d'euros (dont 49,3 millions d'euros avec recours et 54 millions d'euros sans recours),

le rallongement prudent sur respectivement 3 ans et 2 ans des dettes court terme du Groupe avec la conclusion d'un financement de type « club deal » de 55 millions d'euros au niveau de la maison mère, et d'un crédit syndiqué de 55 millions d'euros pour la division Wagons, la création de deux filiales l'une à Singapour et l'autre à Hong-Kong destinées à la location opérationnelle et au négoce de conteneurs maritimes. L'ensemble de ces facteurs a contribué à la progression du résultat net du Groupe en 2008.

Bien qu'il fut annoncé (sans engagement) que la société verserait à l'avenir un coupon représentant le tiers de ses résultats nets, les gérants et le conseil de surveillance de votre société proposent par prudence au vote de l'assemblée un coupon identique à l'année dernière. La raison en est que le Groupe doit rester prudent dans un contexte de crise financière. Les ratios bancaires suivis par nos partenaires bancaires pour la dette sans recours sont en amélioration par rapport à 2007 avec un ratio de 1,56 et une capacité de remboursement sur 2,98 années (dettes financières nettes avec recours/EBITDA). En prenant en compte la dette totale (avec et sans recours) les ratios sont conformes aux limites demandées par le conseil de surveillance (Gearing de 2,6 et capacité de remboursement sur 4,9 années.)

Dans un contexte de conjoncture internationale beaucoup plus difficile depuis octobre 2008, il est difficile de faire des projections. Le Groupe anticipe une croissance organique plus faible de ses investissements en propre ne dépassant pas ses ressources d'autofinancement prévues en 2009. Le Groupe TOUAX a donc orienté sa stratégie de développement prudente en essayant d'avoir plus de liquidités disponibles et afin de profiter des opportunités que cette crise offrira avec notamment des reprises en gestion de parcs de matériels existants. Les principaux atouts du Groupe sont la diversification de ses activités et son positionnement géographique ainsi que la récurrence de ses revenus provenant majoritairement de contrats de location long terme. Par ailleurs, la location opérationnelle offre à ses clients une solution de financement alternative avantageuse dans un environnement de crise financière (externalisation des investissements, flexibilité des contrats et rapidité de mise à disposition). À long terme, les activités du Groupe restent liées à des marchés structurellement porteurs pour le futur, mais toujours financées pour une bonne part par des investisseurs tiers.

Le conseil de surveillance est ainsi en mesure de confirmer sa confiance dans l'avenir de votre société et dans vos gérants et vous recommande d'adopter les propositions soumises à votre approbation et de voter les résolutions correspondantes.

Puteaux La Défense, le 24 mars 2009

Alexandre Walewski
Président du conseil de surveillance

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

27.2. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Mesdames, Messieurs, les actionnaires

En application de l'article L.621-18-3 du Code monétaire et financier issu de la loi sur la sécurité financière (n° 2003-106 du 1^{er} août 2003), le présent rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société TOUAX SCA.

Les autres sociétés du Groupe ne rentrent pas dans le champ de ce rapport. Elles doivent néanmoins appliquer les procédures définies par le Groupe. Toutes les procédures de contrôle interne du Groupe sont appliquées indifféremment par l'ensemble des filiales.

Ce rapport a été préparé par la direction administrative et financière et la direction générale du Groupe et débattu lors de la réunion du conseil de surveillance du 24 mars 2009.

1. La gouvernance d'entreprise

La société est administrée par un conseil de gérance et un conseil de surveillance. L'adresse professionnelle des membres du conseil de surveillance, des gérants et des associés commandités est :

TOUAX SCA

Tour Arago – 5, rue Bellini
92806 Puteaux La Défense cedex

Le conseil de gérance, assisté d'un comité de direction et des directions opérationnelles dirige la société. Le conseil de surveillance exerce un contrôle permanent de la bonne gestion de la société par le conseil de gérance.

À notre connaissance, aucune condamnation pour fraude, aucune faillite, aucune prise sous séquestre ou liquidation, aucune incrimination ou sanction publique officielle, aucun empêchement n'ont été prononcés au cours des cinq dernières années à l'encontre d'un des membres du conseil de surveillance, d'un des gérants ou d'un des associés commandités ou d'une société dans laquelle l'un des deux est mandataire sociale, associé commandité, fondateur, ou possède des fonctions d'administration, de direction, de surveillance.

L'expertise et l'expérience des membres du conseil de surveillance en matière de gestion sont mentionnées dans les mandats qu'ils exercent dans d'autres sociétés et sur leur date d'entrée en fonction dans le Groupe.

Par ailleurs, il n'existe à notre connaissance :

- ➔ Aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un des membres du conseil de surveillance ou directeur général, de l'un des associés commandités, et leurs intérêts privés ou d'autres devoirs ;
- ➔ Aucun arrangement ou accord entre un membre, des membres du conseil de surveillance ou de la direction générale ou entre un associé commandité avec l'un quelconque des principaux actionnaires, clients ou fournisseurs ;
- ➔ Aucune restriction concernant la cession par un membre du conseil de surveillance ou un membre de la direction ou un associé commandité dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social du Groupe ;

➔ Aucun contrat de service client liant les membres du conseil de surveillance et conseil de gérance de TOUAX SCA et un associé commandité avec l'une quelconque de ses filiales.

Conformité aux bonnes règles de gouvernance : code de gouvernement d'entreprise

➔ En complément des exigences légales, le Groupe se réfère aux recommandations de bonnes règles de gouvernance du rapport Viénot et le Groupe a choisi de se conformer aux recommandations de l'AFEP/MEDEF consignées au sein du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008. TOUAX les applique notamment grâce à l'existence de membres du conseil de surveillance indépendants, grâce à l'organisation et à la fixation statutaire des rémunérations des gérants et des commandités. Ce rapport est disponible sur le site du MEDEF www.medef.fr. L'application des recommandations et dispositions relatives à la rémunération des mandataires sociaux dirigeants ou non dirigeants est exposée au sein du chapitre 15.

➔ La société TOUAX n'a pas formalisé par écrit le règlement intérieur du conseil de surveillance et envisage de régulariser la situation en 2009.

Associés commandités

➔ TOUAX est une société en commandite par action qui possède deux commandités tels que mentionnés dans les dispositions statutaires décrites dans le chapitre informations complémentaires du document de référence.

➔ La rémunération des associés commandités est statutaire et votée en assemblée générale extraordinaire. Elle représente 3 % du bénéfice net après impôt consolidé part du Groupe majoré d'un montant égal à 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. Elle s'est élevée à 349 milliers d'euros pour la Société Holding de Gestion et de Participation et à 349 milliers d'euros pour la société Holding de Gestion et de Location. Les associés commandités étant des personnes morales, il n'existe pas de sommes provisionnées ou constatées aux fins de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

1.1. La gérance

Depuis le 28 juillet 2005, la société est gérée et administrée par le conseil de gérance composé des deux gérants, Fabrice et Raphaël WALEWSKI. Ils ont été nommés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Ils se réunissent en Conseil pour prendre les décisions.

Alexandre Colonna Walewski (président du conseil de surveillance), Raphaël Colonna Walewski et Fabrice Colonna Walewski ont des liens de parentés au premier degré.

Les gérants sont assistés par le comité de direction pour l'exercice de leurs fonctions.

La rémunération des gérants est statutaire et votée en assemblée générale extraordinaire. Elle est composée d'une part fixe, d'une part variable et de primes d'éloignement familiales lors de déplacement à l'étranger. Le montant des rémunérations est présenté dans le document de référence.

Selon les statuts (article 11.5)

La rémunération annuelle attribuée à chaque gérant dans le cadre du régime générale de la sécurité sociale est fixée comme suit :

➔ une partie fixe brute égale à la somme de 129 354 euros, complétée par les bénéfices d'avantage en nature dans la limite de 15 % de la rémunération fixe, étant précisé que ne s'imputent pas sur ce montant les jetons de présence, rémunérations et remboursements de frais perçus par les gérants au titre des mandats sociaux et fonctions exercés dans toutes filiales de la société, dans la limite de 80 000 € par gérant ;

➔ d'une somme brute de 850 euros chaque jour de déplacement professionnel hors de France, à titre de prime d'éloignement familial ;

➔ Ces montants ne pourront être librement réévalués par les associés commandités que dans la limite de l'évolution cumulée de l'indice d'inflation annuel de l'INSEE.

➔ Une partie variable égale au maximum à 0,50 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. Pour les besoins de ce calcul, il est précisé que l'EBITDA est l'excédent brut d'exploitation consolidé diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation.

Les associés commandités décident librement des modalités de paiement de cette rémunération des gérants, et peuvent en limiter le montant. Le versement de la partie variable est fait, après décision des associés commandités, dans les soixante (60) jours de l'assemblée générale d'approbation des comptes par la société.

Cette rémunération peut être modifiée à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires sur proposition des commandités après consultation du conseil de surveillance, et avec l'accord unanime des associés commandités.

Tous les frais de déplacement et de représentation exposés par un gérant dans l'intérêt de la société seront pris en charge par la société.

1.2. Le comité de direction

1.2.1. Composition

Le comité de direction a été créé en juin 1992.

Ce comité de direction se compose à ce jour de quatre membres.

Raphaël WALEWSKI
Gérant (entrée juin 1994)

Fabrice WALEWSKI
Gérant (entrée juin 1994)

Stephen PONAK
Managing Director – Asset Management (entrée janvier 1998)

Thierry SCHMIDT de La BRÉLIE
Directeur Administratif et Financier (entrée mars 2005)

1.2.2. Fonctionnement

Le comité assure par des réunions régulières, généralement deux fois par mois, la direction effective de la société et de ses filiales.

Ses missions consistent essentiellement en :

- ➔ la mise au point de la stratégie du Groupe, des stratégies d'investissements et financières,
- ➔ le suivi et le contrôle des activités du Groupe,
- ➔ le suivi et la gestion des risques,
- ➔ les décisions d'investissements et de cessions.

Au cours de l'année 2008, il y a eu 21 réunions et l'ensemble des membres du comité a été présent à chaque tenue.

Des comités financiers de nature technique se tiennent également entre certains membres du comité au moins deux fois par mois. Par ailleurs, les directeurs du Groupe participent ponctuellement au comité de direction pour des points particuliers.

1.2.3. Rémunération

La rémunération brute du comité de direction s'est élevée à 910 milliers d'euros en 2008.

1.2.4. Stock-options et Bons de souscription d'actions attribués au comité de direction

Trois plans de Stocks options ont été mis en place dans la société (2000, 2002 et 2006). Dans ce cadre 20 270 options ont été attribuées à certains membres du comité de direction, dont 1 000 stocks options ont été exercés en 2007 et 2 000 en 2008. Au 31 décembre 2008, 17 270 stock options restent exerçables dont seulement 1 500 sont dans la monnaie à la date de rédaction de ce rapport.

Le conseil de gérance du 7 août 2006 a émis des bons de souscription dont 23 191 ont été souscrits par Fabrice Walewski et 23 191 par Raphaël Walewski. Ils donneront une action au prix de 23,83 euros. Au 31 décembre 2008, aucun BSA n'a été exercé.

Le 11 février 2008, le conseil de gérance conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008 a émis 200 000 BSA. 50 000 bons de souscription ont été souscrits par Fabrice Walewski et 50 000 par Raphaël Walewski. Au 31 décembre 2008, aucun BSA n'a été exercé.

Le 2 février 2007, le conseil de gérance a émis des obligations à bons de souscription d'actions remboursables. Au 31 décembre 2008, Fabrice Colonna Walewski a souscrit ou acheté 213 032 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) et Raphaël Colonna Walewski 212 532. 4 BSAR donne droit à 1,019 action au prix de 28,30 euros par action. Au 31 décembre 2008, aucun BSAR n'a été exercé par Fabrice Colonna Walewski et Raphaël Colonna Walewski.

Les bons de souscription antérieurement attribués ont été exercés ou ne sont plus exerçables.

1.3. Le conseil de surveillance

1.3.1. Composition du conseil de surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, le conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de douze au plus nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une durée d'un an. Le conseil de surveillance est actuellement composé de sept membres.

Au cours de l'année 2008, le Conseil était composé de cinq puis de sept membres. L'assemblée du 18 juin 2008 a nommé deux nouveaux membres.

Quatre des sept membres du conseil de surveillance sont considérés comme indépendants, au regard des critères énoncés dans le rapport Viénot II, repris dans le rapport AFEP/MEDEF. Ces rapports sur la gouvernance d'entreprise précisent qu'un membre du conseil de surveillance est indépendant et libre d'intérêts dès lors « qu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ». S'ajoute notamment à cette définition un critère de durée : « ne pas être administrateur ou membre du Conseil depuis plus de douze ans ».

Les membres du conseil de surveillance ne font pas partie des effectifs du Groupe.

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

1.3.2. Organisation du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance conformément aux dispositions légales et statutaires, assume un contrôle permanent de la gestion de la société.

Le président organise les travaux du Conseil. Aux rendez-vous d'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par les gérants, s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires. En 2008, à l'ordre du jour des séances les thèmes non génériques inscrits ont été : l'augmentation du capital, l'examen des communiqués de presse sur les résultats avant leur diffusion, la gestion des risques financiers et d'investissement, la nomination de nouveaux membres, la limite d'âge des membres du conseil, la stratégie de la société face à la crise, les recommandations AFEP/MEDEF sur les rémunérations des mandataires sociaux.

Le président :

- ➔ reçoit les documents préparés par les services internes à l'entreprise sous l'autorité des gérants ;
- ➔ organise et dirige les travaux du conseil de surveillance ;
- ➔ s'assure que les membres du Conseil sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- ➔ s'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le conseil de surveillance est assisté d'un comité d'audit.

1.3.3. Fonctionnement du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est convoqué par le président quinze jours à l'avance par courrier simple.

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil de surveillance s'est réuni cinq fois. Le taux de participation s'est élevé à 95 %.

Les commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du conseil de surveillance qui examine les comptes annuels ou semestriels.

La réglementation applicable aux opérations sur titres des personnes initiées est opposable aux membres du conseil de surveillance de la société.

1.3.4. Évaluation du fonctionnement du conseil de surveillance

Lors de sa première réunion, le Conseil a recueilli l'avis de ses membres sur les modalités de son fonctionnement.

Le conseil de surveillance a bénéficié, tout au long de l'année, d'informations et de présentations de qualité. Il a apprécié la manière et la qualité des présentations faites au cours des réunions, l'exhaustivité de l'information mise à sa disposition, et la coopération avec la Gérance.

Le comité d'audit a examiné les comptes sociaux et consolidés et a rendu compte de ses conclusions au conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance considère qu'il est en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle.

1.3.5. Les comptes rendus de séance du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance nomme son secrétaire à chaque séance. Le secrétaire du Conseil établit le procès-verbal de la

réunion qui est arrêté par le président et soumis à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du président et d'un membre du Conseil.

1.3.6. Rémunération du conseil de surveillance

La rémunération du conseil de surveillance s'est élevée à 56 000 euros sur l'exercice 2008, conformément aux montants des jetons de présence fixé par l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2008.

L'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009 proposera une rémunération de 56 000 euros pour l'exercice 2009.

Les jetons de présence ont été attribués pour 50 % en partie fixe et pour 50 % en fonction de la présence effective au conseil de surveillance. Le président du conseil de surveillance bénéficie de jetons de présence double.

1.4. Les mandats en cours

Il est à noter préalablement que :

- ➔ La rémunération brute des mandataires sociaux en 2008 s'élève à 686,1 milliers d'euros.
- ➔ Fabrice et Raphaël Walewski ont investi dans des actifs exploités par la société. Ces investissements sont encadrés par une charte déontologique validée par le conseil de surveillance. Les dirigeants bénéficient des mêmes conditions de gestion que celles proposées à des tiers investisseurs. Les revenus des matériels gérés ne sont pas garantis par le Groupe, les commissions de gestion prélevées par le Groupe sont équivalentes à celles pratiquées sur le marché, les matériels sont gérés dans des pools de matériels existants sans discrimination. Les montants investis s'élèvent à environ un million d'euros.
- ➔ Les sociétés commandités détiennent par ailleurs deux millions d'euros de matériels gérés par le Groupe dans les mêmes conditions que décrites ci-dessus.

1.4.1. Raphaël WALEWSKI – gérant

Entrée en fonction :

- Administrateur en 1994 (son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005),
- Directeur général en 1999, 2001, 2003 et 2005,
- Président sur les exercices 1998, 2000, 2002 et 2004,
- Directeur général délégué en 2005 avant la transformation de la société le 28 juillet 2005,
- Gérant depuis 2005.

Âgé de 42 ans

Administrateur des sociétés du Groupe suivantes :

EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV, GOLD CONTAINER Corporation, GOLD CONTAINER FINANCE Corporation, GOLD CONTAINER LEASING PRIVATE LTD, GOLD CONTAINER INVESTMENT LTD, INTERFEEDER-DUCOTRA BV, MARS-TEN/THG MODULAR LEASING Corporation WORKSPACE PLUS D/B/A, SIKO CONTAINERHANDEL GmbH, SIKO POLSKA Sp.zo.o., TOUAX BV, TOUAX CAPITAL SA, TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corporation, TOUAX Corporation, TOUAX EQUIPMENT LEASING Corporation, TOUAX ESPANA SA, TOUAX FINANCE Inc., TOUAX LEASING Corporation, SERVICIOS FLUVIALES SA, TOUAX NV, TOUAX RAIL FINANCE Ltd, TOUAX RAIL INVESTMENT Ltd, TOUAX RAIL Ltd, TOUAX ROM SA.

Raphaël WALEWSKI possède directement 14 556 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2008.

1.4.2. Fabrice WALEWSKI – gérant

Entrée en fonction :

- Administrateur en 1994 (son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005),
- Directeur général en 1998, 2000, 2002 et 2004,
- Président sur les exercices 1999, 2001, 2003 et 2005, avant la transformation de la société le 28 juillet 2005,
- Directeur général délégué en 2004,
- Gérant depuis 2005.

Âgé de 40 ans

Administrateur des sociétés du Groupe suivantes :

EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV, GOLD CONTAINER Corporation, GOLD CONTAINER FINANCE Corporation, GOLD CONTAINER LEASING PRIVATE LTD, GOLD CONTAINER INVESTMENT LTD, INTERFEEDER-DUCOTRA BV, MARS-TEN/THG MODULAR LEASING Corporation WORKSPACE PLUS D/B/A, SIKO CONTAINERHANDEL GmbH, SIKO POLSKA Sp.zo.o., TOUAX BV, TOUAX CAPITAL SA, TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corporation, TOUAX Corporation, TOUAX EQUIPMENT LEASING Corporation, TOUAX ESPANA SA, TOUAX FINANCE Inc., TOUAX LEASING Corporation, SERVICIOS FLUVIALES SA, TOUAX NV, TOUAX RAIL FINANCE Ltd, TOUAX RAIL INVESTMENT Ltd, TOUAX RAIL Ltd, TOUAX RAIL ROMANIA SA, TOUAX ROM SA.

Fabrice WALEWSKI possède directement 20 303 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2008.

1.4.3. Alexandre WALEWSKI

président du conseil de surveillance

Entrée en fonction :

- Administrateur en 1977,
- Président directeur Général de juillet 1977 à décembre 1997,
- Président du conseil de surveillance depuis 2005,

Âgé de 75 ans

Son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005.

Alexandre Walewski a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005 et élu président lors du conseil de surveillance du 29 septembre 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Alexandre WALEWSKI possède directement 529 100 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2008.

1.4.4. Serge BEAUCAMPS

membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : administrateur en 1986

Âgé de 85 ans

Son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005.

Serge BEAUCAMPS a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Serge BEAUCAMPS possède 3 268 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2008.

1.4.5. Jean-Louis LECLERCQ

membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : administrateur en 1986

Âgé de 77 ans

Autres mandats : SARL Navidor Directeur Général, SCI OUSTAL QUERCYNOIS Gérant l'HORTE OCCITAN Gérant.

Jean-Louis LECLERCQ a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Jean-Louis LECLERCQ possède 250 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2008.

1.4.6. Jérôme BETHBEZE

membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : administrateur en 2004

Âgé de 47 ans

Autres mandats : Président du Directoire de Quilvest Gestion Privée

Jérôme BETHBEZE a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Jérôme BETHBEZE possède 340 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2008.

1.4.7. Jean-Jacques OGIER, représentant de la société SALVEPAR – membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance en 2007.

Âgé de 62 ans

Jean-Jacques OGIER a été nommé membre du conseil de surveillance pour représenter la société SALVEPAR lors de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

La société SALVEPAR possède 298 921 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2008.

1.4.8. François SOULET DE BRUGIERE

membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance en 2008.

Âgé de 55 ans

Autres mandats : Vice-président du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Dunkerque et administrateur du groupe École Supérieure de Commerce de La Rochelle.

François SOULET de BRUGIERE a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale mixte du 18 juin 2008. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

François SOULET de BRUGIERE possède 400 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2008.

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

1.4.9. Sophie DEFFOREY-CREPET, représentant de la société AQUASOURCA, membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance en 2008.

Âgé de 54 ans

Autres mandats : présidente de la société AQUASOURCA et administrateur de GL Events, Chapoutier et Emin Leydier.

Sophie DEFFOREY-CREPET a été nommée membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale mixte du 18 juin 2008. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

La société AQUASOURCA possède 52 445 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2008.

1.5. Le comité d'audit

Le comité d'audit a été mis en place lors de la séance du conseil de surveillance du 30 janvier 2006. Sa mission a commencé avec les comptes de 2005. Le comité d'audit est composé de deux membres, Monsieur Alexandre WALEWSKI – président du conseil de surveillance – et Monsieur Jean-Louis LECLERCQ – membre du conseil de surveillance.

Alexandre WALEWSKI a été président du Groupe pendant 20 ans et Jean-Louis LECLERCQ en a été longtemps le directeur financier puis le directeur général. Ces membres ont été choisis pour leurs compétences financières et leur expérience dans le Groupe.

TOUAX suivant les critères énoncés dans le Rapport Vienot II, repris dans le rapport AFEP/MEDEF, pour la définition d'indépendance d'un membre du conseil de surveillance, constate que le comité d'audit n'est pas composé de membre indépendant. Monsieur Jean-Louis LECLERCQ est administrateur puis membre du conseil de surveillance depuis plus de 12 ans. Monsieur Alexandre WALEWSKI est non seulement apparenté aux mandataires sociaux mais également détient plus de 10% du capital de TOUAX SCA. Le sujet de l'absence de membre indépendant, au sens des recommandations AFEP/MEDEF, au sein du comité d'audit, sera abordé en 2009 au cours d'un conseil de surveillance.

Le comité s'est réuni deux fois en 2008. Le taux de participation a été de 100 %.

Son activité a plus particulièrement porté sur les points suivants :

- l'examen des comptes annuels et semestriels de l'exercice 2008 ;
- la vérification de la conformité du processus de l'information comptable et financière aux exigences légales et réglementaires ;
- les principaux projets stratégiques ;
- l'analyse de la gestion des risques juridiques et financiers ;
- l'assurance de l'existence d'une procédure d'identification et de suivi des risques ;
- l'analyse et l'évaluation du contrôle interne ;
- l'examen des programmes annuels de révision des commissaires aux comptes ;
- l'examen des principaux éléments de communication financière ;
- l'appréciation du respect des droits des actionnaires.

Lors de ses réunions, il a notamment entendu les commissaires aux comptes, le directeur administratif et financier et les gérants.

1.6. Les modalités de participations des actionnaires à l'assemblée.

La participation à l'assemblée générale est réservée aux actionnaires de TOUAX SCA quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

1.6.1. Justification de la qualité d'actionnaire

Actionnaire nominatif

Les actionnaires dont les titres sont inscrits en compte nominatif n'ont aucune démarche à effectuer pour apporter la preuve qu'ils sont actionnaires.

Actionnaire au porteur

Les actionnaires au porteur doivent justifier de leur titre de propriété en demandant une **attestation de participation** auprès de leur intermédiaire financier (banque ou société de bourse, qui assure la gestion du compte titres sur lequel sont inscrites les actions TOUAX). Cette attestation doit être transmise avec une carte d'admission au service juridique de TOUAX SCA.

L'inscription en compte ou la production de l'attestation doit être effectuée au plus tard le troisième jour ouvré précédant la date de la tenue de l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Une pièce d'identité est exigée à l'entrée de l'assemblée.

1.6.2. Droit de vote

L'actionnaire a quatre possibilités pour exercer son droit de vote :

- **assister personnellement à l'assemblée générale** : une carte d'admission doit être demandée auprès du service juridique de TOUAX SCA. Si toutefois la carte d'admission n'était pas reçue à temps, l'actionnaire au porteur pourra néanmoins se présenter à l'assemblée muni de l'attestation de participation qui aura été délivrée par l'établissement teneur de compte dans les 3 jours qui précèdent l'assemblée générale ;

- **donner pouvoir au président de l'assemblée** ;

- **donner pouvoir à un tiers** (conjoint ou un autre actionnaire de TOUAX SCA) ;

- **voter par correspondance**.

À défaut d'assister personnellement à l'assemblée, un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration est à la disposition de tout actionnaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec accusé de réception reçue au siège social au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Pour être pris en compte, ce formulaire, complété et signé, devra être parvenu au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée. Les propriétaires d'actions au porteur devront joindre au formulaire l'attestation de participation.

Si les titres ont été cédés entre le moment où les intentions de vote ont été effectuées et le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris le teneur de compte devra notifier la cession et transmettre les informations nécessaires. Pour toute cession d'action au-delà de cette date, l'attestation de participation demeurera valable et le vote sera comptabilisé au nom du cédant.

1.7. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'OPA

TOUAX SCA est une société en commandite par actions. Cette forme juridique est généralement considérée protéger la société des OPA. Il n'existe pas d'autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'OPA.

2. Le contrôle interne

Le Groupe TOUAX s'appuie sur le cadre de référence préconisé par l'AMF en janvier 2007.

2.1. Définition

Le contrôle interne est défini par l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne comme étant un processus mis en œuvre par les dirigeants et le personnel d'une organisation, à quelque niveau que ce soit, destiné à leur donner en permanence une assurance raisonnable que :

- les opérations sont réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à l'organisation d'atteindre ses objectifs de base, de performance, de rentabilité, et de protection du patrimoine,
- les opérations financières sont fiables,
- les lois, les réglementations et les directives sont respectées.

2.2. Objectifs de la société en matière de contrôle interne

Le contrôle interne de la société a pour objectif que :

- Les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements du personnel s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de la société par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à la société.
- Les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Les procédures impliquent le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes et erreurs, la réalité et l'exhaustivité des enregistrements comptables, l'établissement dans les délais impartis d'informations comptables et financières fiables.

Le système de contrôle interne de la société ne donne cependant pas la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce en raison des limites inhérentes à toute procédure.

2.3. Périmètre du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne mis en place par la société est adapté à sa taille.

TOUAX SCA veille à l'existence de ce dispositif au sein de ses filiales. Ce dispositif est adapté à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société mère et ses filiales.

2.4. Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne est l'affaire de tous, des organes de gouvernance à l'ensemble des collaborateurs de la société :

➤ Le conseil de surveillance

Il appartient à la gérance de rendre compte au conseil des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne.

Le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour faire procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun ou prendre toute autre initiative qu'il estimerait appropriée en la matière.

➤ La gérance

La gérance définit, donne le ton et surveille le dispositif le mieux adapté à la situation et à l'activité du Groupe.

Dans ce cadre, les gérants se tiennent régulièrement informés de ses dysfonctionnements, de ses insuffisances et de ses difficultés d'application et veillent à l'engagement des actions correctives nécessaires.

➤ L'audit interne

Le fonctionnement du dispositif de contrôle interne est évalué par les responsables financiers sur la base de demande réalisée par la direction. Il n'existe pas à ce jour de service d'audit interne dédié.

➤ Les collaborateurs de la société

Chaque collaborateur possède à son niveau de responsabilité la connaissance et l'information nécessaires pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne, au regard des objectifs qui lui ont été assignés.

2.5. Composantes du contrôle interne

Les grandes orientations en matière de contrôle interne sont déterminées en fonction des objectifs de la société.

Les objectifs du Groupe sont définis par les gérants. Ils concernent non seulement la performance économique mais aussi les domaines dans lesquels le Groupe vise à atteindre un degré particulier d'excellence.

Ces objectifs sont déclinés au niveau de l'entité et clairement communiquées aux collaborateurs afin que ces derniers comprennent et adhèrent à la politique de l'organisation en matière de risques et de contrôle.

Les principales composantes du contrôle interne sont (i) l'organisation, (ii) l'information, (iii) la gestion des risques, (iv) les activités de contrôle, et (v) l'évaluation des procédures.

2.6. Synthèse des risques auxquels est soumise la société

Ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par TOUAX, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de TOUAX, ou le cours de ses actions.

Les risques, décrits dans le rapport des gérants, sont résumés dans les paragraphes suivants.

2.6.1. Risques financiers

Les risques correspondent aux risques de marché (taux et change), au risque de liquidité et au risque sur actions.

La gestion du risque financier fait partie intégrante de la gestion de la société. Pour assurer un meilleur suivi du risque et optimiser le contrôle interne, la direction administrative et financière est aujourd'hui organisée autour de quatre services financiers d'activité (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons) et de quatre services corporate (holding, financements et trésorerie, reporting et consolidation, communication financière juridique et fiscal). Cette organisation permet d'associer une expertise métier et une expertise technique et ainsi de mieux apprécier les risques.

La direction administrative et financière a pour objectif la production rapide des informations comptables et financières fiables, la communication de ces informations, le suivi des autres risques et notamment du risque de contrepartie, la mise

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

en place des procédures administratives, comptables et financières, et le suivi juridique et fiscal du Groupe, la consolidation des comptes, le respect de l'environnement comptable et le suivi des risques financiers.

L'ensemble des dossiers financiers est suivi ou revu quotidiennement par le service corporate financements et trésorerie qui met en place les moyens nécessaires pour limiter les risques financiers.

2.6.2. Risques juridiques

Les risques juridiques sont suivis par la direction administrative et comptable et les directeurs opérationnels.

Les risques sont provisionnés dès lors qu'une charge est probable conformément à l'article L 123-20 alinéa 3 du code de commerce.

2.6.3. Risques industriels et liés à l'environnement

Ces risques correspondent notamment à des risques économiques, politiques, géopolitiques, technologiques, climatiques et environnementaux.

Les risques dépendent principalement des différentes activités de la société. Des rapports réguliers sont transmis à la direction générale pour assurer le suivi de ces risques.

2.6.4. Risque de dépendance

Le Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un tiers ou d'autorités publiques.

2.6.5. Risque économique

➔ **Conteneurs maritimes :** Le Groupe considère par la qualité de sa clientèle qu'il fournit des prestations de haute qualité à des prix compétitifs et qu'il possède ainsi des atouts significatifs face à la concurrence.

➔ **Constructions modulaires :** Pour limiter ce risque, le Groupe s'est d'une part diversifié sur trois marchés distincts (BTP, industrie et collectivités locales), et a transféré une partie des risques à ses propres fournisseurs.

➔ **Wagons :** Le Groupe estime que les États européens continueront dans le sens de la dérégulation et de la privatisation, ce qui augmentera la compétitivité du transport ferroviaire et les volumes transportés.

2.6.6. Risque géopolitique

➔ **Conteneurs maritimes :** Le risque géopolitique correspond au risque de récession cyclique et au risque protectionniste des pays. La gestion du risque est réalisée à partir de l'analyse de la répartition des contrats de location de longue durée et de courte durée ;

➔ **Barges fluviales :** Pour les fleuves traversant plusieurs pays (Danube), il existe un risque concernant le droit de passage (taxe) qu'accorde le pays aux unités utilisant la portion du fleuve qui appartient à ce pays.

2.6.7. Risque environnemental

➔ Conteneurs maritimes, barges fluviales et wagons : Le Groupe a contracté et oblige ses clients à contracter des assurances pour se couvrir contre le risque lié au déchargement des marchandises ;

➔ Le Groupe estime par ailleurs que les activités ne sont pas soumises à des risques environnementaux significatifs.

2.6.8. Risque de gestion

Une part significative d'actif gérée par le Groupe appartient à des investisseurs tiers ou des véhicules financiers. Le Groupe a limité le risque de rupture des contrats de gestion en diversifiant le nombre d'investisseurs.

2.6.9. Risque d'approvisionnement

➔ **Constructions modulaires :** La responsabilité du Groupe peut être engagée en cas de défaillance d'un sous-traitant, dans la limite de la couverture des assurances,

➔ **Barges fluviales :** Le Groupe n'utilise pas d'instrument de couverture des prix du pétrole. Pour limiter ce risque, le Groupe a indexé la majorité de ses contrats de transport à l'évolution du prix des produits pétroliers.

2.6.10. Risque climatique

La navigation fluviale est dépendante des conditions climatiques. Les différentes implantations géographiques du Groupe permettent de limiter ces risques.

2.6.11. Risque de positionnement et de perte des conteneurs

Le Groupe facture à ses clients des valeurs de remplacement qui sont préalablement acceptées. En cas de faillite d'un client, le risque de perte totale de récupération et de réparation des conteneurs est couvert par une police d'assureur « contingency ». Les dommages ou pertes liés à une catastrophe naturelle sont couverts soit par les assurances du client soit par les assurances des dépôts.

2.6.12. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires

Le Groupe investit dans des matériels de haute qualité en avance sur les normes existantes et les produits concurrents. Ces normes pour les constructions modulaires sont néanmoins soumises à des évolutions fréquentes.

2.6.13. Risque « commodities »

Il s'agit du risque relatif à l'achat des matières premières (évolution significative de prix, indisponibilité des matières premières).

2.6.14. Assurance – couverture des risques

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux.

2.7. Description synthétique des éléments de contrôle interne

2.7.1. Définition du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par la direction et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et la bonne gestion des opérations ;
- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et réglementations en vigueur.

2.7.2. Organisation générale du contrôle interne

Le contrôle interne repose sur des procédures formalisées, le système d'information et son architecture et la compétence et la formation du personnel.

Les cycles principaux sont les revenus et les clients, les charges et les fournisseurs, les actifs corporels, la trésorerie et les financements. Les cycles secondaires correspondent aux stocks et à la fonction paie-personnel.

2.7.3. Rôle de l'audit interne et du contrôle de gestion

L'audit interne et le contrôle de gestion ont pour mission le suivi de la cartographie des risques, la mise en place et le contrôle de la remontée d'informations par le biais des différents rapports, la mise en place et le suivi des procédures administratives et comptables en relation avec les différents services comptables.

En 2008, le Groupe a renforcé ses équipes de contrôle de gestion. Le renforcement est prévu de se poursuivre en 2009. Leur rôle s'inscrit dans un processus d'amélioration continue du contrôle interne et consiste principalement à accompagner la mise en œuvre des standards de contrôle interne du Groupe et à coordonner les travaux sur le contrôle interne financier dans leur division. Le Groupe a pour objectif d'harmoniser les méthodes, le suivi, le contrôle et le reporting de chaque division. Ces personnes dépendent de la direction administrative et financière et des directions opérationnelles.

2.7.4. Limites du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système de contrôle interne comme par exemple les incertitudes de l'environnement extérieur, l'exercice de la faculté de jugement.

En outre, lors de la mise en place des contrôles, il est nécessaire de tenir compte du rapport coût/bénéfice et de ne pas développer des systèmes de contrôle interne inutilement coûteux quitte à accepter un certain niveau de risque.

2.7.5. Description générale des procédures

➔ Les revenus et les clients

Les objectifs principaux sont de s'assurer de la réalité des revenus, de la valorisation des comptes clients, de l'exhaustivité des encaissements et de suivre le risque de contrepartie.

Pour remplir ces objectifs, la direction a mis en place l'organisation suivante :

- Service Exploitation : Distinct des services commerciaux et marketing, il est essentiellement chargé du traitement et du suivi de l'exécution de la commande clients,
- Service Crédits clients : Rattaché au département administratif et financier, il est chargé de donner son opinion avant le traitement de la commande. L'activité de contentieux lui est rattachée. Il prend en charge l'établissement des factures à partir d'informations saisies dans le système d'information par le service Exploitation. L'enregistrement en comptabilité des factures est automatisé et intégré.

Les principes fondamentaux du cycle revenus-clients sont :

- l'existence systématique de contrats de location saisis dans le système d'information,
- l'intégration du système de gestion et de facturation avec le système comptable,
- la séparation des tâches entre le service crédit, les services d'exploitation et la trésorerie,

- la supervision régulière du montant des crédits clients (DSO – Days Sales Outstanding) par la direction générale.

➔ Les charges et les fournisseurs

Les objectifs principaux sont de s'assurer de l'exhaustivité des commandes et leurs correspondances avec les livraisons, l'exhaustivité des charges, la valorisation des comptes fournisseurs et la réalité des paiements.

L'organisation mise en place est la suivante :

- Service Exploitation : initiateur de la commande, il émet des « demandes d'achat » dans des limites strictement définies par la direction. Il réceptionne la commande une fois approuvée et s'assure de la conformité de la livraison.
- Direction d'exploitation : Elle valide les demandes qui sont alors transformées en bons de commande. Elle négocie les prix, choisit les fournisseurs et surveille les conditions de vente.
- Direction opérationnelle de l'activité : Elle a la responsabilité du contrôle et de l'approbation systématique des factures.
- Service Comptable : Il enregistre les factures sur la base des bons de commande et prépare les paiements qui sont approuvés par la direction générale.

Les principes fondamentaux du cycle charges-fournisseurs reposent sur :

- l'approbation de la commande,
- le rapprochement entre le bon de commande avec les bons de livraison, les procès-verbaux de réception de travaux, les lettres de transport et les factures,
- le contrôle systématique des factures par la direction opérationnelle de l'activité,
- la centralisation des paiements par la direction générale.

➔ Les actifs corporels

L'objectif majeur est la protection du patrimoine.

La société réalise un inventaire général deux fois par an en relation avec les services opérationnels et les services administratifs et financiers. Les écarts sont analysés, justifiés et présentés à la direction générale.

➔ La trésorerie

Les objectifs sont transverses avec les autres cycles. Ils sont principalement assurés par une stricte séparation des tâches et l'implication de la direction générale.

Le caractère prédominant du contrôle interne du cycle trésorerie-financement est :

- la gestion centralisée des flux de trésorerie grâce au suivi mensuel des flux,
- le suivi des autorisations et des délégations des signatures et des autres engagements bancaires,
- la mesure et la prévision régulière des besoins de trésorerie.

2.7.6. Description générale des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

Les procédures administratives et comptables sont mises en place afin que les opérations traduites dans les comptes annuels répondent aux objectifs de régularité et de sincérité. Ces procédures sont intégrées dans le contrôle interne décrit précédemment.

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

Ces procédures reposent sur :

- un système de gestion et un système comptable intégré,
- une séparation des tâches dans la limite de la taille des services,
- une supervision et un contrôle des directions opérationnelles, fonctionnelles et de la direction générale.

L'ensemble des informations financières et comptables est rapporté mensuellement au service de consolidation qui effectue un contrôle de cohérence des flux et des méthodes appliquées. Le contrôle de gestion vérifie la cohérence des données et assure le suivi. Une consolidation des résultats est effectuée mensuellement, une consolidation complète est réalisée trimestriellement. Les procédures mises en place de reporting, de consolidation et de suivi budgétaire visent à garantir le respect des principes comptables appliqués par la société.

Le suivi mensuel des résultats des filiales et du Groupe permet à la direction générale de vérifier la traduction financière de la stratégie donnée aux activités, de contrôler les résultats avec les engagements budgétaires et le business plan du Groupe.

Il est à noter que les filiales font l'objet de visites régulières des directions (générale, financière, comptable, opérationnelle) permettant de s'assurer du correct suivi des procédures du Groupe.

2.7.7. Appréciation du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne et celle relative à l'élaboration de l'information comptable et financière n'ont pas connu de changement significatif en 2008.

L'appréciation du contrôle interne est réalisée aujourd'hui au travers des différentes revues des comptes des filiales et du Groupe lors des conseils d'administration des sociétés, au travers des conseils de surveillances des activités et du comité des comptes ainsi que des audits internes. Cette démarche n'est pas formalisée à ce jour.

Puteaux La Défense, le 24 mars 2009

Alexandre WALEWSKI
Président du conseil de surveillance

27.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR CE QUI CONCERNE LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TOUAX et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.226-10-1 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.226-10-1 du Code du commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.226-10-1 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Paul NAÏM

DELOITTE et ASSOCIÉS
Bertrand de FLORIVAL

28. Communiqués de presse récents

28.1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 7 JANVIER 2009

TOUAX VERSE UN ACOMPTE SUR DIVIDENDE.

Lors de sa réunion du 5 janvier 2009, le conseil de gérance au vue des résultats du 30 novembre a décidé de verser un acompte sur dividende de 0,50 euro par action le 12 janvier prochain.

Le Groupe TOUAX offre ses services de location opérationnelle de conteneurs maritimes, de constructions modulaires, de barges fluviales et de wagons de fret, auprès d'une clientèle mondiale, pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs. TOUAX est leader européen en conteneurs maritimes et en barges fluviales et challenger en constructions modulaires et en wagons de fret. Le Groupe est donc bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises en leur offrant des solutions rapides et flexibles de location. La diversification du Groupe et la complémentarité de ses quatre activités (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons) donnent au Groupe une assise de stabilité et des potentialités importantes de développement.

28.2. COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 30 JANVIER 2009

PASSAGE AU COMPARTIMENT C D'EURONEXT.

SOFINA PREND 5 % DU CAPITAL.

• Conformément à la Règle 6902/1 du Livre Ier des Règles des marchés, EURONEXT Paris a publié la liste des valeurs qui

changent de compartiments de capitalisation à compter du 21 janvier 2009.

TOUAX passe ainsi du compartiment B au compartiment C compte tenu de sa capitalisation boursière, calculée sur la base du cours d'ouverture des 60 derniers jours de bourse de l'année.

• Le holding financier Sofina coté sur Euronext Bruxelles a déclaré avoir franchi en hausse le 19 janvier 2009 le seuil de 5 % du capital de TOUAX en détenant 237 500 actions.

Le Groupe TOUAX offre ses services de location opérationnelle auprès d'une clientèle mondiale, pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs. TOUAX est leader européen continental en conteneurs maritimes et en barges fluviales et 2^e en constructions modulaires et en wagons de fret (wagons intermodaux). TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et offre tous les jours à plus de 5 000 clients des solutions rapides et flexibles de location. Compte tenu de sa diversification et de ses contrats de longue durée, le Groupe a maintenu son objectif d'une progression de 40 % de son résultat net en 2008 et sa confiance en 2009 malgré la crise. Les comptes 2008 seront publiés le 24 mars 2009.

28.3. COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 9 FÉVRIER 2009

TOUAX POURSUIT SA CROISSANCE.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2008 : 363,9 MILLIONS D'EUROS EN HAUSSE DE 31 %.

CHIFFRE D'AFFAIRES LOCATIF EN HAUSSE DE 20,1 %.

Un exercice réussi : hausse conforme aux attentes

*(Données consolidées
non auditées, en milliers d'euros)*

	T1 2008	T2 2008	T3 2008	T4 2008	TOTAL	T1 2007	T2 2007	T3 2007	T4 2007	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif	45 115	47 869	55 342	56 198	204 524	38 144	40 680	44 999	46 463	170 286
Ventes de matériel et divers	15 324	37 708	25 993	80 363	159 388	6 026	46 069	18 906	36 873	107 874
Chiffre d'affaires consolidé	60 439	85 577	81 335	136 561	363 912	44 170	86 749	63 905	83 336	278 160

Le chiffre d'affaires consolidé en 2008 s'élève à 363,9 millions d'euros et présente une augmentation de 31 % comparé à 2007 (32,5 % à dollars constants et périmètre comparable).

Le chiffre d'affaires locatif est en ligne avec nos attentes et augmente de 20,1 %.

Le chiffre d'affaires ventes de matériels augmente de 48,1 % sur l'exercice avec des ventes qui ont plus que doublé au quatrième trimestre. Ces volumes sont liés notamment à l'achat d'un portefeuille de conteneurs d'occasion et de conteneurs neufs revendus à un investisseur, et dont le Groupe conserve la gestion. Ces ventes supplémentaires sont peu contributives aux résultats 2008 mais participeront à l'augmentation des commissions de gestion récurrentes.

Chiffre d'affaires par activité

(Données consolidées
non auditées, en milliers d'euros)

	T1 2008	T2 2008	T3 2008	T4 2008	TOTAL	T1 2007	T2 2007	T3 2007	T4 2007	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif	18 505	18 989	22 771	24 543	84 808	17 375	18 177	19 945	19 103	74 600
Ventes de matériel et divers	10 089	19 383	20 260	69 551	119 283	12	32 745	13 925	12 332	59 014
Conteneurs maritimes	28 594	38 372	43 031	94 094	204 091	17 387	50 922	33 870	31 435	133 614
Chiffre d'affaires locatif	14 010	15 774	17 738	17 154	64 676	11 055	12 046	14 749	14 812	52 662
Ventes de matériel et divers	4 920	6 833	5 310	4 620	21 683	1 593	3 891	2 912	4 332	12 728
Constructions modulaires	18 930	22 607	23 048	21 774	86 359	12 648	15 937	17 661	19 144	65 390
Chiffre d'affaires locatif	5 222	5 549	6 693	6 165	23 629	5 269	5 341	4 518	5 654	20 782
Ventes de matériel et divers		33	6	2	41	46			62	108
Barges fluviales	5 222	5 582	6 699	6 167	23 670	5 315	5 341	4 518	5 716	20 890
Chiffre d'affaires locatif	7 378	7 557	8 140	8 336	31 411	4 445	5 115	5 787	6 894	22 241
Ventes de matériel et divers	315	11 459	417	6 190	18 381	4 375	9 434	2 069	20 147	36 025
Wagons, divers et éliminations inter secteur	7 693	19 016	8 557	14 526	49 792	8 820	14 549	7 856	27 041	58 266
Chiffre d'affaires consolidé	60 439	85 577	81 335	136 561	363 912	44 170	86 749	63 905	83 336	278 160

Le chiffre d'affaires de la division Conteneurs Maritimes progresse de 52,7 % malgré un ralentissement de la demande de conteneurs neufs depuis le mois de septembre 2008. Dans ce contexte, le doublement du niveau des ventes s'accompagne d'une progression de 13,7 % du chiffre d'affaires locatif sur l'exercice (avec un taux d'utilisation de 94 % et une croissance de la flotte de plus 16 %). Les ventes du quatrième trimestre incluent l'acquisition d'une flotte de conteneurs neufs et d'occasion revendus à un investisseur, et dont le Groupe conserve la gestion.

Le chiffre d'affaires de la division Constructions Modulaires augmente de 32,1 % sur l'exercice dont 22,8 % pour la partie location. Le Groupe tire pleinement profit de son nouveau positionnement de loueur assembleur et de l'élargissement de sa présence géographique aux marchés d'Europe de l'Est. L'activité a été dynamique avec un taux d'utilisation moyen de 80 % et une hausse de la flotte de 30 % sur la période. Le chiffre d'affaires ventes augmente quant à lui de 70,4 %.

Le chiffre d'affaires de la division Barges Fluviales augmente de 13,3 % sous l'effet conjugué des investissements réalisés et livrés en 2008. Le positionnement de la division en Amérique du Sud sur le Paraná-Paraguay contribue à cette hausse.

Le chiffre d'affaires locatif de la division Wagons de fret augmente de 41,2 %, bénéficiant d'une hausse de la flotte de 23,3 %. Le chiffre d'affaires global diminue de 14,5 % correspondant à la stratégie du Groupe de conserver une plus grande partie de ses actifs en propriété. Le chiffre d'affaires vente (essentiellement lié à des syndicats auprès d'investisseurs) baisse donc de 49 %.

Perspectives 2009

Dans un contexte de conjoncture internationale beaucoup plus difficile, le Groupe anticipe une croissance organique plus faible. Les activités de TOUAX sont toutefois diversifiées, liées à des marchés structurellement porteurs pour l'avenir, et la récurrence de ses contrats long terme devrait permettre au Groupe de conserver une certaine croissance en limitant les effets de la récession mondiale en cours.

Le marché des conteneurs maritimes devrait bénéficier de l'intérêt des armateurs à se recentrer sur leur cœur d'activité. Dans un contexte dégradé, les armateurs ont en effet davantage recours à la location opérationnelle qui constitue une solution de financement alternative avantageuse (externalisation, flexibilité des contrats et rapidité de mise à disposition). Malgré une faible demande en conteneurs neufs depuis septembre 2008, la croissance annuelle anticipée du marché est de 7 % en 2010, de 5,3 % en 2009 contre 6,1 % en 2008 et 10,9 % en 2007. (Source Clarkson janvier 2009).

Les constructions modulaires devraient connaître une évolution contrastée selon les secteurs et les zones géographiques. Si le Groupe s'attend à un ralentissement de la demande en provenance du secteur de la construction, il anticipe néanmoins une bonne tenue des collectivités et de l'Industrie, notamment dans le secteur de l'Énergie. Le lancement de nouveaux produits dédiés à la vente devrait également contribuer positivement au développement de cette division.

Le marché des barges fluviales devrait faire face à une réduction du trafic en Europe sans toutefois présenter de surcapacités importantes de matériels. Le développement de nouveaux marchés (notamment en Amérique du Sud) devrait compenser ces éventuelles réductions.

Enfin, la division wagons de fret, malgré la faiblesse de la demande attendue sur le 1^{er} semestre 2009, devrait continuer de profiter de la dérégulation du fret ferroviaire et de la libéralisation des échanges en Europe, et du succès de la location opérationnelle auprès des opérateurs publics ou privés.

Le Groupe TOUAX offre ses services de location opérationnelle auprès d'une clientèle mondiale, pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs. TOUAX est leader européen continental en conteneurs maritimes et en barges fluviales et 2^e en constructions modulaires et en wagons de fret (wagons intermodaux). TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et offre tous les jours à plus de 5 000 clients des solutions rapides et flexibles de location. Les comptes 2008 seront publiés le 24 mars 2009.

28. Communiqués de presse récents

28.4. COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 11 MARS 2009

TOUAX CONFIRME SES OBJECTIFS DE RÉSULTAT 2008.

TOUAX présentera en détail ses résultats 2008 et ses perspectives 2009 le 25 mars prochain.

TOUAX confirme que l'objectif annoncé d'un résultat net part du groupe en hausse de 40 % est maintenu pour 2008.

D'autre part en ce début d'année 2009, le Groupe bénéficie d'une bonne capacité de résistance résultant de sa diversification géographique, de sa diversification sur ses quatre métiers de location ainsi que de ses nombreux contrats long terme.

Le Groupe TOUAX offre ses services de location opérationnelle auprès d'une clientèle mondiale, pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs. TOUAX est leader européen continental en conteneurs maritimes et en barges fluviales et 2^e en constructions modulaires et en wagons de fret (wagons intermodaux). TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et offre tous les jours à plus de 5 000 clients des solutions rapides et flexibles de location.

28.5. COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 18 MARS 2009

PRIX DE L'ENTREPRISE EUROPÉENNE.

TOUAX SCA a reçu le 17 mars le prix de l'Entreprise Européenne dans la catégorie Européanité.

Les prix de l'Entreprise Européenne, créés en 2004, sont organisés par HEC, Roland Berger Strategy Consultants et La Tribune. Ils visent à récompenser les entreprises européennes les plus performantes selon trois critères – croissance, européanité, fusions-acquisitions – et dans deux catégories différentes (Grandes entreprises et PME/PMI).

Pour Raphaël et Fabrice WALEWSKI, co-gérants de TOUAX : « Ce prix est le fruit du travail de l'ensemble des collaborateurs du Groupe récompensant notre stratégie à long terme. »

Ce prix distingue le Groupe TOUAX pour sa stratégie de développement européenne, notamment sur les marchés d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. En faisant le pari de l'international et notamment de l'Europe, le chiffre d'affaires du Groupe a été multiplié par plus de 5 fois en 10 ans en passant de 68,3 millions d'euros (dont 14,5 en France) à 364,9 millions d'euros (dont 33 millions en France).

C'est dans le cadre de cette stratégie que le Groupe a réalisé en 2007 l'acquisition de la société Warex, assembleur et loueur incontournable de constructions modulaires en Allemagne, et leader en République Tchèque et Slovaquie, marché sur lequel TOUAX a implanté son premier centre d'assemblage avant d'ouvrir un second site industriel en France près de Chartres.

Après avoir gagné plusieurs prix dans le design et l'innovation, les constructions modulaires TOUAX répondent aux attentes de nos clients, en offrant une alternative flexible jusqu'à 50 % moins cher que la construction traditionnelle.

Le Groupe TOUAX offre ses services de location opérationnelle auprès d'une clientèle mondiale, pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs. TOUAX est leader européen continental en conteneurs maritimes et en barges fluviales et

2^e en constructions modulaires et en wagons de fret (wagons intermodaux). TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et offre tous les jours à plus de 5 000 clients des solutions rapides et flexibles de location. Les comptes 2008 seront publiés le 24 mars 2009.

28.6. COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 24 MARS 2009

HAUSSE DU RÉSULTAT NET 2008 DE +44 % CONFORME AUX OBJECTIFS ANNONCÉS.

L'année 2008 a été très satisfaisante : progression du chiffre d'affaires consolidé (364,9 millions d'euros en hausse de 31 %), du résultat net part du Groupe (16,9 millions d'euros en hausse de 44 %) et du bénéfice net par action (3,72 euros en hausse de 24 %) témoignant de la capacité du Groupe à assurer son développement grâce à la pertinence de ses orientations stratégiques et à l'excellence opérationnelle recherchée par l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Ces bons résultats reposent sur plusieurs atouts :

- Un parc locatif en propriété de 417 millions d'Euros (en augmentation de 116 millions d'Euros sur 2008) investi dans des matériels standardisés et mobiles, qui bénéficient d'une longue durée de vie entre 15 ans et 50 ans et permettent de générer une rentabilité locative récurrente.
- Un parc locatif de 812 millions d'Euros (en augmentation de 169,3 millions d'Euros en 2008) géré pour le compte de tiers sur des contrats de gestion de longue durée.
- Une orientation tournée résolument vers l'international pour profiter de la croissance mondiale (91 % du chiffre d'affaires est réalisé en dehors de la France).
- Une forte diversification sur quatre métiers porteurs sur le long terme : mondialisation des échanges (malgré la contraction attendue sur 2009) favorables à la location de conteneurs maritimes, libéralisation du fret ferroviaire Européen favorable aux offres de location de wagons de fret, besoin de flexibilité et de coûts attractifs favorisant les constructions modulaires par rapport aux constructions traditionnelles, et prise de conscience environnementale favorable au transport fluvial.
- Des économies d'échelles résultant de l'augmentation de 30,1 % des actifs gérés par le Groupe en 2008, et des gains de part de marché.

TOUAX a ainsi consolidé en 2008 sa place de leader Européen continental en conteneurs maritimes et en barges fluviales, et sa place de numéro 2 Européen en constructions modulaires et en wagons de fret (wagons intermodaux).

Données consolidées

(en millions d'euros - normes IFRS)

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Chiffre d'affaires	364,9	278,1
dont Conteneurs maritimes	204,4	133,6
Constructions modulaires	86,4	65,4
Barges fluviales	24,2	20,9
Wagons	49,9	58,2
Marge Brute d'Exploitation – EBITDA ⁽¹⁾	118,9	96,2
EBITDA après distribution aux investisseurs	53,5	34,6
Résultat d'exploitation avant distributions aux investisseurs	102,8	85,0
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs – Résultat opérationnel ⁽²⁾	34,3	23,5
Résultat courant avant impôt	20,3	14,3
Résultat net part du Groupe	16,9	11,7
Bénéfice net par action (€)	3,72	3,01
Total Actif non courant	311,2	237,8
Total Bilan	501,5	377,9
Capitaux propres de l'ensemble	102,4	68,5
Endettement net bancaire ⁽³⁾	262,1	158,7

(1) l'EBITDA (earnings before interest taxes depreciation and amortization) calculé par le Groupe correspond au résultat opérationnel courant défini par le CNC augmenté des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations

(2) Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel tel que défini par le CNC.

(3) Incluant 102,4 millions d'euros de dettes sans recours en 2008.

Contribution des quatre divisions du Groupe à l'amélioration des résultats

La division Conteneurs Maritimes a contribué à l'amélioration du résultat du Groupe principalement par la hausse du parc géré et par les économies d'échelle de la division en atteignant 508 000 conteneurs (EVP) en gestion au 31 décembre 2008.

La division Constructions Modulaires progresse significativement depuis la création d'un site d'assemblage en France et l'acquisition en 2007 d'un autre site en République Tchèque générant des économies d'échelle et une augmentation du parc géré (+23 %) soit 37 577 constructions modulaires au 31 décembre 2008. De plus, elle a su maintenir son taux d'utilisation à un niveau élevé (taux moyen 2008 – 80 %) et développer les ventes de matériels.

Les nouveaux contrats en Amérique du Sud et le bon niveau d'activité sur le Rhin et le Mississippi ont permis à la division Barges Fluviales de maintenir ses performances. La division gère 172 barges (374 171 tonnes de capacité de transport) au 31 décembre 2008.

Les investissements réalisés en 2008 ont contribué à renforcer la division Wagons qui continue de bénéficier de la libéralisation du fret ferroviaire (hausse de la flotte gérée à 6 683 wagons au 31 décembre 2008), et ceci malgré une provision prise suite à l'annulation d'une commande programmée sur 2009.

Une année 2008 riche en événements stratégiques

L'année 2008 a été marquée par plusieurs faits majeurs qui s'inscrivent dans la stratégie de croissance du Groupe et notamment :

- la création de deux filiales, l'une à Singapour et l'autre à Hong-Kong destinées à la location opérationnelle de conteneurs maritimes et au négoce de conteneurs maritimes ;

- la reprise en gestion d'une flotte de conteneurs maritimes auprès du géant de la construction navale Coréen ;
- et l'intégration de TOUAX Sro en République Tchèque permettant au Groupe de conforter sa place de leader en Europe de l'Est (Pologne/République Tchèque) sur les constructions modulaires.

Situation financière

Les événements majeurs sont :

- l'augmentation de capital de 23 millions d'euros en mars 2008 ;
- la conclusion d'un financement de type « club deal » de 55 millions d'euros au niveau de la maison mère TOUAX SCA et d'un crédit syndiqué de 55 millions d'euros pour la division Wagons permettant de prolonger respectivement sur 3 ans et 2 ans les principales lignes court terme du Groupe ;

Les ratios bancaires suivis par les partenaires bancaires du Groupe sont en amélioration par rapport à 2007 avec un ratio (gearing) de 1,56 et une capacité de remboursement sur 2,98 années (dettes financières nettes avec recours/EBITDA). En prenant en compte la dette totale (avec et sans recours) les ratios sont conformes aux limites demandées par le conseil de surveillance soit un gearing de 2,6 et une capacité de remboursement sur 4,9 années (dettes financières nettes avec et sans recours/EBITDA). D'autre part, TOUAX dispose de lignes importantes, environ 100 millions d'euros au 31 décembre 2008, lui permettant d'assurer ses engagements financiers en 2009.

28. Communiqués de presse récents

Perspectives 2009

«La conjoncture internationale s'est dégradée à partir du mois d'août 2008, et le Groupe anticipe une croissance organique plus faible mais aussi des opportunités de croissance externes plus fortes :

Activité location de conteneurs maritimes

La croissance annuelle des échanges conteneurisés anticipée par le marché est de +3 % en 2009 contre +5 % en 2008 (source Clarkson – février 2009). Néanmoins, nous anticipons une probable contraction des échanges pour 2009, avec un retour à la croissance en 2010. Nous pensons cependant que l'effet combiné des ventes de conteneurs d'occasion, et l'arrêt des productions d'usines chinoises depuis septembre 2008 permettra de limiter la surcapacité. Par ailleurs, dès qu'un redémarrage sera annoncé, les armateurs feront d'avantage appel à la location opérationnelle qui constitue une solution de financement alternative avantageuse dans un environnement de crise financière (externalisation des investissements, flexibilité des contrats et rapidité de mise à disposition).

Activité location de constructions modulaires

Le besoin en constructions modulaires devrait connaître une évolution honorable mais néanmoins contrastée selon les secteurs et les zones géographiques. La diversification de la clientèle et des zones géographiques ainsi que le lancement de nouveaux produits dédiés à la vente devrait contribuer positivement au développement de cette division.

Activité location de barges fluviales

Le marché des barges fluviales devrait faire face à une réduction du volume transporté en Europe de l'Ouest et aux USA sans toutefois présenter de surcapacités importantes de matériels. La contribution des nouveaux contrats (notamment en Amérique du Sud) et les perspectives favorables dans le transport de céréales devraient compenser ces éventuelles réductions.

Activité location de wagons de fret

La division Wagons de fret, malgré la faiblesse de la demande attendue sur le 1^{er} semestre 2009, devrait continuer de profiter de la dérégulation du fret ferroviaire, de la libéralisation des échanges en Europe, et du succès de la location opérationnelle auprès des opérateurs publics ou privés. La durée moyenne des contrats de location existants étant supérieure à 5 ans, le Groupe aura une bonne capacité de résistance.

En conclusion, la diversification du Groupe TOUAX, son positionnement sur des marchés structurellement porteurs pour l'avenir, et la récurrence de ses contrats long terme, devraient permettre de limiter les effets de la récession mondiale.

Cette crise sera faite aussi d'opportunités. Des opérations de croissance externe seront analysées au cas par cas et avec prudence et nous réaliserons celles qui feront sens et permettront d'augmenter le résultat net par action du Groupe TOUAX. Ces opérations seront financées par des investisseurs tiers, le Groupe en conservant la gestion.

Les résultats de début d'année sont satisfaisants et en ligne avec 2008, le Groupe prévoit une croissance de son chiffre d'affaires locatif d'un minimum de 5 % en 2009 ».

Les gérants

Le Groupe TOUAX offre ses services de location opérationnelle auprès d'une clientèle mondiale, pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs. TOUAX est leader européen continental en conteneurs maritimes et en barges fluviales et 2^e en constructions modulaires et en wagons de fret (wagons intermodaux). TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et offre tous les jours à plus de 5 000 clients des solutions rapides et flexibles de location.

29. Projet des résolutions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 10 JUIN 2009

1. De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

L'assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le cinquième des actions ayant droit de vote. Elle statue à la majorité des voix.

Première résolution

L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport du conseil de gérance, du rapport du conseil de surveillance et du rapport du président du conseil de surveillance prévus par l'article L. 225-100 et L.226-9 du Code de Commerce et l'article L.621-18-3 du Code monétaire et financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2008 et des rapports des commissaires aux comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les

Résultat de l'exercice	2 847 190,17 €
Rémunération Statutaire des Commandités	-1 040 549,84 €
Augmenté du report à nouveau	5 233 429,81 €
Bénéfice à répartir	7 040 070,14 €
Affectation à la réserve légale	142 359,51 €
Distribution d'un dividende de 1€ à 4 682 971 actions	4 682 971,00 €
Solde affecté en Report à nouveau	2 214 739,63 €
Total des bénéfices répartis	7 040 070,14 €

De ce fait, le dividende distribué aux 4 682 971 actions y ayant droit, s'élèvera à 1,00 € par action. Tout écart entre le nombre réel d'actions émises avant la date de mise en paiement du dividende suite à la souscription de BSAR et le nombre total d'actions au 31 décembre 2008, comme indiqué, fera l'objet d'un ajustement sur le poste « Report à nouveau ».

Le dividende, éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 du Code Général des impôts, sera mis en paiement pour le solde à compter du 9 juillet 2009 aux guichets du Crédit Industriel et Commercial, un acompte de 0,50 € ayant été versé le 12 janvier 2009.

(en euros)

	2005	2006	2007
Dividende net	0,70	0,75	1,00
Nombre d'actions	3 764 919	3 887 654	3 892 987
Dividendes	2 635 443	2 915 741	3 892 987
Rémunération statutaire des commandités	122 477	215 943	698 003
Total distribué	2 757 920	3 131 684	4 590 990

Quatrième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil de gérance décide que chaque actionnaire aura la possibilité de choisir entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions à créer avec jouissance au 1^{er} janvier 2009 et entièrement assimilées aux actions anciennes.

Cette option porte sur le solde du dividende mis en distribution, soit 0,50 € par action composant le capital social.

comptes annuels, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 2 847 190 euros.

L'assemblée générale approuve les dépenses et les charges non déductibles des bénéfices telles que visées à l'article 39-4 du code général des impôts dont le montant s'élève à 713 546 euros ainsi qu'une économie d'impôt de 47 681 euros liée à l'intégration fiscale.

Deuxième résolution

L'assemblée générale ordinaire donne au conseil de gérance, au conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2008.

Troisième résolution

L'assemblée générale approuvant les propositions présentées par le conseil de gérance décide de répartir le bénéfice comme suit :

L'assemblée générale prend acte qu'en application de la loi RSA « revenu de solidarité active » du 1^{er} décembre 2008, les dividendes éligibles à l'abattement de 40 % sont assujettis aux contributions sociales de 12,1 % lesquelles sont prélevées à la source par la société et immédiatement versées au Trésor.

L'assemblée générale prend également acte qu'en application de l'article 117 quater du code général des impôts, les actionnaires qui bénéficient de revenus éligibles à l'abattement peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement libératoire au taux de 18 %.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-19 du code du commerce, le prix d'émission des actions distribuées en paiement de dividende sera fixé à 100 % de la moyenne des cours cotés lors des vingt séances de bourse précédant la date de la présente assemblée générale et diminué du montant net du dividende.

Les actionnaires qui souhaitent opter pour le paiement du solde du dividende en actions disposeront d'un délai compris entre le

29. Projet des résolutions

11 juin 2009 et le 8 juillet 2009 inclus, pour en faire la demande aux guichets du Crédit Industriel et Commercial. En conséquence, tout actionnaire qui n'aura pas exercé son option le 8 juillet 2009 au plus tard ne pourra recevoir le solde du dividende qu'en espèces.

Chaque actionnaire pourra opter pour l'un ou l'autre mode de paiement du dividende, mais cette option concernera le solde total du dividende pour lequel l'option est offerte.

Si le montant du dividende auquel il a droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra :

- soit recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces ;
- soit obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant la différence en numéraire.

L'assemblée générale donne tout pouvoir au conseil de gérance avec la faculté de subdélégation pour déterminer le prix d'émission des actions émises dans les conditions prévues précédemment, constater le nombre d'actions émises, effectuer toutes les opérations relatives à l'exercice de l'option et à l'augmentation de capital qui en résultera, et notamment modifier corrélativement les statuts de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 226-10 du Code de commerce, approuve successivement dans les conditions du dernier alinéa de l'article L. 225-40 dudit code, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Sixième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du Groupe, inclus dans le rapport de gestion du conseil de gérance, du conseil de surveillance et des rapports des commissaires aux comptes, approuve tels qu'ils sont présentés, les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 et établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants du Code de commerce, faisant ressortir un bénéfice de 16 838 934 euros.

Septième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil de gérance, conformément à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital social dans les conditions suivantes :

Prix maximal d'achat par action.....40 euros
Montant maximal.....18 131 240 euros

Conformément à l'article L. 225-210 du code de commerce, l'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. Le montant des titres acquis ne peut pas dépasser le montant des réserves qui s'élèvent à 34 995 775 euros au 31 décembre 2008.

Ces actions pourront être acquises, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, y compris le cas échéant de gré à gré, par cession de blocs ou par utilisation de produits dérivés, en vue :

- d'assurer l'animation du marché et la liquidité de l'action TOUAX SCA au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers conclu avec un prestataire de services d'investissement ;
- de consentir des options d'achat d'actions et/ou attribuer gratuitement des actions au profit des salariés et des dirigeants de la société et/ou des sociétés du Groupe TOUAX ;
- de consentir la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre réglementaire en vigueur ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société ;
- de procéder à leur annulation dans le cadre d'une autorisation ultérieure de l'assemblée générale extraordinaire.

Dans le cadre du premier objectif les actions de la société seront achetées pour le compte de la Société par un prestataire de services d'investissement intervenants dans le cadre d'un contrat de liquidité et conformément à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est précisé, par ailleurs, qu'en cas d'annulation, une autorisation devra être donnée par une assemblée générale ultérieure statuant dans sa forme extraordinaire.

Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, y compris en période d'offre publique, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

La présente autorisation prend effet dès acceptation par la présente assemblée. Elle est donnée pour une durée de 18 mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008, dans sa seizième résolution.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil de gérance, avec faculté de subdélégation, pour décider la mise en œuvre de la présente autorisation et en fixer les modalités, notamment ajuster le prix d'achat susvisé en cas d'opérations modifiant les capitaux propres, le capital social ou la valeur nominale des actions, passer tous ordres en bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités et généralement faire tout le nécessaire.

Huitième résolution

L'assemblée générale fixe à 56 000 euros le montant global des jetons de présence annuels alloués au conseil de surveillance.

Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Neuvième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Serge BEAUCAMPS, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2009.

Dixième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Louis LECLERCQ, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2009.

Onzième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Alexandre WALEWSKI, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2009.

Douzième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de la société SALVEPAR représentée par Monsieur Jean-Jacques OGIER vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2009.

Treizième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jérôme BETHBEZE, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2009.

Quatorzième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur François SOULET de BRUGIERE, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2009.

Quinzième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de la société AQUASOURCA représentée par Madame Sophie DEFFOREY-CREPET vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2009.

2. De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le quart des actions ayant droit de vote, et sur deuxième convocation, le cinquième des dites actions. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix.

Seizième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport des gérants et du rapport spécial des commissaires aux comptes et constaté que le capital est entièrement libéré, décide de déléguer au conseil de gérance, conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce, toutes compétences pour décider dans la limite d'un plafond maximum de 20 000 000 d'euros de nominal (étant précisé que ce montant n'inclut pas le montant des émissions éventuellement requises pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux stipulations contractuelles), d'une ou plusieurs augmentations du capital social, en numéraire à libérer en espèces ou par voie de compensation, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires par création et émission, avec prime d'émission, d'actions ordinaires, de bons et/ou de toutes autres valeurs mobilières et/ou titres de créance donnant accès au capital de la société.

Dans ce cadre et sous ces limites, le conseil de gérance disposera de tous les pouvoirs pour décider et réaliser la ou les augmentations de capital qui lui paraîtront opportunes et fixer notamment :

- les conditions et modalités d'émission des nouveaux titres de capital, à émettre, et en particulier le prix de souscription, le cas échéant,
- constater la réalisation de ces augmentations de capital,
- procéder aux modifications corrélatives des statuts.

Le conseil de gérance disposera en outre des pouvoirs nécessaires pour imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement, faire le nécessaire en pareille matière.

La présente délégation de compétence emporte également la faculté pour le conseil de gérance d'instituer, le cas échéant un droit de souscription à titre réductible, pour les titres de capital nouveaux non souscrits à titre irréductible. Les valeurs mobilières non souscrites pourront être réparties en totalité ou en partie par la gérance au profit des personnes de son choix. Elles pourront être offertes au public. L'émission pourra également être limitée au montant des souscriptions reçues dès lors qu'elles atteindront au moins les ¾ de l'émission décidée.

L'assemblée générale décide, en outre, que le nombre de titres à émettre dans le cadre des augmentations de capital qui pourront être décidées par le conseil de gérance en vertu de la présente délégation, pourra être augmenté, dans les 30 jours de la clôture de la souscription pour faire face à d'éventuelles demandes supplémentaires de titres.

29. Projet des résolutions

Cette augmentation du nombre de titres à émettre ne pourra toutefois excéder 15 % du nombre de titres initialement proposés à la souscription. Les souscriptions complémentaires s'effectueront au même prix que les souscriptions initiales.

Cette autorisation est donnée pour une période de 26 mois à compter de la présente assemblée, elle prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Dix-septième résolution

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport des gérants et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, délègue au conseil de gérance tous pouvoirs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximum de 600 000 euros réservée aux salariés de la Société.

La présente autorisation est consentie pour une durée de vingt-six mois à compter de ce jour.

Le nombre total des actions qui pourront être souscrites par les salariés ne pourra être supérieur à 3 % du capital social au jour de la décision du conseil de gérance.

Le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions de l'article L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au conseil de gérance pour mettre en œuvre la présente autorisation et, à cet effet :

- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance ;
- fixer, sur le rapport spécial des Commissaires aux comptes, le prix d'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits ;
- fixer les délais et modalités de libération des actions nouvelles ;
- constater la réalisation de (des) l'augmentation(s) de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts ;
- procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de (des) l'augmentation(s) de capital.

Cette autorisation comporte au profit des salariés visés ci-dessus, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises.

Dix-huitième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

30. Inclusion par référence

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite Directive « Prospectus », les documents suivants sont inclus par référence dans ce document de référence déposé le 9 avril 2009 :

➔ le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2005, déposé le 9 juin 2006 sous le numéro D.06-0548 et son actualisation en date du 5 février 2007 portant le numéro D.06-0548 A01 ;

➔ le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2006, déposé le 11 avril 2007 sous le numéro D.07-0310 et son actualisation en date du 12 février 2008 portant le numéro D.07-0310 A01 ;

➔ le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2007, déposé le 29 avril 2008 sous le numéro D.08-0333.

31. Glossaire

Automoteur

Barge fluviale motorisée.

Barge fluviale

Bateau métallique à fond plat non motorisé utilisé pour le transport fluvial de marchandises.

BTP

Bâtiment Travaux Publics.

Cale de transport

Capacité quotidienne de transport d'un navire.

Conteneur maritime

Caisse métallique de dimensions normalisées pour le transport de marchandises.

Conteneur 20' Dry

Conteneur standard de dimension 20'x8'x8,6'.

Conteneur 40' Dry

Conteneur standard de dimension 40'x8'x8,6'.

Conteneur Open top

Conteneur à toit ouvert pour des chargements hors normes.

Conteneur Flat

Conteneur plate-forme pour des chargements spéciaux.

Conteneur High cube

Conteneur de dimension plus grande 40'x8'x9,6'.

Conteneur Reefer

Conteneur frigorifique.

Construction modulaire

Bâtiments composés d'éléments standards (modules) se superposant et se juxtaposant dans l'espace sans retouche lors de leur pose.

EBITDA

Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization. L'EBITDA utilisé par le Groupe correspond au résultat opérationnel courant (résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs) retraité des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations.

Location opérationnelle

Par opposition à la location financière, la location opérationnelle ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Pool

Groupement de matériel.

Pousseur

Bateau à moteur assurant le poussage des barges fluviales.

TEU (Twenty Foot Equivalent Unit)

Équivalent vingt pieds – unité de mesure des conteneurs. Cette unité peut être physique (un 40 pieds égal deux 20 pieds) ou financière (le prix d'un 40 pieds égal 1,6 fois le prix d'un 20 pieds). L'unité de mesure utilisée dans le rapport est l'unité physique (TEU) sous réserve d'indication contraire (unité financière – FTEU).

Titrisation d'actifs (« asset-back securitization »)

La titrisation d'actif est une méthode de financement d'une entreprise consistant à transférer des actifs de leur propriétaire (un « vendeur ») à une entité à désignation spécifique qui finance l'acquisition en émettant des titres (« billet ») à diverses parties (« investisseurs »).

Transport intermodal / transport combiné

Transport de marchandises utilisant plusieurs modes de transport intégrés sur de longues distances et dans un même contenant.

Wagon de fret

Véhicule ferroviaire employé au transport de marchandises.

Wagons de type 45', 60', 90' et 106' multifret et wagons plats

Wagons de fret de dimensions normalisées.

Table des matières

1. PERSONNES RESPONSABLES	14		
1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et le rapport financier annuel	14	6.2. Principaux marchés	27
1.2. Déclaration des personnes responsables du document de référence et du rapport financier annuel	14	6.3. Événements exceptionnels	27
		6.4. Dépendance brevets, licences ou contrats	27
		6.5. Position concurrentielle	27
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	15	7. ORGANIGRAMME	28
2.1. Coordonnées des contrôleurs légaux des comptes	15	7.1. Organigramme du Groupe	28
2.2. Changement des contrôleurs légaux	15	7.2. Relations mères filles	29
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	16	8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	32
3.1. Informations financières historiques sélectionnées	16	8.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	32
3.2. Informations financières sélectionnées des périodes intermédiaires	16	8.2. Politique environnementale	32
4. FACTEURS DE RISQUE	17	9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	33
4.1. Facteurs de dépendance	17	9.1. Situation financière	33
4.2. Facteurs de risque	17	9.2. Résultat d'exploitation	33
4.2.1. Risque de marché	17	9.2.1. Facteurs inhabituels	33
4.2.2. Risque de liquidité	17	9.2.2. Changements importants	33
4.2.3. Risque de taux	17	9.2.3. Facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique	33
4.2.4. Risque de change	17		
4.2.5. Risque sur actions	17	10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	33
4.3. Risque juridique – litiges	17	10.1. Capitaux du Groupe	33
4.4. Risques réglementaires	18	10.2. Flux de trésorerie	33
4.5. Risques industriels et liés à l'environnement	18	10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	33
4.5.1. Risque économique	18	10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	33
4.5.2. Risque géopolitique	18	10.5. Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements d'investissements	33
4.5.3. Risque politique	18		
4.5.4. Risque environnemental	19	11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	34
4.5.5. Risque de gestion	19		
4.5.6. Risque d'approvisionnement	19	12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	34
4.5.7. Risque « commodities »	19	12.1. Principales tendances jusqu'à la date du document d'enregistrement	34
4.5.8. Risque climatique	20	12.2. Tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement pour l'exercice en cours	34
4.5.9. Risque de positionnement et de perte des conteneurs	20		
4.5.10. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires	20	13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	34
4.5.11. Risque de sous-traitance des wagons	20	13.1. Principales hypothèses	34
4.6. Assurance – couverture des risques	20	13.2. Rapport des commissaires aux comptes – éléments prévisionnels	34
		13.3. Base de prévision	34
		13.4. Prévision en cours	34
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	21	14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	34
5.1. Histoire et évolution de la société	21	14.1. Coordonnées des organes d'administration, de direction et de surveillance	34
5.1.1. Raison sociale et nom commercial	21		
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement	21		
5.1.3. Date de constitution et durée	21		
5.1.4. Forme juridique et législation	21		
5.1.5. Rappel historique	21		
5.2. Investissements	21		
5.2.1. Principaux investissements	21		
5.2.2. Principaux investissements en cours	24		
5.2.3. Engagements fermes d'investissements	24		
5.2.4. Répartition des actifs gérés	25		
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	26		
6.1. Principales activités	26		
6.1.1. Nature des opérations et principales activités	26		
6.1.2. Nouveau produit ou service	27		

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	34	21.1.7. Historique du capital	126
15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	35	21.2. Données boursières	126
15.1. Rémunération des mandataires sociaux	35	21.2.1. Historique boursier	126
15.2. Retraite et autres avantages	36	21.2.2. Le cours de l'action TOUAX	126
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	36	21.2.3. Évolution des transactions au cours des 18 derniers mois	127
16.1. Durée des mandats	36	21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires	127
16.2. Conventions réglementées	36	21.2.5. Conditions régissant les assemblées générales	127
16.3. Informations sur les divers comités	36	21.2.6. Dispositions limitant le changement de contrôle	127
16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise	36	21.2.7. Franchissements de seuil	127
17. SALARIÉS	37	21.2.8. Dispositions strictes limitant les modifications du capital	127
17.1. Répartition de l'effectif	37	21.3. Dispositions statutaires (extraits)	127
17.2. Participations et stock-options	37	22. CONTRATS IMPORTANTS	129
17.3. Participation des salariés dans le capital	37	23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATION D'INTÉRÊTS	129
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	39	23.1. Coordonnées des experts	129
18.1. Répartition du capital et des droits de vote	39	23.2. Attestation de conformité des déclarations d'experts	129
18.2. Les différents droits de vote	39	24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	129
18.3. Description de la nature du contrôle	39	25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	129
18.4. Divers- Pacte d'actionnaires	39	26. RAPPORTS DES GÉRANTS	130
18.5. Actions auto détenues	39	26.1. Rapport de gestion	130
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	40	26.2. Rapport spécial des gérants sur les options	139
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	41	26.3. Rapport spécial des gérants sur le programme de rachat d'actions	140
20.1. Comptes consolidés	41	27. RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	141
20.2. Comptes sociaux	103	27.1. Rapport du conseil de surveillance	141
20.3. Etats financiers	120	27.2. Rapport du Président du conseil de surveillance	142
20.4. Commissariat aux comptes	120	27.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	151
20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	120	28. COMMUNIQUÉS DE PRESSE RÉCENTS	152
20.4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	121	28.1. Communiqué de presse du 7 janvier 2009	152
20.4.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	122	28.2. Communiqué de presse du 30 janvier 2009	152
20.4.4. Honoraires des commissaires aux comptes	124	28.3. Communiqué de presse du 9 février 2009	152
20.5. Date des dernières informations financières	124	28.4. Communiqué de presse du 11 mars 2009	154
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	124	28.5. Communiqué de presse du 18 mars 2009	154
20.7. Politique de distribution des dividendes	124	28.6. Communiqué de presse du 24 mars 2009	154
20.7.1. Historique de la politique de distribution	124	29. PROJET DES RÉSOLUTIONS	157
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	124	30. INCLUSION PAR RÉFÉRENCE	161
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	124	31. GLOSSAIRE	161
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	125		
21.1. Capital social	125		
21.1.1. Capital souscrit	126		
21.1.2. Action non représentative du capital	126		
21.1.3. Composition du capital	126		
21.1.4. Capital Potentiel	126		
21.1.5. Capital non libéré	126		
21.1.6. Accord conditionnel ou inconditionnel	126		



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 9 avril 2009 conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais, auprès de TOUAX SCA, Tour Arago – 5, rue Bellini – 92806 Puteaux La Défense cedex, ainsi que sur le site Internet de TOUAX : www.touax.com et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers.

Dans le souci du respect de l'environnement, nous avons choisi pour éditer ce rapport un papier garanti sans chlore, imprimé avec des encres bio à base d'huile végétale. La photogravure a été réalisée en CTP, sans utilisation de films, permettant ainsi de réduire la quantité de produits chimiques utilisés.
Création, réalisation !pandora, Paris – Imprimerie : STIPA

Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La Défense cedex

Tél. +33 (0)1 46 96 18 00 - Fax +33 (0)1 46 96 18 18

touax@touax.com - www.touax.com

SCA au capital de 37 463 768 € - RCS Nanterre B 305 729 352